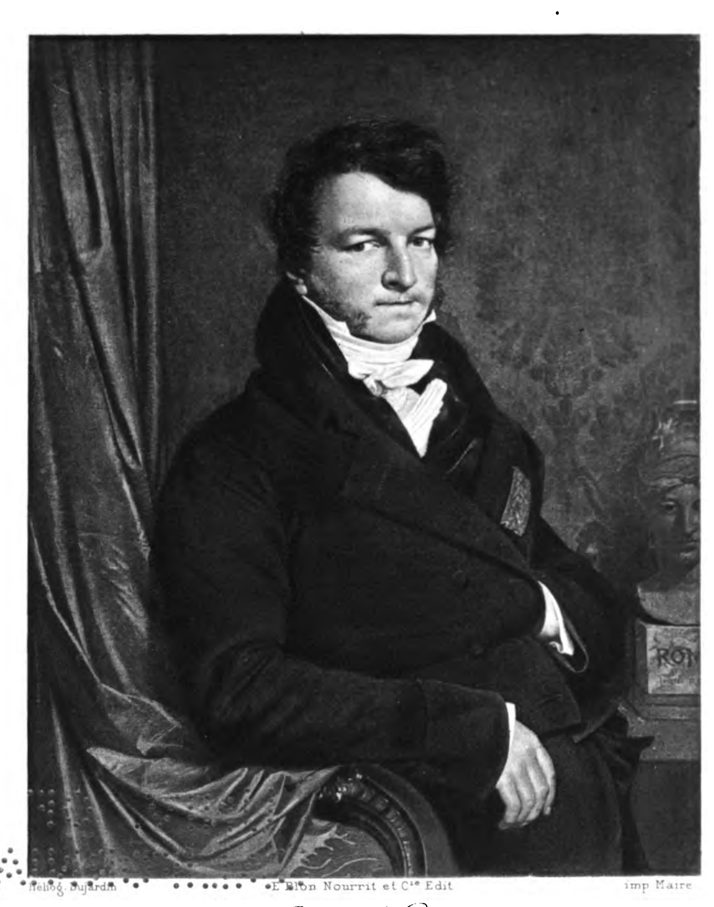


Souvenirs d'un historien de Napoléon

Jacques Marquet de Norvins (baron de Montbreton), Norvins (M. de)

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1896.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1360.



Héliog. Dujardin — E. Plon Nourrit et Cie Edit — imp. Maire

Cte de Norvins
Directeur de la Police des États Romains
d'après le tableau de Ingres, appartenant à M. Henri [illegible]

SOUVENIRS D'UN HISTORIEN DE NAPOLÉON

MÉMORIAL

DE

J. DE NORVINS

PUBLIÉ AVEC UN AVERTISSEMENT ET DES NOTES

PAR

L. DE LANZAC DE LABORIE

TOME PREMIER

1769-1793

Portrait en héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1896



AVERTISSEMENT

I

De Norvins, la génération actuelle connaît à peine le nom, pour l'avoir entrevu à la première page de cette *Histoire de Napoléon*, qui n'a plus de prix pour nous que par les illustrations de Raffet et de Charlet. A peine sait-on qu'il fut sous la Restauration un des premiers initiateurs du culte napoléonien, qu'il eut ainsi son heure de célébrité et qu'il existe encore à Paris une rue Norvins : il est vrai qu'il faut aller la chercher sur la pente la moins fréquentée de la butte Montmartre.

Aussi ma gratitude ne fut-elle point exempte de quelque méfiance, quand une obligeante communication de M. Henri Faÿ, notaire à Paris, me révéla l'existence des Souvenirs inédits de Norvins, et me mit à même de les examiner. Je n'en eus que plus de joie à faire amende honorable, et à découvrir dès les premières pages, au lieu de la banale rapsodie que je redoutais, un récit toujours personnel et presque constamment

original, où les tableaux de mœurs, les portraits, les anecdotes se succèdent sans interruption; où la société de l'ancien régime, celle de l'émigration, celle de l'Empire revivent avec leurs principaux personnages, leurs conversations et jusqu'à leurs costumes; où un témoin retrace quelques-uns des plus pathétiques épisodes de notre histoire contemporaine, tels que le procès de Favras, les commissions militaires du Directoire, la funèbre expédition de Saint-Domingue, la triomphante campagne de Friedland.

Mon parti fut bientôt pris, d'accepter la mission de confiance qui m'était offerte, et de préparer la publication du *Mémorial*. Mais avant de donner quelques explications sur la valeur documentaire de cette autobiographie, comme sur la manière dont j'ai tâché de m'acquitter de mon très modeste rôle d'éditeur, il convient sans doute, puisqu'il s'agit de l'œuvre d'un oublié, de résumer brièvement la carrière de Norvins. Pour la première partie, nous n'aurons qu'à analyser sa propre narration; pour la seconde, nous nous aiderons de ses papiers de famille et aussi de documents officiels consultés aux Archives nationales (1).

(1) Ce m'est un doux et triste devoir de nommer à ce propos le regretté M. Pierre Bonnassieux; quelques semaines avant sa mort, il avait bien voulu examiner tout un questionnaire que j'avais préparé sur Norvins, me suggérer d'utiles modifications et presser lui-même la communication des pièces.

II

Jacques Marquet de Montbreton de Norvins naquit le 17 juin 1769, la même année que Napoléon, comme il le répétait volontiers, moitié par orgueil et moitié par plaisanterie. Les Marquet étaient une famille gasconne, dont un membre, pris en gré par le cardinal de Fleury, fut pourvu d'une charge dans les finances. Ses fils suivirent la même voie, et les plus jeunes, prenant des noms de terre pour se distinguer, s'appelèrent Marquet de Bourgade, de Peyre, de Montbreton. Celui-ci eut de même quatre fils, nommés de Montbreton, d'Urtubise, de Villemoyenne, de Norvins. Ce dernier fut notre annaliste : il ne paraît pas que le nom de Norvins eût été porté dans la famille avant lui.

Son père, receveur général des finances, possesseur d'une belle fortune, ambitionna pour ses fils des situations sociales supérieures à la sienne : il les dirigea vers l'administration, la diplomatie, l'armée et la haute magistrature. Norvins, élevé avec les jeunes Lamoignon, fut destiné au Parlement et nommé avant vingt ans révolus conseiller auditeur au Châtelet. C'était une sorte de stage, qu'il prenait en patience, fréquentant la plus aimable société dont notre histoire ait gardé le souvenir, espérant un peu le retour au pouvoir de son cousin

et protecteur Calonne, lorsque la Révolution éclata.

Le monde auquel il appartenait n'avait point eu à pâtir de l'ancien régime, et la fidélité monarchique y était demeurée très ardente : le sentiment, le point d'honneur et l'intérêt conspirèrent à enrégimenter Norvins parmi les adversaires des innovations. Le procès Favras révolta la générosité et la droiture de ses vingt ans. Impuissant à sauver le marquis, puisqu'il n'avait point voix délibérative, il craignit que sa muette présence ne le rendît complice de ce sanglant simulacre de justice. Après une audience où, devant les homicides clameurs de la populace, les juges n'avaient point dissimulé leur intention de sacrifier l'accusé, le jeune conseiller donna sa démission. Le spectacle d'une manifestation niaise ou cruelle lui fit pareillement quitter l'état-major de la garde nationale. Le voyage de Varennes enfin décida ses parents à l'expédier de l'autre côté de la frontière; il partit avec l'entrain de la jeunesse et la sérénité d'un homme qui se croit assuré de bientôt revenir triomphant.

Après avoir fait acte de présence à Coblentz, il mena la vie d'étudiant à Gœttingue et la vie mondaine à Hambourg, où il passa l'hiver de 1791 à 1792. Au printemps, un message des princes le rappela sur le Rhin, et le magistrat démissionnaire devint capitaine dans un des corps allemands de l'armée émigrée, le régiment de Sayn-Wittgenstein. Calonne lui avait promis de le prendre pour secrétaire de confiance dès qu'il serait réinstallé à Versailles comme premier ministre. La résis-

tance de Thionville donna à penser à Norvins; vinrent ensuite les mauvaises nouvelles de Champagne, puis la retraite promptement changée en déroute. Le régiment de Wittgenstein, assemblage hétérogène de déserteurs et d'aventuriers de tous les pays, fondit rapidement à la faveur de la débandade générale. Le capitaine, demeuré à peu près seul de sa compagnie, fut trop heureux d'être recueilli par le vieux régiment de Saxe-hussards, qui avait émigré tout entier, et où l'un de ses frères était lieutenant. Parvenu à Cologne, il y épuisait son viatique, en ébauchant une négociation matrimoniale, quand un avis de ses parents lui enjoignit de se retirer en Suisse.

M. de Garville, oncle maternel de Norvins, avait eu sous l'ancien régime l'heureuse inspiration de marier sa fille à un d'Affry et d'acheter lui-même un château sur les bords du lac de Morat. Le jeune émigré y retrouva l'aisance et la sécurité de la vie de famille, troublée seulement par les sinistres bulletins du tribunal révolutionnaire. Il voisinait avec Fribourg, centre important d'émigration ecclésiastique et parlementaire; avec le Lowenberg, où la célèbre comtesse de Tessé avait transporté sa société et son existence de grande dame voltairienne; avec Lausanne, et Coppet, où Louis de Narbonne et Mathieu de Montmorency étaient encore assidus, où Benjamin Constant faisait ses débuts.

Le contact de Mme de Staël et de son cercle, les lectures, les réflexions, la nostalgie enfin déterminèrent une insensible évolution dans les idées politiques de

Norvins. Quand, au printemps de 1797, ses parents, après s'être assurés qu'il n'était inscrit sur aucune liste d'émigrés, l'engagèrent à rentrer discrètement en France, il accourut avec empressement, et les scandalisa quelque peu par sa résignation à accepter les faits accomplis. Mais avant que cette bonne volonté eût pu se traduire en actes, le 18 fructidor éclatait, le Directoire reprenait les sanguinaires traditions de la Terreur, et Norvins, dénoncé par un portier, était traduit devant une commission militaire, qui, sur la constatation de son identité, allait l'envoyer au peloton d'exécution... Un ordre de sursis le sauva, dû à l'insistance désespérée de Mme de Staël : mais si la vie lui restait, tous les efforts furent inutiles pour le faire mettre en liberté, et il subit à la Force une détention arbitraire de deux ans, en compagnie de Charles Lacretelle.

Le 18 brumaire le rendit à sa famille et à ses ambitions : il était plus déterminé que jamais à se faire une place dans la France nouvelle. Mal servi ou desservi par Beugnot, qui omit son nom dans la répartition des préfectures, il fut pris comme secrétaire particulier par Frochot, le premier préfet de la Seine. Ce poste réunissait pour lui les avantages d'une excellente école d'administration aux agréments de la résidence à Paris : partageant son temps entre le travail de cabinet et les plaisirs mondains, associé à la réorganisation des institutions comme à celle des salons, il n'avait qu'à attendre un avancement hiérarchique qui ne pouvait beaucoup tarder. Sa mauvaise étoile le conduisit un soir chez le

général Leclerc, beau-frère du premier Consul, désigné pour reprendre possession de Saint-Domingue au nom de la France. L'attrait de l'inconnu, le désir de rattraper le temps perdu, le souvenir des fabuleuses fortunes réalisées par les planteurs du dix-huitième siècle, tout contribua à séduire Norvins, sans parler du divin sourire de Pauline Bonaparte. Sa résolution fut prise en quelques heures : pour ne pas désobéir à sa mère, il se dispensa de la consulter, et partit sans même avoir voulu d'un titre officiel, secrétaire intime et civil du capitaine général.

Les détails de l'expédition de Saint-Domingue sont mal connus : on les lira dans le *Mémorial* de Norvins, dont j'ai pu constater le complet accord avec les lettres confidentielles de Leclerc à Napoléon, conservées aux Archives nationales. C'est d'abord, malgré la résistance sauvage de Toussaint, malgré les incendies et les massacres, c'est l'enchantement de la nature tropicale, l'ivresse de la victoire, la joie de voir renaître la civilisation et la prospérité. « C'est le Bonaparte de Saint-Domingue (1) », disait Norvins en parlant de Leclerc et de ses grands projets. C'est aussi, comme en France après Brumaire, la reprise des affaires industrielles et commerciales; Norvins y consacra les capitaux qu'il avait emportés et les loisirs que lui laissaient ses longues séances de travail avec le général : « Envoyez-moi de l'argent, écrivait-il à Paris, et je vous le renverrai

(1) Lettre du 19 floréal an X-9 mai 1802. (*Papiers de Norvins.*)

doublé en assez peu de temps (1). » Mais la fièvre jaune vient traverser les spéculations, les mariages et les fêtes, moissonnant l'élite de l'armée; les hommes de couleur en profitent pour concerter un soulèvement général; l'épuisement des ressources financières et l'insignifiance des renforts attestent l'indifférence du gouvernement consulaire; la reprise des hostilités avec l'Angleterre isole les survivants et leur enlève à peu près tout espoir de rapatriement.

Norvins n'attendit pas la catastrophe finale. Terrassé des premiers par la maladie et sauvé grâce au traitement empirique d'une jeune mulâtresse, il s'était vaillamment remis à l'œuvre; la mort de Leclerc le découragea : « Je ne tiens plus aux places ni à la fortune, écrivait-il, dans un pays qui est le cimetière de mes amis (2). » Il déclina les offres engageantes de Rochambeau, le nouveau capitaine général, et revint en France au printemps de 1803; sa santé, qui paraissait perdue, se rétablit pour plus de cinquante ans, mais son patrimoine était ébréché et son avenir bien compromis.

Les échappés de Saint-Domingue avaient le grand tort de rappeler à Napoléon le souvenir d'un échec, peut-être d'une faute. Leur présence l'importunait, et, loin que ce fût un titre à ses yeux d'avoir pris part à l'expédition, il éludait systématiquement leurs sollicitations. Norvins en sut quelque chose : qu'elles fussent formulées de vive voix ou par écrit, en prose ou en

(1) Lettre du 20 fructidor an X-7 septembre 1802. (*Papiers de Norvins.*)
(2) Lettre du 18 brumaire an XI-9 novembre 1802. (*Ibid.*)

vers, ses demandes d'emploi restaient vaines. Après s'être successivement leurré de l'espoir d'être secrétaire général du ministère de la marine, maître des requêtes au Conseil d'État, maréchal des logis du quartier impérial pendant la campagne d'Austerlitz, il demeurait à l'écart, tandis que ses contemporains avançaient en âge et en grade.

Le dépit lui dicta, à l'automne de 1806, une résolution qui faillit le sauver. Oubliant ses trente-sept ans, bravant les railleries des salons de Paris (1), il s'engagea comme simple cavalier dans un corps d'élite qui se formait à Mayence sous le nom de *gendarmes d'ordonnance*. Son ami Rémusat trouva moyen d'avertir Joséphine, qui était alors à Mayence : à sa demande, le vieux Kellermann donna une lieutenance à Norvins; celui-ci, admis au cercle de la cour, apprit en confidence qu'à la paix les gendarmes d'ordonnance deviendraient gardes du corps, qu'une compagnie serait affectée au service d'honneur de l'Impératrice, et que lui, Norvins, serait désigné par la souveraine pour capitaine de cette compagnie. En attendant, les gendarmes allèrent, pour leurs débuts, nettoyer la Poméranie des vestiges de l'armée prussienne : le nouveau lieutenant y gagna la croix de la Légion d'honneur. Il rallia ensuite avec son corps le quartier général de la Grande Armée, eut l'honneur de commander à Heilsberg l'escorte impériale, et suivit avidement, à genoux sur sa selle pour

(1) Pour se donner une idée des épigrammes auxquelles il fut en butte, il suffit d'ouvrir le tome II des *Lettres* de Mme DE RÉMUSAT.

mieux voir, les péripéties de la bataille de Friedland, où la cavalerie de la garde ne donna point.

Norvins prétend qu'à Tilsit, une question d'Alexandre au sujet des gendarmes d'ordonnance amena cette réponse de Napoléon : « Ce sont mes chevaliers-gardes. » Quoi qu'il en soit, les intentions de l'Empereur s'ébruitèrent, et la garde impériale s'émut à la perspective d'être dépossédée de son rang et de sa mission privilégiée. Ses chefs se firent les interprètes de ses griefs, et Napoléon céda momentanément, ordonnant le licenciement des gendarmes.

Il ne tint qu'à Norvins de recevoir une compensation à cette nouvelle déconvenue. Le maréchal Bessières, qui avait apprécié sa vaillance et son entrain, lui offrit d'entrer comme capitaine aux dragons de la garde, en lui faisant entrevoir un avancement rapide. Il eut la mauvaise inspiration de refuser, comme il avait décliné à Saint-Domingue le grade de chef de bataillon que Leclerc lui proposait. Il allégua au maréchal des scrupules de délicatesse, qui l'empêchaient de faire son chemin dans l'armée au moment même où son régiment disparaissait : la vérité, qu'il n'a point dite, même à la postérité, c'est qu'en voyant s'écrouler son rêve de commander les gardes du corps de l'Impératrice, le dépit le fit renoncer à la carrière militaire.

A cette fausse démarche en succéda une autre. En traversant Cassel pour retourner en France, Norvins se laissa persuader de passer au service du royaume naissant de Westphalie. En moins de trois ans, il fut tour

à tour rédacteur en chef du *Moniteur westphalien*, secrétaire général du Conseil d'État et du ministère de la guerre, chargé d'affaires auprès du grand-duc de Bade, introducteur des ambassadeurs, chambellan de la reine Catherine. Cette princesse, la plus accomplie de son temps, eut vite fait de discerner en son chambellan un spirituel causeur : mais ses prévenances furent impuissantes à faire supporter à Norvins les capricieuses rebuffades dont Jérôme était prodigue. Venu, avec les souverains, au mariage de Napoléon, il déclara vouloir rester en France, et prit le congé que le Roi lui refusait. Quelques mois plus tard, il devenait enfin fonctionnaire impérial : Savary le faisait nommer directeur général de la police dans les anciens États de l'Église (1).

Ces directions générales n'existaient que dans les contrées réunies de fraîche date à l'Empire, comme le Piémont, la Toscane, la Hollande, les villes hanséatiques : leurs titulaires, préposés à la surveillance de plusieurs départements, chargés de contrôler à la fois les sentiments des habitants et la conduite des fonctionnaires, étaient des personnages importants, de la situation desquels nous ne saurions juger d'après nos policiers actuels (2). Le poste de Rome, au lendemain de la dépossession et de l'emprisonnement de Pie VII, était difficile entre tous. Nous n'avons malheureuse-

(1) C'est ici que s'arrête le texte du *Mémorial*.

(2) Norvins, outre le logement, touchait à Rome 25,000 francs de traitement et 25,000 francs pour frais divers.

ment que bien peu d'éléments pour apprécier la façon dont Norvins s'y comporta, car les Archives nationales ne contiennent pas, comme pour tel d'entre ses collègues, sa correspondance générale avec le duc de Rovigo et le membre du conseil supérieur de police spécialement chargé de l'Italie (le maître des requêtes Anglès). Dans une brochure de circonstance, publiée pendant les Cent-jours, il a prétendu que l'attachement croissant des Romains à l'Empire avait réduit ses fonctions à « une action de soulagement et de protection (1) » : les allégations de ce genre ne sauraient se prendre au sérieux. Deux observateurs (2) qui l'avaient vu à l'œuvre étaient d'accord pour louer, outre son zèle, l'aménité de langage et de manières qui lui faisait déguiser ce que son rôle pouvait avoir de peu sympathique; mais tous deux signalaient aussi son penchant à la suffisance et à la légèreté (3). Ce défaut faillit, au printemps de 1813, lui attirer une demi-disgrâce : tout en rendant hommage à ses qualités, Savary proposa à Napoléon de le faire permuter avec le directeur général de Florence, Lagarde; le ministre reprochait à Norvins d'avoir compromis son crédit à Rome

(1) *Sur la guerre actuelle et ses résultats*, p. 22, note.

(2) Il s'agit du publiciste Pellenc, l'ancien collaborateur de Mirabeau, qui adressait de Rome à un ministre (celui des relations extérieures?) une série de lettres confidentielles, et du général sénateur Hédouville, qui rédigea un rapport secret à l'Empereur sur Rome; ces documents sont dans un même carton des Archives nationales, AF. IV, 1715.

(3) Pellenc raconte que Norvins s'entendait mal avec le préfet de Rome, Camille de Tournon; c'est pour se venger sans doute que celui-ci n'a même pas nommé le directeur de la police dans ses *Études statistiques sur Rome*, publiées en 1831.

par une démarche qui n'était qu'imprudente, mais que la malignité publique pouvait mal interpréter (1). Il paraît que l'Empereur en jugea autrement, puisque le changement projeté n'eut point lieu (2).

La défection de Murat contraignit Norvins à regagner la France. Il partit bravement de Rome en plein jour, courut de sérieux dangers sur sa route, et arriva à Paris dans les premiers jours de février 1814, grelottant la fièvre (3), mécontent et découragé. L'ancien soldat de l'émigration vit sans enthousiasme le retour des Bourbons. D'autre part, beaucoup d'entre ceux qui, lors de sa nomination à Rome, l'avaient le plus chaudement félicité, s'aperçurent après coup qu'il avait concouru à une besogne sacrilège. Abandonné d'une partie de ses amis d'enfance et de jeunesse, brouillé même avec plusieurs membres de sa famille, il se rejeta vers les cercles bonapartistes, collabora au *Nain jaune* et devint le familier du duc de Bassano.

C'est assez dire que le débarquement du golfe Jouan le combla de joie. Il publia, le 31 mai 1815, une brochure qui fut reproduite au *Moniteur* : d'éloquents appels à l'union de tous les Français en face de l'invasion étrangère s'y mêlaient à de virulentes diatribes contre Louis XVIII et son gouvernement : « Ce prince, s'écriait-il, ne pourrait régner en France qu'au milieu des armées étrangères qui en feraient le prisonnier de

(1) Rapport du 24 mars 1813 : Arch. nat., AF. IV, 1302.

(2) C'est pendant le séjour de Norvins à Rome que Ingres, alors élève à la villa Médicis, fit le portrait qui est reproduit en tête de ce volume.

(3) Lettre datée d'Aix, 31 janvier 1814. (*Papiers de Norvins.*)

la royauté, comme il a été si longtemps en Angleterre celui de l'hospitalité (1). »

Norvins vit Napoléon à l'Élysée avant son départ pour l'armée. Est-il vrai, comme le racontent plusieurs biographies, que l'Empereur le nomma « intendant général des pays à conquérir », et que Maret lui recommanda de se tenir prêt à partir pour Bruxelles après la première victoire? Un des hommes les mieux au courant de l'histoire impériale m'a déclaré que cette désignation lui paraissait fort douteuse, et il n'en subsiste pas trace aux Archives de la secrétairerie d'État (2).

Mais la brochure avait suffi à classer Norvins parmi les partisans irréductibles de Napoléon. La société royaliste, qui l'avait boudé en mai 1814, se déchaîna contre lui en juillet 1815 : le gouvernement même lui fit l'honneur de le traiter en conspirateur dangereux, et de l'exiler pendant plus d'un an à Strasbourg, par mesure de haute police.

Le besoin de tromper son oisiveté, celui aussi de se procurer des ressources (3), le conduisirent alors à se consacrer tout entier aux travaux littéraires, qui, jusque-là, n'avaient été pour lui qu'un passe-temps. Il

(1) *Sur la guerre actuelle et ses résultats*, p. 28.

(2) Le nom de Norvins ne figure même pas sur une liste de candidats éventuels aux préfectures dressée vers le milieu des Cent-jours par le cabinet de Carnot. (Arch. nat., AF. IV, 1935.)

(3) Il écrivait en 1817, à propos d'un ami qui offrait de lui prêter de l'argent à 12 pour 100 : « Des amis à 12 pour 100 ne sont pas rares, et on en trouve à 8 tant qu'on veut, dans toutes les synagogues de France et d'Italie. » (*Papiers de Norvins.*)

termina à Strasbourg un poème philosophique et religieux sur l'*Immortalité de l'âme*, ébauché jadis en Allemagne sous l'uniforme du gendarme d'ordonnance. De retour à Paris, il publia un *Tableau de la Révolution française,* puis prit avec trois de ses amis, Arnault, Jay et de Jouy, la direction de cette *Biographie nouvelle des contemporains* dont les vingt volumes, parus de 1820 à 1825, se consultent encore avec fruit. Chargé d'écrire dans ce recueil les articles *Bonaparte* et *Napoléon*, il fut ainsi amené à composer sa grande *Histoire de Napoléon*. Si ce n'était point encore une biographie impartiale, c'était du moins la première biographie sérieuse et détaillée qui eût été consacrée à l'Empereur. Grossi par l'esprit de parti, le succès fut considérable : de 1824 à 1854, il n'y eut pas moins de vingt-deux éditions françaises (1). Dès l'année suivante, Norvins, infatigable, publiait, sous le titre de *Portefeuille de* 1813, un récit de la guerre d'Allemagne et des conférences de Prague, avec des documents curieux, fournis en partie par Maret (2). Il songea aussi à écrire la vie d'Eugène de Beauharnais (3).

(1) Le Catalogue de la Bibliothèque nationale mentionne une traduction espagnole (1827) et une traduction italienne inachevée (1833); Norvins se laissa raconter que le Sultan s'était fait faire pour son usage personnel une traduction turque. (*Papiers de Norvins.*)

(2) La similitude de sujet avec le *Manuscrit de* 1813, du baron Fain, causa à Norvins, entre autres désagréments, la tristesse d'une brouille avec Caulaincourt mourant. (Minutes de lettres de Norvins à sa cousine la duchesse de Vicence, *ibid.*)

(3) La veuve d'Eugène, Augusta de Bavière, écrivait à Norvins une lettre dont il faut citer quelques lignes, car elles peignent bien cette aimable et exemplaire princesse : « ...Quant à ce qui m'est personnel, on sait bien qu'étrangère à la politique et à toute espèce d'intrigue, ma vie entière a été

La révolution de 1830, remettant en honneur les souvenirs et les hommes de l'Empire, procura à Norvins cette place de préfet qu'il avait sollicitée, trente ans auparavant, au lendemain du 18 brumaire. Sa carrière administrative, qui s'ouvrait un peu tard, fut brève et féconde en déboires (1).

Pour commencer, tandis que le ministre lui avait promis une *bonne* préfecture, et que, sur la foi de cette parole, il espérait Toulouse ou Lille, une ordonnance du 19 août 1830 l'envoya à Périgueux, qui lui parut un lieu d'exil. Au mois de mai suivant, Casimir Périer le transféra à la préfecture de la Loire : la résidence n'était pas beaucoup plus attrayante (le chef-lieu était alors Montbrison), mais le département passait pour difficile : c'était donc un poste de confiance, et Norvins se répandit en effusions de gratitude, tout en déclarant modestement qu'il emportait « les regrets et l'estime » des Périgourdins (2).

A peine débarqué à Montbrison, il prit mauvaise opinion de ses nouveaux administrés : « Le grand vice de ces populations du centre, qui ne sont ni du nord ni du midi, c'est l'apathie, avec la mauvaise éducation et l'ignorance vaniteuse des petites villes. C'est ce qui fait qu'ici, qui est la plus petite ville de France, sans indus-

consacrée à mon époux et à mes enfants. Je ne connaissais d'autre loi que ses désirs et sa volonté. Ses sentiments étaient les miens; ils sont encore aujourd'hui la règle de ma conduite. » (3 mai 1827, *Papiers de Norvins.*)

(1) Les détails qui suivent sont empruntés presque tous au dossier administratif de Norvins. (Arch. nat., F^1 b I, *Préfets.*)

(2) 24 mai 1831. (Arch. nat., F^1 b II, Dordogne, 10.)

trie, sans collège, sans autre école que la doctrine des Ignorantins, on est depuis longtemps dégoûté de la garde nationale. » Au bout de quelques semaines, il accablait le ministre de demandes de changement, sollicitant tantôt Strasbourg, à cause de ses vieilles relations avec la grande-duchesse Stéphanie de Bade, tantôt la préfecture de police, en raison de ses services à Rome, tantôt la préfecture de l'Isère ou un siège au Conseil d'État (1). Par la distraction ou la malice d'un commis, une des réponses décourageantes qu'on lui envoyait fut adressée au maire de Montbrison, et toute la ville sut ainsi combien peu son préfet tenait à elle.

Une lettre du 3 août 1832, dans laquelle il réclamait encore une place de conseiller d'État, se croisa avec une missive ministérielle de la veille, lui annonçant qu'il était purement et simplement remplacé : « Cette résolution, écrivait Montalivet, a été uniquement commandée par des nécessités administratives auxquelles j'ai dû céder et que vous m'aviez signalées vous-même. » Le député académicien Viennet, intercédant auprès du ministre pour obtenir à Norvins une compensation, parlait aussi de la « nécessité » à laquelle on aurait été réduit. Nous n'avons pu découvrir à quoi ce langage faisait allusion : il faut écarter l'hypothèse d'un conflit avec les députés de la Loire, qui écrivirent à leur ancien préfet une lettre collective pour lui certi-

(1) Il multipliait en même temps les protestations d'admiration pour la politique de Casimir Périer; un jour que le ministre avait, à la Chambre, vivement défendu les préfets, Norvins lui écrivait : « Les députés passent, grâce à Dieu, mais les principes et les préfets ne passent point. »

fier qu'ils étaient étrangers à sa disgrâce. Celle-ci ne fut d'ailleurs point complète, puisque Norvins conserva un traitement provisoire de douze mille francs, bientôt réduit de moitié, puis relevé à huit mille francs sur l'intervention du maréchal Gérard; il reçut aussi en 1836 la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Mais on refusa obstinément de le réintégrer dans des fonctions publiques, malgré les instances qu'il renouvela jusqu'en 1837, en s'autorisant des liens de parenté qui l'unissaient au comte Molé, alors président du Conseil.

Malgré son âge, il s'était remis courageusement à ses travaux littéraires, composant pour un éditeur parisien un *Essai sur la Révolution* et une *Suite* à l'Histoire de France d'Anquetil, trouvant même le temps d'écrire et de publier deux poèmes épiques, ou plutôt apocalyptiques, sur la *Création du ciel* et la *Nouvelle Jérusalem* (1). En 1840, voyant sa fortune atteinte par des opérations malheureuses et sa vie publique définitivement close, il prit, malgré les protestations de son entourage, un parti héroïque : il s'arracha à cette vie de Paris qu'il avait tant aimée, aux causeries des salons, aux vieilles amitiés qui le consolaient des rigueurs de la destinée, et il fixa ses pénates à Mont-de-Marsan, puis à Pau. Il imprima encore en 1840 une brochure sur la translation des cendres de l'Empereur (il proposait de les déposer au Trocadéro, emplacement jadis désigné

(1) Cette dernière pièce débutait par une invocation à Milton :

> Aveugle d'Albion, Homère de Moïse,
> Sur le Pinde chrétien que ton luth me conduise!

pour le palais du roi de Rome), et en 1847 un poème de circonstance sur *Napoléon et Pie IX* (l'élection de celui-ci réveillait alors les aspirations italiennes). Le rétablissement de l'Empire lui fit un instant concevoir l'espoir d'être appelé au Sénat : mais de cruelles infirmités lui rendirent tout déplacement impossible, et c'est à Pau qu'il expira, le 30 juillet 1854, âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans (1).

III

Norvins avait failli se marier à vingt-trois ans, pendant l'émigration. Plus tard, au début de l'Empire, Mme de Rémusat, qui le comptait parmi les plus gais habitués de son salon, travailla en vain à lui faire épouser une de ses cousines, Mlle de Vannoise (2). Ce ne fut qu'en 1823, à près de cinquante-cinq ans, qu'il se décida à mettre fin à son célibat (3).

(1) En 1874, la veuve de Norvins publia un poème posthume sur la *Colonne d'Austerlitz* (en y joignant deux pièces de sa propre composition sur le renversement de la colonne en 1871 et son rétablissement); dans cette brochure, Norvins est traité de *baron*, titre qu'il ne prit jamais durant sa vie. C'est son frère aîné, Louis de Montbreton, écuyer de Pauline Borghèse, qui fut fait baron de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810 (il devint comte sous la Restauration). Norvins ne reçut pas d'autre titre que celui de chevalier de l'Empire (28 octobre 1808).

(2) Mme DE RÉMUSAT, *Lettres*, t. I, p. 369.

(3) Ses papiers contiennent l'acte de baptême d'un enfant né en 1813 sur la paroisse Saint-Laurent in Lucinâ, à Rome, et qualifié « Giacomo Renato Sanzon, figlio di Livia », sans que le nom du père soit indiqué; Mme Gengoult de Clairville, fille de Norvins, a écrit en tête de cette pièce : *Acte de naissance de René*. Peut-être est-ce lui dont parle le général du Barail,

Les lecteurs des amusants *Mémoires* du général Thiébault se souviennent sans doute que celui-ci avait épousé pendant la Révolution une Anglaise, belle-sœur de son ami de Jouy, et qu'il divorça par la suite, avant même d'avoir rencontré son incomparable Zozotte. Il avait de ce premier mariage un fils et une fille, Mélanie-Laure, née en 1800 (1) : c'est celle-ci dont Norvins obtint la main à la fin de 1823, malgré les trente et un ans qui les séparaient.

Le gendre était de quelques mois l'aîné du beau-père. Entre ces deux hommes, tous deux joyeux compagnons et brillants causeurs, animés des mêmes regrets, une étroite sympathie eût dû se nouer : il paraît qu'il en fut tout différemment. Norvins au moins a eu la discrétion de ne point parler de Thiébault dans son *Mémorial;* le général a nommé une seule fois son gendre au cours de ses *Mémoires*, pour lui imputer un trait d'odieuse brutalité (2).

Deux enfants naquirent de ce tardif mariage. Jacques-Louis-Ernest-Fernand de Norvins (1824-1868) embrassa cette carrière des armes que son père regrettait d'avoir repoussée par deux fois. Il entra aux zouaves au sortir de Saint-Cyr, fut blessé à Zaatcha (3) et à

quand, en racontant la prise de la Smala, il mentionne « un jeune maréchal des logis du 1er chasseurs d'Afrique nommé Dorvinzi, garçon remarquablement intelligent... Il passait pour le fils naturel de l'historien de Norvins. » (Général du Barail, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 197.)

(1) Elle est morte en décembre 1877.

(2) Général Thiébault, *Mémoires*, t. IV, p. 46, note.

(3) Le colonel Canrobert écrivait à ce propos au commandant de Courson, du bivouac sur le Ouel-Abdi, 7 janvier 1850 : « Je couvre de toute ma bienveillance le jeune sous-lieutenant de Norvins, officier brillant, dévoué,

Laghouat, fit les campagnes d'Italie et de Mexique, et était capitaine au 1er régiment étranger quand une attaque foudroyante de choléra l'emporta à Mascara.

Sa sœur, Laure-Césarine-Louise-Isabelle (1828-1890), épousa M. Henry Gengoult de Clairville, qui la laissa veuve sans enfants. Elle mourut *intestat*, et sa succession, dont faisaient naturellement partie les papiers de son père, échut pour la ligne paternelle à Mme la marquise de Montault, née de Montbreton, petite-fille du frère aîné de Norvins, et pour la ligne maternelle à Mlle Claire Thiébault, fille du général. Celle-ci est décédée elle-même en 1894, instituant pour héritière sa nièce, Mlle de Laur de la Lauzade. Mlle de Laur et M. le marquis de Montault, agissant au nom de sa femme, ont décidé de publier le *Mémorial* de Norvins; je ne crois point trop m'avancer en les assurant dès à présent de la gratitude de tous les lecteurs.

IV

C'est le 17 juin 1838, le jour même où il entrait dans sa soixante-dixième année, que Norvins prit la plume

intelligent et très brave, qui a eu le corps traversé d'une balle à l'assaut de Zaatcha. Il est hors de danger aujourd'hui, après nous avoir donné les plus *sérieuses inquiétudes*. Je l'ai proposé pour la croix de la Légion d'honneur, que j'ai grand espoir d'obtenir pour lui. » Dans cette lettre, dont l'original fait partie des papiers de Norvins, le futur maréchal ajoute : « Tout cela ne me rajeunit pas, mon cher ami, et vous auriez trop de peine à me trouver une femme pour que je ne croie pas indiscret de vous en prier. »

pour récapituler les souvenirs de sa vie. Ce récit, intitulé *Mémorial* par imitation sans doute de celui de Las Cases, devait dans la pensée de l'auteur s'étendre jusqu'à la révolution de Juillet : interrompu par d'autres travaux, il fut activement repris à Pau, mais ne put pourtant être poussé au delà du séjour à Rome. Les dernières lignes du texte que nous possédons paraissent avoir été écrites à la fin de 1847.

Un des critiques les plus pénétrants et aussi les plus dogmatiques de notre temps professait naguère que toute autobiographie procède d'une destinée manquée, dont on a le désir de se plaindre ou de se justifier (1). Norvins fait exception à cette prétendue loi, bien que les péripéties d'une carrière infiniment variée lui aient ménagé d'innombrables déboires. Il retrace sans doute ses déconvenues et déplore ses bévues; mais sans parler de l'insurmontable bonne humeur qui l'empêche de s'attarder à de longues récriminations contre les autres ou contre lui-même, il a le rare mérite de ne point se mettre constamment en scène, de ne pas exagérer son rôle, de raconter le plus souvent ce qu'il a vu, quand tant d'autres s'en tiennent à ce qu'ils ont fait ou voulu faire. En un mot, sa personnalité n'encombre point ses *Mémoires;* il fait preuve à cet égard, sinon de l'humilité d'un chrétien, au moins du tact d'un homme bien élevé, qui sait qu'à trop parler de soi on indispose son auditoire.

(1) « Là même, et nulle part ailleurs, est l'origine de toute espèce de *Mémoires* ou de *Confessions,* dans le besoin qu'éprouvent les victimes ou les vaincus de la vie d'en appeler de leurs déceptions à l'*impartiale postérité.* » (Brunetière, *L'Évolution de la poésie lyrique,* t. II, p. 160, note.)

A cette modestie relative, Norvins joint le vif souci de la vérité. Son récit n'est assurément exempt ni des inexactitudes de détail qui se mêlent presque toujours à nos réminiscences, ni de ces allégations injustes par lesquelles la passion politique a coutume de se manifester. Mais en contrôlant son témoignage soit par ceux de ses contemporains, soit par les documents officiels, je l'ai très généralement trouvé sincère. Il a même fait effort pour se soustraire au parti pris qui avait inspiré ses précédents ouvrages : tandis, par exemple, que l'*Histoire de Napoléon* n'était qu'un consciencieux panégyrique, ici le héros revit tout entier, avec ses faiblesses, ses impatiences, ses colères; sans renier son culte, Norvins substitue l'homme au demi-dieu, et des confidences intimes à une pompeuse apothéose.

Notre génération, éprise de couleur locale, goûtera la fidélité avec laquelle il s'est attaché aux détails extérieurs. Pour *illustrer* son *Mémorial*, un artiste n'aurait qu'à traduire ses indications, sans se mettre presque en frais d'imagination personnelle. Le lecteur même évoque sans peine les individus mis en scène, tant leurs costumes, leurs manières d'être, leurs tics habituels sont minutieusement décrits. Sans s'arrêter à ces dehors, Norvins s'attache à peindre les caractères : ses portraits, ses dialogues débordent de verve et de vie.

Grandi dans la société parisienne de l'ancien régime, il eut toute sa vie la réputation d'un amusant conteur et d'un remarquable causeur : de là peut-être quelque apprêt dans son style, quelque préoccupation de trouver

des expressions originales et des mots à effet; mais de là aussi cette foule d'anecdotes qui font de son *Mémorial* une lecture aussi variée que divertissante. La plupart sont fort instructives, et éclairent vivement l'état intellectuel ou social des divers mondes qu'il a traversés : c'est, au Marais et à Brienne, la vie de château sous Louis XVI; au bal de l'Opéra, les derniers sourires d'une société qui va disparaître; à Hambourg, les folies du carnaval se juxtaposant à la vie commerciale; devant Thionville, les illusions des émigrés; au château de Greng, les diverses variétés de l'émigration, religieuse avec l'évêque de Saint-Dié et le chanoine Rousseau, constitutionnelle avec le marquis de Montesquiou, philosophique avec M. de Garville, athée avec le duc d'Ayen; à la Force, la population des prisons; chez Talleyrand, après Brumaire, l'apparition de la France nouvelle, exubérante de sève, avide de luxe et de plaisir; à Saint-Domingue, le contraste entre la sereine splendeur du cadre et la sombre horreur du drame. C'est encore, dans un coin de Paris consterné, Auguste Colbert sautant de joie parce qu'il n'a pas siégé parmi les juges du duc d'Enghien; à un bivouac en Pologne, un général de la garde impériale se refaisant perruquier comme à ses débuts et rasant ses officiers en un tour de main; à Bade, l'exode imprévu de Mme de Krüdener et de la troupe de ses prosélytes; à Compiègne enfin, les chuchotements de la cour lors de l'arrivée de Marie-Louise.

Un peu traînant au début, le récit ne tarde pas à

s'accélérer, comme si l'auteur avait le sentiment que le temps ou les forces lui feront défaut. Les chapitres sur la campagne de Pologne sont animés d'un véritable souffle épique : la marche en avant de la Grande Armée, le passage des cuirassiers dans un tourbillon de poussière, l'Empereur couché sur ses cartes, étudiant le terrain et combinant la victoire, les grenadiers d'Oudinot trouvant au-dessous d'eux d'achever la déroute des Russes à Heilsberg, tous ces tableaux se suivent, s'enchaînent, faisant vibrer dans notre âme comme un écho des émotions triomphantes et des enthousiasmes héroïques.

Le *Mémorial* de Norvins présente une dernière qualité : le ton en est constamment celui de la bonne compagnie. L'auteur passait parmi ses contemporains pour avoir charmé par plus d'une distraction la longueur de son célibat : il n'a pas cru, à la différence de son beau-père Thiébault, que l'énumération de ses bonnes fortunes dût être confiée à sa famille et à la postérité. Témoin de bien des scandales, il a pensé, comme il le dit quelque part, qu'il ne seyait point à un vieillard d'évoquer certains souvenirs. Ses récits ne sont pas toujours édifiants, puisqu'ils nous peignent un temps où les propos n'étaient pas moins libres que les actes : ils ne tombent jamais dans la grossièreté.

V

Norvins avait d'abord voulu placer en tête de son *Mémorial* une série d'études morales et humoristiques sur la société française au temps de Louis-Philippe, où il imitait la manière de son ami de Jouy et celle de Mme Émile de Girardin. En revisant son travail, il comprit que c'était là un hors-d'œuvre à retrancher (1).

Le texte conservé comprenait six grandes divisions d'inégale longueur, que l'auteur qualifiait de *tomes*, et que nous appellerons *parties*, pour ne point créer de confusion avec les volumes imprimés. Pour la première partie, nous possédons, outre le manuscrit autographe, deux copies retouchées de la main de l'auteur. Une de ces copies va à peu près jusqu'au milieu de la seconde partie. A partir de là, nous n'avons plus que l'original autographe, avec de nombreuses ratures et corrections,

(1) Citons quelques lignes d'un chapitre sur la mort de Talleyrand : « ...A propos de ces *Mémoires*, que M. de Talleyrand se plaisait à lire à ses intimes, feu le duc de Liancourt nous disait, au maréchal Gérard et à moi, en 1826, que ce n'était qu'un tissu de mensonges très spirituels, comme tous ceux de sa conversation. A l'observation qui lui fut faite de l'avantage que l'auteur aurait pu retirer de quelques avis charitables à cet égard, le duc répondit : « Nous sommes habitués depuis cinquante ans, moi à l'en- « tendre mentir, et lui à mentir devant moi sur les choses que nous avons « vu faire et sur celles même que nous avons faites ensemble. Nous sommes « trop vieux à présent pour nous corriger et nous brouiller pour si peu de « chose. »

presque toutes de la main de Norvins. Le dernier chapitre de la cinquième partie (car chaque partie est divisée en chapitres) est d'une écriture différente : c'est le seul pour lequel le texte autographe nous fasse défaut, mais le style est trop semblable à celui du reste du recueil pour qu'on puisse en suspecter l'authenticité.

Le texte original des deux premières parties est écrit sur des cahiers cartonnés ou brochés, le reste sur des feuilles simples ou doubles. Il manque à la cinquième partie quatorze pages, qui formaient la fin d'un chapitre et se rapportaient à l'état de l'Allemagne du Sud pendant la guerre austro-française de 1809. Ces feuillets se sont sans doute égarés, car rien ne donne lieu de soupçonner une suppression volontaire.

Une autre lacune est infiniment plus grave et regrettable : la sixième partie, consacrée au séjour de Norvins à Rome comme directeur général de la police, manque tout entière. Ici, au contraire, on pourrait croire à un autodafé inspiré par des scrupules religieux ; mais une note de Mme Gengoult de Clairville indique, sans autres détails, que la disparition est due à un vulgaire vol. Que sont devenues les pages ainsi soustraites? Les personnes les plus familières avec la bibliographie napoléonienne n'ont pu me fournir aucune indication à ce sujet.

Pour les deux premières parties, j'ai donné le texte le plus récent, sans m'interdire de rétablir certaines phrases ou certains passages supprimés à la revision, lorsqu'ils me paraissaient particulièrement intéressants.

J'ai cru devoir faire diverses coupures. Norvins avait reproduit des pages entières de ses ouvrages historiques : j'ai supprimé la plus grande partie de ces citations, dénuées de tout caractère autobiographique. Parfois aussi, sous une forme à peine modifiée, il développait à plusieurs reprises les mêmes réflexions sur le rôle providentiel de Napoléon ou les destinées futures de la France : j'ai simplifié ces considérations historico-philosophiques, fréquentes surtout dans les deux premières parties (1).

Comme je n'avais point affaire à un monument de notre littérature, j'ai très discrètement atténué certaines incorrections de forme, faisant disparaître, par exemple, des répétitions de mots, ou substituant des signes de ponctuation à d'encombrantes conjonctions. Mon unique but, ici comme là, a été d'alléger le récit et d'en rendre la lecture plus facile : bien loin de me permettre de rien ajouter au texte de Norvins, j'ai scrupuleusement respecté tous ses récits, tous ses jugements personnels.

Parmi ses allégations ou ses appréciations, il en est de peu favorables à la mémoire de certains personnages. Sans les tenir pour irrécusables, je ne me suis pas cru le droit de les soustraire à la discussion de l'histoire. En comparaison d'ailleurs de tel et tel de ses contempo-

(1) La plus importante suppression a été celle d'un chapitre de la première partie, où Norvins reproduisait avec un commentaire ironique des extraits de la *Relation* publiée par Louis XVIII de sa fuite de Paris à Bruxelles en juin 1791. Ces pages étaient aussi dépourvues d'esprit que d'intérêt.

rains, Norvins paraîtra un modèle de bienveillance et de charité.

Quelques-unes des notes placées au bas des pages ont pour objet, soit de rapprocher du récit de l'auteur certains témoignages imprimés ou inédits, soit de rectifier des erreurs de fait (sans jamais entrer dans la discussion des idées). Les autres donnent des renseignements aussi succincts que possible sur les personnages nommés dans le texte; j'ai omis à dessein dans ces notes les souverains des grands États, les maréchaux de l'Empire, etc.; d'autre part, il m'a été impossible, malgré de longues recherches et de gracieuses communications, de me procurer le moindre détail sur plusieurs noms peu connus. J'ai trop souvent relevé des lacunes ou des inexactitudes dans les commentaires de cette sorte pour ne pas savoir à l'avance que le mien doit en avoir sa large dose; j'espère pourtant qu'il ne sera point tout à fait inutile aux lecteurs du *Mémorial* de Norvins, et je les remercie d'avance des rectifications qu'ils voudront bien me communiquer.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

MÉMORIAL AUTOBIOGRAPHIQUE

...*Hoc est*
Vivere bis, vitâ posse priore frui.

(MARTIAL.)

Je m'escrys à moy-mesme.

(MONTLUC.)

Je dis vray, non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire, et l'ose un peu plus en vieillissant, car il semble que la coustume concède à cest aage plus de liberté de bavasser et d'indiscretion à parler de soy.

(MONTAIGNE, liv. III, ch. II.)

AVANT-PROPOS

Si je n'avais pas dû la vie à Mme de Staël et la liberté au premier Consul, je n'oserais publier ces souvenirs.

C'est à l'ombre de ces deux grands noms, qui, s'ils ne sont pas également glorieux, me sont également chers et sacrés, que je place ce *Mémorial* sous la protection de mes concitoyens.

En l'écrivant, j'ai eu pour but l'acquit de ma conscience envers ces deux illustres protecteurs de mon existence.

Survivant à la leur, ma vie leur devra encore, depuis tant d'années qu'ils ne sont plus, le peu d'honneur que voudra accorder à ma vieillesse la bienveillance contemporaine.

J'ai voulu aussi offrir un hommage posthume à la société qui accueillit mon enfance et ma jeunesse.

Né à Paris, cinq ans avant la mort de Louis XV, la mémoire d'un autre âge se présente encore à moi dans toute la franchise des impressions premières, ainsi

qu'au navigateur transplanté dans un autre monde apparaît incessamment le rivage paternel qu'il ne doit plus revoir et qu'il aime toujours.

De même aussi pour moi le monde des lieux, comme le monde des temps, a changé. Car ce *Mémorial* est daté de la jolie ville de Pau, où, en 1841, je suis venu planter la dernière tente du voyage.

Après avoir consacré au service de Napoléon les quinze années de sa puissance sur la France et sur le monde, et dix autres à tâcher d'honorer sa mémoire par mes écrits, j'ai cédé à l'empire d'une sorte de magnétisme héroïque, en venant abriter mes vieux jours au berceau du prince qui, avant Napoléon, fut le plus grand et le plus populaire de nos rois.

J. DE NORVINS.

Pau, 15 mai 1847.

AVIS AU LECTEUR

Malgré moi, je suis moraliste, au lieu d'être un simple et rapide chroniqueur, parce que le compte de ma vie sociale renferme celui de ma vie intérieure. Ma mémoire ne préside pas seule à mes récits. Je les prends tels que je les reçois d'elle, avec leur imprévu pour mes lecteurs et souvent pour moi-même, qui croyais en avoir oublié les accidents et les personnalités. Mais ces accidents et ces personnalités réveillent ou font naître en moi des impressions vivaces, dont je dois compte aussi dans l'intérêt de mon programme de moraliste.

On trouvera peut-être que j'ai trop de mémoire. Cependant plusieurs, qui s'en réjouiront en secret, croiront que j'en ai manqué à leur égard. Ils se tromperont : car si je crois avoir beaucoup appris, je crois aussi n'avoir rien oublié. Tout bonnement, c'est que je n'aurai pas voulu parler d'eux.

D'autres, au contraire, me reprocheront de m'en être trop bien souvenu. S'ils ont eu un rang élevé, ils doi-

vent savoir que l'histoire n'admet pas la prescription, et que justice est due à leurs œuvres. S'ils n'ont fait partie que de la société ou de la foule, c'est qu'ils m'auront paru mériter par le rôle qu'ils y ont joué d'être remis en lumière, soit comme modèles à suivre, soit comme exemples à repousser.

Mais je dois dire encore que je ne parlerai que des personnes et des choses que j'aurai bien vues et bien connues, et cela, uniquement dans le but de payer ma dette à cette partie du genre humain que j'appellerai la postérité contemporaine, et dont, à l'égard de ces choses et de ces personnes, j'invoque d'avance le témoignage.

PREMIÈRE PARTIE

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME
LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION



CHAPITRE PREMIER

MON ENFANCE

J'avais déjà trois frères (1) quand je vins au monde, où, je l'avoue à regret, je ne fus pas d'abord très bien reçu. Ma mère, mon père aussi sans doute, voulaient avoir une fille (2), ce qui n'était pas déraisonnable. Aussi ma naissance fut annoncée par ces mots : *Encore un garçon !* Cela dit, mon père, qui était l'optimiste le plus complet que j'aie jamais connu, me prit tout de suite en bonne part, et ma mère m'eut bientôt pardonné l'indiscrétion de mon sexe. Suivant l'usage des familles où les principes de Jean-Jacques Rousseau n'avaient pas prévalu, je fus, ainsi que l'avaient été mes frères, envoyé en nourrice près de Paris. Mais trois mois après je fus ramené à la maison paternelle, place Vendôme, 23, où je fus nourri sous les yeux de ma mère.

Je gagnai à cette grande révolution de mon berceau l'inappréciable bienfait de la providence maternelle, où se personnifie merveilleusement pour l'enfant la providence

(1) Ces trois frères, dont le nom reviendra souvent dans le récit de Norvins, étaient : 1° Louis (1764-1843), qui, en sa qualité d'aîné, s'appelait plus particulièrement *de Montbreton;* 2° David-Pierre (1765-1832), dit *de Villemoyenne;* 3° Auguste (1766-1819), dit *d'Urtubise.*

(2) La fille si désirée vint en cinquième lieu, mais elle ne vécut que quelques jours (Louise-Jacqueline-Aglaé, 6-20 mai 1775).

divine. C'est comme une étoile levée sur la vie, que d'avoir connu presque en naissant la voix de sa mère, compris ses caresses et appris d'elle ses premiers mots, après avoir échangé avec elle l'intelligence de ces sons inarticulés, de cette causerie du berceau, langage primitif, secret de Dieu que personne ne devine, hors la mère et son enfant. C'est sans doute cette première et toute-puissante éducation qui imprima dans mon cœur la religion maternelle, source du culte filial qui survit encore aujourd'hui à celle dont la mort m'a séparé il y a quarante ans.

Ma première enfance se passa doucement sous les marronniers hospitaliers des Tuileries, et dans cette belle maison de la place Vendôme, où seul de mes frères j'étais né, et qui était ma patrie à moi tout seul. Eux, ils étaient venus au monde dans l'hôtel de la rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 6, que ma grand'mère paternelle avait acquis et habité longtemps, où elle était morte, où mon père s'était remarié, où il revint mourir cinquante ans après, où ma mère et mon frère Auguste moururent également, et où je devais aussi m'endormir comme dans un sépulcre de famille, quand après quarante-quatre ans d'habitation j'ai dû le voir passer en d'autres mains. Dès l'instant aussi que je quittai cette maison, qui fut l'asile de mon âge d'homme, ainsi que celle de la place Vendôme avait été l'asile de mon enfance et de ma première jeunesse, j'aurais vu s'ouvrir devant ma famille le désert de la vie errante et sans foyer, odyssée sans gloire, peut-être sans repos, si la France pouvait refuser à ses citoyens la place d'une tente et celle d'un tombeau. Oh! oui, ce fut pour moi une irréparable fatalité que la vente de cette ancienne demeure de tous les miens. Sans pénates, où est la patrie? La ville natale est beaucoup sans doute, mais

la vraie patrie est la maison paternelle. J'avais donc perdu tous mes dieux domestiques. La maison où j'étais né avait quelques années plus tôt cessé de nous appartenir. Je ne savais plus où me reprendre, ni du côté des berceaux, ni du côté des tombes, qui deviennent les berceaux des vieillards.

Chaque âge a ses souvenirs. J'en ai conservé trois de ma première enfance.

Le premier date du mois de mai 1774 : Louis XV mourut. J'avais à peu près cinq ans. Jamais je n'ai oublié le plaisir que j'eus de porter aussi le deuil du Roi. Alors c'était quelque chose que la mort du roi de France ! Le deuil descendait de la chapelle ardente de Versailles, du catafalque de Saint-Denis et du luxe funèbre des grands hôtels, jusqu'aux boutiques des faubourgs. L'artisan, le portefaix, ceux à qui il ne fait réellement rien qu'un roi meure, s'étudiaient à attrister leurs vêtements. Il semblait que chacun eût perdu son père. L'usage antique voulait que ce fût le même deuil. Et depuis longtemps cependant le titre de *Bien-Aimé*, jadis donné à ce monarque, était tombé bien au-dessous de la désuétude, depuis que Louis XV avait si publiquement outragé la chasteté des mœurs de la nation, spéculé sur les fonds publics et même sur les grains, et avait pris de grands intérêts dans les fermes générales. Malgré cela, la France entière était en deuil. L'uniformité de ce costume souriait aux philosophes du temps, comme une représentation de cette égalité, dont Jean-Jacques répandait déjà partout la dangereuse utopie. La bourgeoisie n'en était encore qu'à tirer vanité du costume général, parce que c'était le seul qui pût lui procurer la jouissance de se voir confondue avec la classe supérieure. Elle faisait donc alors ce qu'elle n'a cessé de faire depuis, c'est-à-dire de l'aristocratie aux

dépens de cette égalité dont un habillement noir lui donnait la séduction. La mort des rois a été de tout temps une bonne fortune pour les vanités de toutes les classes. Je me souviens d'avoir vu sous Charles X des bourgeoises venir parader à l'Opéra en robes de laine et en guimpes de mousseline, en l'honneur du roi de Danemark, dont la cour, où elles ne parvinrent jamais à se faire admettre, portait alors le deuil.

Pour la noblesse de cour surtout, la mort du Roi était une grande occasion, celle de reprendre son rang sur la noblesse du second ordre. Les véritables grands seigneurs avaient seuls le droit de draper. Leurs salons étaient tendus de gris, leurs voitures de noir; leurs livrées se faisaient reconnaître par leurs couleurs suspendues en larges rubans aux épaules de leurs gens. Ainsi dans tous les ordres, l'orgueil trouvait à récolter sur la cendre du Roi. Toutefois il résultait de cette émulation générale à signaler son droit à porter le deuil royal, le spectacle toujours imposant et alors si moral d'un peuple tout entier s'y associant par son costume, et aussi celui de toutes ses villes y répondant par la clôture de leurs théâtres. En effet, le roi d'armes de France avait eu beau crier dans la chambre mortuaire : *Le Roi est mort, vive le Roi!* le respect général s'attachait autant au feu Roi qu'à son successeur. Les mœurs avaient vieilli ainsi. Elles se renouvelaient de la même manière depuis un temps immémorial pour honorer l'héritier du trône dans le prince qui le lui avait laissé. Car le sentiment, alors tout français, que le trône n'était jamais vacant, rappelait l'antique religion de la monarchie, qui avait fait de ce cri primitif de la nation un axiome politique, un décret de Dieu, une *déclaration des droits* du sang royal. Qui eût osé penser alors que ceux qui prirent le deuil pour Louis XV n'oseraient le

prendre un jour pour le jeune Roi leur contemporain, quand le jour de la mort de son grand-père la France entière le saluait avec les acclamations de l'amour et de l'espérance? Qui eût osé prédire que l'arrière-petit-fils de Louis XIV serait traîné au supplice, en plein jour, au milieu de la population de Paris, et que sa tête tomberait devant son palais sur un échafaud dont le piédestal portait quelques mois plus tôt la statue de son aïeul?

Un homme osa le dire en 1789. On s'indigna de cette horrible prophétie. Cet homme, ce fut mon père.

Le second souvenir de mon enfance est sans aucun doute pour moi le plus agréable. Ma mère avait pour amie intime la marquise de Montullé (1), à qui appartenait le château de Sainte-Assise, voisin de celui de Seine-Port, alors habité pendant l'été par Mgr le duc d'Orléans (2), grand-père du roi Louis-Philippe, et par Mme la comtesse de Montesson (3), devenue la femme de ce prince. Ce fut dans ce dernier château qu'étant âgé de six ans ou sept ans, je fus mené par ma mère et par Mme de Montullé pour assister à la représentation d'une comédie de Mme de Montesson, qui avait invité son voisinage. Je me souviens très bien encore qu'ayant, à la manière des enfants, pris un intérêt très vif à cette pièce, Mgr le duc d'Orléans, non loin duquel j'étais placé entre Mme de Montullé et ma mère, m'appela et me fit l'honneur de m'établir entre ses jambes, afin, dit-il, que je pusse voir et entendre de plus près. Mon babil amusa cet excellent prince, dont j'ai conservé un souvenir plein de gratitude. Il était difficile de

(1) C'était la fille du fermier général Haudry de Soucy.

(2) Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du régent et quatrième duc de la seconde maison d'Orléans-Bourbon (1725-1785); il avait épousé en premières noces Henriette de Bourbon-Conti.

(3) Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, veuve du marquis de Montesson, remariée secrètement au duc d'Orléans (1737-1806).

débuter avec plus de familiarité et plus de désintéressement avec les princes. Aussi n'ai-je jamais cherché à me prévaloir de l'innocence de ce précédent, dont aujourd'hui je risque la révélation. Je me contentai seulement, sous le Consulat, de rappeler cette agréable anecdote de mon enfance à Mme de Montesson, qui eut la bonne grâce de s'en souvenir, ainsi que du nom de sa comédie, que j'ai le tort d'avoir oublié.

Mon troisième souvenir est le plus grave événement de mon enfance. Car ce fut le collège.

CHAPITRE II

LE COLLÈGE

A l'âge de huit ans, on me parla enfin du collège, où je désirais vivement aller retrouver mes frères. Ce singulier bonheur m'advint en 1777, à la rentrée des classes du collège du Plessis-Sorbonne, qui depuis a disparu, corps et biens, du domaine académique (1), après avoir servi d'asile passager à des commensaux d'un tout autre âge, que le grand instituteur de la mort, Robespierre, y entassait journellement. Mon père en y entrant comme détenu en 1794 reconnut les lieux où il était venu tant de fois voir ses enfants. Ce collège avait été flétri, je crois, du nom de la *Bourbe* (2); ses nombreux habitants, ainsi que ceux des autres prisons, ne durent la vie qu'à la mort de celui qui mérita si bien cette épitaphe :

> Passant, ne pleure pas mon sort :
> Si je vivais, tu serais mort.

Quant à mon admission au collège du Plessis, j'en ai

(1) Ce collège était attenant à celui de Louis le Grand; c'est dans ses bâtiments qu'on installa l'École normale, sous l'Empire.

(2) Le Plessis fut bien une des prisons les plus dures de la Terreur, mais le surnom de *Bourbe* s'appliquait à la prison de *Port-Libre* (auparavant le couvent de Port-Royal et aujourd'hui l'hospice de la Maternité), dont l'entrée était rue de la Bourbe.

encore sous les yeux un souvenir bien rétrospectif dans un second prix de mémoire, à moi décerné en septième en 1778, le 10 août, jour autrement férié depuis dans nos tristes annales (1).

Les élèves de nos collèges ont un avantage incontestable sur ceux de mon temps : c'est qu'en y entrant ils y trouvent établie l'égalité la plus complète. Là se forment souvent des amitiés qui se retrouvent dans le monde et qui sont ce qu'il y a de plus doux, de plus sincère, de plus généreux peut-être dans les affections humaines, après les amitiés de champ de bataille, à qui la valeur, le péril, la gloire et la patrie mis en commun impriment un sceau suprême. Alors comme aujourd'hui disparaissaient au collège comme par enchantement toutes les inégalités alors si tranchées de la naissance et de la fortune. Le monosyllabe *vous* s'y échangeait de premier abord avec le *tu* de la camaraderie, sauf à laisser ensuite celui-ci où on l'avait trouvé, en dedans de la grille, que l'analogie de position lui permettait seule de franchir. Car à la fin des études chacune des tribus dont se composait la population des écoles reprenait son enfant, dont l'un revenait dans les salons de Versailles ou de Paris, et l'autre dans le greffe ou dans la boutique.

Les élèves ne pouvaient conserver des amitiés de collège que celles qui devaient se continuer dans la maison paternelle. Si parfois quelques-unes de ces amitiés frappées d'inégalité survivaient au collège, ce n'était plus qu'à

(1) Après avoir commencé ses études au collège du Plessis, Norvins les continua au collège d'Harcourt (aujourd'hui le lycée Saint-Louis). Cela résulte implicitement de plusieurs passages de son *Mémorial;* ses papiers contiennent d'ailleurs une pièce signée « Duval, proviseur et principal du collège d'Harcourt », le 8 août 1786 : « ...Reçu de M. de Montbreton, receveur général des finances, la somme de 444 livres pour le quartier et demi de la pension de Monsieur son fils et de Monsieur l'Instituteur. »

titre de protection, et désormais sans familiarité; le blason était là. Ainsi le voulait la division organique et bien ancienne de l'ordre social, qui eût été complètement conséquent s'il eût fondé des collèges pour les nobles seulement, ainsi que cela existe dans les grands États de l'Allemagne, etc. Mais la monarchie française n'y avait point songé; et il résultait de cette anomalie entre ses usages et ses principes que les enfants des plus grandes maisons, aux noms glorieux et historiques, ne recevaient d'autre éducation que le pêle-mêle de l'instruction toute républicaine professée depuis son origine par l'Université, qui se qualifiait toujours de fille aînée du roi de France. Aussi quand surgit la Révolution, la jeunesse noble et roturière, nivelée tout à coup par l'abolition des droits de la naissance, reconnut la doctrine dont pendant neuf années elle avait sucé le lait dans les collèges royaux.

Ainsi les Montmorency, les Rohan, les Tavannes, les La Trémoille, les Richelieu, les Fitz-James, les d'Harcourt, les Duras, les Séguier, les d'Aligre, etc., étaient aux collèges du Plessis et d'Harcourt, où j'ai fait toute mon éducation classique, assis sur les mêmes bancs à l'église, au réfectoire et en classe, que les fils des artisans qui travaillaient pour leurs maisons. Mais sortis une fois de ces collèges, ces camarades temporaires ne devaient plus se connaître. Cette nécessité leur était d'ailleurs démontrée chaque jour par la différence notable de la toilette, par l'aristocratie du logement particulier, du gouverneur, des domestiques, par celle des maîtres de luxe et par celle des nombreuses visites en somptueux équipage, toute chose qui dans la république des collèges classait si fortement les patriciens et les plébéiens. Eh bien! sans doute rien ne manquait extérieurement aux ferments de jalousie et de discorde que cette existence exceptionnelle devait entre-

tenir parmi les élèves? Non, rien n'y manquait, sauf la discorde et la jalousie! Car l'ordre social était alors si solidement, si naturellement établi par une longue tradition que jamais grandeur plus voisine, plus provocante, ne fut mieux supportée.

Dans la cour, la camaraderie couvrait tout; dans la classe, c'était le travail, et alors heureux les privilégiés quand leurs inférieurs les regardaient comme leurs égaux dans leurs études. Quant à la supériorité de la naissance, c'était une chose alors toute simple. Celle de la fortune l'était moins parce que la fortune pouvait s'acquérir, et non la noblesse d'extraction. Aussi la bourgeoisie en raison de cette distance infranchissable respectait réellement la haute noblesse : et souvent j'ai pu remarquer que la classe savait bien plus de gré à un noble d'y obtenir une bonne place, qu'à un roturier. Les félicitations, et je le dis à regret, allaient même souvent au delà d'une loyale sincérité et de cet esprit de justice qui caractérise ordinairement les masses d'enfants, comme les masses d'hommes. On savait gré enfin à l'enfant noble d'avoir bien travaillé, lui qui n'en avait pas besoin pour son avenir... sentiment peu héroïque, aujourd'hui tout à fait inconnu.

J'ai cité avec raison la toilette parmi les différences qui classaient les élèves. Avant que Buffon eût dit : Le style, c'est l'homme, on pouvait à peu près dire : L'habit, c'est l'homme.

Chaque profession avait son costume. Au collège, tout enfant était vêtu comme son père. L'idée si sage, si saine, si logique de l'uniforme n'était pas plus entrée dans la tête du gouvernement d'alors que l'idée toute rationnelle aussi des collèges de nobles. Ainsi les enfants de l'aristocratie n'allaient jamais, l'hiver surtout, dîner dans leurs familles sans être emprisonnés dans un habit habillé

complet, toujours de satin, avec le chapeau à plumet et l'épée au côté. Les enfants du tiers état avaient un costume plus simple. L'égalité dans la toilette ne consistait que dans la loi sans exception de l'infarination universelle. La poudre ne respectait pas plus l'artisan que le grand seigneur : les soldats, les commissionnaires, les cochers de fiacre, les porteurs d'eau eux-mêmes et les postillons étaient poudrés. Il n'y avait, comme pour les cigares d'aujourd'hui, de différence que dans le parfum. Les moines seuls et les religieuses, et le marquis de Conflans (1) par raison de santé, étaient à l'abri de cette sale coutume.

Mais les jours de sortie, la cour du collège se transformait en véritable salle de spectacle. Les camarades *en quartier* se mettaient en haie pour voir les camarades *en chambre* passer et monter en voiture. Il fallait entendre avec quelle verve ceux-là donnaient à ceux-ci par anticipation réciproque la représentation de ces moqueries si plaisantes, si originales, dont les piétons de Longchamps régalaient alors les gens à équipages. C'était un charivari amical, à ciel ouvert : les quolibets pleuvaient sur les privilégiés, et ils valaient toujours mieux que les ripostes, parce qu'ils avaient le bon droit du bon sens populaire et de la raison pratique.

Si les souvenirs du collège ne m'ont pas toujours réjoui, et n'ont pas toujours intéressé ma pensée d'homme, ils ne

(1) Louis-Henri-Gabriel de Conflans, marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, maréchal de camp (1735-1789). Voici ce qu'en dit le duc DE LÉVIS dans ses *Souvenirs et portraits :* « Seul de tous les hommes de son temps, il ne portait point de poudre, et la raison qu'il en donnait était étonnante, mais vraie. Sa tête fumait, et il y ressentait des douleurs insupportables. » Le marquis de Conflans, fils du maréchal d'Armentières, était père de la marquise de Coigny et de la duchesse de Montbazon; le célèbre général de cavalerie Lasalle passait pour son fils adultérin.

l'ont au moins jamais affligée. Je déclare que jamais il n'est venu à ma connaissance que dans les temps affreux des réactions révolutionnaires, de tous nos camarades du Plessis ou d'Harcourt entraînés par l'orage universel soit aux sommités de la tyrannie, soit dans les abîmes de la persécution, un seul ait dénoncé ou proscrit l'un de ses anciens condisciples. Et cependant, que de révolutionnaires sortirent alors de nos colléges! Firent-ils comme les paysans, qui, à l'époque de la destruction obligée des châteaux, disaient à ceux du village voisin : *Venez brûler notre château, nous irons brûler le vôtre?* La barbarie du temps n'y perdait rien, mais ces hommes fanatisés croyaient ainsi sauver le crime de l'ingratitude.

Il en fut peut-être ainsi des amitiés de collége. Elles allaient frapper ailleurs; la Terreur y trouva peut-être son compte. Les victimes eurent au moins la consolation de tomber sous des mains qui leur étaient inconnues, que les leurs n'avaient jamais pressées, et de n'avoir à maudire en mourant que les bourreaux communs de la nation.

CHAPITRE III

LA FAYETTE. — GUERRE D'AMÉRIQUE

Au lieu d'achever sa rhétorique au collège du Plessis, M. de La Fayette, âgé de seize ans en 1773, avait épousé une fille de M. le duc d'Ayen (1), fils de M. le maréchal de Noailles (2) : et l'année 1777, qui me vit entrer dans ce collège à l'âge de huit ans, le voyait aborder à Charlestown, sur une frégate armée à ses frais. Comme l'on savait qu'il était parti malgré le Roi et ses ministres, cette audace avait naturellement fanatisé en sa faveur tous les élèves de l'Université. Aussi au Plessis, où beaucoup de nos camarades des hautes classes et tous nos professeurs l'avaient connu, un esprit de famille nous attacha à la grande aventure qui venait de lui faire quitter les honneurs de Versailles pour la cause obscure de l'indépendance des colons révoltés. Il y avait de plus pour nous, élèves républicains d'un collège royal, quelque chose de classique dans cet affranchissement contemporain, qui nous rappelait la lutte des peuplades de la Grèce contre Darius et Xerxès, et, suivant l'usage, nous étions du parti

(1) Il sera longuement question plus loin de ce personnage.

(2) Louis, duc d'Ayen, puis de Noailles, maréchal de France (1713-1793). Il était fils d'une nièce de Mme de Maintenon et frère aîné du maréchal de Mouchy.

des opprimés, dont nous proclamions La Fayette le libérateur. Pouvions-nous deviner, enfants que nous étions, mais pas plus sans doute alors que le Roi et son conseil, que les éléments de cette indépendance américaine conquise par notre camarade La Fayette deviendraient ceux d'une révolution qui, quinze ans plus tard, devait engloutir le monarque et la monarchie?

L'apprentissage de cette épouvantable destruction, dont les plaies profondes sont loin d'être cicatrisées après plus d'un demi-siècle, fut par un terrible décret de la Providence inauguré par Louis XVI, sa plus auguste victime, et par la noblesse de sa cour, qui revint d'Amérique grotesquement blasonnée de l'ordre républicain de Cincinnatus. Le marquis de La Fayette eut le fatal honneur de précéder, de représenter et peut-être d'engager la France dans la cause américaine. La Fayette, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins singulier dans notre histoire et surtout dans la sienne, devint tout à coup l'idole de la cour, le Godefroy de la nouvelle croisade. Le Roi se vit obligé de multiplier les grades de capitaine, de major, de colonel en second et à la suite, afin de satisfaire aux exigences des courtisans de l'Œil-de-bœuf, tous saisis d'une frénésie guerrière en faveur des insurgents américains, tandis que le Roi, la cour et le Parlement eussent cette année même, et sans que rien alors eût pu s'y opposer, condamné à la potence les insurgents français, si, au lieu de s'y prendre huit ans plus tard, ils avaient levé en 1781 l'étendard de la révolte. Car en 1781 ce n'eût été qu'une révolte, et en 1789 ce fut la Révolution.

L'influence de la cour et de l'esprit nobiliaire, comme l'éclat d'une flamme qui se ranime avant de s'éteindre, domina étrangement et exclusivement les conseils du malheureux Louis XVI. En effet, cet excellent prince,

après avoir inauguré son règne par la remise du droit de joyeux avènement, et par la suppression de la mainmorte dans les domaines royaux et de tout ce qui restait encore de la féodalité souveraine, osait au milieu de la guerre d'Amérique, dont son armée bizarrement révolutionnaire conquérait l'indépendance, révoquer l'édit de Louis XV du 1er octobre 1750, qui conférait la noblesse à tout capitaine dont le père et l'aïeul auraient obtenu le même grade. Louis XV avait eu une grande pensée monarchique en réinstituant une noblesse toute militaire, destinée à remplir les cadres de celle qui depuis tant de siècles avait été moissonnée par la guerre. D'un côté, il donnait une haute satisfaction à la roture, dont les services avaient constamment soutenu l'honneur de la France depuis la bataille de Pavie, où avait péri presque tout ce qui était resté de noblesse après les journées de Crécy, d'Azincourt et de Poitiers; de l'autre, il rappelait l'origine de cette noblesse que la gloire seule des armes avait produite. Mais Louis XVI, qui le premier de sa race fut vraiment patriote et qui cependant ne put parvenir à être populaire, non content d'abroger l'édit de son aïeul, déclara par celui du 22 mai 1781 inhabile au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations, et interdit même tout grade militaire à tout roturier qui ne serait pas fils d'un chevalier de Saint-Louis. Il y avait dans ce seul édit toute une révolution.

Ainsi en 1750, c'était le despote Louis XV qui était libéral, et en 1781 ce fut le libéral Louis XVI qui fut despote.

L'ivresse française pour la gloire *quand même* est ancienne dans mes souvenirs. Pendant toute cette période de la guerre d'Amérique, elle était dans les collèges le sujet inépuisable des entretiens. Dans la cour, où se

tenaient nos comices politiques, nos jeux représentaient les faits d'armes de nos compatriotes. Il n'y avait pas alors non plus d'autre conversation dans nos familles, et chaque semaine nous allions y chercher les nouvelles dont le soir même chacun de nous faisait part à ses camarades au réfectoire. Que de fois nos voix proclamèrent le nom de Rochambeau (1), de La Fayette surtout, notre ancien camarade, qui comme nous avait porté la robe du collège, espèce de dalmatique de serge sans manches qui se passait par-dessus l'habit! Que de fois nous avons crié : Vive d'Estaing (2)! vive Suffren (3)! vive Bouillé (4)! Ce dernier nom, si justement célèbre alors, me rappelle qu'étant allé voir MM. de Bouillé au collège de Navarre (5), ils me racontèrent que la veille ils avaient reçu la visite de l'amiral comte de Grasse (6), et que celui-ci, ayant trouvé l'un d'eux occupé à étudier la carte de France, lui avait demandé où était la ville de Paris; ce à quoi l'enfant avait nettement répondu : « Monsieur, elle est en Angleterre. » Cette réplique était d'autant plus sanglante que dans la bataille navale du 12 avril 1782, gagnée par l'amiral Rodney à la hauteur de la Dominique, le comte de Grasse avait été pris sur le vaisseau *la Ville de Paris*, qui fut ainsi que lui conduit en Angleterre. Ce fut la

(1) J.-B.-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, commandant le contingent français en Amérique et fait plus tard maréchal de France (1725-1807).

(2) Charles-Henri, comte d'Estaing, vice-amiral, plus tard amiral (1729-1794).

(3) Pierre-André, bailli de Suffren de Saint-Tropez, vice-amiral (1726-1788).

(4) C'est le Bouillé de Varennes, François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, lieutenant général; il se distingua alors comme gouverneur des îles du Vent (1739-1800).

(5) Aujourd'hui l'École polytechnique.

(6) François-Paul-Joseph, comte de Grasse, lieutenant général des armées navales (1723-1788).

dernière visite du comte de Grasse au collège de Navarre.

Je m'arrête avec un sentiment de respect bien profond devant la mémoire de Louis XVI, en me rappelant l'orgueil national que la guerre d'Angleterre réveilla si énergiquement dans toute la France; car ce prince mérita bien justement d'être appelé le restaurateur de la marine française. Ce fut en effet par ses ordres et aussi par ses propres instructions que notre pavillon fut aussi constamment victorieux dans les mers des deux Indes que notre drapeau sur le continent américain. Et que de noms aujourd'hui oubliés, ou même ignorés de la génération actuelle, furent alors glorieux et populaires!... Et quand dix ans après mon cœur d'homme battit aux grands faits d'armes de Marceau, de Hoche, de Kléber, de Moreau, de Bonaparte, ces sensations ne furent pas nouvelles pour moi : je les reconnus; elles me rappelaient celles qui avaient fait battre mon cœur d'enfant aux exploits de Rochambeau, de La Fayette, de Biron (1), de Saint-Simon (2), de Suffren, de La Motte-Piquet (3), de du Couëdic (4), etc. De fréquents congés nous avaient dans le temps personnellement attachés à leurs succès, et dès lors nous fûmes providentiellement inspirés, émus, exaltés par cette gloire du drapeau blanc, pour cette gloire

(1) C'est le fameux roué, Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de Biron; il prit part à la guerre de l'indépendance des États-Unis (1747-1793).

(2) C'est le futur fondateur de la secte des *saint-simoniens*, Claude-Henri, comte de Saint-Simon (1760-1825); il se distingua en Amérique et fut fait chevalier de Cincinnatus.

(3) Toussaint-Guillaume, comte de La Motte-Piquet, lieutenant général des armées navales (1720-1791).

(4) Charles-Louis, chevalier du Couëdic de Kergoualen, lieutenant de vaisseau et commandant de la *Surveillante,* soutint en 1779 une lutte acharnée contre une frégate anglaise, la fit sauter, et mourut de ses blessures (1740-1780).

plus jeune du drapeau tricolore, qui devait la surpasser.

Non, il ne faut pas dire qu'alors, sous le règne des lis, il n'y eut pas d'esprit public, ni d'orgueil de patrie, ni d'enthousiasme national. Après la paix de 1783, Versailles et Paris virent avec une sorte de délire revenir ceux qui pendant sept années avaient porté dans les deux mondes l'honneur de nos armes : à mesure qu'ils reparaissaient, le public les saluait au théâtre des mêmes applaudissements que depuis j'ai tant de fois entendus au retour de nos héros d'Allemagne et d'Italie. A leur arrivée, l'Opéra suspendait ses chants pour faire place aux bruyantes acclamations de tous les spectateurs. Ce fut entre autres un vrai délire patriotique en 1784, le jour où le bailli de Suffren, si illustre par sa glorieuse campagne de l'Inde, parut à ce théâtre, devenu le rendez-vous, comme depuis sous l'Empire, de toutes les gloires de l'époque. A son retour, le Roi nomma M. de Suffren chevalier de ses ordres, lui accorda de plus l'insigne honneur d'une quatrième charge de vice-amiral, qui devait s'éteindre avec lui, et les États de Provence firent frapper une médaille à son effigie.

Si la guerre d'Amérique, qui produisit naturellement celle d'Angleterre, fut une fatale inspiration de notre politique, on doit toutefois justement lui attribuer le retour de la confiance nationale dans notre marine, que la honteuse paix de 1763 avait entièrement détruite. Mais aussi la doctrine du puritanisme politique américain, déjà prêchée publiquement par Franklin (1) dans les salons de Paris, se glissa dans les bagages des vainqueurs et prit dès lors racine en France. Cette importation malheureuse devait porter son fruit plus tard. En dédommagement de cet

(1) Benjamin Franklin (1706-1790), physicien et publiciste, envoyé du Congrès américain en France.

apostolat de Franklin, sous le pontificat de Voltaire, la France avait réduit la Corse et l'avait réunie au territoire en 1769, et deux mois après Napoléon Bonaparte était né Français. Deux mois plus tôt, et ceci est moins providentiel, j'étais venu au monde, précurseur obscur du grand homme dont cinquante-six ans après je devais écrire l'histoire.

CHAPITRE IV

L'ABBÉ RAYNAL. — M. DE CALONNE

Les souvenirs de l'enfance sont implacables. Il y avait alors un homme, selon moi beaucoup trop célèbre, que je me souviens encore de haïr quand je songe à lui comme je le fais à présent. C'est l'abbé Raynal (1). Il venait régulièrement dîner chez ma mère tous les mercredis : c'était son jour, c'était aussi le mien. Pendant plusieurs années où je fus condamné à être son convive une fois par semaine, il ne manqua jamais de dire qu'il fallait supprimer les congés. C'était sans doute peu agréable pour mes parents comme pour moi : aussi était-il toujours repoussé avec perte par un chorus de famille, ce qui ne le découragea jamais. Je le vois encore vêtu d'un habit marron, veste, culotte et bas noirs, souliers à boucles, coiffé d'une perruque ronde et d'un chapeau plat à trois cornes aiguës, qui semblait par sa forme cléricale lui dire : *Quand tu étais prêtre!* mot étrange qu'il imprima et qui lui revenait sans cesse dans la conversation, presque involontairement, comme l'indice d'une manie véritable ou le témoignage d'une seconde nature. Nous étions habitués à ce

(1) Guillaume-Thomas-François Raynal (1713-1796). L'ouvrage qui consacra sa réputation fut l'*Histoire philosophique des deux Indes,* à laquelle Diderot ne fut pas seul à collaborer.

scandale : une canne à pomme d'or complétait son costume, qui était absolument le même que celui de l'abbé Morellet (1) et des abbés philosophes.

Le souvenir qui m'est resté de Raynal est peu agréable. Il avait la parole rude et sentencieuse, comme l'abbé Morellet, à l'exemple duquel aussi il tyrannisait la conversation et imposait avec âpreté les élucubrations philanthropiques dont il se plaisait à couvrir son apostasie religieuse et monarchique : double athéisme qu'il abjura plus tard, quand il vit l'effet de ses principes, ainsi que le fit aussi La Harpe, qui au moins n'avait jamais été ni prêtre, ni Jésuite. Il faut que j'aie encore bien de la rancune de collège contre l'abbé Raynal, qui, né en 1713, avait à l'époque où il me reprochait mes congés pour la première fois, cinquante-six ans de plus que moi.

Il aurait dû avec bien plus de raison, en sa qualité de réformateur, critiquer et combattre dans ses écrits le régime exclusif et pédantesque de l'instruction universitaire, tout entière circonscrite dans les limites des histoires grecque et romaine et de leurs géographies respectives, et dans celles du vieux monde asiatique et égyptien. Là était uniquement pendant neuf années renfermée, sauf l'instruction religieuse, toute notre éducation morale et intellectuelle. Nous étions si fatigués du vieux thème universitaire que le temps donné aux retraites pour la communion, à l'assistance de bons sermons et aux cérémonies de l'Église était pour nous une heureuse et véritable distraction à la monotonie de nos études. Les retraites, malgré leur austérité, étaient à nos yeux de bonnes vacances religieusement remplies par les devoirs qu'elles nous imposaient. Aussi les langues de feu du Saint-Esprit descendaient sur nous

(1) André Morellet (1727-1819). Il en sera très longuement question un peu plus loin.

comme sur les apôtres et dissipaient momentanément au moins l'épaisseur des ténèbres classiques. Les examens solitaires, consciencieuses méditations que prescrivaient les retraites, donnaient à nos âmes et à nos esprits quelque chose de grave et d'élevé, qui longtemps encore après se répercutait, non seulement sur nos mœurs de camarades, mais même sur nos travaux académiques. Tout était plus réfléchi, mieux senti, mieux ordonné, plus neuf. Nous mettions en œuvre les facultés que nous venions de découvrir en nous et nous obtenions ainsi une sorte de philosophie pratique à notre usage individuel, qui nous isolait, par une supériorité intérieure, des routines vulgaires de l'école et nous faisait atteindre un but qu'elles n'auraient pu nous indiquer. Nous n'étions plus à la suite, nous étions au-dessus et au delà du programme. Nous autres adeptes improvisés de ce culte secret un peu rendu à nous-mêmes, nous nous connaissions, et nos causeries intimes de la cour, au milieu des jeux de nos condisciples, nous classaient bientôt sous le titre de philosophes. Cependant, si nous l'étions, c'étaient philosophes chrétiens, mais aussi au point de vue littéraire ardents sectateurs de Bossuet et de Fénelon, que nous lisions en fraude et à qui nous avions nettement immolé Cicéron et Plutarque. Là se bornait toutefois la conquête morale et littéraire que pouvait faire un petit nombre d'élus, à qui il avait été donné de trouver trop étroite la geôle classique et de deviner aussi par la pensée un monde nouveau.

Hélas! ce monde nouveau, c'était tout bonnement l'Europe et la France modernes, sur lesquelles il n'avait jamais été permis à notre jeune philosophisme de recruter la moindre théorie. Incomplets Memnons, parqués dans le cycle des Olympiades, dans l'ère des Mages, dans les origines de Rome et d'Athènes, nous ne rendions de sons

qu'aux rayons pâles et fatigués du soleil antique. Aussi nous devions entrer muets dans le monde éclairé du soleil contemporain. Car après neuf années d'études au collège et deux à l'École de droit, qu'avions-nous recueilli pour nous mêler à la vie commune, sinon la nécessité d'entreprendre une instruction nouvelle, complètement étrangère à la nôtre, et d'apprendre la langue de la société, où nous débutions comme des naufragés d'un autre âge? La plupart de mes camarades plus jeunes que moi n'en eurent pas le temps. La Révolution les surprit en classe et passa devant eux comme devant une autre espèce d'émigrés, qui sortaient d'Athènes, de Sparte, de Rome, de Memphis ou de Babylone. Et eux, ils furent bien étonnés de voir leurs Spartacus, leurs Catilinas, leurs Brutus, leurs Gracchus, leurs Verrès, leurs Phalaris, etc., transformés en petits saints vis-à-vis des hideux grands hommes que vomissait chaque jour l'abîme révolutionnaire. Cette malheureuse génération d'élèves, brisée dans sa sève, fut par cela seul condamnée à devenir plus ou moins cette incurable secte d'athées de la liberté, du trône et de l'autel, qui dure encore.

En composant en troisième pour les prix du collège, je fus frappé d'une maladie mortelle, sans préambule. Je dus être transporté à l'instant même dans la maison paternelle, où, à défaut de mes parents alors en voyage, je fus reçu par les domestiques qui avaient soigné ma première enfance. Cette famille secondaire, dont l'espèce est aujourd'hui perdue, remplaça l'autre merveilleusement. Je trouvai à mon chevet le médecin et le chirurgien qui m'avaient vu naître. L'un était M. de La Mothe, le père du lieutenant général mort il y a peu d'années (1); l'autre,

(1) Étienne-Auguste Goulet, baron de La Mothe ou de Lamothe (1772-1836); il se distingua particulièrement à Friedland et fut disgracié, sous la

M. de La Caze, attaché à la maison d'Artois. La Faculté se trouva tout à coup déroutée par la contrariété du caractère de ma maladie, demeurée anonyme. Je me souviens seulement que l'on profita d'un moment de lucidité pour m'administrer les saintes huiles sous la direction de M. Tinthoin, docteur de Sorbonne, mon confesseur, et que je reçus ce sacrement de M. Marduel, curé de Saint-Roch (1). Je me rappelle aussi qu'immédiatement après le délire me reprit et que je partis d'un éclat de rire insensé, en voyant le prêtre et les enfants de chœur avec leurs cierges s'en aller par la fenêtre. Mais pendant cette cérémonie, et je le sus plus tard, une consultation provoquée par M. de La Mothe et où furent appelés les célèbres docteurs Petit (2), Lorry (3) et Barthez (4), avait lieu dans la pièce voisine. Or, de cette consultation il était résulté deux arrêts contraires : « Si on saigne l'enfant, il est mort. » — « Il est mort », répondait M. de La Mothe, « si on ne le saigne pas. » Et, après avoir mis ainsi sa conscience en règle et congédié la consultation, il ordonna à M. de La Caze de me saigner. Six jours après j'étais aux Tuileries et aux Champs-Élysées avec mon précepteur, et nous reprîmes la route du collège. Ce ne fut pas le seul miracle de la médecine ou de la nature en ma faveur. Toutefois la Faculté, à qui avait été soumis le journal de ma maladie, ne prit pas ma résurrection aussi bien que le

seconde Restauration, pour avoir, après Waterloo, été solliciter à Cambrai, au nom de l'armée, le maintien des trois couleurs.

(1) Voir à l'Appendice. (*Note de l'auteur.*) — Nous avons classé cet appendice sous le n° II.

(2) Antoine Petit, membre de l'Académie des sciences (1718-1794).

(3) Anne-Charles Lorry (1726-1783); il comprenait si bien les souffrances des malades qu'une de ses clientes s'écriait : « On dirait qu'il a accouché! »

(4) Paul-Joseph Barthez (1734-1806). Sur lui et sur le précédent, cf. duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*, p. 239-245, et sur Barthez seulement, Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 36.

docteur La Mothe et moi : il dut lui paraître inconvenant qu'un écolier de douze ans eût éludé l'arrêt porté par ses trois grands oracles. Mais la Providence, qui se joue des consultations des hommes, me réservait à d'autres épreuves, et au moment où je retrace cet insignifiant souvenir de mon enfance, je survis intellectuellement et moralement à un autre arrêt que d'autres docteurs ont prononcé contre moi le 1er août de l'an de grâce 1832 (1).

En 1782, l'archevêque de Toulouse, M. de Loménie de Brienne (2), qui tenait beaucoup aux études classiques et dont Horace passait pour être le bréviaire, m'ayant avisé pour devenir un jour un membre utile du clergé, proposa à ma famille de me destiner à l'Église et lui offrit pour moi actuellement l'investiture d'un bénéfice à sa nomination, d'un revenu de huit à dix mille francs, et qui n'exigeait que la tonsure. Dans beaucoup de familles, un parent aussi haut placé eût fait à lui seul la demande et la réponse. Dans la mienne, et je lui en rends grâce encore, on pensa que bien qu'enfant de treize ans, je devais être consulté. Peu de jours après, mis en présence de l'archevêque, que j'aimais aussi beaucoup, je lui dis que l'unique but de mes études et des succès qu'il voulait apprécier était ma vocation bien décidée pour la magistrature. Le prélat eut la bonté d'insister et de mettre en avant l'ambition et la fortune : il ajouta que le plus jeune de quatre frères de famille noble appartenait de droit soit à l'ordre de Malte, soit à l'Église... Mais il avait affaire à un Romain, et je renouvelai nettement mon refus. Alors il m'embrassa, me

(1) Allusion à l'ordonnance royale qui lui retira la préfecture de la Loire.

(2) C'est le futur ministre, Étienne-Charles (1727-1794), successivement évêque de Condom, archevêque de Toulouse, puis de Sens, et cardinal. On sait qu'il adhéra à la constitution civile et n'en mourut pas moins sous le coup d'un décret d'arrestation, non sans soupçon de suicide.

louant d'avoir à mon âge une résolution aussi prononcée. « C'est dommage », dit-il en s'en allant, « j'en aurais fait un évêque. » Raynal m'avait fait prendre en horreur le petit collet.

Le plus agréable souvenir de ma jeunesse de seize ans fut certainement le mariage de mon frère Louis, l'aîné de la famille, qui, rappelé depuis quatre ans, à la fin de ses études, dans la maison paternelle, m'avait laissé dans un véritable veuvage. Nos deux autres frères nous avaient quittés au collège du Plessis pour l'école d'artillerie de Strasbourg. Il épousait une très riche héritière de Picardie. La cérémonie nuptiale fut célébrée dans la chapelle de l'hôtel de Saint-Fargeau, place Vendôme, et la bénédiction leur fut donnée par l'évêque de Rodez, l'abbé de Colbert (1), dont le frère, le marquis de Seignelay (2), était veuf d'une de mes cousines. Rien ne manqua à la solennité de ce mariage : M. de Calonne (3), neveu de mon père, alors contrôleur général, fut l'un des témoins de mon frère; l'autre fut le baron de Talleyrand (4), aussi notre cousin germain. La journée que M. de Calonne passa avec nous en famille revit encore dans ma mémoire. J'étais tout yeux et tout oreilles pour voir et pour écouter cet homme alors si puissant et si célèbre, qui se livrait à toute l'indépendance de son esprit avec une variété, une aisance,

(1) Seignelay-Colbert de Castle-Hill (1736-1813), député aux États généraux par le clergé des bailliages de Rodez et Millau. Ce prélat n'avait pas de prénom, singularité particulièrement étrange chez un évêque, par suite d'une méprise du prêtre écossais qui l'avait baptisé. (Cf. Armand Brette, *Documents sur la convocation des États généraux,* t. I, p. 481, note.)

(2) Louis-Jean-Baptiste-Antonin Colbert, marquis de Seignelay, maréchal de camp (1731-?).

(3) Il suffit de rappeler la date de la naissance et de la mort du fameux ministre (1734-1802).

(4) Louis-Marie-Anne, baron de Talleyrand (1738-1799), maréchal de camp, ambassadeur à Naples en 1788. C'était le frère de l'archevêque de Reims et l'oncle du futur prince de Bénévent.

une grâce dont je n'avais aucune idée; j'étais surtout frappé de ces saillies originales et imprévues, de ce goût fin et délicat, qui pour la première fois de ma vie me donnèrent le modèle des causeries de la cour et du grand monde. C'était une langue tout à fait nouvelle, qu'il fallait savoir, car on ne pouvait l'apprendre. Enfin M. de Calonne, le ministre, fut si gai, si entraînant qu'il était clair que pour lui comme pour moi ce jour était un vrai jour de congé. Me sachant destiné à la magistrature, il me combla de promesses pour l'avenir, et je me sus alors bien meilleur gré d'avoir refusé l'archevêque, qui était aussi de la noce.

En 1785, j'avais enfin terminé mes études de collège. Ainsi le temps était venu, n'ayant que seize ans, de dépouiller le vieux bagage classique et de faire enfin connaissance avec la France (car j'en étais resté à la Gaule), avec son histoire, sa littérature et ses arts. Quant à ses mœurs sociales, je devais bientôt les apprendre : j'avais une bonne école dans la société de ma famille. D'ailleurs, à Paris l'on se forme ou l'on se déforme bien vite. Mais il me restait encore à subir deux années de purgatoire à l'École de droit avant d'entrer dans le paradis du monde parisien.

Ainsi, de cet heureux temps du collège, que malgré mes succès je n'ai jamais beaucoup regretté, il me reste le souvenir d'une éducation tout aristocratique et d'une instruction toute républicaine. Singulière disparate à laquelle la Révolution, en cela plus conséquente que la monarchie, a pourvu par l'égalité et la communauté, sans exception, de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse dans les écoles publiques de toute nature. Toutefois le nouveau système a produit aussi sa fatalité : c'est l'incompatibilité des institutions devenues démocratiques et des

mœurs restées aristocratiques. Cette fatalité organique trahit suffisamment le vice de ce système; mais le mal qui en résulte pour la société est de ceux dont le temps seul, toujours meilleur médecin que toute révolution, est appelé peut-être un jour à guérir la France.

CHAPITRE V

M. DE CALONNE. — L'ABBÉ AUBRAY

Ce ne sont pas les avertissements qui m'ont manqué à mon entrée dans le monde : la Providence ne me les a pas épargnés. Deux hommes se trouvèrent placés, comme deux sentinelles de ma vie sociale à son début, pour me donner à la fois le précepte et l'exemple au sujet de deux grands périls dont il était sage de me garantir.

L'un, je le reconnus comme une vieille vérité toute classique, que pendant sept ans j'avais traduite du français en latin et en grec, et *vice versa*, avec une foule d'exemples à l'appui tirés des trois nations. Cette vérité s'intitulait : *La méfiance dans la fortune et dans l'affection des princes*. Ma propre famille m'en donna le premier enseignement le 20 avril 1787, dans la personne de M. de Calonne. Ce ministre tomba ce jour même (1) devant l'Assemblée des notables, dont il avait lui seul provoqué la convocation, à l'effet de pourvoir au remplacement d'un misérable déficit de cent dix millions par un impôt sur le timbre et par une addition proportionnelle au vingtième qui serait fixée par les notables sur toutes les propriétés foncières *sans distinction*. La cause de sa disgrâce était toute natu-

(1) Il y a là une inexactitude : c'est le 9 avril, et non le 20, que Calonne fut remplacé au contrôle général.

relle. Il avait malheureusement pris dans son acception la plus élevée ce mot de notables, et appelé à les composer tous les grands privilégiés du clergé, de la noblesse et de la magistrature, qui ne payaient que peu ou point d'impôts. Il échoua devant l'avarice de ceux qui pouvaient si facilement venir au secours de l'État. Ce fait si significatif ne fut pas, ne dut pas être perdu pour quelques penseurs, qui, déjà fortifiés dans leurs opinions par la disgrâce si impopulaire de Malesherbes et de Turgot, pouvaient songer à réclamer une autorité plus compétente et surtout plus désintéressée qu'une Assemblée de notables privilégiés : un esprit de révolution sortit de cette faible cause. La disgrâce de M. de Calonne fut d'autant plus complète que la haine de ses persécuteurs fut dans le moment même et à son grand étonnement aidée de toute la faiblesse du Roi. Après la séance (1), il dut rendre le portefeuille des finances et aller en exil en Lorraine dans sa terre d'Allonville. Ce ne fut pas tout : à peine arrivé, on vint lui redemander le cordon bleu, qu'il portait en qualité de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Enfin, poursuivi et accusé par plusieurs parlements et entre autres par celui de Paris, il fut forcé d'aller chercher un asile à Londres, où la veuve de M. Micault d'Harvelay, riche fermier général, sœur de Mmes de La Borde et de La Live (2), vint généreuse-

(1) L'opposition des notables fut la cause déterminante de la chute de Calonne, mais il ne fut pas renversé, comme nos ministres parlementaires, dans une séance déterminée; c'est le Roi qui le renvoya, plutôt que de lui sacrifier Breteuil.

(2) Mme de Calonne, dont le premier mari avait été garde du Trésor royal, était une demoiselle de Nettines; sa mère était « banquière de l'Empereur à Bruxelles » (DUFORT DE CHEVERNY, *Mémoires*, t. I, p. 273); les deux sœurs mentionnées au texte avaient épousé, l'une, Jean-Joseph de la Borde-Méréville, banquier de la cour (1724-1794); l'autre, Ange-Laurent La Live de Jully (1725-1779), avocat du Roi au Châtelet, puis introducteur des ambassadeurs; il y avait en outre un frère, le vicomte de Nettines, et une sœur aînée, mariée au sieur Walkiers, baron de Tronchiennes.

ment lui offrir sa main et sa fortune. Je dirai plus tard à qui le proscrit et le banni de Versailles et de la France crut devoir consacrer l'usage de cette fortune. Toujours fut-il bien constaté alors dans notre famille et même aux yeux de ses ennemis qu'après trois années d'administration des finances du royaume, M. de Calonne en était sorti moins riche que lorsqu'il y était entré.

Voilà pour la confiance dans la fortune : voici pour celle dans l'affection des princes, et cela, je l'ai entendu moi-même de la bouche de M. de Calonne peu avant sa chute, dans une visite qu'il fit à mon père.

Il lui racontait, dans l'épanchement de sa joie et la plénitude de sa confiance en Louis XVI, qu'étant dans le cabinet du Roi le vendredi saint (1) de cette même année 1787, ce prince, après avoir approuvé ses plans relativement aux moyens proposés aux notables pour combler le déficit, l'avait pris par-dessous le bras et lui avait dit ces propres paroles : « Mon cher Calonne, nous vivrons, nous vieillirons et nous mourrons ensemble. » Jamais ne fut plus complète la faveur d'aucun ministre de ce règne. En effet, le Roi, sur la demande de M. de Calonne, venait d'ôter les sceaux à M. de Miromesnil (2) son ennemi, pour les donner à son ami M. de Lamoignon (3); et cette importante circonstance m'assura dès lors une protection tout à fait consciencieuse de la part du nouveau garde des sceaux, indépendamment de celle que je pouvais devoir à ma liaison avec son fils (4),

(1) Le vendredi saint tomba cette année le 6 avril; la scène se serait donc passée trois jours avant le renvoi du contrôleur général, ce qui n'est pas absolument impossible.

(2) Armand-Thomas Hue de Miromesnil (1723-1796); sa destitution précéda d'un jour celle de Calonne.

(3) Chrétien-François de Lamoignon (1735-1789); on le trouva, le 16 mai 1789, tué d'un coup de feu dans son parc de Bâville, et il fut impossible d'établir s'il y avait eu accident, assassinat ou suicide.

(4) Il s'agit du troisième fils du garde des sceaux, Anne-Pierre-Chrétien,

mon commensal à l'École de droit. La faveur du contrôleur général ne s'était pas bornée à celle du Roi et de sa cour : il avait de plus conquis par l'irrésistible séduction de son esprit la bienveillance de la Reine. Tout le monde connaît sa réponse à la demande que lui fit cette princesse d'une chose, disait-elle, bien difficile : « Si elle n'est que difficile, madame, elle est faite ; si elle est impossible, elle se fera. » Cinq ans plus tard, je montrerai M. de Calonne sur un tout autre théâtre que celui de Versailles, mais malheureusement ce sera encore la cour.

Voilà donc déjà dans ce déficit le germe d'une cause de la Révolution. Pauvre affaire que le Roi, son clergé et sa noblesse pouvaient liquider en vingt-quatre heures, le Roi siégeant en simple conseil de famille.

La disgrâce de mon cousin était venue me frapper à l'École de droit. L'agrégé chez lequel j'étais en pension avec Chrétien de Lamoignon me parut tout à coup moins obséquieux et moins amical. Ce pauvre homme avait établi sa fortune sur ma parenté avec M. de Calonne : aussi celui-ci n'étant plus ministre et M. de Lamoignon restant garde des sceaux, il n'eut plus de faveur que pour Chrétien, et j'aurais été complètement déshérité si l'archevêque de Toulouse, depuis cardinal, n'avait été dans le même moment nommé principal ministre. Ainsi commença pour moi un autre cours : celui de la politique pratique de la société.

Quant au second péril qui menaça ma jeunesse, il était tout à fait pour moi une nouvelle connaissance. Son nom patronymique était *athéisme,* et son nom de guerre de salon et d'école était *philosophie.*

J'avais eu pour précepteur au collège d'Harcourt un ecclésiastique nommé Aubray. Cet homme était né martyr

vicomte de Lamoignon (1770-1827), blessé à Quiberon en 1795 et pair de France en 1815.

n'importe de quoi : il fallait qu'il souffrît pour qu'il se sentît vivre. Engagé dans les ordres comme diacre, dans l'Université comme agrégé, il s'étudiait avec une constance passionnée à cumuler par l'excès des austérités classiques et religieuses les rigueurs de ces deux conditions. Mon éducation y joignit celle du préceptorat, qu'il ne cessa de remplir vis-à-vis de moi comme il le faisait vis-à-vis de lui-même, et peut-être dois-je encore l'amour du travail à ce joug laborieux sous lequel il courba mon enfance. Lui, sous le poids de sa triple vocation, malgré la tyrannie de mes études, il ne manquait jamais l'occasion, en sa qualité d'agrégé, de faire la classe du professeur malade et, en sa qualité de diacre, d'intervenir dans nos cérémonies religieuses, après s'y être préparé à la manière des premiers chrétiens. Cependant j'appris qu'un jour de grande fête il avait refusé d'officier, et depuis lors je remarquai, sans oser lui en demander la raison, qu'il s'en abstint constamment.

Mon éducation, bien que terminée, n'avait pas brisé nos liens. Rentré dans la maison paternelle à l'âge de dix-huit ans, j'entrevis avec un bonheur singulier le moment d'associer l'existence de mon instituteur à celle qui deux ans après m'attendait au Parlement en qualité de conseiller. Je savais que les membres de cette compagnie avaient la faculté de disposer d'un indult, c'est-à-dire du droit à un bénéfice de deux mille livres de revenu, en faveur d'un ecclésiastique de leur choix, pourvu qu'il fût prêtre. Ainsi le diacre Aubray deviendrait prêtre et bénéficier, et de plus l'agrégé serait nommé professeur à Paris : mon thème était complet. Aussi la dernière fois qu'il vint me voir, je m'empressai de lui confier comment j'avais disposé de son avenir. Mais lui, prenant tout à coup un air solennel : « A présent, me dit-il, que vous n'êtes plus

un enfant, je vais vous dire la vérité que j'ai dû vous cacher au collège. L'abbé Raynal, avec qui j'ai souvent dîné chez vous, avait la probité de dire : *Quand j'étais prêtre!* A mon tour, je dois dire : *Quand j'étais diacre!* et vous me connaissez assez pour savoir qu'aucun motif d'intérêt ne me déciderait à me faire prêtre... En un mot, je ne crois plus, et comme je ne veux tromper personne, je renonce à l'Université comme à l'Église. La générosité de votre père m'a mis à l'abri du besoin, et j'ai encore ma place sous le toit du mien. Je retourne à mon village, paysan comme je suis parti. »

Toutefois il me remercia, m'embrassa en pleurant, me fit ses adieux. Peu de jours après, il m'apprit son arrivée en basse Normandie, où il était né. Et trois mois plus tard, il mourait poitrinaire. Son organisation ardente et maladive, épuisée déjà par vingt années de macérations religieuses, d'austérités de toute nature, de travaux excessifs de jour et de nuit, succomba sous l'invasion de cette dernière maladie morale, qui lui avait fait renier toute la gloire de son passé : le vase de terre se brisa. Aubray n'avait que trente-six ans quand il mourut. Aujourd'hui que j'ai le double de cet âge, j'invoque, comme une sorte d'expiation de ses dernières années, le souvenir de celles si noblement laborieuses et exemplaires qu'il me consacra. L'abbé Aubray fut à ma connaissance le seul martyr secret, volontaire et désintéressé de ce philosophisme dont Voltaire, d'Holbach, Saint-Lambert, Diderot, Helvétius et d'Alembert étaient les prophètes épicuriens, et qui peu d'années après fut remplacé par ce culte sans nom dont Robespierre fut le pontife, entre ses pompes fleuries et ses sacrifices humains.

Je n'oubliai jamais la profonde impression que fit sur ma jeunesse cette naïve confession d'athéisme, de la part

d'un homme à qui je ne pouvais supposer, quand il me fit sa dernière visite, aucun motif de refus à l'existence que j'allais lui offrir, sinon la résolution de terminer ses jours à la Trappe. A la fin de sa vie, l'anachorète se trompa de désert.

Ces deux exemples donnés à ma jeunesse, l'un par l'homme le plus élevé, l'autre par le plus obscur, ne furent pas perdus pour moi. Ce fut d'abord du second dont j'eus besoin : car, enfant du dix-huitième siècle, il fallait bien que la tentation du philosophisme m'arrivât. Quant au premier exemple, son application sous ses deux rapports est beaucoup plus récente, et elle ne finira sans doute qu'avec moi.

CHAPITRE VI

VOYAGE EN SUISSE EN 1788

La première fois que j'allai en vacances, ce fut au mois d'août 1788, après onze années de *clôture* universitaire. Il est vrai aussi que pendant tout ce stage classique je n'allai pas une seule fois au spectacle, même en temps de vacances, bien que mes parents eussent des loges à plusieurs théâtres. Vieille tradition des siècles, l'éducation était restée sévère, quand les mœurs ne l'étaient plus. Aussi, plus graves que notre âge, nous formions des collèges de Spartiates au milieu d'Athènes.

Jamais je n'oublierai avec quelle joie je m'élançai dans la chaise de poste qui m'emporta à la suite de ma bien-aimée cousine Mme de La Briche (1) sur la route de la Suisse, où son amitié pour ma mère nous permit à l'un de mes frères et à moi de l'accompagner. J'en conserve encore aujourd'hui, mais, hélas! tout seul, la gratitude la plus tendre. Ce fut pour moi la transition brusque et enivrante de la servitude à la liberté. Par un instinct vraiment providentiel, en dépit de la vocation toute

(1) Mme de La Briche, dont il sera souvent question dans ce récit et qui tint pendant plus d'un demi-siècle une place considérable dans la société parisienne, était née Adélaïde-Edmée Prévost; elle était veuve d'Alexis-Janvier La Live de La Briche, introducteur des ambassadeurs et secrétaire des commandements de la Reine.

sédentaire de ma future carrière magistrale, j'avais soif des grands chemins, et encore heureux écolier, aspirant l'air libre par tous les pores, je donnais ce doux nom de vacances à la reconnaissance que, sans m'en douter, j'allais faire avec tant de joie de la terre d'exil!... M. de Pranroman, le plus calme, le plus doux, le plus serein de tous les Suisses des treize cantons, capitaine aux gardes et ami intime de nos deux familles, avait accepté le double et difficile emploi d'être le Mentor et le guide de notre voyage dans sa patrie. Car, indépendamment de deux Télémaques tant soit peu turbulents, il avait encore affaire à trois générations de femmes, c'est-à-dire Mme de La Briche, sa mère vieille et infirme, et sa fille âgée de sept ans (1).

Nous partîmes de Paris pour une course en Suisse comme pour une ambassade à Saint-Pétersbourg, avec un train de trois voitures, dont la première à six chevaux transportait le gynécée au complet, la seconde en limonière appartenait à M. de Pranroman, et la troisième était une chaise de poste à mon frère et à moi. Deux de nos gens couraient, et nous les mettions souvent à notre place dans notre chaise, pour prendre la leur sur les bidets de poste. Assurément cette manière de voyager n'annonçait pas le projet de tenter de nouvelles découvertes dans les immenses labyrinthes des sauvageries alpestres; par notre matériel, nous appartenions exclusivement et de droit à la grande route de Genève à Bâle; tout épisode hors de cette ligne nous était défendu, tant que nous marcherions en caravane. Aussi nous était-il

(1) Alexis-Charlotte-Marie-Joséphine La Live de La Briche (1781-1845) devait épouser Louis-Mathieu Molé de Champlâtreux, célèbre comme homme d'État sous le nom de comte Molé, ministre de Napoléon, de Louis XVIII et de Louis-Philippe.

également refusé de nous livrer à ces *impressions de voyage*, dont le titre si naïvement rebattu, si fantastiquement exploité depuis quelques années, est encore à cause de cela assez à la mode dans les cabinets de lecture des départements. Quant à moi, je dois dire que je suis un peu en garde contre cette branche de littérature, depuis un contrôle involontaire que j'ai eu occasion de faire dans un ou deux pays voisins, de certains récits dont les faits, passés sous mes yeux, n'avaient pas eu pour témoin le conteur *impressionné,* dont aussi plusieurs, bien antérieurs à sa naissance, me furent racontés par la tradition locale, il y a cinquante-cinq ans, dans le premier voyage que je fis en Suisse (1).

Mais bien qu'il soit suffisamment prouvé que le public et le papier souffrent tout, je m'abstiendrai de la révélation de mes impressions juvéniles aux aspects de cette grande nature helvétique, dont pour la première fois je saluais les monuments gigantesques. D'ailleurs, à présent, qui est-ce qui n'a pas été en Suisse et en Italie, pour peu qu'il soit un rapin, un poète, une actrice, une marchande de modes ou tout simplement un soldat? Pendant quinze ans nous avons été si constamment chez nous en étant chez nos voisins, que nous avons dû conserver avec eux, malgré les traités de Vienne et de Paris, des habitudes de commune patrie. Je parle de la pérégrination française actuelle, parce qu'en 1788 un voyage en Suisse était encore une grande action dans la vie, et un événement auquel la société prenait une part véritable.

Dix ans plus tôt, un marchand de la rue Saint-Denis ne montait pas dans la Turgotine pour aller acheter des toiles à Rouen, où il arrivait le quatrième jour, sans avoir

(1) Est-il besoin de dire que les *Impressions de voyage* visées ici sont celles d'Alexandre Dumas, qui parurent en 1833?

préalablement fait son testament et sans être inondé des pleurs de toute sa famille, et celle-ci en masse suivait la voiture à pied jusqu'à la barrière fatale, où alors un chœur final d'adieux déchirants saluait le marchand désolé, comme un ami qu'on ne devait plus revoir. La réquisition, avec ses baïonnettes voyageuses, a depuis mis ordre à ces sensibleries bourgeoises. Mais certainement un homme qui eût osé prédire en 1788 que dans moins de vingt années, tout Parisien ayant quinze francs dans sa poche pourrait en dix heures aller de la rue Notre-Dame des Victoires à Rouen, aurait été sans rémission jeté dans le bassin des Tuileries, ainsi qu'il advint à l'abbé Miollant dans celui du Luxembourg, pour avoir manqué son ascension aérostatique. Quant à celui qui, plus audacieux, eût prédit ce même voyage de trente lieues en trois heures, sur un *chemin de fer*, dans une bonne berline attelée d'un cylindre vomissant la vapeur, il eût été renfermé comme fou à Bicêtre, ainsi que sous le cardinal de Richelieu il était arrivé à un gentilhomme normand, M. de Caux, pour avoir voulu doter la France de cette grande découverte, que Charles-Quint avait méprisée à Barcelone, ainsi que Napoléon la dédaigna à Boulogne.

Rien ne manqua au pittoresque physique et sentimental de notre voyage, si ce n'est une attaque de voleurs à main armée, chose rare en plein jour en Suisse comme ailleurs. Nous trouvâmes ceux-ci tout simplement chez eux à leur poste dans les auberges de l'Helvétie, dont l'âge d'or se perpétue aux dépens de la poche des voyageurs, à qui l'on ne demande jamais que la bourse, étant bien reconnu par le bon sens de ce pays que la vie est une propriété abstraite, qui, une fois sortie des mains de son titulaire, n'a plus aucune valeur.

Deux fois cependant nous fûmes exposés à un danger

véritable, mais d'une nature différente. A une heure, je crois, de la petite ville de Nantua, si fameuse par les truites de son lac noir, il s'agissait de franchir une côte très longue et très abrupte, suspendue d'un côté au-dessus d'un précipice très profond. Nous autres hommes, nous suivions à pied la grosse voiture où étaient les dames. A mesure que nous marchions, la route s'escarpait d'une manière effrayante, brisée qu'elle est sur sa droite par la profondeur perpendiculaire d'un abîme de rochers et de verdure, au fond duquel nos postillons s'évertuaient à nous faire découvrir une charrette et deux chevaux, qui la veille y avaient été précipités. Mais dans le moment (et ce fut le temps d'un éclair et d'un cri), dans le moment où nos regards en remontant s'arrêtèrent sur la berline, nous vîmes la petite roue de devant suspendue en dehors sur le précipice. En moins d'une seconde, les chevaux du timon furent tirés à gauche, la portière ouverte, et nous nous félicitions d'avoir vu et détourné le péril auquel venaient d'échapper des personnes qui nous étaient aussi chères, quand Mme de La Briche, à qui réellement Dieu appartient depuis que j'ai l'honneur de la connaître, nous dit, avec cette imperturbable sérénité qui voile les émotions de son âme, qu'elle aussi avait vu le danger et qu'elle n'avait rien dit pour n'effrayer ni sa mère ni sa fille.

A ce premier événement, qui eût fait rebrousser chemin à un proconsul romain, il n'y avait eu d'engagé que les dames, et c'était beaucoup. Au second, nous autres hommes, nous étions en majorité, ayant sous notre garde Mme de La Briche et sa fille. La scène se passait sur le lac de Neufchâtel, promenade d'agrément où notre bateau fut au beau milieu de notre course assailli soudain par une tempête si furieuse que ses conducteurs, dont aucun ne savait nager, loin de cacher leur inquiétude, se livraient

à un véritable désespoir et n'eussent pu nous ramener au rivage sans le secours de nos bras. Mais Mme de La Briche et Dieu étaient là (1), et nous fûmes sauvés par-dessus le marché. Quant à elle, le mal de mer la tenait couchée au fond du bateau, tenant son enfant dans ses bras, de sorte que les angoisses du naufrage qui devait nous engloutir tous lui furent encore heureusement épargnées.

Je prie le lecteur de remarquer avec quelle abstinence je me suis arrêté au moment où devaient commencer et où commencèrent en effet mes impressions de voyage. Car il y avait au moins une belle phrase à écrire sur cette agonie héroïque et silencieuse de Mme de La Briche, voyant de sa voiture qu'un tour de roue allait la précipiter dans l'abîme avec sa mère et sa fille. Mais j'ai toujours répugné à essayer de dire ce qu'aucune langue ne peut exprimer. Quant à la tempête, j'aurais bien pu sans trop de vanité parler de notre courage à lutter contre elle, si en sauvant nos deux compagnes nous n'eussions dû en même temps nous sauver nous-mêmes.

Du lac de Neufchâtel, nous partîmes, mais par terre, pour le lac de Morat, sur le bord oriental duquel est le château de Greng, où nous attendaient mon oncle maternel M. de Garville et sa fille la vicomtesse d'Affry (2). Trois semaines étant destinées à ce séjour, on nous en donna une de congé à mon frère et à moi, pour aller cette fois en manœuvre indépendante faire la course de Berne, Soleure et Schaffhouse, sans autre guide que notre volonté, sans autre mentor que notre jeunesse. Aussi ces huit jours furent les premiers huit beaux jours de ma vie, et je

(1) C'est le cas de rappeler le mot de Chateaubriand : « Mme de La Briche, excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser. » (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 275.)

(2) L'appendice I contient des détails sur ces personnages.

m'abstiendrai encore de dire pourquoi, par l'effet de cette sobriété que je me suis imposée. Quant aux descriptions des fossés de Berne où sont ses ours, de l'ermitage de Soleure et de la chute du Rhin, elles sont dans tous les albums des amateurs des deux sexes, avec les portraits à l'appui. Aussi je garde le plus profond silence, en dépit de ma mémoire, sur tout ce que je vis dans ce premier voyage, qui ne fut véritablement qu'une course de vacances après deux écoles, celle d'Harcourt et celle de droit. Mais cinq ans après la Suisse fut pour moi un asile hospitalier entre deux calamités, dont l'une était l'émigration et l'autre la prison.

CHAPITRE VII

NÉPOMUCÈNE LEMERCIER (1)

Si je n'étais pas né poète, ainsi que toute la population écrivante de l'époque actuelle, j'avais été malheureusement atteint et convaincu de la manie des vers dès ma quatrième, au collège, où j'en faisais en français sur toutes choses et en latin pour la fête du proviseur, et enfin en rhétorique où je les fis en grec, dont cet excellent homme, nommé Duval, ne savait pas un mot. Mais son attendrissement n'en était que plus profond, et Dieu sait combien de fois il m'avait embrassé pour l'amour de l'inconnu. J'aurais mieux fait sans doute de m'en tenir à ce dernier laurier, dont les exemples sont aujourd'hui si communs, en littérature comme en politique, en raison de la moutonnerie des admirations, sur la foi d'un premier succès. Car l'asservissement des intelligences, ou au moins de ce qui y ressemble, est digne d'observation dans cet âge de la liberté de la pensée. Aussi que de contre-épreuves d'un même tableau, que de compositions sur le même thème, que de traductions d'une même version ! Image touchante d'une nombreuse famille, où la fidélité de la mère brille par sa ressemblance sur le visage de ses enfants ! Mais

(1) Quoique la gloire littéraire de Népomucène-Louis Lemercier ait bien pâli, il suffit de rappeler les dates de sa naissance et de sa mort : 1771-1840.

aussi quel fanatisme de bas en haut, et avec quelle ardeur on aurait voté déjà à ma connaissance une vingtaine de statues, si le marbre entre autres inconvénients n'avait pas celui d'être beaucoup plus cher que le papier!

Comme les mauvaises passions grandissent vite avec nous, une fois plus maître de mon temps à l'École de droit, je m'étais livré sans modération à la séduction de la poésie, et ce fatal entraînement alla si loin que le célèbre professeur de mathématiques Mauduit (1), qui venait du vieux Louvre où il était logé me donner des leçons à la Montagne Sainte-Geneviève, alla noblement déclarer à mon père qu'il ne pouvait continuer ses soins à un élève qu'il venait de surprendre à côté de lui terminant un couplet au lieu d'une opération de géométrie. Que de fois alors j'ai été remercier cet excellent homme de sa probité toute magistrale!

Une fois entré dans le monde, où me suivit la passion poétique, elle s'y trouva tout à coup encouragée par ma tendre amitié pour un homme devenu depuis si justement célèbre, et que l'Académie et la société auront de la peine à remplacer; M. de Salvandy lui a rendu récemment un admirable et légitime hommage (2). Alors régnait, je puis le dire avec orgueil, entre Népomucène Lemercier et moi une sympathie égale pour les lettres. Nous faisions souvent ensemble des pièces de vers, de petits poèmes, soit chez lui, soit chez moi; nous les achevions aux Tuileries ou aux Champs-Élysées. La vie intellectuelle était en commun, ainsi que la vie sociale, autant que sa frêle santé pouvait le permettre. Et à propos de cette double camaraderie,

(1) Antoine-René Mauduit (1731-1815), professeur à l'École des ponts et chaussées et au Collège de France.

(2) Ce fut M. de Salvandy qui, le 3 juin 1841, répondit, comme directeur de l'Académie française, à Victor Hugo, élu en remplacement de Népomucène Lemercier.

dont le souvenir m'est bien cher, un jour que nous dînions chez Mme de Brunville, femme d'un esprit charmant, il nous vint dans l'idée de n'y parler qu'en vers jusqu'au moment où on nous imposerait silence. Nous improvisâmes en marchant une scène assez comique, avec laquelle nous fîmes notre entrée; encouragés par Mme de Brunville, nous continuâmes, en entremêlant, toujours en vers, les à-propos de politesse que nous devions à la maîtresse de la maison, au président de Brunville (1) et à leurs convives, parmi lesquels était le spirituel marquis de la Maisonfort (2). Cette plaisanterie eut d'autant plus de succès qu'indépendamment de la facilité avec laquelle nous parlions le langage des dieux, nous étions doués l'un et l'autre d'une verve de gaieté inépuisable.

Je n'étais l'aîné de Népomucène que de quelques mois; mais lui, il était le mien d'une tragédie de *Méléagre,* faite à seize ans, qu'il donna aux Français et que sagement il retira après la représentation. Il était né faible, presque infirme, mais audacieux et novateur. Le peu de forces physiques dont il jouissait sans trop d'économie, il les devait uniquement à la puissance et à la volonté de son âme et de son esprit, car jamais en lui ne se séparaient le sentiment et la pensée; le premier, il osa traiter la langue en esclave fait pour leur obéir. Plus tard, alors qu'il composait la tragédie d'*Agamemnon*, il avait jeté sur le papier plusieurs scènes que nous lûmes ensemble. Je me souviens d'avoir devant lui retourné simplement certains vers, dont l'allure un peu grotesque choquait la délicatesse de mes oreilles voltairiennes. « Je le sais bien, me dit-il, et je

(1) Les almanachs royaux n'indiquent qu'un magistrat de ce nom, procureur du Roi au Châtelet, de Flandre de Brunville.

(2) Peut-être est-ce le marquis Louis de la Maisonfort (1763-1829), officier de cavalerie sous l'ancien régime, publiciste et *agent* royaliste pendant la Révolution, député et diplomate sous la Restauration.

le fais exprès. La pensée n'est-elle pas la même dans les vers tels que je les ai faits que dans ceux que tu me proposes? — Oui. — Eh bien, alors, les miens valent les tiens, et ils valent mieux, puisqu'ils t'ont *étonné*. — Ils m'ont effrayé. — Je sais que tu as raison d'après les us et coutumes. Tout cela vieillit : il faut habituer le public à une autre langue, qui ne soit qu'au service de l'idée. — Mais on dira qu'elle est barbare. — Tant mieux : cela prouvera qu'elle est neuve. »

Quand *Agamemnon* fut imprimé après son succès colossal, j'eus le plaisir de retrouver dans leur état primitif les vers que j'avais blâmés, et il me dit avec le sourire sarcastique de son triomphe : « Tu vois bien que j'avais raison. A présent, ils y sont accoutumés, et ils en verront bien d'autres. » Il prophétisait ainsi au delà et en dehors de lui-même.

Lemercier était né romantique, peut-être sans le savoir. La nature avait fait du même jet son caractère, sa pensée et son style. Il fut nécessairement non l'apôtre, mais l'adepte de sa propre religion. L'originalité de ses conceptions comme celle de sa conversation en avait fait dès qu'il parut, et je suis son témoin depuis l'âge de dix-sept ans, un esprit tout à fait à part. D'abord selon lui un peu timide dans l'*Agamemnon*, il se mit beaucoup plus à son aise dans sa tragi-comédie de *Pinto*, et il se déclara tout à fait législateur dans le prodigieux poème de la *Panhypocrisiade*, que de nos jours nulle production poétique n'a encore égalé, pas même sous le rapport du style et encore moins sous celui de la conception. Cette vaste, mystérieuse et multiforme épopée place Lemercier assez près du génie qui enfanta la *Divine Comédie*. Que de fois, dans ses dernières années, aux apparitions de certains ouvrages, ses amis et moi lui avons dit que les romantiques étaient ses enfants! Mais lui, moins susceptible que Saturne, il se con-

tentait de les renier. Toutefois il aurait pu ne pas les renier tous. Au moins lui doit-on encore cette justice, que tout génie qu'il était de sa propre création, il ne chercha jamais à convertir, ni à persécuter, ni à outrager ceux de l'ancienne ou de la nouvelle école : il ne voulut être réformateur que pour lui. Aussi ne consentait-il pas plus à être martyr qu'à en faire.

CHAPITRE VIII

PARENTÉ ET SOCIÉTÉ

La famille de mon aïeule maternelle, la famille Perrinet, qui, grâce à Dieu, n'est pas celle de l'infâme Perrinet-Leclerc (1), formait à elle seule une véritable tribu. Au mariage de ma mère elle était représentée par douze de ses membres, six hommes et six femmes, parmi lesquelles figurait sa cousine germaine la marquise de Langeron, née Perrinet de père et de mère (2). Son mari, depuis cordon rouge et lieutenant général, alors gouverneur de Briançon et ensuite de la Franche-Comté (3), était par-dessus le marché l'homme le plus borné de la monarchie, et le ménage était au complet. Dans notre famille on ne pouvait comprendre d'où leur étaient venues deux filles si diversement remarquables par leur instruction et par la rare distinction de leur esprit. L'une fut la comtesse, depuis duchesse de Damas (4); l'autre, la princesse de Saint-

(1) Ce personnage livra, dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, une des portes de Paris à Villiers de l'Isle-Adam, lieutenant de Jean Sans peur, et prépara ainsi indirectement le massacre des Armagnacs.

(2) Marie-Louise Perrinet, fille de David-Pierre Perrinet de Pezeau, receveur général, et de Jacqueline-Louise Perrinet; elle mourut en 1792.

(3) Charles-Claude Andrault, marquis de Maulevrier-Langeron, etc., gouverneur des ville et château de Brest (1720-1792). Il ne fut en Franche-Comté que commandant en chef (1789); le gouverneur de cette province était le duc de Duras.

(4) Marie-Louise-Aglaé Andrault (1759-1827), mariée à Joseph-Fran-

Mauris Montbarrey, depuis princesse de la Trémoille (1).

Pressé que je suis par l'âge de leur donner dans mes souvenirs écrits la place qui leur est due, je brise en leur faveur l'ordre chronologique que ma mémoire leur avait assigné. Ces dames méritent bien cette exception.

La nature elle-même semblait avoir pris un malin plaisir à les diviser l'une et l'autre dès le berceau, d'où l'aînée sortit pâle, maigre, élancée, et sa sœur grasse, rouge et trapue. La rivalité d'esprit et de position ne fit qu'envenimer l'antipathie native, qui se continua jusqu'à la fin de leurs jours dans les progrès que l'une faisait en maigreur et l'autre en embonpoint. De ses deux mariages celle-ci n'eut point d'enfants, malgré l'extrême désir qu'elle avait, et qu'elle ne cachait point, de donner un rejeton à l'illustre famille de la Trémoille et d'être mère enfin d'un prince de Tarente; car elle en parlait plus volontiers que de la double tige Perrinet dont sa mère était issue. Sa sœur fut plus heureuse, et elle le méritait bien : aussi n'en fut-elle que plus enviée par la naissance, ensuite par la distinction d'une fille, qui fut la comtesse de Vogüé et depuis la comtesse de Chastellux (2).

Celle-ci, morte depuis trois ans, a laissé d'inconsolables regrets à ses enfants des deux lits et à tous ceux qui ont

çois-Louis-Charles-César, comte de Damas d'Antigny (1758-1829), colonel avant la Révolution, lieutenant général et pair de France en 1814, duc de Damas en 1825.

(1) Geneviève-Adélaïde Andrault (1766-1829), mariée : 1° en 1782 à Louis-Marie-François de Saint-Mauris, prince de Montbarrey, colonel des Cent-Suisses de Monsieur, guillotiné en 1794 (c'était le fils du ministre de la guerre); 2° en 1802 à Louis-Stanislas-Kostka, prince de la Trémoille, quatrième fils du duc Jean-Bretagne-Charles-Godefroi, frère du duc Charles-Bretagne-Marie-Joseph, du prince de Talmont, fusillé à Laval en 1794, et du prince-abbé de la Trémoille, guillotiné en 1794.

(2) Adélaïde-Louise-Zéphirine de Damas d'Antigny (1784-1838), mariée : 1° en 1802 à Charles-Elzéar-François, comte de Vogüé; 2° en 1813 à César-Laurent, comte de Chastellux, maréchal de camp, pair de France.

pu, comme moi, apprécier dès son enfance l'étendue de ses connaissances, dont tout homme éclairé se serait enorgueilli, la variété, la finesse, la promptitude et l'à-propos de son esprit, et l'élévation de son caractère. Elle, sa mère et sa tante, toutes les trois séparées par la distinction et la différence de leurs facultés, se trouvaient réunies d'intérêt et d'une sorte de solidarité par leur supériorité sur toutes les intelligences féminines de la haute société, depuis la mort de Mmes de Houdetot et de Staël.

Les deux sœurs avaient pourtant encore depuis la Révolution un autre point de ralliement que leur peu de sympathie entre elles ne leur avait jamais fait renier : c'était l'attachement exclusif à la dynastie de Louis XVI. Seulement à l'époque de l'enivrement de 1789, où leur père le marquis de Langeron commandait à Besançon, une sorte de fascination patriotique parut avoir altéré pour un moment la pudicité monarchique de ses deux filles. Leurs blanches mains, disait-on, avaient formé et distribué des nœuds tricolores aux officiers de la garnison! Leurs blonds cheveux si beaux s'en étaient parés! Mais les nouveaux principes, qui égarèrent alors tant de membres de la noblesse, dégénérèrent bientôt de leur pureté primitive et sentimentale, à laquelle s'étaient laissé prendre les jeunes et ardentes imaginations de mes deux cousines. Depuis lors ces principes, tout à coup abjurés et reniés par elles, tombèrent dans leur esprit de toute la hauteur de leur triomphe passager, et, j'en fus le témoin jusqu'en 1814, ils ne se relevèrent jamais de leur chute. Ce fut au point que tout ce qui paraissait avoir avec eux un faux air de famille leur était profondément antipathique. Je n'en excepte pas même le grand homme, bien qu'à leurs yeux il réduisît chaque jour la Révolution au bon plaisir de Louis XIV. Il est vrai qu'à l'époque où il fit la guerre aux

femmes, Mme de la Trémoille eut les honneurs d'un exil. Ces nouvelles lettres de cachet, qui portaient la signature du conventionnel Fouché, ne furent, selon mes cousines, qu'un horrible abus de pouvoir et une profane usurpation sur l'antique domaine royal. Toutefois ces dames appréciaient Napoléon. Elles parlaient de son génie; elles le remerciaient même sincèrement d'avoir détrôné la Révolution : mais elles ne lui pardonnaient pas de s'être mis à sa place. C'était, disaient-elles, le rôle de Monck qu'il aurait dû choisir. Elles l'auraient proclamé elles-mêmes grand connétable, duc de France, comme l'était Hugues Capet... Sans doute, si leurs vœux avaient pu s'accomplir, nous eussions été à l'abri des deux invasions de 1814 et 1815, lesquelles en rentrant dans leur patrie ont laissé la nôtre sous la surveillance de chacun des États de l'Europe; autre invasion, muette et permanente, qui outrage la couronne d'un grand peuple libre!

Ainsi, bien que mes cousines appelassent de tous leurs vœux les frères de Louis XVI, l'horreur de tout ce qui était nouveau était si enraciné dans leur conscience, qu'elles n'auraient pas voulu pour Louis XVIII du titre d'empereur : c'était roi de France et de Navarre qu'il devait être, roi de France comme jadis, avec la Sainte Ampoule et sans les frontières du Rhin et des Alpes. Si leur astre légitimiste avait pâli un instant devant l'aurore de la Révolution, c'était un mauvais rêve, dont l'Empire était devenu le cauchemar, et cette peccadille, à l'exemple des vertus qui ont failli une fois, les rendait plus rigoureuses pour les autres et pour elles-mêmes. En dépit toutefois de cette austérité, je dois dire que malgré mon dévouement à Napoléon, que j'ai servi sous leurs yeux depuis le 18 brumaire jusqu'à la fin de son règne, jamais une parole d'intolérance qui m'eût blessé n'échappa à

Mme de Damas, soit à Paris, soit à Livry, où sa tendre amitié m'appelait dans les intervalles de mes services. Mais quand je revins de Rome en 1814, je ne puis dire que je fus proscrit par elle : ce fut bien pis, j'étais oublié! Cependant mon départ pour Rome, en qualité de directeur général de la police des États romains, avait reçu trois ans plus tôt ses félicitations, et une correspondance avec elle et sa fille n'avait cessé d'entretenir notre affection commune. Mais peu après mon retour, son dieu revint, et je me trouvai sous le poids de l'impénitence finale, livré à l'excommunication sans appel.

J'aurai occasion de reparler de ces trois grandes dames, dont deux surtout, Mmes de Damas et de Chastellux, ont exercé constamment sur mon esprit et sur mon âme, et à leur insu, pendant et depuis la Restauration, où je cessai de les voir, un empire que mes justes regrets leur conservent encore. Les ayant aimées, la mère à mon berceau et la fille au sien, époques où je reçus leur première affection, la mienne ne s'est pas crue comptable de ces apostasies de famille ni de ces proscriptions de société de 1814 et 1815. Mon cœur a constamment nourri au milieu d'un monde tout différent le culte domestique de mes premiers ans, et cette religion fut d'autant plus sincère que la comparaison n'a cessé d'être en faveur du monde que j'avais perdu, et que l'affection qui leur survit est vouée au désintéressement de la mort.

La marquise de Langeron avait une sœur (1) mariée au marquis de Loménie, officier aux gardes du corps (2), cousin germain de M. de Brienne. Cette sœur n'eut qu'une

(1) Marie-Louise-Anne-Constance Poupardin, fille d'Étienne Poupardin et de Jacqueline-Louise Perrinet; ce n'était donc que la sœur utérine de la marquise de Langeron.

(2) Paul-Charles-Marie, marquis de Loménie, capitaine aux dragons de la Reine.

fille, la vicomtesse de Canisy (1), qui en eut deux, dont l'une fut sans contredit la plus belle et la plus spirituelle personne de la cour impériale (2). Mais elle ne continua pas les quenouilles de sa mère ni de sa grand'mère : mariée (3) à son cousin Louis de Canisy, écuyer de l'Empereur, dont elle avait un fils et une fille, elle saisit avec une prestigieuse habileté, au retour des Bourbons, le peu de temps qui restait encore à la loi du divorce pour épouser le duc de Vicence, dont elle a eu trois fils. Voilà ce qu'elle gagna à la chute de Napoléon, qui avait constamment refusé son consentement à ce divorce, malgré l'exemple qu'il en avait donné lui-même (4). Ce fut donc sous le règne naissant de Louis XVIII que divorça la comtesse de Canisy; il était difficile de jouer un plus mauvais tour à la légitimité. Sa sœur avait épousé un autre Canisy, frère de son premier mari.

Une belle-sœur de Mmes de Langeron et de Loménie, Mme Perrinet de Faugnes, eut un fils et une fille. L'un était M. de Thauvenay (5), qui mourut sous l'Empire agent

(1) Anne-Marie-Charlotte de Loménie (1765-1794), dame du palais de Marie-Antoinette, mariée à François-René-Hervé Carbonnel, comte de Canisy.

(2) Adrienne-Hervée-Louise Carbonnel de Canisy (1785-1876), mariée : 1° en 1799 à Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; 2° en 1814 à Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, etc. (1773-1827).

(3) A quinze ans et par la volonté expresse de son père, « qui ne reconnaissait pas de famille supérieure aux Canisy ». (Méneval, *Mémoires*, éd. 1894, t. III, p. 546.)

(4) Méneval dit à ce sujet : « Napoléon, qui avait jugé le divorce nécessaire à la société, éprouvait cependant une répugnance instinctive à l'autoriser à l'égard des personnes dont il était entouré et auxquelles il portait un véritable intérêt. La qualité de femme divorcée lui faisait l'effet d'une tache. » (*Ibid.*)

(5) Les cartons du fonds Bourbon, aux Archives des affaires étrangères, contiennent de nombreuses lettres de lui. Il mourut en effet vers la fin de l'Empire, mais il avait rompu avec Louis XVIII depuis 1803 et s'était retiré à Breslau. (Renseignements communiqués par M. L. Pingaud.)

de Louis XVIII à Hambourg; pendant un voyage de jeune homme, l'amour l'avait retenu dans cette ville avec d'autant plus de tyrannie qu'il avait tenté de se brûler la cervelle pour obtenir une jolie veuve, qui fut trop heureuse de l'épouser avec une joue de moins. La fille de Mme de Faugnes fut la vicomtesse de Houdetot (1), femme charmante, dont le mari, fils de la célèbre comtesse de ce nom, était officier aux gardes françaises (2). Elle mourut jeune et ne laissa d'autre enfant que le comte Frédéric de Houdetot, pair de France (3).

La famille Perrinet, dont aujourd'hui il ne reste pas un seul rejeton de son nom, par un mariage avec M. Fizeau de Clémont, donna de plus une femme millionnaire (4) au comte de Loménie de Brienne (5), frère du cardinal, et enrichit ainsi notre parenté de l'homme que j'ai le plus aimé, le plus vénéré et le plus regretté de ma vie après mon père. L'hôtel et le château de Brienne ont une large place dans ma vieille mémoire. J'ose dire que rien de ce que j'ai vu depuis cinquante ans ne peut leur être comparé et encore moins en affaiblir le souvenir. Les impressions du jeune âge sont vivaces et despotiques : elles ne souffrent pas même la comparaison. C'est qu'elles sont celles d'un premier amour.

Enfin une de mes grand'tantes, encore du nom de Perrinet, avait épousé un M. Le Maître, homme très riche et très somptueux, qui n'eut point d'enfants et dont il fut

(1) Louise Perrinet.

(2) César-Louis-Marie-François-Ange, comte de Houdetot (1749-1825).

(3) Frédéric-Christophe, comte de Houdetot (1778-1859), auditeur et préfet sous Napoléon, etc. Son père épousa en secondes noces Joséphine-Constance Céré, dont il eut douze enfants.

(4) Marie-Anne-Étiennette Fizeau, fille d'Étienne-Claude, seigneur de Clémont, secrétaire du Roi, et de Marie-Anne Perrinet de Jars.

(5) Athanase-Louis-Marie, comte de Brienne (1730-1794), ministre de la guerre.

heureux pour Mme de La Briche d'être la propre nièce par sa mère. Car il lui laissa toute sa fortune et ce magnifique château du Marais, près de celui de Bâville, l'une des féeries de l'architecture du temps, dont je mettrai en regard, chemin faisant, les habitudes, la société et les beautés avec celles du château de Brienne.

Ici vient encore se placer, comme une alliance de notre parenté avec Mme de La Briche et surtout comme société, une famille de finance qui aussi avec ses écus, comme la famille Perrinet, épousa de beaux écussons. C'est celle de La Live (1), anoblie par une charge de cour, celle d'introducteur des ambassadeurs, et bien plus par deux femmes célèbres; Jean-Jacques Rousseau à lui seul eût produit cette illustration, si Saint-Lambert plus heureux n'en avait conquis et conservé la palme jusqu'au tombeau. L'une d'elles était la comtesse de Houdetot, sœur de M. de La Live de La Briche, et l'autre Mme de La Live d'Épinay, leur belle-sœur, dont les Mémoires sont si connus. La vallée de Montmorency fut le théâtre où elles débutèrent toutes deux avec des succès inégaux. On peut dire qu'elles continuèrent pendant beaucoup d'années les femmes d'esprit du règne de Louis XV; elles préludèrent brillamment à l'apparition bien autrement solennelle de la baronne de Staël.

(1) Voici, pour éviter une suite de notes, l'énumération des membres de cette famille : Louis-Denis La Live de Bellegarde, fermier général, eut six enfants : 1° un fils religieux; 2° Denis-Joseph La Live d'Épinay, fermier général (1724-1782), marié à sa cousine, Louise-Florence-Pétronille d'Esclavelles (la célèbre Mme d'Épinay); 3° Ange-Laurent La Live de Jully (1725-1779), introducteur des ambassadeurs; 4° Alexis-Janvier La Live de La Briche, introducteur des ambassadeurs (mari de Mme de La Briche); 5° Charlotte-Françoise, mariée successivement à Jacques Pineau, baron de Lucé, intendant de Strasbourg, puis à Claude de La Châtre, colonel d'infanterie, député de la noblesse de Poitou aux États généraux; 6° Elisabeth-Sophie-Françoise (la célèbre comtesse de Houdetot).

Une autre belle-sœur de Mme de La Briche, Mme de La Live de Jully, belle-fille de M. de La Live de Bellegarde, fermier général, et dont le fils fut sous l'Empire introducteur des ambassadeurs, ainsi que son père et son oncle M. de La Briche l'avaient été sous la monarchie, avait de plus deux filles, qui portèrent avec distinction deux des plus beaux noms de la France. L'aînée avait épousé le comte de Vintimille du Luc (1), capitaine de vaisseau, homme de beaucoup d'esprit, mais s'inquiétant peu de postérité. Sans cette indifférence, ce ménage aussi eût été complet, car Mme de Vintimille était une des femmes les plus aimables, les plus instruites et les plus spirituelles de la société, hautement avouée sous ces rapports par sa tante Mme d'Houdetot, et brevetée également par Mme de Damas, par sa fille et par Mme Pastoret (2), dont la compétence était établie dans la société, et sans déroger elle pouvait avouer son mari. La seconde fille de Mme de La Live (3), la plus gracieuse et la plus douce des femmes, était mariée au comte de Montesquiou-Fezensac (4), dont le fils, le duc Aimery de Fezensac (5), par un désintéressement aussi chevaleresque que patriotique, voulut, à l'exemple des Mérovingiens ses ancêtres, ne devoir qu'à son épée sa fortune militaire. Il prit en 1804, malgré sa

(1) Nous n'avons pu trouver dans aucune généalogie cette branche de la maison de Vintimille du Luc; Chateaubriand a rendu hommage au mérite de Mme de Vintimille, qu'il voyait chez Joubert et chez Mme de Beaumont, en l'appelant une « femme d'autrefois, comme il en reste peu ». (*Mémoires d'outre-tombe,* t. II, p. 246.)

(2) Adélaïde-Anne-Louise Piscatory, marquise de Pastoret (1766-1844), femme du second chancelier de la Restauration; son esprit était célèbre.

(3) Louise-Joséphine La Live (1764-1832).

(4) Philippe-André-François, comte de Montesquiou-Fezensac (1753-1833).

(5) Raymond-Aimery-Philippe-Joseph (1784-1867), vicomte, puis duc par représentation de son oncle l'abbé de Montesquiou; il avait épousé une fille de Clarke, duc de Feltre.

famille et malgré Napoléon, un fusil dans le 5ᵉ régiment d'infanterie, fut nommé colonel du 4ᵉ à la bataille de la Moskowa, et général de brigade après la fatale retraite de Russie; il est aujourd'hui lieutenant général et pair de France. Je lui consacre d'avance une mention particulière, ainsi qu'à son cousin M. Molé, les ayant vus tous deux enfants, c'est-à-dire à l'âge de huit à dix ans quand j'en avais vingt. Ceci donne à mon extrait de baptême une autorité de droit d'aînesse dont je me passerais bien, mais dont je me console dans ce titre vague et élastique de contemporain, ce qui a pour inconvénient de vieillir un peu, sans me rajeunir toutefois, ceux dont je parlerai.

Le vieux comte d'Affry (1), colonel des gardes suisses, vivait ainsi que sa famille dans une étroite intimité avec la mienne. Il avait l'habitude d'annoncer sa retraite du salon de ma mère par le récit de quelques anecdotes, toujours empreintes du piquant assemblage de la simplicité helvétique et de l'élégance de langage d'un homme d'esprit grand seigneur. Un seule me revient en mémoire.

On venait de raconter plusieurs traits d'avarice des gens de la société, et Dieu sait comme on les drapait, ma mère surtout, qui avait en horreur l'égoïsme de la richesse. « Madame, dit le comte d'Affry, il ne faut pas tant médire des avares : il faut seulement savoir s'en servir, ainsi que le fit le comte de Halwyll, de Soleure, capitaine dans l'un de nos régiments, en garnison à Aix. Il était né aussi beau et aussi aimable garçon qu'il était né pauvre et noble de race. C'en était bien assez pour tourner la tête aux dames provençales : ainsi faisait-il. De là toutefois il résultait seulement que s'il était plus amusé, il n'en était pas plus

(1) Louis-Auguste-Augustin, comte d'Affry (1713-1793), ambassadeur de France près les États généraux des Provinces-Unies, lieutenant général, colonel des gardes suisses.

riche. Mais Halwyll était l'un de ces hommes qui ont une étoile; il ne pouvait pas en rester à ces amours de province, tels qu'il les cultivait. Il lui fallait un beau dénouement à toutes ses vaines galanteries. Et en effet, Dieu me pardonne si je le mets de la partie, la Providence, qui lui inspira la singulière idée d'aller à la messe un jour ouvrable, lui ménageait une surprise toute profane, dont le bénitier fut le complice. Au moment où il y plaçait son doigt, une ravissante personne en retirait le sien et, suivie d'une duègne moins avenante, passa rapidement la porte de l'église. Ils eurent seulement le temps de se voir. Halwyll alors prit celui de la suivre un tant soit peu plus que des yeux, et remit ses dévotions à un autre jour. Il la vit donc de loin entrer dans une de ces vieilles forteresses hérissées de barreaux au rez-de-chaussée, dont la porte massive se referma aussitôt avec un bruit sinistre, comme une porte qui ne devait jamais s'ouvrir pour lui. Il lui fut aisé d'apprendre que cette forteresse était l'hôtel d'un président Midorge, dont la fille unique n'était pas à beaucoup près ce qu'il avait de plus précieux, quelle que fût son incomparable beauté : le président aimait beaucoup plus son argent, et celui-là, il ne le laissait jamais sortir de chez lui. Bientôt Halwyll fut instruit de la vie intérieure de M. Midorge et parvint à s'y faire présenter par son médecin, qui l'y laissa. C'était le soir en plein hiver; il faisait très froid. Cependant il n'y avait dans la cheminée que deux tisons qui se regardaient de loin, comme dans le duel où Arlequin dit à Pierrot : Si tu avances, je recule. Halwyll, lui, prit avantage de cette circonstance, et après un quart d'heure de conversation où il fit l'éloge d'une sage économie dans le ménage et la critique la plus amère du luxe de certaines maisons, il souffla l'une des deux bougies bien jaunes que le président avait fait allumer en l'honneur

d'un aussi bon gentilhomme. Bref, madame, au bout d'un autre quart d'heure aussi bien employé, il dit au président en soufflant l'autre bougie : « A présent que nous « nous connaissons, nous n'avons pas besoin de nous voir « pour nous parler. » Enhardis tous deux par l'obscurité, Midorge lui serra la main et Halwyll lui demanda celle de sa fille. Cette amitié et cette confidence brusquées ainsi de part et d'autre eurent un plein succès. Tout avare qu'il était, le président était Provençal, très prompt de sa nature, non moins jaloux de sa domination domestique et de plus singulièrement infatué des beaux noms : bien qu'il n'en manquât pas à Aix dont sa fille pût s'honorer, il avait constamment refusé tous les partis qui s'étaient présentés, dans la crainte d'être forcé de la doter richement et de n'être plus le maître dans sa maison. Quant à Halwyll, après l'extinction de la seconde bougie, il n'avait affiché d'autre prétention que celle d'être d'une noblesse plus ancienne et plus illustre que les Forbin, les Barras et les Blacas; il prouva même que ses aïeux avaient été souverains. Cela séduisit Midorge, qui n'aimait pas ces familles dont il était peu regardé, et finalement il considéra comme une vraie fortune de marier sa fille sans dot à un grand seigneur suisse qui n'avait pas le sou et qui dépendrait toujours de lui. Halwyll fut donc accepté pour gendre; je n'ai pas besoin de vous dire que les deux jeunes gens avaient trouvé le moyen de se voir et de s'entendre, et que Mlle Midorge n'eut pas de peine à obéir à son père. Le jour de la noce arrivé, la porte de la forteresse dut s'ouvrir à un magnifique équipage à six chevaux dans lequel Halwyll, précédé et suivi d'une nombreuse livrée galonnée sur toutes les tailles, venait chercher sa future et son père pour les mener à l'église. Il en descendit chargé de présents pour la jeune comtesse, et le président

trouva qu'il faisait trop bien les choses. Il en fut bien plus persuadé quelques mois après, où Halwyll étant allé présenter sa femme à Soleure à sa famille, les mémoires affluèrent chez le président qui dut les payer. Toutefois, de ce mariage il n'est résulté qu'une fille, et cette fille est Mme la princesse d'Esterhazy (1). »

Le comte d'Affry, dont la maison était vis-à-vis de la nôtre, place Vendôme, c'est-à-dire la première à gauche en entrant par la rue Saint-Honoré, faisait, ainsi que je l'ai dit, partie de notre parenté, et il avait tout naturellement introduit dans notre société plusieurs officiers du régiment des gardes suisses, dont il était le colonel. Notre famille en comptait aussi plusieurs, tels que MM. Thélusson, de Genève, fils du célèbre banquier dont M. Necker, depuis bien autrement célèbre, avait été le premier commis, et c'était là le côté protestant du chef de mon grand-père. Leur mère était de plus l'amie intime de la mienne; ce fut elle qui fit bâtir, au fond de la rue d'Artois, cet hôtel singulier, élevé sur des rochers en forme de temple, dont le général Murat fit son habitation sous le Consulat en sa qualité de gouverneur de Paris. En regard de cette hérésie génevoise, si richement dotée, figurait également une hérésie d'une parenté bernoise, moins riche, mais plus historique, dans la personne de la générale baronne d'Erlach, dont les fils servaient dans les gardes et dans le régiment suisse de leur nom.

Les officiers aux gardes suisses avaient adopté à la cour et dans le monde un caractère très original; il consistait à faire mettre sur le compte de la vieille simplicité et de la

(1) Il est parfaitement exact que Valentin-Ladislas d'Esterhazy de Galantha, comte de Grodeck (1740-1806), entré au service de France en 1764 et fait chevalier des ordres en 1784, épousa Marie-Françoise-Ursule de Hallweill ou de Halwyll.

rudesse helvétiques un laisser-aller, un sans-gêne de paroles et d'actions qui contrastaient d'une manière burlesque et piquante avec l'élégance si recherchée qui régnait alors dans les manières. Ce masque singulier dont se couvraient leurs intérêts de toute espèce avait complètement réussi par sa propre bizarrerie. La peau d'ours cachait des renards très adroits, des courtisans très habiles : la pruderie des femmes, la dignité même de la cour s'étaient apprivoisées au négligé souvent trop familier de leur conversation. On citait et on aimait leurs bons mots, qui eussent fait fermer la porte à tout homme de la société. Mais peu d'années après, la plus noble et la plus héroïque fidélité devait recommander aux respects de la France et de l'Europe les noms de ces courtisans de l'Helvétie.

A l'époque sociale où nous sommes arrivés, et où je survis à peu près seul à cette nombreuse société qui me reçut à mon entrée dans le monde en 1787, je dois dire que cette société offrait aux jeunes gens une haute éducation, qui complétait et ennoblissait la première. Nous n'avions qu'à voir et à écouter : et j'ajoute que nous étions aidés par une bienveillance dont le secret s'est perdu avec les mœurs qui l'inspiraient. Chaque salon était un véritable microcosme social et politique. Il y a beaucoup de salons aujourd'hui; mais comme ils sont plus ou moins improvisés, ils manquent de tradition et ne sont pas même un héritage pour les familles qui y sont campées. Jadis ils avaient pour eux le passé et l'avenir : les salons actuels ne sont plus que ce qu'ils doivent être, des *caravansérails*.

La société où je suis né se réunissait habituellement par grandes fractions chaque jour de la semaine. Mme de La Briche avait déjà choisi le dimanche, où depuis plus de cinquante ans elle a reçu et reçoit encore avec l'exquise et égale urbanité qui la caractérise tous les gouvernements

qui se sont succédé depuis l'Assemblée des notables (1). Sa maison modèle est véritablement une seconde patrie politique au complet, selon le temps. C'est beaucoup pour les pouvoirs naissants que de trouver un asile tout fait, un beau salon, où les événements puissent venir d'emblée et librement jouir de leur nouveauté. C'est un des exemples les plus frappants et le seul sans doute en France de l'immutabilité de position et de fortune avant, pendant et après les sept restaurations qui les ont si violemment et si complètement renversées pour tant d'autres. Mais la Providence a voulu qu'un palladium restât toujours debout à Paris, non comme une salle d'asile ouverte à toutes les infortunes, mais comme un sanctuaire offert aux heureux de toutes les révolutions. Elle ne pouvait mieux choisir que la maison de cette excellente dame, dont nous disions qu'elle prenait son bonheur en patience (2).

Voilà donc ce que je trouvai établi pour moi à la fin de mes études et où sous les auspices si bons, si spirituels, si attachants d'une grande partie des personnes de cette société, je commençai mon stage du grand monde. Indépendamment de ces réunions régulières des parents et de leurs vieux amis, j'avais encore pour mon usage particulier deux autres maisons où j'allais beaucoup, faisant souvent faux bond à la soirée de famille. L'une était celle

(1) Le futur maréchal de Castellane notait sur son carnet, en mars 1813 : « Souper du dimanche chez Mme de La Briche. Tout Paris y va et joue au creps. » (*Journal,* t. I, p. 224.) A la fin de 1819, le baron de Barante écrivait à sa sœur : « Mme de La Briche a rouvert ses dimanches. C'est l'institution la plus solide et la plus régulière de la monarchie. » (*Souvenirs,* t. II, p. 394.)

(2) Cf. le portrait qu'en trace le chancelier Pasquier (*Mémoires,* t. III, p. 231) et surtout cette lettre de Barante à Houdetot : « Mme de La Briche est toujours de plus en plus contente : jeune, bienveillante, soigneuse à écarter toute pensée, tout jugement qui troublerait son plaisir. Elle ne souffre pas le pli d'une rose, et malgré cela elle n'est point égoïste. » (22 juin 1825 : *Souvenirs,* t. III, p. 251.)

de la marquise du Dresneuc, ma cousine germaine, qui recevait les jeudis la société élégante de Versailles, et où S. A. Mgr le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, lui faisait souvent l'honneur de venir. Ce fut chez elle et par elle qu'eut lieu ma seconde présentation à un prince de cette maison. Là, dans ce cercle si brillant, où l'on annonçait ensemble les belles duchesses et les jeunes évêques, j'ai eu l'idée de l'énormité du jeu de la cour. On y voyait réunis les amis et les partners habituels de S. A., MM. de Travanet, Dulau, de la Vaupalière (1), de Sillery (2), d'Etcheparre, de Saisseval, de Conflans, de Coigny (3), etc., etc., et le maître de la maison, le plus beau et le plus heureux de tous ces grands joueurs. Car il avait, nous disait-il, gagné au jeu soixante mille livres de rente, et cela était vrai. Également impassibles dans la perte comme dans le gain, ces messieurs avaient tous l'air d'avoir la même fortune : il était impossible de se ruiner et de ruiner ses amis avec plus de grâce et de désintéressement. On croit généralement que le stoïcisme est une vertu classique qui appartient aux vieux philosophes de l'antiquité. Pour ceux-ci il était sans doute un précepte : pour les hommes de cour, il était mieux que cela, il était un usage de bonne compagnie en matière de jeu. Ils durent s'en souvenir et ils s'en souvinrent noblement dans l'émigration, où alors il reprit tout son éclat et redevint ce qu'il est, la vertu du malheur.

L'autre maison était d'un tout autre genre : c'était

(1) C'était un des plus gros joueurs du temps et un habitué du jeu de la cour à Marly. (*Correspondance secrète*, publiée par LESCURE, t. I, p. 330.)

(2) Charles-Alexis Bruslart, comte de Genlis, marquis de Sillery (1737-1793), capitaine des gardes du duc d'Orléans, membre de la Constituante et de la Convention.

(3) Marie-François-Henri de Franquetot, duc de Coigny (1737-1821), maréchal de France en 1816.

l'hôtel de Lamoignon, rue de Grenelle, dans le voisinage duquel s'élève le télégraphe du ministère de l'intérieur. Chrétien de Lamoignon, troisième fils du garde des sceaux, avait partagé avec moi pendant deux ans la commensalité et les leçons d'un agrégé en droit dans une maison attenante à l'École, et notre liaison avait nécessairement amené une présentation mutuelle dans nos familles. Je n'ai connu de ma vie un naturel plus heureux et plus aimable que celui de Chrétien. Notre amitié semblait devoir être indissoluble. Nous ne nous étions presque jamais perdus de vue, ni dans l'émigration, ni sous l'Empire, où il habita pendant beaucoup d'années avec moi la maison de mon père, rue d'Anjou Saint-Honoré. Mais la Restauration, cet écueil vulgaire des âmes faibles, se mit entre nous et nous sépara. Quant à moi, je puis déclarer à sa mémoire, qui me sera toujours chère, que je n'ai jamais cessé de lui conserver un tendre attachement, malgré le changement dont il était sans doute la victime. Nous nous rencontrâmes alors quelquefois : il était ému non moins qu'embarrassé peut-être, etje voyais bien en lui serrant la main que je faisais l'aumône à un pauvre honteux.

Il n'en était pas de même de feu l'héroïque duc de Fitz-James (1), mon très aimé camarade du collège d'Harcourt. Celui-là avait tout refusé de l'Empereur, et il avait bien le droit d'être tout à la dynastie qui le remplaçait, et aussi de faire mauvaise mine à ceux qui, comme moi, anciens émigrés, persistaient avec hostilité dans le parti vaincu. La Restauration et l'Empire étaient à couteaux tirés. « Tu as beau me bouder, me dit-il un jour, je n'oublierai jamais que nous étions amis au collège et à Coblentz, et que sous Napoléon tu n'as pas cessé de

(1) Édouard, duc de Fitz-James (1776-1838), pair de France sous la Restauration, démissionnaire en 1832 et député jusqu'à sa mort.

l'être. — Ne t'y fie pas, Édouard, lui répondis-je, car depuis hier je me suis promis de ne pas faire de prisonniers ! » Le fou rire le plus amical nous prit à tous deux sur le pont Royal, où notre rencontre avait lieu, et nous entrâmes aux Tuileries, au jardin, je veux dire, bras dessus, bras dessous, comme deux vieux amis de cœur et d'honneur que nous étions. Or c'était dans le moment de la plus vive exaspération politique, où tout autre que lui aurait craint avec raison de se compromettre, et *vice versa*. Car nous avions aussi, comme l'ont tous les partis, notre bonne dose d'intolérance, nous autres libéraux bonapartistes.

Indépendamment de toutes les personnes que j'ai nommées, faisant partie de notre société, chaque maison, chaque famille avait de plus ses habitués et ses visiteurs privés, masse flottante et nombreuse pour laquelle chacune de nos maisons n'était à son tour qu'une partie d'une autre grande société à laquelle elle appartenait. Ainsi, par exemple, ce n'était guère que chez Mme Pastoret que je rencontrais le célèbre marquis de Condorcet (1) et sa femme, Mlle de Grouchy (2), peut-être aussi spirituelle que belle, mais si belle que je lui faisais bon marché de l'esprit qu'elle avait et surtout de celui de son mari. Car alors, à dix-neuf ans, j'étais bien loin de savoir que je voyais dans M. de Condorcet l'un des hommes les plus distingués du siècle. Je ne l'ai, je l'avoue, réellement bien su que trente-cinq ans plus tard, en 1822, où mes collaborateurs et moi nous lui consacrâmes, dans la *Biographie nouvelle des contemporains*, un article qui peut s'appeler l'itinéraire de son génie, depuis l'âge de seize

(1) Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet (1743-1794), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de la Législative et de la Convention.

(2) Sophie de Grouchy (1765-1822) ; c'était la sœur du maréchal.

ans, date de son apparition sur la haute scène de la science, jusqu'au 28 mars 1794, date de son suicide. Dans les premiers vers sortis de sa plume peu auparavant, comme une sorte de chant du cygne qui lui révélait sa fin prochaine, et que Condorcet publia sous le titre d'*Épître d'un Polonais exilé en Sibérie à sa femme*, on est frappé de ceux-ci, qui résument sa vie politique :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime !
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

Quant à moi, je déclare, et on me croira sans peine, que je n'ai pas toujours rencontré aussi heureusement dans mes souvenirs de société, bien que je sois à tout jamais, comme je n'ai cessé de l'être, l'ennemi incarné de tout système républicain.

J'avoue de nouveau, à ma honte peut-être, que j'étais beaucoup plus sensible à la beauté de Mme de Condorcet qu'au mérite inconnu de moi de son mari, tandis que celui de sa femme me sautait aux yeux ; et ce qui relevait encore celui-ci au point de me faire oublier tout à fait l'autre, c'était de voir Condorcet venant dîner chez Mme Pastoret en habit de garde national, sans épée, mais avec un de ces singuliers parapluies du temps sous un bras, donnant l'autre à sa femme, et cela avec une gaucherie de savant et une vulgarité bourgeoise qui contrastaient si étrangement avec la distinction de son esprit et son rang dans le monde, et avec la majesté native et élégante de Mme la marquise de Condorcet.

Si je dis adieu au salon de Mme Pastoret, je dois à son mari (1), comme homme de la société, comme savant,

(1) Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret (1756-1840), conseiller à la cour des aides, député à la Législative et aux Cinq-Cents, sénateur, pair de France, chancelier, etc.

comme écrivain et comme homme public, un hommage à part dans ce mémorial de ma vie. Elle serait sans intérêt si celle de mes contemporains et de mes amis, républicains, légitimistes, nobles ou bourgeois, ne lui apportait au moins quelque variété.

Je n'écris donc pas seulement pour ceux à qui les souvenirs du grand monde sont encore présents et qui par leur position et leurs traditions ont le bonheur d'en préparer de nouveaux à l'avenir, conservateurs qu'ils sont du feu sacré de la bonne compagnie. Mes amis des deux âges sauront, je le désire, apprécier ces lueurs des mœurs passées, qui parfois se glisseront dans mes récits, ainsi que cette espèce de philosophie pratique où s'égarera souvent leur liberté. En effet, j'écris comme je pense, comme je sens, comme je me souviens, et quelquefois tout cela ensemble selon l'à-propos, laissant aller ma fantaisie aux sons lointains ou rapprochés qui lui arrivent des échos d'un monde qui n'est plus et de celui qui attend sa puberté. Or celui-ci, à l'instar des enfants mal venus et mal élevés, est celui qui crie le plus fort...

CHAPITRE IX

LE CHATEAU DU MARAIS. — MADAME DE LA BRICHE. — SA SOCIÉTÉ

Le château du Marais (1), appartenant à Mme de La Briche, n'est point un château, mais un vaste et superbe hôtel à dix lieues de Paris, de la famille de ceux que le faubourg Saint-Honoré possède sur les Champs-Élysées, mais avec des proportions plus larges pour les dépendances, les cours et les jardins. Le Marais est l'habitation d'un riche capitaliste parisien qui n'a pas voulu cesser de se croire à la ville, et non celle d'un grand seigneur que la vie de la campagne délassait de la cour et de la ville. La châtellenie n'y est nulle part, pas plus que le moindre accident de terrain; l'art n'a rien eu à vaincre, il n'a eu qu'à inventer et à dépenser. La nature a laissé faire, elle n'avait rien à perdre ni à regretter; aussi cette grande construction se ressent tout à fait de son origine.

(1) Le château du Marais (commune du Val-Saint-Maurice, canton de Dourdan, Seine-et-Oise) appartient aujourd'hui à la duchesse douairière de Noailles. La disposition des lieux a été respectée telle qu'elle existait du temps de Mme de La Briche, en sorte que la description de Norvins demeure très exacte. Dans les premières années de la Restauration, Mme de La Briche donna au Marais des fêtes brillantes, où l'on joua la comédie de société; le récit détaillé s'en trouve dans les *Souvenirs du baron de Barante* et surtout dans la *Correspondance de M. de Rémusat*.

On voit au premier coup d'œil que le fondateur, homme d'argent et de luxe, n'a voulu rien épargner pour que sa maison de campagne fût la plus belle et la plus somptueusement bâtie de toutes celles de son temps, où l'on en bâtissait beaucoup et à grands frais. Son assiette est établie au milieu du sol le plus plane, au niveau et sur le bord d'un grand canal en forme d'équerre, dont un côté borde les jardins et dont l'autre les enferme. Lui-même est encadré dans une immense moulure de pierres énormes supérieurement arrondies, en guise de talus de verdure. Sur la droite, au delà de cette grande symétrie hydraulique, que remplit le parterre avec ses bordures de fleurs, ses gazons alignés et ses allées de sable, s'étend ce qu'on appelait autrefois un beau couvert, c'est-à-dire une petite futaie de grands arbres, honorée depuis du nom de parc et sous le feuillage duquel venaient s'abriter les fugitifs de la zone torride du parterre et les penseurs, qui de mon temps y étaient rarement solitaires. La grande route sépare la cour d'honneur du château d'une pièce d'eau à perte de vue, aussi en ligne droite, qui longe de vastes potagers; cette partie du domaine est la seule champêtre, à la manière des potagers de château des environs de Paris. Les buttes de Bâville, à une lieue et demie, forment tout le pittoresque de l'horizon. Tel est, ou tel était ce beau séjour, où l'imagination, qu'il était bon d'apporter avec soi, ne trouvait rien pour se reposer, encore moins pour se réveiller si par hasard elle s'y était endormie. J'avoue n'en avoir jamais eu assez, même alors que j'étais jeune, pour supposer la maîtresse de la maison vivant solitaire dans son beau château du Marais pendant six mois. Elle serait infailliblement devenue la statue du temple dont je l'ai vue de si bonne grâce être la déesse.

Mais aujourd'hui, en 1842, ce n'est plus une supposition que je me propose : c'est une vérité dont j'ai à me défendre, dont le mot m'est complètement inconnu, et à laquelle mon reconnaissant et amical souvenir se plaît à vouloir demeurer incrédule. Cette vérité, c'est l'existence actuelle dans le salon du Marais, moins la société de premier ordre et à jamais irréparable, moins ce monde d'élite, moins cette colonie d'amis de plus de cinquante personnes qui s'y succédaient tous les ans, grande famille d'hommes et de femmes d'esprit et de bon goût, à présent disparue tout entière, sauf Mme de La Briche, M. et Mme Molé, Mme Pastoret, M. de Vandœuvre (1), le comte Frédéric de Houdetot et moi, et peut-être un ou deux comparses que j'oublie. Ah, j'espère que les absents qui sont morts n'ont pas tort, et que les noms de Mmes de Houdetot, de Damas, de Vogüé, de Vintimille, de Fezensac, etc., etc., y reviennent encore souvent dans les entretiens du soir, où la mémoire de ceux qui ne sont plus est toujours plus fidèle. C'est cette mémoire que je vais rajeunir dans ces souvenirs, rajeuni que j'ai aussi besoin d'être par elle.

Je me sentis peu à mon aise pour satisfaire mon penchant poétique quand je débutai au château du Marais. Là, je trouvai installée une trinité académique, dont l'abbé Morellet n'était pas le Saint-Esprit. Il avait alors soixante et un ans, Saint-Lambert (2) soixante et onze, et Florian (3) trente-trois. Tout ce que je puis dire, c'est qu'aucune de ces trois personnes ne procédait des deux autres, car

(1) Guillaume-Gabriel Pavée, baron de Vandœuvre (1779-1870), auditeur au Conseil d'État sous l'Empire, maître des requêtes sous la Restauration, député de 1820 à 1824 et de 1827 à 1837, puis pair de France.

(2) Jean-François de Saint-Lambert (1716-1803), poète et collaborateur de l'*Encyclopédie*.

(3) Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794), le fabuliste connu.

Saint-Lambert était un philosophe athée, Morellet un philosophe théiste, et Florian, qui venait d'être reçu à l'Académie, aurait volontiers écrit une fable sur les philosophies de ses deux confrères.

Ces trois hommes imposèrent naturellement à mon effervescence littéraire un silence pythagoricien, bien que l'indiscrétion maternelle en eût révélé le secret à Florian seulement, qui honora mes essais d'un gracieux suffrage, avec cette aménité si bienveillante dont il avait le privilège. Florian papillonnait entre ces deux vieillards, dont il était aimé autant que leur nature, tant soit peu réfractaire, pouvait le leur permettre. Le franc-parler de sa gaieté spirituelle et souvent enfantine, ce mélange original de Numa Pompilius et d'Arlequin, du fabuliste et de l'historien, avait le talent de dérider les fronts soucieux des sages. Ce n'était pas que Saint-Lambert eût pris sa robe aussi au sérieux que Morellet la sienne, car souvent la malignité de son esprit faisait éclore un sourire sur ses lèvres. Mais c'était plutôt une réponse qu'il se faisait à lui-même qu'un gage de bienveillance qu'il accordait à la société. Quand il paraissait gai, il ne l'était que pour lui, tandis que Florian l'était toujours pour lui et pour les autres. Quant à Morellet, j'avoue que je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu rire, ni aussi qu'il ait jamais paru importuné des bruyants accès de joie dont retentissait si souvent le château et dont j'étais le complice très volontaire. Il était meilleur et plus philosophe pratique que Saint-Lambert; de plus, il avait de sincères convictions, de bons et solides principes et de nobles sentiments, qui, constamment, attachèrent le respect à sa vie. Son âme, à l'extérieur si austère, avait des tendresses à elle dont il répandait sans bruit les jouissances sur ce qui l'entourait. Il venait de marier l'une de ses nièces, bien jeune

et bien belle, à son ami Marmontel (1) déjà vieux, et il s'applaudissait, et avec raison, d'avoir deviné le bonheur entre deux âges si disproportionnés. Plus tard, il en maria une autre, très spirituelle et très forte musicienne, à M. Chéron, homme de talent, auteur du *Tartufe des mœurs* et depuis l'un des bons préfets de l'Empire (2). L'abbé Morellet était né père de famille, et il en remplit tous les devoirs vis-à-vis des siens. Cette vocation était sans nul doute plus prononcée en lui que celle de l'Église, à laquelle il n'appartenait que par la moitié de la foi, la moitié du costume et par un prieuré tout entier.

Son esprit, son âme et son corps, également athlétiques, avaient, pour ainsi dire, la même organisation musculaire, dont la triple puissance était ou le bélier qui brise la tour ou la tour qui brise le bélier. Ardent avec cela, entier, provocateur, ennemi de toute concession, de toute capitulation de conscience dans les discussions graves de politique, de morale ou d'administration (car il n'en soulevait et n'en supportait jamais sur la religion), il s'agissait toujours d'un duel à outrance, dont son immense savoir et sa puissante logique pouvaient seuls rendre au vaincu la défaite moins amère. Au-dessus de toute considération secondaire, il ne faisait alors acception ni du sexe, ni des personnes. Toutes les fois qu'il croyait voir la raison en péril, il entrait en lice. Les flèches qu'on lui décochait ne faisaient qu'aiguillonner son courage, et il n'y répondait qu'à coups de massue; car la nature ne lui avait pas accordé le choix des armes : Hercule était son patron. Comme il passait sa vie à réfléchir, à écrire sur toutes

(1) Jean-François Marmontel (1723-1799), secrétaire perpétuel de l'Académie française, auteur des *Contes moraux*, de *Bélisaire*, etc.

(2) Louis-Claude Chéron (1758-1807), député à la Législative et aux Cinq-Cents, préfet de la Vienne.

choses, il était toujours armé sur toutes les questions ; il les avait résolues depuis longtemps, et ses opinions prenaient impitoyablement la forme d'arrêts sans appel. Aussi je ne pense pas qu'aucun de ses contemporains d'âge, quelque élevé qu'il fût par sa position, ait jamais été tenté de lui donner un avis. Mais lui, il en donnait tant qu'on voulait : avec une bonhomie presque évangélique, il laissait venir à lui les petits enfants du grand monde ; car chez l'abbé Morellet, la bienveillance et la raison se partageaient également l'empire. Il avait aussi en fait de sociabilité ce que j'appellerai l'argent de la poche, et, dans les salons, il pratiquait avec un grand désintéressement de sa propre sagesse la maxime de son ami Quesnay, l'économiste, en faveur du commerce : *laisser faire et laisser passer*. Morellet était un philanthrope rigoriste ; il eût volontiers battu les hommes pour les rendre heureux, et il ne concevait pas le bonheur sans la raison, qui, pour lui, était la justice.

Mais le puissant athlète de la raison avait aussi ses faiblesses, dont la bizarrerie contrastait singulièrement avec la rudesse presque farouche de son visage, de sa conversation, de son organe et de son geste. C'était un amour tellement passionné et tellement intelligent pour les plus minutieuses commodités de la vie, que rien ne lui coûtait pour y satisfaire, même chez les autres ; il était possédé de la monomanie du bien-être dans toutes ses recherches. D'abord, partout où il allait il se croyait chez lui, et c'était déjà une bonne avance pour s'y établir à sa fantaisie (1). Ses amis, et il en avait beaucoup, étaient

(1) Mme Necker écrivait : « C'est un ours mal léché, qui ne se doute pas qu'il y ait un usage du monde et que cet univers soit composé de grands et de petits, d'hommes et de femmes. » (Cité par D'HAUSSONVILLE, *le Salon de Mme Necker*, t. I, p. 139.)

habitués à cette prise de possession de leurs maisons; par sa bonté personnelle, Mme de La Briche était merveilleusement stylée à tous les caprices que chaque année son hospitalité devait subir de la part de l'abbé Morellet, de sorte que son arrivée chez elle à la campagne était pour tout le monde, excepté pour ses gens, une véritable fête où la curiosité entrait pour quelque chose. Car jamais l'appartement qu'il s'était choisi depuis longtemps dans le château du Marais et auquel il avait imposé son nom ne se trouvait disposé comme il l'entendait. Dans l'intervalle de ses séjours annuels ses idées d'arrangement intérieur s'étaient modifiées, et il revenait nécessairement avec une disposition nouvelle pour le placement comme aussi pour le choix des meubles. Toutes choses qu'il était impossible de prévoir, et sur lesquelles d'ailleurs il n'aurait accepté aucune observation, car il arrivait avec son thème tout fait, et sa raison était inflexible dans les petites comme dans les grandes choses.

Le jour et l'heure même de l'arrivée de l'abbé Morellet au Marais étant toujours connus, nous allions ordinairement, hommes et femmes, au-devant de lui dans cette magnifique avenue d'ormes plus que séculaires, antiques rivaux des fameux arbres de Bâville; et le cri de joie était spontané dès que l'on apercevait l'immense cabriolet vert, attelé d'une grosse jument noire et meublé de deux banquettes, dont celle de devant portait le domestique en guise de cocher, et celle du fond, moelleusement rembourrée de larges accotoirs, était occupée par l'abbé. Une vache, des malles, des caisses de livres, des sacs de nuit, des portemanteaux, enfin un attirail matériel considérable complétait le mobilier ambulant. Une fois descendu de sa voiture, le premier soin de l'abbé Morellet, qui prenait à peine le temps de saluer la maîtresse et les

habitants du château, était de faire détacher tous ses bagages et de les faire porter devant lui dans son appartement, où, bien entendu, personne n'eût eu la pensée de le suivre, si ce n'étaient les frotteurs. Ceux-ci, qui savaient leur affaire, ne s'étaient pas fait attendre : chargés des effets de l'abbé, ils étaient promptement arrivés avec lui à sa destination. Là, après un regard assuré et satisfait, résultat d'une longue méditation sur le nouveau confortable arrêté pour son appartement, il faisait déplacer soit le lit, soit la commode, soit le secrétaire, réformer tel fauteuil, apporter ce qui lui convenait d'une chambre voisine, etc., etc. Enfin cette installation provisoire et de premier jet au débotté de l'abbé ne devenait définitive qu'au bout de quelques jours, qu'il passait dans une observation inquiète dont il devait résulter quelque combinaison nouvelle. Car jusqu'à ce qu'il eût atteint le complet de la béatitude locale, dont lui seul avait le secret, personne n'était assuré de l'intégrité de son logement, pas même le grand salon, qui pour tous les humains est un asile inviolable; ainsi un jour c'était une chaise en tapisserie, un autre c'étaient une table ou des flambeaux qui avaient disparu.

Il y avait dans le salon du Marais un grand et vaste fauteuil d'élite, à la mode ancienne, très beau, très large, très bien sculpté, garni dans tout son intérieur d'excellents coussins, un de ces fauteuils qui sont de droit ou qui étaient alors exclusivement réservés aux vieux évêques ou aux vieilles dames, et où personne n'eût été tenté de s'asseoir. — Un jour, après le déjeuner pendant lequel les frotteurs faisaient les appartements, l'un d'eux demande à parler à Mme de La Briche qui sort du salon. Alors le frotteur, par son instinct d'homme du peuple saisissant tout à coup le côté dramatique de son affaire : « Madame

sait bien ce grand fauteuil où s'asseyait toujours la mère de madame! — Eh bien? répondit Mme de La Briche. — Eh bien, madame saura qu'ils l'ont enlevé cette nuit quand tout le monde a été couché. — Qui donc? — M. l'abbé et son domestique. — Apparemment que l'abbé, qui est un peu souffrant, en aura eu besoin. — S'il n'y avait que cela, je n'aurais rien dit à madame; ce serait comme toujours, et nous y sommes accoutumés. — Qu'y a-t-il donc? — Ah! je ne le croirais pas, si je ne venais de le voir moi-même. — Allons, parlez! — Eh bien, madame, dit-il en baissant et précipitant sa voix, comme s'il révélait une conspiration, le domestique est allé, ce matin au jour, avec le grand cabriolet chercher le menuisier à Arpajon, qui est venu avec du bois, des planches et des outils. Ah! madame ne le reconnaîtrait jamais. — Qui? — Le fauteuil... On lui a allongé les bras; on les a élargis. On a élevé dessus un grand pupitre, où on a vissé les bobèches du double flambeau doré, que madame sait bien, qui était sur la grande table ronde, et puis, madame, ça s'ouvre par devant, et M. l'abbé s'enferme dedans comme dans son cabriolet. A droite il y a une des tables de jeu du salon, à gauche la console de la chambre et des piles de gros livres dessus, avec des cartons! C'est comme une forteresse! Si madame veut l'y surprendre, M. l'abbé vient de remonter et il y est, bien sûr... » Mais un fou rire, un de ces rires violents qu'à présent on nomme homériques et qui n'appartiennent qu'aux personnes sérieuses et froides dont l'équilibre vient d'être déplacé, s'était emparé de Mme de La Briche comme une convulsion, et le salon averti par ces éclats inconnus était accouru auprès d'elle. L'entreprise de l'abbé et le récit du frotteur firent les délices de la journée.

De cette plaisante anecdote il ne résulta toutefois

qu'une seule et même chose : ce fut un silence égal entre la maîtresse de la maison et l'abbé Morellet sur le fait accompli, parce que le désintéressement total d'elle-même, dans tout ce qui pouvait intéresser les amis de Mme de La Briche, était aussi profondément dans son excellente nature, qu'il était dans celle de l'abbé Morellet de regarder de bonne foi toute hospitalité comme sa propriété mobilière. Et ceci était tellement vrai qu'après avoir pendant tout le temps de son séjour au Marais établi sa jument commensale des chevaux de la maison, il avait soin en partant, comme si c'était de son prieuré, de faire attacher sur son cabriolet un sac rempli de l'avoine du château pour la nourrir en route, et cela aux yeux de tous les habitants aussi empressés à le voir partir qu'à le voir arriver. Tant lui était étranger tout ce qui eût pu ressembler à la moindre dissimulation, sauf les soustractions de meubles; tant aussi lui était antipathique tout ce qui aurait pu contrarier le moindre caprice de son bien-être, dont la jument faisait nécessairement partie.

Dans les bagages de l'abbé Morellet, j'ai oublié une grosse basse, la basse primitive dans son étui. Car il était bon et savant musicien, ayant étudié l'art pour être en état, non d'en causer, mais de le professer au besoin, ainsi qu'il faisait de toutes choses, et aussi d'en jouir pour son compte. Or, comme ce qui se ressemble s'assemble, il avait été porté à choisir, pour exercer son penchant musical, l'instrument avec lequel sa nature tant intérieure qu'extérieure avait une relation plus directe. Ce fut d'abord une vocation, ensuite un instinct. L'abbé jouait donc de la basse, dont il se plaisait à accompagner sa nièce Mme Chéron. Les sons tantôt doux et graves, tantôt stridents et terribles du violoncelle lui plaisaient comme un écho de lui-même : et la teinte brune de leurs vêtements récipro-

ques complétait au dehors l'harmonie existant intérieurement entre l'instrument et l'abbé. Parfois, quand celui-ci se courbait jusqu'au chevalet pour atteindre à ces notes désespérées qui jettent le trouble dans les oreilles et les esprits, de loin on croyait voir une perruque poussant un archet, et cet étrange rébus d'optique faisait un centaure d'un gros abbé et d'un gros violon.

En regard de cette grande figure de l'abbé Morellet, il y en avait trois autres qui sous la forme d'une sorte d'incarnation paraissaient n'en faire qu'une. Par leur agrégation presque symbolique, elles offraient un phénomène jusqu'alors ignoré de la physiologie sociale : et en effet, l'une symbolisait l'égoïsme, l'autre le dévouement et la troisième la servitude. Ce phénomène avait encore quelque chose de la mythologie indienne, tant il donnait perpétuellement le spectacle d'une vieille idole gardée et servie par une vieille prêtresse et par le vieux bonze son mari. De plus, chacune de ces personnes si différentes de nature, liées ensemble par une sorte de fatalisme magnétique, avait quelque chose de singulier, qui en faisait réellement des êtres prédestinés, pour une fin quelconque, à fixer l'attention humaine. Ils ne jouaient cependant qu'un vieux drame, l'*École du scandale*, et ils étaient condamnés à le jouer toujours. Aussi ne les voyait-on jamais qu'ensemble; séparés, ils avaient l'air dépareillés.

Le culte de Mme de Houdetot (1) pour Saint-Lambert remontait déjà à environ quarante ans, et il devait encore en durer vingt-cinq, jusqu'au jour où, après l'avoir pleuré pendant dix ans, elle devait enfin cesser de vivre pour sa mémoire. Jamais M. (2) et Mme de Houdetot ne s'étaient

(1) Élisabeth-Sophie-Françoise La Live (1730-1813); l'amour de Jean-Jacques Rousseau l'a rendue célèbre.

(2) Claude-Constance-César de Houdetot, lieutenant général (1724-1806).

vus autant depuis leur mariage que pendant les vingt-cinq dernières années de la vie de Saint-Lambert. Comme il n'avait jamais pu naître entre eux la moindre sympathie, il fallait qu'une indéfinissable attraction, ainsi qu'une œuvre du démon, engageât tout à coup leurs deux existences et les mêlât à celle du poète philosophe, devenu l'athée de l'étrange amour qu'ils lui portaient. Et lui, personnification visible d'un vieux mythe druidique, ce sphinx de la philosophie du dix-huitième siècle jouissait sous son enveloppe de granit d'être adoré, incompris, et de n'être pas deviné depuis si longtemps par ses deux esclaves, dont il changeait la foi en supplice. Ce supplice était de tous les jours, de tous les instants pour Mme de Houdetot, dont il ne cessait de se plaindre, qu'il traitait devant nous de la manière la plus dure, et à qui souvent il faisait le satanique affront de préférer à sa constante recherche des soins les plus délicats les soins vulgaires et matériels de son mari. — Il lui donnait mieux le bras. — Il arrangeait mieux son feu. — Il disposait mieux les coussins de son fauteuil. — « Laissez-le faire, lui disait-il rudement, il sait cela mieux que vous. » — En effet, elle, elle savait autre chose. Il fallait voir, dans les dernières années de ce singulier philosophe, avec quelle coquetterie de femme encore passionnée elle provoquait quelque résurrection de l'esprit endormi de Saint-Lambert, comme elle était adroite à rafraîchir sa mémoire, comme elle savait choisir dans les souvenirs de cet homme, et avec quelle impatience elle guettait l'à-propos d'une observation ou d'une réminiscence piquante, qu'elle avait fait renaître! Jusqu'au dernier moment de leur coexistence, sa présence d'esprit veilla sur lui ainsi que sa présence de cœur : et avec un empire intelligent, que Saint-Lambert souvent lui reprochait, lui qui en était le but unique, elle tenait son mari à

la suite de ces deux belles et riches facultés de sa nature, proportionnant avec une économie admirable leur usage à sa médiocrité; vieille femme aveugle, guidant deux vieillards antipathiques de nature, et créant par cette opiniâtre fascination de son esprit et de son cœur une nouvelle et burlesque espèce d'héroïsme, qui devait heureusement finir avec elle.

Vers le commencement du siècle, les facultés jusqu'alors si vivaces de l'auteur du *Catéchisme universel*, à qui fut si étrangement décerné le grand prix de *morale* trois ans après sa mort, s'éclipsèrent tout à coup dans une sorte d'enfance, dont les rares intervalles jetèrent encore quelques lueurs. Le flambeau s'éteignait lentement sans se consumer, vacillant sur ce limbe de la vie où l'homme sent qu'il se survit à lui-même... Alors l'héroïne de l'adultère s'éleva, par une sorte de profanation, à la hauteur d'une vraie sœur de charité, et son malade ne fut plus visible que pour elle. Elle s'attacha désormais à dérober à la société des infirmités qu'elle ne pouvait plus ni colorer, ni voiler des secours ingénieux de sa délirante affection. Moins âgée de treize ans que Saint-Lambert, son intelligence dans toute sa force voyait chaque jour s'avancer l'heure du dernier veuvage où elle devait ensevelir le martyre du reste de sa vie.

Les mœurs publiques avaient rarement eu à supporter un scandale plus long et plus tyrannique. L'initiation du vieux mari aux adorations et au servage de sa vieille femme, la complicité volontaire de son propre déshonneur et le spectacle de leur jalousie dans leurs empressements pour cet être qui avait flétri et dénaturé toute leur existence, présentaient au public de toutes les classes une nouveauté difforme et monstrueuse, dont la représentation journalière, par l'excès même de son impudeur, non

seulement cessa de l'étonner, mais, oserai-je le dire? finit par recevoir de sa propre durée une sorte de sanction, et de vénération pour ces trois vieillards si honteusement amalgamés ensemble. Les jeunes personnes, les jeunes femmes, les jeunes gens sentirent à leur entrée dans le monde se troubler au moins leur intelligence, par cet espèce de culte dont était honorée la violation de leurs principes et de leurs sentiments. Il y avait eu prescription pour l'impunité : ce fut elle qui fournit la date pour le respect. La société crut apparemment trouver sa réparation dans son amnistie (1).

Que de fois depuis j'ai vu consacrer sous d'autres rapports cette indifférence en matière de morale publique! Que de fois j'ai vu des fortunes scandaleusement acquises ouvrir tout à coup leurs maisons, où la société, qui la veille eût rejeté leurs infâmes possesseurs, venait se précipiter tête baissée, avec cette insouciante camaraderie que donnent l'égalité des positions et le partage des habitudes de la vie élégante! Et tandis que le vieux ami, frappé du naufrage, gardait dans la solitude la religion de ses impressions premières, oublié, méconnu de tous, tous adoptaient le nouveau riche, et légitimaient par cette adoption celui que souvent la loi n'avait pu atteindre.

Bien que Mme de Houdetot fût une femme de beaucoup d'esprit, ses qualités l'emportaient encore sur ses facultés. Chez Saint-Lambert c'était le contraire, à un degré bien plus élevé, quoique ses ouvrages ne l'aient pas à beaucoup près placé parmi les premiers écrivains du dix-huitième siècle; sa conversation, et c'était le génie distinctif de

(1) Chateaubriand, qui vit Mme de Houdetot et Saint-Lambert au Marais en 1802, dit à ce sujet : « Il suffit de tenir bon dans la vie pour que les illégitimités deviennent des légitimités. On se sent une estime infinie pour l'immoralité parce qu'elle n'a pas cessé d'être et que le temps l'a décorée de rides. » (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 281.)

l'époque, leur était bien supérieure. Celle de Mme de Houdetot, qui l'emportait par l'abandon, ne lui cédait en rien sous le rapport de la finesse des idées, de l'imprévu des pensées et de la grâce du langage. Mais comme avant tout la bonté était sa nature, l'esprit de critique, de causticité, de domination et d'amertume, qui sans cesse animait la causerie de Saint-Lambert, lui donnait le piquant, la chaleur, l'entrain que ne pouvait avoir celle de Mme de Houdetot. Ainsi que les encyclopédistes, Saint-Lambert avait l'intolérance de leur doctrine, tandis que Morellet avait celle de la raison, par laquelle et pour laquelle il cherchait à vous convaincre. L'un était le prôneur épicurien de la philosophie, l'autre en était l'austère justicier, bien qu'il fût l'ami de ses deux Mahomets, Diderot et d'Holbach. En sa qualité d'athée, Saint-Lambert avait de plus la manie du prosélytisme. Plusieurs fois, lors de mon premier séjour au Marais, j'avais été de sa part l'objet de quelque attention, et j'étais très heureux d'avoir obtenu cette préférence d'un philosophe et d'un académicien (car alors ce dernier titre était quelque chose) ; de sorte qu'un peu d'orgueil me vint de cette bienveillance, car à dix-huit ans, si l'on s'ignore soi-même, l'on connaît encore moins les autres, et tout se grandit de sa propre petitesse. Enfin un jour, après quelques mots obligeants sur mes occupations et mes succès dans la société, il me dit : « Avez-vous lu le *Système de la nature* (1)? — Non, monsieur, je n'ai jamais entendu parler de cet ouvrage. — Vous êtes digne de le lire, jeune homme : il faut le lire, il est partout... » Puis avec un sourire narquois et expressif comme son regard, il ajouta négligemment : « C'est un bon livre, j'en ai fait quelques pages. » Mon désappoin-

(1) Dans ce livre, paru en 1770, le baron d'Holbach avait résumé sa philosophie matérialiste et athée.

tement fut grand, je l'avoue, quand ayant été confier à Florian comme une bonne fortune le conseil que Saint-Lambert venait de me donner, il me répondit : « Gardez-vous-en bien, c'est un livre abominable! » Saint-Lambert me fit ainsi repenser à ce pauvre abbé Aubray, et quelques années après ce fut un grand seigneur qui me fit repenser à Saint-Lambert... L'athéisme avait émigré avec la Sainte-Ampoule.

Saint-Lambert a dû et devra à tout jamais sa renommée à deux amours où les deux plus beaux génies du siècle, Voltaire et Rousseau, contribuèrent à leurs dépens à l'immortaliser par-dessus le marché. A l'âge de soixante et onze ans qu'il avait quand je le vis pour la première fois, morose et maussade, il conservait trop peu de traces de ses moyens extérieurs de séduction pour faire croire que Mmes du Châtelet (1) et de Houdetot eussent été ensorcelées par d'autres charmes que par ceux de son esprit, dont il restait encore d'heureux et de nombreux témoignages. Il était petit, d'une laideur pleine de physionomie, dont la mobilité était plutôt irritante que caressante, ainsi que l'était son organe. Ses yeux étaient encore vifs, et leurs regards empreints habituellement d'un mélange de dédain et de malignité qui se reflétait sur ses lèvres. Une perruque à bourse, surmontée d'un fer à cheval très élevé, semblait vouloir suppléer, comme les talons de Louis XIV, à la petitesse de sa taille. Un habit de drap gris à la française, une veste blanche, une culotte de prunelle noire, des bas gris et des souliers à boucles complétaient son costume de campagne avec les manchettes et le jabot d'usage et un chapeau rond à larges bords.

(1) Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du Châtelet (1706-1749), célèbre par sa liaison avec Voltaire, quitta celui-ci pour Saint-Lambert et mourut en couche bientôt après.

Mme de Houdetot, et voici le beau côté de Saint-Lambert, était née laide, d'une laideur repoussante, tellement louche qu'elle en paraissait borgne, et cette erreur lui était favorable. Agée seulement de cinquante-huit ans en 1788, elle était si déformée que cet automne de la vieillesse était chez elle presque de la décrépitude. Elle ne voyait d'aucun de ces deux yeux dépareillés. Le son de sa voix était à la fois rauque et tremblant. Sa taille plus qu'incertaine était inégalement surplombée par de maigres épaules. Ses cheveux tout gris ne laissaient plus deviner leur couleur primitive. Mon père, qui l'avait vu marier, me disait plaisamment qu'elle était toujours aussi jolie que le jour de ses noces. Mme de Houdetot était une véritable ruine, qui en soutenait une autre; mais la sienne portait encore quelques fleurs, dont l'autre recevait les parfums : Saint-Lambert était plus vieux en dedans, elle en dehors. Mais on avait bientôt oublié son incomparable laideur, car l'esprit et le sentiment, et jusqu'à la sociabilité, n'avaient rien perdu en elle de l'action, de la puissance, du charme qui jadis l'avaient si justement distinguée. Rien n'était encore plus imprévu, plus délicat, plus piquant que sa conversation. Rien n'était encore plus vrai, plus tendre, plus ingénieux que son affection; et quelques ravissantes productions en prose et en vers s'échappaient encore souvent de cet hiver anticipé, qui couvrait une imagination et une sensibilité printanières. Ces perce-neige de son esprit, soit écrits, soit parlés, et improvisés, elle les donnait comme ils lui étaient venus, sans prétention et non sans plaisir; car elle n'eût pas été complète vis-à-vis des autres et d'elle-même comme intelligence, si elle n'avait pas eu la conscience de ses forces et l'instinct de ses succès.

Quant à son caractère et à ses habitudes, près de qua-

rante années de servage leur avaient ôté tout sentiment d'indépendance. Mais elle était si naturellement, si profondément bonne, qu'elle avait mis au service de tous ce long sacrifice, et elle le continuait envers la société par l'exercice d'une bienveillance presque coquette, traduction libre de son vieux thème domestique. Une fois au Marais, elle entrait en vacances. Les heures du salon étaient pour elle des heures de congé. Là, rendue un peu à elle-même, elle était toute aux autres, et elle se plaisait à faire gracieusement descendre les aimables faveurs de son esprit jusque sur les têtes les plus jeunes, afin que chacun eût sa part dans ses libéralités. Elle encourageait ainsi les dispositions naissantes; elle se plaisait à faire valoir un mot heureux par un autre qui ne cherchât pas à l'effacer; au bout de vingt-quatre heures il n'était déjà plus question de lui pardonner les disgrâces de sa figure, et on aurait oublié jusqu'à Saint-Lambert, si ce n'eût été commettre envers elle une sorte d'ingratitude, et si lui d'ailleurs n'eût bien su rappeler qu'il était là.

Ainsi, Mme de Houdetot n'avait dû son mariage avec un homme de qualité qu'aux seuls avantages de la fortune. Alors elle, ne se trouvant pas suffisamment dédommagée par son mari du côté de l'esprit, se crut plus que quitte envers lui quand elle lui eut donné un fils. Le gentilhomme avait un héritier : Saint-Lambert parut, il eut un successeur et bientôt un ami; car il était de la destinée de ce bon M. de Houdetot de devoir à sa femme tous les biens de ce monde. Pendant plus de vingt ans, nous l'en avons tous vu profondément reconnaissant, étant le compagnon, le témoin dévoué de Mme de Houdetot et de Saint-Lambert, soit chez elle à Sannois, soit chez lui à Eaubonne, soit au Marais chez sa belle-sœur! Devenu par occasion, par nécessité peut-être, bientôt par goût, le frère servant

de la communauté, M. de Houdetot lui consacrait les avantages physiques dont il devait la conservation à la sobriété de ses facultés morales et intellectuelles, que rien ne paraissait avoir jamais éprouvées. De sorte que lui il était le chêne, et les autres étaient les oracles.

Au reste, le service de M. de Houdetot auprès d'eux était d'autant plus régulier qu'il était plus volontaire; de plus, il avait le besoin de voir et de faire sans cesse la même chose, comme ceux qui vont tous les jours voir la parade de la garde nationale. Par le même instinct peut-être, car l'âge aussi est un niveau, Saint-Lambert, son contemporain, s'était habitué autant au mari qu'à la femme. Dans les dernières années, il ne paraissait jamais pour dîner qu'entre ses deux acolytes conjugaux, se plaçait à table au milieu d'eux et en sortait de même. On l'asseyait une demi-heure après à une table de jeu avec ses partners obligés, et quand l'abbé Morellet ne se trouvait pas là pour faire le quatrième, Mme de La Briche m'engageait à le remplacer, en me disant, ce qui était vrai, que Saint-Lambert allait s'endormir. Et, en effet, un quart d'heure après j'étais rentré dans la circulation; M. et Mme de Houdetot l'avaient ramené dans son appartement, où *ils le regardaient dormir jusqu'à ce qu'il se réveillât*. Alors ils reparaissaient tous trois dans le salon, jusqu'à l'heure de la séparation générale.

Celle-ci donnait ordinairement lieu à des scènes de bougeoirs et à des gaietés imprévues, qui prolongeaient singulièrement la retraite soit dans les corridors, soit dans les appartements des dames, que nous reconduisions, toujours en nombre impair, à cause de la médisance. Car il n'y avait de vieux au Marais que la triade Saint-Lambert et l'abbé Morellet. Tout le reste, au nombre de douze ou quinze personnes, était jeune, la maîtresse de la mai-

son, ses deux nièces Mmes de Vintimille et de Fezensac, Mme de Damas, Pastoret, et Florian, moins jeune, mais plus fou que nous tous, etc. Quelquefois, le lendemain, certains visages apparaissaient plus sombres : les corridors n'avaient pas gardé pour eux seuls les échos de nos gaietés nocturnes, et les repos de certains sages avaient été troublés... Aussi y songeait-on bien le soir même, et l'on recommençait le lendemain.

Les soirées, après des promenades à pied dans le parc ou en calèche dans les environs, étaient souvent égayées par Florian, qui se mettait à nous jouer ses fables au lieu de les réciter, et cela avec son accent méridional et sa physionomie pleine de vérité et de mouvement, qui donnaient un charme incroyable à ces légers intermèdes de nos plaisirs. L'affaire devenait un peu plus sérieuse en fait de gaieté, quand il s'agissait de jouer ses Arlequins, *le Bon Père, la Bonne Mère, les Deux Billets, le Bon Ménage*. Les répétitions, auxquelles ma qualité de souffleur et de comparse me donnait droit de présence, étaient de véritables divertissements, et Carlin (1) lui-même n'aurait pu sans jalousie voir Florian dans ses rôles d'Arlequin sentimental, genre qu'il avait créé et dont le succès honora du nom de chef-d'œuvre ses petites comédies. Jamais, je crois, le naturel du dialogue, du geste et du débit n'offrit une harmonie plus complète que dans ces rôles joués par Florian.

La musique n'était pas oubliée dans les passe-temps du soir, d'où les cartes heureusement étaient à peu près bannies. Alors la bonne et douce Mme de La Briche chantait des romances de Florian, dont elle avait fait la musique. Je n'oublierai jamais deux de ces romances, dont l'une

(1) Charles-Antoine Bertinazzi (1710-1783), acteur à la Comédie italienne sous le nom de Carlin, passait pour inimitable dans les rôles d'Arlequin.

s'appelait *Ursule, ou la Religieuse*, et dont l'autre avait pour refrain :

> Oh! ma paisible indifférence
> Est-elle un mal, est-elle un bien?

Le fait est que nous n'en savions rien, et cette romance avait d'autant plus d'attrait pour nous, que la paisible indifférence de Mme de La Briche nous semblait parfois tant soit peu menacée par l'auteur des paroles. Mais la jeune veuve aimait trop sa fille, et nous en fûmes pour nos conjectures comme Florian pour ses romances.

Cependant si Mme de La Briche avait raison, Florian à coup sûr n'avait pas tort. Car elle était de ce petit nombre de femmes dont un honnête homme d'esprit peut dire à la première vue : « Voilà la femme qu'il me faut! » Tout en effet en elle était harmonieux, tout était doux, placide, confiant, aimant et réservé à la fois. Ses traits, ses paroles, ses gestes, ses regards semblaient associés par une sorte de symétrie morale et physique, personnification intelligente de l'esprit d'ordre, de sagesse et de bon goût qu'elle faisait régner dans sa maison; et cela avec l'aisance et l'abandon que donne l'habitude de la fortune et du grand monde, et toujours avec la simplicité presque naïve qui mêlait un charme singulier à ce grand état qu'elle tenait à la ville et à la campagne. Mme de La Briche aimait ses amis des deux sexes avec la même sérénité pour elle, avec la même confiance en eux. Son âme et son esprit avaient des qualités jumelles, nées et élevées ensemble, que rien ne pouvait ni séparer, ni déplacer, ni suspendre. Sa nature ainsi que son bonheur étaient immuables, c'est-à-dire, d'après l'explication du catéchisme, n'étaient sujets à aucun changement.

Heureuse ainsi, elle voulait que tout fût heureux autour

d'elle et souvent plus loin. Car elle était charitable, et sans ostentation elle suivait son régime de vertu bienfaisante, toutes les fois qu'elle trouvait dans sa sensibilité, presque toujours intérieure, le besoin d'être utile. Les événements de la Révolution passèrent pendant un quart de siècle au-dessus de son existence comme au-dessus d'un terrain neutre, d'une sorte d'oasis providentielle. Ils n'atteignirent son repos que par les pertes qu'elle fit, ainsi que toute la société, de bons et anciens amis. Mais plutôt faite pour les regrets que pour la douleur, le calme renaissait bientôt sur la surface un moment ridée de sa vie, et sans toutefois perdre le souvenir, elle en reprenait doucement le cours. Elle avait accepté la société comme elle avait accepté la fortune, qui toutes deux étaient venues au-devant d'elle. Si elles lui fussent devenues infidèles, elle n'aurait couru ni après l'une ni après l'autre : sa modération native lui eût tenu lieu de sagesse et de courage. Alors sa philosophie se bornait à accepter les vicissitudes de son salon, sans trop se rendre compte des absences et des remplacements. Mme de La Briche est, je crois, la seule personne qui soit constamment montée en grade depuis 1789, comme si les huit gouvernements dont nous avons joui avaient été prédestinés pour être autant d'échelons de sa position sociale. Mais je marche trop vite, entraîné que je suis par les inspirations rétrospectives de notre commune amitié. Plus tard, et ce sera encore reparler de son affection pour moi à l'époque la plus fatale de ma vie, plus tard je donnerai la date et je signalerai la cause de toutes les promotions dont son existence a été et est aujourd'hui honorée plus que jamais.

Mais, elle me le pardonnera sans doute si ces pages parviennent jusqu'à elle, je ne puis quitter la jeunesse de Mme de La Briche sans consacrer la tendre amitié qui

l'unissait à ma cousine chérie, la comtesse Charles de Damas. Depuis que j'ai vu, par les opérations à ciel ouvert de la nouvelle alchimie morale et politique, tant d'êtres dissemblables s'agréger ensemble, je ne m'étonne plus de cette union, qui a su, malgré les oracles physiologistes, produire et conserver jusqu'au dernier moment entre ces deux dames une affection complète et sans nuages : tant sont encore indevinés les secrets de l'âme et du cœur, et même ceux de l'esprit. Car si les grands moralistes ont tous savamment écrit sur les passions, ils paraissent avoir moins étudié ce qui les remplace presque toujours dans la société, je veux dire les penchants mystérieux, instruments d'une cause souvent inconnue.

Mmes de La Briche et de Damas se sentirent ainsi appelées, entraînées l'une vers l'autre par la totale dissemblance de leur nature, même intérieure. Jamais contrastes ne furent plus tranchés sous tous les rapports visibles. L'une très brune, l'autre très blonde. D'un côté paresse, de l'autre activité d'esprit. Celle-là calme, celle-ci ardente sur toutes choses. La raison et l'exagération, l'indifférence et la passion, le jugement et l'imagination, la souplesse du laisser-aller et le guindé du maintien, l'indulgence et l'intolérance politiques ; l'esprit d'ordre par habitude dans l'une, dans l'autre par la volonté, le penchant et l'engouement, la naïveté et le prétentieux du langage, l'étude des connaissances usuelles et celle des connaissances élevées, la douceur et la puissance de la conversation, la bonhomie des pensées et l'élévation des idées ; chez l'une la vérité, chez l'autre la chaleur des sentiments, l'une toujours femme d'un commerce égal, aimable et doux, l'autre souvent grande dame un peu sur le qui-vive ; toutes deux sensibles à leur manière aux choses bonnes et grandes, à la gaieté que celle-ci produisait, que celle-là acceptait ;

toutes deux incomparables dans leur amour pour leurs filles uniques non moins dissemblables entre elles que leurs mères, mais, et celles-ci eurent raison, totalement opposées dans le système de leur éducation, sujet habituel de leurs confidences et de leurs lettres : car quand elles ne pouvaient se voir, elles s'écrivaient.

Après avoir ébauché les principaux traits de leur dissemblance, je laisse à deviner par où ont pu s'éprendre l'une de l'autre deux femmes si contraires, et comment, absentes ou présentes, elles avaient su parvenir à devenir inséparables. Sans doute il y avait entre elles un aimant inconnu de tous qui les attirait. Elles se servaient continuellement de contrepoids pour équilibrer leur vie. Elles se servaient aussi de consolation dans les jours tristes où l'on n'aime pas à marcher seul, et d'attrait, à l'une pour animer, à l'autre pour reposer son existence. Toutefois elles la passaient à vouloir et à agir tout différemment l'une de l'autre. Il y avait de plus dans ces deux dames ce qui, dans la condition de leurs facultés et de leurs qualités si différentes, était selon moi la preuve la plus admirable de leur union : c'était une absence totale d'amour-propre. Il semblait, à les voir en présence, qu'elles auraient cru s'appauvrir si elles avaient cherché à se surpasser. Elles n'avaient l'une pour l'autre aucun de ces secrets du moi intérieur, que se réserve habituellement l'individualité, surtout celle des femmes, même dans leurs plus aveugles tendresses. Ainsi, ce qu'elles ne firent jamais pour personne, et c'était bien là le cachet de leur entier abandon, elles se communiquaient leurs compositions morales, littéraires, romances, nouvelles, portraits, alors fort à la mode, et ces ouvrages, ainsi que les jugements qu'elles en portaient réciproquement, demeurèrent à tout jamais sous la clef de leur amitié.

Mais quel fut le principe surnaturel de leur association, je l'ignore comme un secret et surtout comme un bienfait du ciel. Car leur amitié, en faisant leur bonheur, le donnait également à ceux à qui elles permettaient d'en être les témoins. Et personne mieux que moi n'a été, depuis mon entrée dans le monde jusqu'à la Restauration, en état d'apprécier ce bonheur, comblé que j'ai été de leur affection, comme un ami qu'elles auraient choisi en commun. Toutes deux avaient reçu de la nature, l'une ce qu'il faut pour survivre à ses amis sans les oublier, l'autre pour les remplacer tous par ceux qui resteraient.

Mais je rentre dans le salon du Marais. On y faisait souvent le soir la lecture des romans nouveaux : j'étais lecteur patenté. Une fois donc, en présence des trois académiciens et de tous les habitants du château, lisant je ne sais plus quel roman, il me prit l'étrange fantaisie de briser l'attendrissement général en changeant, tout en ayant l'air de lire, la péripétie d'un événement important. Nullement dérouté par la singulière attention que l'auditoire prêtait à ce désillusionnement total de son intelligence, je poursuivais avec un aplomb imperturbable, quand le champion de la raison, l'abbé Morellet, s'écria : « Quelle absurdité ! cela n'est pas tolérable : ce roman n'a pas le sens commun ! » Pendant qu'il prononçait cet arrêt, plus près de moi Saint-Lambert et Mme de Houdetot se disaient : « Il faut avouer que c'est bien singulier... — Voyons toujours », ajouta Saint-Lambert... Mais dans le moment même Florian et le côté juvénile de l'assemblée, qui m'avaient deviné, partirent d'un rire insensé, que je ne pus en conscience m'empêcher de partager, et quand le côté grave du salon fut instruit de la mystification : « Ma foi, dit Saint-Lambert, la plaisanterie est bonne : j'en ai été la dupe. Et vous, monsieur de Houde-

tot? — Et moi aussi, monsieur, bien complètement. » A ces mots, l'hilarité devint presque convulsive. Quant à l'abbé Morellet, il avait disparu et on ne le revit plus de la soirée. Ceci prouve à quel point Mme de La Briche permettait qu'on fût libre chez elle.

A cette aimable société du Marais manquait une femme charmante, de l'esprit le plus distingué, la vicomtesse de Houdetot, ma cousine, belle-fille de la comtesse, mère du pair de France. Une maladie de poitrine l'avait enlevée à la fleur de l'âge. Peu de jours avant sa mort, l'archevêque de Toulouse lui demandait à quoi elle rêvait, et elle répondit : « Je me regrette. »

CHAPITRE X

LE CHATEAU DE BRIENNE. — LE COMTE DE BRIENNE. — SA SOCIÉTÉ (1)

J'allai pour la première fois à Brienne avec tous mes parents en 1776. Il n'y avait encore hors de terre que le rez-de-chaussée du château actuel, élevé sur d'immenses souterrains. Mais à deux cents pieds environ au-dessus de l'esplanade qu'il occupait, apparaissait comme un belvédère gothique l'irrégulière structure du vieux manoir Loménie, suffisant pour abriter les six personnes qui composaient toute la famille, c'est-à-dire la comtesse de Brienne, le comte, son frère l'archevêque de Toulouse, le marquis de Loménie son cousin germain, sa femme, sa fille et un chapelain. Déjà, à cette époque reculée, il n'y avait plus d'espoir de postérité pour le chef de cette maison, qui par la naissance d'une nièce à la mode de Bretagne tombait à tout jamais en quenouille. Ce château suffisait encore à loger mon père et ma mère : mais il n'y avait pas de place pour leurs enfants. Nous étions quatre, et nous fûmes installés avec notre attirail de précepteurs et de bonnes dans la seule maison du bourg qui, à l'ex-

(1) La description beaucoup moins développée du château de Brienne et de l'existence qu'on y menait se trouve dans les *Mémoires* de l'abbé Morellet, t. I, p. 262-270.

ception de l'École militaire et de la cure, fût couverte en tuiles.

Le château, car c'en était un très seigneurial de costume et de souvenirs, antique possesseur de toute la montagne, assistait lentement à ses funérailles, tout en regardant, ainsi qu'il lui convenait bien, de haut en bas le beau palais qui s'élevait à ses pieds. C'était l'apologue matériel du passé et de l'avenir. Chaque jour l'avait dépossédé depuis deux ans de son domaine accoutumé. Il n'avait déjà plus conservé de sa montagne que ce qu'il lui en fallait pour le porter. Depuis longtemps les marronniers de son préau et ceux qui l'abritaient du midi avaient disparu. Sauf une petite terrasse à pic du côté du nord, et de laquelle on découvrait à dix lieues en droite ligne les tours du château des sires de Joinville, il ne restait rien du promenoir du secrétaire d'État de Louis XIII (1). La montagne avait, pour ainsi dire, été sciée perpendiculairement tout à l'entour des murs d'enceinte du donjon, puis brisée, charriée, transportée et étalée au loin pour devenir le sol plane des futurs jardins; ainsi débitée, elle avait regagné bien au delà en surface ce qu'elle avait perdu en épaisseur et en élévation : autre apologue à l'usage du temps actuel. Il ne restait donc plus debout de cette montagne qu'une longue et maigre spirale colossale, dont le point culminant isolait complètement dans les airs le pauvre vieux château paternel, qui servait encore d'asile à ses destructeurs. Troisième vérité de tous les temps, et notamment depuis 1789 !

Enfin il disparut à son tour. Ses vieux murs, incrustés dans son roc féodal, après avoir, comme jadis, résisté à la sape des assiégeants, succombèrent à la mine, et s'écrou-

(1) Antoine de Loménie (1560-1638), ambassadeur à Londres et secrétaire d'Etat.

lèrent avec lui sous une explosion formidable. Leurs nobles débris confondus et précipités ensemble servirent de fondations aux vastes écuries. Quant à la base de terre qui les avait portés l'un et l'autre si longtemps, au lieu d'être métamorphosée en terre-plein, ainsi que l'avait été la montagne, elle fut descendue en pente douce jusqu'au bourg, dont elle devint la magnifique avenue, divisée à droite et à gauche en trois étages d'hémicycles plantés de doubles rangées de tilleuls, entremêlés de lilas et de gazon, et conduisant aux jardins des deux côtés du château. Ce grand amphithéâtre d'arbres et de fleurs fut traversé en droite ligne par une route large et unie, non plus depuis le bourg, mais depuis la ville de Brienne. Car, bientôt, ce sale village de Champagne, qui était devenu bourg par son étendue, devint ville par l'importance que lui donna le nouveau château, dont les créations vraiment gigantesques avaient enrichi ses habitants, bien avant que le luxe qui y fut déployé pendant quarante ans et l'inépuisable bienfaisance de ses maîtres eussent changé en ardoises le chaume de ses toits, en bourgeois ses paysans, et aussi en révolutionnaires plusieurs de ceux qui leur devaient leur fortune. Aussi, quand dix ans après je revins à Brienne, je me trouvai bien plus embarrassé que le voyageur qui cherche les ruines de Troie. Car enfin mon ami Lechevalier (1) en reconnut au moins la place, guidé par Homère, par les antiques tumulus et par les lits desséchés de ses fleuves : tandis que pour moi, le sol lui-même avait disparu, et je me surpris, tout en riant de ma naïveté, portant vers le ciel les regards de ma mémoire d'enfant, comme si l'air ainsi que la terre eût pu garder les traces de ce vieux manoir dont j'avais avec tant de plaisir

(1) Jean-Baptiste Lechevalier (1752-1836), professeur à Paris, puis secrétaire de Choiseul-Gouffier à Constantinople, explora l'Asie Mineure.

gravi et dégringolé les escarpements. Il me manquait en haut quelque chose que j'avais aimé. Les premiers pèlerinages de la vie laissent de longues empreintes. Jamais, pendant douze ans de suite, je n'ai monté la large rampe du château de Brienne sans saluer sur la gauche la place de la pyramide de terre qui portait son ancêtre.

Les sept millions roturiers que Mme de Brienne avait apportés en dot à son mari, déplacés qu'ils avaient été de la caisse commerciale de M. Fizeau de Clémont, son père, avaient été bientôt ennoblis. Ils avaient naturellement inspiré à M. de Brienne l'idée d'un double et magnifique établissement; il résulta de cette pensée féconde la construction d'un nouveau château et l'acquisition d'un grand hôtel dans la rue Saint-Dominique, de sorte que, grâce aux travaux et aux économies du père Fizeau, le jeune comte de Loménie, seigneur de Brienne, put bientôt prendre rang immédiatement après les princes de la maison royale, parmi les gentilshommes de France les plus splendidement établis à la ville et à la campagne. Il apprivoisa si bien à son usage cette fortune étrangère qu'il semblait la tenir de ses pères, tant il était nativement grand seigneur; et le charme qu'il jetait sur tout ce qui lui appartenait était tel que sa femme, et avec toute raison, devait lui être reconnaissante des trésors qu'il en avait reçus. Car Mme de Brienne avait en laideur ce qui lui manquait en esprit : aussi, jamais dot aussi considérable ne fut plus légitime. Son mari l'avait faite grande dame; la générosité était encore de son côté. Quant à lui, il était beau et homme d'esprit; il avait une taille souple et élevée et un noble et frais visage; sa bonhomie pleine de distinction était d'une séduction telle, qu'il était à la fois impossible de ne pas l'aimer et de ne

pas lui obéir. De tous les grands seigneurs que j'ai pu voir, M. de Brienne est le seul que tout paysan, tout ouvrier abordait sans embarras.

Je ne parlerai pas de l'hôtel de Brienne, devenu celui du ministère de la guerre. Car nos ministres, sauf la liberté du choix de leur société, ressemblent beaucoup aux anciens pour la tenue d'une bonne maison à Paris, où il ne faut que savoir mettre la main sur un bon maître d'hôtel, sur un excellent cuisinier et sur quelques valets de chambre intelligents, pour n'avoir besoin de consulter personne, pourvu, toutefois, qu'un certain instinct de grandeur et d'élégance se réunisse à la facilité et au plaisir de dépenser beaucoup d'argent.

Je ne parlerai donc que du château de Brienne et de la vie qu'on y menait, comme d'un chapitre tout à fait oublié ou encore inédit des Mille et une nuits de la monarchie française, alors aussi une et indivisible. Mais ce souvenir de ma jeunesse serait absolument impossible à renouveler, aujourd'hui que les grands seigneurs d'autrefois sont devenus si petits, et que les puissants du jour ne savent pas et ne peuvent pas savoir être grands seigneurs. Car pour être lévite, il fallait être de la tribu de Lévi.

Les deux établissements du comte de Brienne n'avaient pas laissé que d'écorner de deux ou trois millions la dot de la comtesse. Ce qui en restait, joint à son vaste patrimoine territorial, bien qu'assez considérable pour tenir un grand état, n'eût pas été suffisant, et on va le voir, si son frère l'archevêque, qui en sa faveur avait renoncé au droit d'aînesse et dont l'affection ne pouvait être égalée que par celle qu'il lui portait, n'avait mis en commun son immense revenu ecclésiastique. Les trésors de l'Église et ceux du commerce, étonnés d'abord,

charmés ensuite de se trouver réunis dans une caisse de famille dont le comte avait la clef, produisirent sans peine, comme sans contrôle, les merveilles de l'existence de la maison de Brienne. De là, pour le comte, cette vie de château, de véritable château, de grand seigneur grand propriétaire, avec l'amour de la chasse, celui de la comédie, celui des fêtes extraordinaires, et enfin le besoin de tenir la maison de la province, comme s'il eût été comte de Champagne ou au moins connétable.

Il y avait jusqu'à cent chevaux, moitié de carrosse, moitié de selle, dans les écuries qui sont situées au pied de la montagne, et dans deux chenils voisins autant de chiens courants, dont deux tiers pour la chasse au cerf et l'autre pour le vautrait, c'est-à-dire pour la chasse du sanglier, du loup ou du chevreuil. Car la chasse était la passion seigneuriale et favorite de M. de Brienne. Les dames qui ne la couraient pas la suivaient dans de petites calèches basses et découvertes, pour lesquelles il y avait des relais partout où il y en avait pour la selle. Chacun de ceux qui chassaient à cheval, hommes et femmes, devait avoir deux uniformes, l'un pour le cerf, habit écarlate, galons or et argent, collets et parements de velours bleu de ciel; l'autre, pour le vautrait, était gros vert, galons d'argent, collets et parements de velours cramoisi : c'était la livrée de Loménie. Les veneurs, piqueurs et valets portaient aussi ces uniformes. Indépendamment des chevaux de la maison, chacun des invités amenait les siens, ce qui augmentait sensiblement la population chevaline appartenant au château. Toute cette masse équestre était mise plus ou moins en action les jours de grandes chasses, où cent chevaux se trouvaient distribués par relais, tant pour les maîtres que pour les veneurs, qui tous sonnaient de la trompe. On

arrivait au rendez-vous dans de grandes guimbardes à six chevaux. Au point du jour on y avait été précédé par les relais de chiens et de chevaux, et par le fourgon des cuisiniers, qui préparaient le déjeuner dans une grande baraque ou sur l'herbe, selon le temps et la saison. Alors, successivement, les piqueurs arrivaient au rapport, et M. de Brienne choisissait parmi les animaux détournés celui à qui il accordait les honneurs de sa poursuite. Une fois l'arrêt prononcé, les chiens étaient découplés, les chevaux montés, les trompes sonnaient, et le vieux cerf, reconnaissant aux appels du cor, à l'aboiement des meutes et à la course des chevaux que c'était à lui que s'adressait le grand et solennel cri de guerre, avait soudain franchi son enceinte, poussant, dispersant, chassant au loin à grands coups d'andouillers ses biches et leurs faons, afin de supporter seul, en héroïque père de famille, le poids de la tempête sous laquelle il avait vu succomber le sien. Les immenses forêts d'Orient et de Montmorency étaient les grands théâtres de ces chasses vraiment royales, qui nous menaient quelquefois à dix ou douze lieues du château, selon les chances de ce magnifique exercice, et en raison des partis plus ou moins vigoureux que prenait le pauvre cerf une fois loin de ses domaines. On ne le rapportait pas toujours; dans ce dernier cas, nous recevions à bout portant une fusillade de bons mots de la part de ceux et de celles qui étaient restés au château : c'était la petite pièce qui sifflait la grande. Ces jours de chasse au cerf, les gentilshommes des environs étaient invités; ils s'y rendaient de leur côté et revenaient avec nous partager l'hospitalité de la seigneurie.

Le château de Brienne, devenu depuis si historique, s'élève, comme l'on sait, de trois étages au-dessus des souterrains où sont les cuisines, les offices et les caves. Le

rez-de-chaussée, indépendamment de trois appartements de femmes, dont celui de la maîtresse de la maison, contenait cinq grandes pièces consacrées au service public : une salle à manger pour quatre-vingts couverts, une salle de billard, un immense salon donnant sur l'avenue et sur les jardins, une bibliothèque élevée de deux étages et entourée de deux galeries circulaires, dans les plus belles proportions, renfermant douze à quinze mille volumes par la fusion de celle de l'archevêque, et dont le plain-pied, de niveau avec celui du salon, était disposé au milieu et à l'entour en cabinet d'histoire naturelle d'une grande richesse ; ce cabinet était sous la direction d'un Bénédictin, nommé dom Millière, indépendamment duquel il y avait un bibliothécaire, ex-secrétaire de l'archevêque, de sorte que l'on y trouvait toujours à qui parler. Plus loin était un grand salon, servant de cabinet de physique expérimentale, garni des plus beaux instruments, et où M. de Parcieux (1), célèbre professeur de chimie et de physique, venait chaque année faire un cours instructif et récréatif de ces deux sciences.

Ainsi, même sous le point de vue de l'instruction la plus variée, il y avait de quoi bien employer son temps dans ce grand château, où chacun d'ailleurs avait la liberté d'en disposer à son gré, car les maîtres de la maison ne s'étaient réservé que le droit de la rendre agréable à tous, et le principe de la liberté individuelle et de la plus grande indépendance y était constamment en pratique : il était impossible d'être plus et mieux chez soi, tout en étant chez eux. Comme chacun avait ses chevaux, le laisser faire était encore plus facile. Il en était même ainsi pour la chasse, soit en plaine, soit au bois, et sous ce dernier rap-

(1) Antoine de Parcieux (1753-1799), neveu du célèbre mathématicien, avait fait un projet de canal pour amener à Paris les eaux de l'Yvette.

port, j'étais traité en enfant gâté. Car M. de Brienne avait donné ordre à son veneur de satisfaire à toutes mes demandes : et j'allais, bien accompagné, chasser selon ma fantaisie le chevreuil, le loup, le sanglier ou le renard. J'avais pour la chasse au chien courant une telle passion, que dans les plus froides nuits de novembre j'allais à la lueur d'une lanterne faire le bois avec les valets de limier, pour détourner soit un loup, soit un sanglier qui devait être chassé le lendemain. Aussi je n'oublierai jamais mon premier coup de fusil, avec lequel j'abattis sous bois une grosse louve qui était pleine. Il faut être chasseur et avoir dix-huit ans pour sentir l'impression d'un tel succès, d'autant que le raccourci de ma vue me les rendait fort rares. Une autre fois, la fortune amena sous mon fusil une laie énorme entourée de ses marcassins et doublement furieuse d'être avec eux poursuivie par quarante chiens. J'eus le bonheur de la blesser : elle tomba, et j'allais imprudemment voir ma victime de près, quand elle se releva. Heureusement je n'étais pas seul; deux gardes de chasse, qui étaient aussi un peu les miens, l'achevèrent presque à bout portant. Mais je fus encore le héros de la journée : j'eus, comme pour la louve, l'honneur de recevoir le pied de la laie, dont je fis hommage à Mme de Brienne. Les gardes aimaient beaucoup les amateurs : car eussiez-vous tiré à cent pas et eux à six, vous étiez bien sûr qu'ils vous apportaient le pied de l'animal que vous n'aviez pas tué, ce qui vous faisait mettre la main à la poche.

Au premier étage du château il y avait un grand appartement avec un salon et une belle chambre à coucher, où s'élevait majestueusement, sur quatre colonnes et sous un ciel couvert de plumes, un large lit à rideaux de velours bleu de roi garnis de grosses franges d'or. Cet apparte-

ment était réservé pour Mgr le duc d'Orléans, ce bon gros prince qui m'avait placé enfant entre ses jambes à une représentation à Sainte-Assise, et qui faisait souvent à M. de Brienne l'honneur de venir passer quelques jours chez lui. Il était assez habituellement remplacé au château par deux de ses fils naturels, les abbés de Saint-Farre et de Saint-Albin (1), noms historiques des bâtards d'Orléans. Ils suivaient nos chasses en habit noir avec des culottes violettes, ainsi que l'abbé de Loménie, coadjuteur de Toulouse (2), ce qui toutefois était peu canonique. Mais ce qui l'était encore moins, c'était, à la vue de tout Paris, la construction d'un temple grec à l'Amour dans le jardin de l'hôtel de Saint-Farre, sur le boulevard à l'entrée du faubourg Montmartre. Aujourd'hui le jardin, le temple et l'abbé ne sont plus : il y a à leur place un hôtel garni, qui a conservé le nom de l'abbé.

En avant et de chaque côté de l'entrée de la cour d'honneur sont deux grands pavillons. L'archevêque et ses entours ecclésiastiques habitaient celui de gauche en venant de la ville. Sous ce pavillon régnait un souterrain qui communiquait à ceux du château : il avait été merveilleusement converti en salle de spectacle. Malgré cela ou à cause de cela, l'archevêque avait choisi pour sa demeure, où était aussi sa chapelle, ce pavillon dont la base était si profane. De l'appartement du prélat un escalier dérobé descendait aux souterrains, où une petite porte donnait entrée à une loge grillée qui s'appelait la loge du clergé. Cette salle pouvait contenir de deux à trois

(1) Louis-Étienne de Saint-Farre ou Saint-Phar (1750-1825) et Louis-Philippe de Saint-Albin (1750-1829) étaient jumeaux; leur mère était une actrice, Mlle Marquise.

(2) Pierre-François-Marcel de Loménie (1763-1794), abbé de Jumièges, agent général du clergé, puis, en 1789, archevêque de Trajanople et coadjuteur de son cousin à *Sens* (et non à Toulouse).

cents spectateurs. Rien n'y manquait ; la forme et le jeu des décorations étaient à l'instar de ceux de Paris ; le parterre aussi était mis à volonté au niveau de la scène, et j'y ai vu, comme à la cour, des soupers en fer à cheval, où cent personnes étaient assises. Ces féeries monstres avaient lieu aux fêtes de M. et de Mme de Brienne, à la Saint-Louis et à la Sainte-Marie. Les fêtes duraient plusieurs jours, et on venait de Versailles et de Paris pour y assister. Le fameux Ralph, le Franconi de l'époque, y était appelé avec tout son manège et était payé pour donner dans le parc des représentations gratuites à la foule, qui accourait de tous les environs et des villes d'Arcis, de Bar-sur-Aube et de Troyes. Il en était de même des joueurs de parade et des farceurs des boulevards, saltimbanques, chanteurs, opérateurs, danseurs de corde... Ces gens apportaient avec eux leur matériel artistique, et on leur donnait dans différents carrefours du parc des tentes et des tréteaux pour divertir les Champenois.

J'ai vu commencer ces fêtes brillantes par une matinée où trois animaux différents, un loup, un chevreuil et un sanglier, furent successivement chassés dans le grand parc, autrement dit le bois de Neuville, fermé au midi par la rivière d'Aube; et ces chasses furent si habilement conduites que chacun de ces animaux fut poussé par les chiens dans de vastes pièces d'eau, où à la vue de toute la population leur curée ouvrit la fête, ainsi que la mort d'un homme ouvrait jadis à Rome celle du carnaval..... Il est vrai qu'à Brienne, au lieu d'un pape, il n'y avait alors qu'un archevêque. Tous ces plaisirs forains, distribués par l'intelligence des valets de chambre, étaient, ainsi qu'une grande partie du parc et la totalité des jardins, éclairés le soir de différentes manières. C'était un grand Tivoli, avec des danses vraiment champêtres, des boutiques de pain

d'épice et jusqu'à des marchands de coco venus de Paris. Mais un beau feu d'artifice, au lieu d'annoncer la clôture, annonçait l'ouverture de la fête nocturne, que le jour surprenait le plus souvent. Pendant ce temps le théâtre du château s'ouvrait au signal donné par la loge du clergé, qui était toujours pleine. Là, en présence de spectateurs de toute espèce, à qui on abandonnait le parterre, les loges étant réservées aux personnes invitées, M. de Brienne et sa société jouaient quelque chef-d'œuvre de Molière, ou des pièces modernes, telles que le *Barbier de Séville*, etc., avec un talent remarquable. Après la comédie, la scène devenait salle de bal, et toutes les loges venaient y figurer; après le bal venait le souper. Après le souper, nous autres jeunes gens, nous allions voir si on n'avait pas éteint les lampions du parc et des bosquets : ce qui pouvait arriver, tant le repos et l'obscurité sont quelquefois nécessaires après les grandes joies et le tumulte d'une fête.

Les bons et très bons acteurs de la troupe des comédiens ordinaires du château de Brienne étaient le marquis de Loménie, pour les rôles à manteau de Molière; MM. de Vandœuvre et de la Villeneuve, l'un père, l'autre oncle du pair actuel, qui n'a pas démérité du talent prodigieux de ses parents, dont l'un jouait les Molé, l'autre les Dazincourt; un certain M. Descourblanche, espèce d'amateur qu'on croyait avoir été mieux que cela et qui tenait supérieurement les Dugazon; enfin le comte de Brienne, admirable dans le *Bourru bienfaisant*, dans le *Misanthrope*, etc., et de plus son vieux valet de chambre, qui jouait les Préville avec une véritable distinction et était supérieur dans le rôle de Michaut, quand dans la *Partie de chasse* son maître jouait Henri IV. Les Célimènes, les Martons et les Rosines ne manquaient pas : il y avait à choisir parmi toutes les dames; mais s'il faut dire la vérité, sauf la crainte de

choquer des ombres peut-être susceptibles, les actrices n'étaient pas au niveau des acteurs, excepté une ou deux... dont par amour pour la mémoire des autres je veux taire les noms.

Souvent au château le bal était à deux étages : quand nous dansions au rez-de-chaussée, dans la grande salle à manger, dont la tribune renfermait l'orchestre et des spectateurs, dans le souterrain la grande salle de l'office se transformait également en salle de danse; c'était le bal des femmes de chambre. Elles avaient fait aussi leurs invitations, sous les auspices du maître d'hôtel, des chefs de cuisine, officiers, sommeliers, valets de chambre, à tous les fournisseurs du château, aux petits bourgeois et aux fermiers des environs. Ce bal était toujours plus nombreux que les nôtres, et les rafraîchissements de toute nature n'y manquaient pas. Ce qui y manquait, c'est curieux à dire comme mœurs du temps, c'était la livrée, parce que tous ces grands seigneurs de l'office ne servaient leurs maîtres qu'en habit à la française, poudrés, avec des bourses dans les grands jours, et ordinairement en frac de fantaisie, et ces messieurs et ces demoiselles auraient cru déroger en recevant dans leur société ceux qui portaient la livrée. Quant aux gens d'écurie et aux veneurs, si nombreux les uns et les autres, jamais ils ne paraissaient au château; c'était le dernier degré des ilotes de l'aristocratie des valets. Le garde général seul, en sa qualité de chef de service, cumulant les hautes fonctions de grand écuyer et de grand veneur, était excepté avec sa famille de cet ostracisme d'antichambre. Aussi arrivait-il à la fête du souterrain escorté de ses principaux officiers, c'est-à-dire du premier piqueur et du premier garde, ainsi que lui en grand uniforme des chasses. C'était son privilège, et il n'était pas homme à le négliger. En effet, il com-

mandait à environ trois cents individus, hommes, chevaux et chiens. Cet homme était de fait le premier valet de M. de Brienne, qui le tutoyait et le rudoyait en conséquence, et lui, il rendait à sa manière toutes les familiarités de son maître à ses sous-ordres des écuries, des chenils et des forêts, etc. Il était l'anneau domestique de cette grande chaîne de ricochets dont mon ami et camarade d'études Picard (1) a fait une pièce si spirituelle; haute comédie que tant de fois j'ai vu représenter sur de bien grands théâtres, soit à la cour, soit à l'armée, quand Napoléon donnait des ordres à Duroc, à Caulaincourt, à Berthier, à Soult, à Daru... chacun recevait jusque dans les rangs les plus inférieurs sa part de l'impulsion électrique : les ricochets gagnaient les batailles. Ceux du château de Brienne étaient dans leur ordre les petits reflets de ceux qui gouvernaient la France et la société, hiérarchiquement constituées.

J'étais encore trop nouvel acteur sur la scène du monde pour oser me risquer sur celle du château de Brienne à côté de ceux qui l'occupaient avec tant de distinction. Mais j'avais le privilège exclusif du proverbe, jeu et composition : mon théâtre était le salon. Poète du château, également sans rivalité, le département du couplet m'était assuré. J'étais ce qu'on nomme aujourd'hui une spécialité. Je cumulais donc Carmontelle (2) pour le proverbe, Florian pour la chanson et aussi la romance, malgré ma préférence pour la première. Bien que singulièrement inférieur à l'un et à l'autre, j'avais sur eux l'avantage incontestable, en ma qualité d'improvisateur, d'avoir d'entrée de jeu mon

(1) Louis-Benoît Picard (1769-1828) a laissé plus de quatre-vingts comédies, dont l'une, jouée en 1807, a pour titre *les Ricochets*.

(2) Louis Carrogis, dit Carmontelle (1717-1806), lecteur du duc d'Orléans, créa le genre des proverbes dialogués.

public pour moi. Le lendemain, rien ne restait de la veille : le proverbe, la chanson, le succès étaient oubliés. Mon public et moi, nous étions toujours neufs l'un pour l'autre ; cela seul m'encourageait. Aussi je bâtissais mes proverbes à ma fantaisie, et parfois, quand la veine était bonne, j'y faisais entrer comme acteurs les spectateurs, sans qu'ils s'en doutassent. Je m'étais assuré de deux excellents compères, MM. de Brienne et de Vandœuvre, à qui je ne faisais que communiquer le canevas, et nous brodions à volonté sur ce métier, en présence de trois autres métiers plus mécaniques, sur lesquels les trois Parques du château, Mmes de Brienne, Cuningham et de Dampierre (1), et souvent l'évêque de Comminges (2), ou le vieux chevalier de Coucy, descendant d'Enguerrand, brodaient des habits de velours, des fauteuils et aussi des chasubles.

Ces surprises de salon, qui au moment où l'on s'y attendait le moins brisaient tout à coup soit l'intérêt d'une conversation grave entre les évêques, soit celui d'une partie de boston, soit le parlage perpétuel et monotone des sœurs filandières, dérangeaient également dans le salon voisin des parties de billard non moins sérieuses et donnaient dans les longues soirées d'automne des distractions souvent nécessaires. Aussi quand on nous voyait, M. de Brienne et moi, déranger les fauteuils, pousser les métiers et les tables de jeu, et mettre à leur place un ou deux paravents, c'était une vraie joie, surtout de la part du clergé des deux sexes, car nous avions aussi des chanoinesses et parfois une ou deux abbesses : je vois encore cet excellent

(1) La mère du futur général de la Convention, dont il sera question plus loin.

(2) Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond de Médavy (1722-1806), évêque de Comminges en 1763, résigna ce siège en 1785 en faveur de son neveu, Antoine-Eustache (1754-1823), qui fut évêque de Nancy après le Concordat, archevêque de Florence de 1810 à 1814 sans l'institution papale. Ce dernier

évêque de Comminges, que son pied-bot avait fait prêtre (1), quitter sans chagrin le billard, où il aurait passé les nuits, et venir se poser debout, appuyé sur sa queue comme Achille sur sa lance, pour assister aux proverbes, mais en recommandant toutefois au valet de chambre du billard de ne pas déranger sa partie : « Lejeune, lui disait-il, vous vous souviendrez que c'est à moi à jouer. »

Le genre sentimental était banni de notre répertoire. Ces proverbes se ressentaient un peu du genre également bouffon et niais de certaines pièces de Dumaniant (2), et j'avais pris pour modèle le jeu de ce pauvre Bordier, son meilleur acteur, mais à l'exclusion de celui qui le fit pendre à Rouen comme séditieux, l'année qui suivit mes débuts. Dumaniant était le Beaumarchais du théâtre des Variétés, où j'allais souvent, et l'auteur favori des troupes de château. Et à ce sujet je me rappelle qu'on devait jouer au Marais, chez Mme de La Briche, je ne sais si c'était *Guerre ouverte* ou la *Nuit aux aventures,* et que la représentation manqua par un exil du Parlement qui emporta nos deux jeunes premiers, MM. de Méry et de Treffons, et que moi, j'en fus pour mon rôle de Mosquito, postillon de don Lambinos, que j'avais merveilleusement appris. Cet exil du Parlement préludait à la représentation d'un autre drame, où aucun acteur ne devait manquer.

Au milieu de ce grand mouvement matériel et intellectuel de la vie de Brienne, une autre œuvre sans repos

avait lui-même pour frère le marquis René-Eustache (1751-1838), père de la célèbre comtesse de Boignes.

(1) « Il était d'une belle figure, mais, par suite d'un accident arrivé en nourrice, il était resté avec une jambe plus courte que l'autre de trois pouces. Il fut destiné à l'état ecclésiastique et fut fait comte de Lyon. » (Dufort de Cheverny, *Mémoires,* t. II, p. 45-46.)

(2) André-Jean Bourlain, dit Dumaniant (1752-1828), comédien et auteur dramatique, collabora avec Désaugiers.

aussi, mais sans bruit et sans éclat, occupait constamment la pensée du maître. C'était d'un côté le soulagement des malheureux, de l'autre l'entretien de la paix parmi ses paysans. Les curés et ses gens avaient ordre de s'informer de la véritable position de ceux qui, en dehors de la promiscuité toujours peu éclairée des aumônes quotidiennes, sollicitaient une bienveillance particulière. Il résultait de cette enquête paternelle, qui le mettait à l'abri des surprises de la mauvaise foi, que l'attente des pauvres était toujours dépassée. *Bien donné, bien reçu*, me disait-il : car il m'admettait souvent au secret de celles de ses bonnes œuvres où l'emploi du discernement était nécessaire. Cette disposition de son âme, la plus sincèrement pitoyable que j'aie jamais connue, et que depuis je n'ai pu comparer qu'à celle du duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1), le portait constamment à sortir des limites de ses domaines, comme si tout ce qui souffrait au delà lui eût appartenu, et à étendre au loin ce que je nommerai les usurpations de la philanthropie dont il était réellement possédé. Ainsi des secours à domicile de toute nature étaient distribués dans les villages; chaque année, il y dotait plusieurs rosières. Si une grêle, une inondation affligeaient le pays, il organisait des moyens de subsistance; si ces fléaux regardaient ses fermiers, il leur remettait au besoin pour deux ans le prix de leur fermage. Toutes les misères de cette vaste partie de la Champagne que l'on nomme à juste raison la Champagne pouilleuse venaient s'adresser *au château*. Il y avait beaucoup de châteaux, mais celui-là, on n'avait pas besoin de le nommer, c'était le château par excellence, le château d'asile pour toutes les infortunes, et

(1) François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827), grand maître de la garde-robe, célèbre par ses fondations philanthropiques avant et après la Révolution.

toutes n'étaient pas de l'ordre des paysans. Mais celles-ci n'étaient connues que de M. de Brienne et de son frère l'archevêque, à qui la même générosité était naturelle. En cas d'incendie dans la contrée, fût-ce à cinq ou six lieues de Brienne, on accourait au château, et à l'instant deux ou trois pompes, toujours prêtes avec leurs agrès, partaient chacune au grand galop de quatre chevaux, et M. de Brienne, nous disant : « Allons, jeunes gens, à cheval ! » nous donnait l'exemple. Arrivés au lieu du sinistre, il dirigeait lui-même, et souvent malgré un véritable danger, le service des pompes, et ensuite il satisfaisait de sa bourse aux premiers besoins. Quelle qu'eût été alors la disposition arrêtée de la journée, fût-ce même pour une partie de chasse, son plaisir favori, la cause de l'humanité passait avant tout, et je me souviens qu'une fois nous dûmes quitter la table pour le suivre à une expédition de ce genre. Il fallait voir avec quel amour il était accueilli par les malheureux paysans, qui, bien qu'ils lui fussent étrangers, l'avaient adopté et choisi pour leur protecteur. Et lui, il était là comme au milieu des siens, les traitant, les regardant comme tels ; il leur disait que son devoir était de les secourir, et bien qu'il ne fût pas leur seigneur, il ordonnait que le lendemain l'état de leurs pertes lui fût apporté. Et cela était trouvé tout simple de part et d'autre, car une fois sur le théâtre de l'incendie, il était le maître du village, rudoyait au besoin le curé, le maire, les habitants, les grondant et les servant à la fois, bourru bienfaisant, connu et adoré comme tel.

Non content de cette active bienfaisance toute matérielle, il en avait encore accepté une autre, d'une nature plus réservée, et dont la confiance du pays l'avait investi spontanément et de tout temps, en souvenir peut-être de

cette justice féodale que ses pères avaient rendue le dimanche après l'office, devant le porche et sous les grands arbres de l'église. M. de Brienne s'était trouvé, non sans le vouloir, mais sans le prévoir, le juge de paix bénévole de toute la contrée. Chaque dimanche on voyait arriver le long de la rampe du château des paysans de tout âge et de tout sexe. « Ah ! voilà mes plaideurs, me disait-il : viens avec moi, tu apprendras à être propriétaire. » En effet, il donnait audience à tous ces gens dans le salon de son appartement à l'entresol : ils y étaient successivement introduits par un valet de chambre. M. de Brienne s'installait dans un fauteuil, moi à côté de lui, et une table devant nous. Point de papier, de plumes ni d'encre : c'était une justice tout orale et sans procès-verbaux. Il siégeait donc dans ce tribunal renouvelé des rois pasteurs, et il écoutait, non sans interruptions souvent pittoresques de part et d'autre, les plaidoyers qui s'improvisaient devant lui. Eux entendus, il fermait brusquement les débats, et avec ce tact que peuvent seulement donner l'habitude du sentiment de la justice et la connaissance approfondie du caractère et des passions des campagnards, il prononçait nettement un jugement contre lequel je n'ai jamais entendu protester. « C'est toi qui as tort, disait-il à l'un ; cet autre a raison. Tu as voulu le tromper ; si tu ne l'as pas payé dans vingt-quatre heures, et je le saurai, je te défends de jamais remettre les pieds ici. » Et l'arrêt était approuvé et exécuté. D'autres fois il jugeait sur des intérêts de famille, de partage, de voisinage, etc., et il évitait par sa justice gratuite et prompte des frais qui auraient ruiné les plaideurs. Souvent il était consulté pour des haines entre parents ou entre voisins, et il avait le bonheur très réel pour lui de les réconcilier. « Qu'on se donne la main devant moi, disait-il, et qu'il n'en

soit plus question. » Je remarquais avec quel art et quelle naïveté tout à la fois il développait à ces paysans si irrités les uns contre les autres les vrais principes de l'ordre social, le respect du sang, celui de l'âge, celui de la propriété, le bienfait, la nécessité de l'union dans les classes pauvres et laborieuses où chaque jour on a besoin de son voisin, mariant ainsi aux préceptes de la morale les vérités journalières tirées des existences locales et des usages et des besoins du pays : et cela avec une simplicité et une autorité tout évangéliques. Si jamais un homme fut l'élu consciencieux d'une population, ce fut le comte de Brienne. Ce pouvoir patriarcal qu'il exerçait, il le devait tout entier autant à sa propre nature qu'à l'instinct des campagnards qui l'avaient devinée. Jamais je n'aurais manqué à ces singulières audiences, qui quelquefois duraient plusieurs heures, et où j'apprenais la politique pratique de cette intéressante partie de la grande société française, au-dessus de laquelle planait seulement la législation du royaume sans y descendre, et à laquelle elle suppléait merveilleusement par cet arbitrage volontaire qu'elle avait imposé à un grand seigneur.

La chasse elle-même était à la fois un plaisir et un bienfait. Je me rappelle qu'un jour d'automne, pendant que nous dînions, le garde général entra brusquement en disant qu'une harde énorme de sangliers venus des Vosges faisait les vendanges du petit hameau de Saint-Léger, adossé au grand parc de Neuville. Alors M. de Brienne se leva de table et nous avec lui, fit découpler quelques chiens, et nous allâmes avec tous les veneurs et les paysans de Saint-Léger, à qui avaient été distribués des fusils de l'arsenal du château, traquer cette colonie dévastatrice. On en tua quatorze, qui furent donnés aux paysans pour

les indemniser et qu'ils firent saler pour leur hiver. Peu de temps après nous retrouvâmes de l'autre côté de l'Aube sept de ces voyageurs affamés, qui avaient échappé à la proscription de leur famille. Les forêts d'Allemagne et du Rhin nous envoyaient régulièrement aux approches de l'hiver une grande quantité d'animaux, sangliers et loups par troupes, dont nous étions les destructeurs infatigables. Les paysans venaient en spectateurs intéressés assister à ces chasses, pour lesquelles ils donnaient d'utiles renseignements. Et comme le bien est souvent à côté du mal, il résulta pour eux des incursions de sangliers à l'époque de la glandée un mélange de cette race sauvage avec la race domestique, dont la gastronomie fit son profit. Les beautés champenoises réussirent tellement à apprivoiser les hôtes de l'Allemagne, que ceux-ci rentraient la nuit avec elles dans les étables et finirent par obéir à la trompe du porcher.

Il me revient deux petites anecdotes qui peuvent tenir leur place parmi les souvenirs des mœurs de cette époque. Elles furent racontées, l'une par le comte de Brienne, l'autre par son cousin le marquis de Loménie, que l'on aurait pris pour don Basile, rôle dans lequel il excellait, homme d'un flegme et d'un chagrin habituels, qui ne rendaient que plus piquants les moments d'abandon où il se reposait de lui-même et où perçait alors la verve d'un esprit libre et très original. Les valets de chambre des grandes maisons étaient encore plus ou moins de l'espèce de ceux que nos auteurs comiques avaient introduits sur la scène. Ni Molière, ni Dancourt, ni Marivaux ne les avaient complètement inventés, et c'est pour cela que ces sortes de caractères étaient encore si vivement applaudis. Mais la Révolution ayant détruit les maîtres et les valets, le comique de ceux-ci manque à tout jamais au théâtre,

et si Préville (1), Dugazon (2) et Dazincourt (3) revenaient au monde, faute de pouvoir jouer les valets, ils seraient réduits à jouer les parvenus. Ces valets de chambre se croyaient donc un peu de la famille de leurs maîtres, et sous la condition réciproque d'une sorte de familiarité, qui encore de mon temps se traduisait parfois en coups de canne de la part de ceux-ci, quand elle leur semblait dépasser les bornes du respect. Ces valets étaient comme ceux de la comédie, intelligents, dévoués et insolents. On les châtiait et on les gardait. Tous ils devaient savoir coiffer, raser, lire, écrire et courir la poste. Au château de Brienne, où il y en avait cinq, ils savaient par-dessus le marché très bien tirer, très bien jouer au billard et très bien jouer la comédie, talents qui en faisaient un arrière-ban de la société, en les lui rendant souvent nécessaires; car alors on ne croyait pas déroger par de telles familiarités.

Voici ce que le marquis de Loménie nous raconta au sujet de son valet de chambre, nommé Duval, alors présent au château, dont les saillies nous amusaient au billard, où il gagnait tout le monde, et qui est mort presque octogénaire dans ce même château, au service de l'une de mes belles-sœurs : « J'allai l'année dernière passer la soirée chez la marquise de Favras (4), où l'on jouait gros jeu, et où d'ailleurs, sauf les chevaliers d'industrie, il y avait très bonne compagnie en hommes. En femmes, c'était sa fille, assez belle personne, elle, qui se disait fille

(1) Pierre-Louis Dubus, dit Préville (1721-1799), acteur de la Comédie française, célèbre dans le rôle de Sosie.

(2) Jean-Baptiste-Henri Gourgaud, dit Dugazon (1743-1809), de la Comédie française.

(3) Joseph-Jean-Baptiste Albouis, dit Dazincourt (1747-1809), de la Comédie française, créa le rôle de Figaro dans le *Barbier de Séville*.

(4) La femme du fameux Favras dont le procès sera raconté plus loin.

d'un prince d'Anhalt (1), et quelques ci-devant demi-castors, collets montés, à grands airs. L'on m'annonce, et en entrant mes regards sont attirés involontairement par un superbe habit de cour, très brillant et absolument semblable à celui que mon tailleur m'avait apporté le matin même, et dont je comptais me parer au premier jeu de la Reine. Après avoir salué les dames du logis, j'allai droit à mon habit qui me tournait le dos, jaloux de savoir quel était le monsieur qu'il couvrait et pour lequel, en raison d'une si parfaite conformité dans nos goûts, je me sentais une véritable sympathie. Car le costume était complet : il m'avait deviné en tout, jusqu'aux couleurs de mes nœuds d'épaule et de mon nœud d'épée, aussi tout pareils aux miens, ainsi que les boucles de souliers et de jarretières en brillants, et la ganse du chapeau à plumet : tout cela battant neuf. Je me mis donc à faire le tour de ce monsieur, afin de faire connaissance avec son visage. Mais lui, il faisait comme instinctivement le même tour que moi, en pirouettant nonchalamment sur ses talons. A la fin, ennuyé de ce manège, je le saisis froidement par le bras. Alors il se retourna, et Duval, car c'était lui, me dit tout haut : « Ah! bonsoir, marquis! » puis se collant à mon oreille en signe de familiarité, il me dit tout bas : « Ne me perdez pas, monsieur le marquis... Ne me « perdez pas, je vais sortir. Je devais cependant épouser la « fille de la maison. — Faquin! » lui dis-je. En effet, il s'était fait présenter chez Mme de Favras sous le nom de marquis Du Val, de la Champagne, et comme il est joli garçon, très impudent et très spirituel, il était réellement parvenu à plaire à la jeune personne, à son père et à sa

(1) Son mari avait obtenu du conseil aulique de Vienne, en 1776, une sentence la déclarant fille légitime du prince souverain d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

mère; à l'aide aussi de ma garde-robe, qui est assez bien fournie, il entretenait l'intérêt de la maison par la variété de sa toilette, ainsi que par l'insouciance élégante avec laquelle il y perdait mon argent ou gagnait celui des autres. Rentré tard chez moi, je le trouvai revêtu de son costume ordinaire et prêt pour mon service. Comme ma colère était passée et que d'ailleurs je trouvais le tour plaisant, je le gardai sous la condition qu'il ne mettrait plus le pied chez Mme de Favras. « Eh bien, monsieur le « marquis, me dit-il, je resterai garçon. »

L'anecdote de M. de Brienne était d'une tout autre nature, et nous vint à propos d'une conversation sur la violence des maîtres envers leurs gens. « J'ai été jeune aussi, nous disait-il, et aussi j'ai été violent; voici comment j'en fus corrigé. Mon valet de chambre m'ayant gravement manqué, je lui donnai une volée de coups de canne. Le lendemain matin, j'avais tout oublié, mais non lui, et comme il me rasait, il s'arrêta tout à coup, et, fixant le rasoir sur mon cou, il me dit : « A qui tient-il aujour- « d'hui, monsieur le comte? — A moi toujours », lui répondis-je froidement : « continue. » Et il acheva de me raser; nous étions contents l'un et l'autre et l'un de l'autre. Mais l'association étant devenue désormais impossible, je lui donnai cent louis et je le congédiai... Ne battez jamais vos domestiques, jeunes gens, renvoyez-les plutôt; car votre vie est à leur merci, et il vous serait dur, comme à moi, de la leur devoir. »

Un grand acte de bienfaisance avait depuis une vingtaine d'années suppléé noblement au défaut de postérité de M. de Brienne. L'archevêque de Toulouse, allant à Rome pour ses bulles, s'était arrêté à Marseille; là, informé de l'existence malheureuse d'une dame de Loménie, veuve et mère de trois fils, il l'accueillit, reconnut ses enfants

comme appartenant à sa famille, les adopta au nom de son frère et au sien, et les envoya avec leur mère à Paris pour leur éducation (1). Jamais générosité ne fut plus complète, car j'ai entendu dire à M. de Brienne que la branche de ces Loménie avait été entièrement ignorée de la sienne, et ce qu'il y avait seulement de réel, c'était l'identité de nom et d'armes, contre laquelle il n'existait pas d'objection. Le fait est que sa bonté naturelle accepta avec empressement ce témoignage parfois douteux d'une tige commune, pour avoir des héritiers de sa fortune et de son nom; car une troisième branche de cette famille, établie de tout temps dans le Limousin, prétend encore aujourd'hui en être la souche (2). Quoi qu'il en fût de la légitimité de ces Loménie de Provence, l'aîné destiné au service de terre, le second à celui de la marine et le troisième à l'Église, étaient successivement devenus, l'un colonel des chasseurs de Champagne (3), le second capitaine de vaisseau (4) et l'abbé coadjuteur de l'archevêque de Sens, prélature qui lui donnait droit de succession à ce siège. Le colonel, en épousant Mlle de Vergès, d'une famille de robe, avait été doté d'une portion considérable de la terre de Brienne, c'est-à-dire du château et du domaine de Dienville, et ses enfants continuaient sous leurs yeux la paternité de leurs bienfaiteurs.

Il ne restait plus à établir que l'officier de marine, et ce fut encore l'archevêque qui s'en chargea. Il en trouva

(1) On sait que cette adoption fut fatale aux trois frères, qui furent guillotinés le 10 mai 1794, avec le comte de Brienne.

(2) C'est à cette branche limousine qu'appartenait l'historien de Beaumarchais et de Mirabeau, Louis-Léonard de Loménie (1815-1878), de l'Académie française.

(3) François-Alexandre-Antoine, vicomte de Loménie (né en 1758), colonel de *Royal-dragons,* marié en 1785 à Louise-Elisabeth-Sophie de Vergès.

(4) Charles de Loménie, chevalier de Malte.

bientôt la facilité dans les nombreuses relations que lui donnait dans le Midi sa haute position ecclésiastique et qui s'étendaient notamment à Bordeaux, dont l'archevêque (1) était son ami. En conséquence, il jeta les yeux sur la veuve d'un capitaine de vaisseau, homme de naissance, le comte Carion de Merville, qui lui avait laissé une fille et un fils. Nous vîmes arriver à Brienne cette nouvelle famille, dont la fiancée n'avait pas encore quinze ans : malgré son extrême jeunesse, le mariage, arrêté d'abord par correspondance, fut célébré, sous une condition facile à deviner, avec une pompe extraordinaire. Ce fut la dernière grande solennité du château de Brienne. Toute la province fut invitée à ces nouvelles noces de Gamache, dont je crois être aujourd'hui le quatrième témoin encore vivant, c'est-à-dire la vieille mariée, dont j'aurai à reparler (2), son frère, excellent officier aujourd'hui lieutenant-colonel de hussards, et M. de Vandœuvre, de la Chambre des pairs. J'étais, suivant mon usage, à table à côté de son père, à qui j'ai voué la tendre affection de ma longue mémoire. Au-dessus du festin planaient dans les tribunes de la salle à manger, au milieu des bonnets ronds de la bourgeoisie, les casques éclatants des musiciens d'un régiment de dragons, en garnison à Vitry. Par une fantaisie tant soit peu militaire, cet orchestre n'imagina rien de mieux après les airs de circonstance, *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* et *Chantons l'hymen, chantons l'amour*, etc., et autres citations du temps, que d'appli-

(1) Jérôme-Marie Champion de Cicé (1735-1810), évêque de Rodez (1770), archevêque de Bordeaux (1781), député aux États généraux et garde des sceaux (1789), archevêque d'Aix après le Concordat.

(2) Elle épousa en secondes noces un des frères de Norvins, Auguste d'Urtubise

quer à ce mariage impair la burlesque allégorie de cette ronde d'un opéra nouveau :

Et zic, et zic, et zoc,
Et fric, et fric, et froc,
Quand les bœufs vont deux à deux,
Le labourage en va mieux.
. . . .

L'à-propos plus que douteux de ce caprice musical scandalisa d'abord d'autant plus les convives, que tous les domestiques partirent d'un éclat de rire; les dames, l'archevêque et son clergé trouvèrent avec raison qu'on aurait pu jouer toute autre chose. Mais M. de Brienne défendit l'orchestre, qui n'était pas dans le secret de la comédie, et les dragons, prenant pour un suffrage universel le mouvement qui venait de s'opérer dans la salle du festin, répétèrent avec un acharnement incroyable leur joyeux refrain, auquel le marié, qui ne pouvait prétexter faute d'ignorance, témoignait toute l'indifférence de sa position. Quant à la jeune femme, réduite à l'état de future, bien que douée d'une précoce intelligence, elle prit un plaisir enfantin à rire de ce refrain dont les paroles lui étaient inconnues. Pour moi, à peine l'avais-je entendu que je dis à Vandœuvre : « Ma chanson est faite. — Tu n'oseras pas, me répondit-il. — Il faut, repris-je, qu'il y ait aujourd'hui une difficulté vaincue, et ce sera celle-là. » En sortant de table, nous montâmes dans ma chambre, et devant lui j'écrivis des couplets dont l'improvisation et l'application firent le succès, car on prenait encore le café dans le salon quand je parus avec mon manuscrit. Aussitôt que le café fut emporté et les gens disparus, je chantai si drôlement ma chanson qu'on me la fit répéter à outrance. L'archevêque, qui en fait de vers et de musique n'aimait

que les chansons, fut tellement content qu'il fit copier la mienne à l'instant par un grand vicaire et l'envoya à Bordeaux, patrie de la jeune mariée. Là elle fut imprimée, distribuée à domicile, et reçut enfin des chanteurs des rues le triomphe de la popularité. Tel fut mon premier succès littéraire : auteur inconnu. Tel fut aussi l'épithalame de ce mariage d'un fils et d'une fille de deux veuves, dont l'héroïne devait aussi rester veuve, mais sans enfants, de deux maris, et demeurer enfin, par une véritable gasconnade de la fortune, maîtresse de ce beau château de Brienne, où elle était arrivée en pastourelle des bords de la Garonne.

J'étais très lié avec le fils de M. de Buffon (1). Il était beau et bon garçon et colonel de dragons. A son entrée dans le monde, on n'avait pas manqué l'occasion de l'avertir qu'on ne porte pas impunément un nom glorieux, et on disait de lui : « Buffon est le *petit* fils de son *grand* père. » Et lui, loin de se choquer d'une épigramme applicable à bien d'autres, il plaisantait volontiers sur la portion de l'héritage paternel qui lui échappait. Il convenait que de toute l'histoire naturelle de son père, il n'avait étudié à fond, retenu et adopté pour son usage que ce qui concernait le fauve, le gibier et la faune de ses bois, dont les chevreuils surtout avaient une renommée gastronomique. Mais, en revanche, son adoration pour la mémoire de son père, mort à Paris en 1788, avait fait un véritable sanctuaire de l'appartement qu'il occupait dans son château de Montbard, où il était né et où il avait écrit ses immortels ouvrages. J'en eus la preuve journalière pendant un séjour que nous y fîmes en tête-à-tête pour aller, en vrais amateurs, y achever la saison des chasses d'automne, que

(1) Georges-Louis-Marie Leclerc, comte de Buffon (1764-1793).

nous avions commencées ensemble à Brienne en nombreuse compagnie.

Nous partîmes donc du château de Brienne pour celui de Montbard. Deux jeunes gens presque du même âge, Parisiens tous deux et confrères de cette nombreuse camaraderie qui était destinée à continuer la vieille société de la cour et de la ville, avaient de quoi causer en route sans témoins. Ainsi fîmes-nous, et ce fut en voiture, courant au triple galop, que je reçus de sa confiance et de son profond chagrin la plus triste confidence sur l'horrible scandale de l'enlèvement de sa femme (1). Il l'avait épousée par amour, et elle lui avait été ravie par un de ces amours qui abaissent à tout jamais les femmes, en les élevant jusqu'à eux. Car quelque intérêt que puisse encore inspirer celle qui se livre à la honte publique d'une telle élévation, on a beau faire : malgré sa beauté, son esprit, ses talents, sa jeunesse, on est forcé de donner son vrai nom à ce qu'elle croit pouvoir appeler la séduction. Alors la société ne s'en cachait pas, en raison de la dignité et surtout de la réputation du séducteur : « Celle-là, disait-on, ne s'est pas donnée, elle s'est vendue. »

Mme de Buffon était réellement douée de tous les agréments, de tous les charmes et de toutes les facultés qui placent en vue tout d'abord, et dans un rang supérieur, la femme qui les possède. Mais la plus belle glace de Venise a toujours une petite tache qui l'empêche d'être parfaite. Mme de Buffon en avait une d'un incarnat très ardent au-dessus ou au-dessous, je crois, de l'œil gauche, ce qui l'obligeait à voiler cette faible imperfec-

(1) Marguerite-Françoise de Bouvier de Cépoy (1767-1808). Elle fut la maîtresse affichée du duc d'Orléans (Philippe-Égalité), dont elle eut un fils, tué sous l'Empire en Espagne, où il servait comme officier supérieur dans l'armée anglaise. Divorcée en janvier 1793, elle se remaria à Rome en 1798 avec un banquier strasbourgeois, Renouard de Bussière.

tion par une boucle de ses beaux cheveux, maintenue dans une inclinaison protectrice par celle d'un joli chapeau. La malignité publique, à qui de droit appartenait la position qu'elle s'était si gratuitement donnée dans la société, l'excusait par la sympathie qui devait exister entre cette tache isolée sur son charmant visage et la teinte pourprée qui couvrait entièrement celui de son amant : « Le ruisseau, disait-on, va toujours se jeter dans la rivière. » Mais malgré cette pente, qu'il s'obstinait à ne pas croire aussi naturelle, le pauvre Buffon regrettait amèrement sa femme : il ne tarissait pas sur les délicieux motifs de ses regrets, et encore moins sur les justes anathèmes dont il accablait le ravisseur.

Quand nous arrivâmes à Montbard, il était nuit; nous remîmes au lendemain la visite du château. Je n'ai, on peut le croire, après cinquante-quatre ans pendant lesquels j'ai vu tant de choses, conservé qu'un souvenir très imparfait de l'appartement du *grand Buffon*, ainsi que l'on disait à Montbard. Le fait est qu'on ne s'en approchait que comme d'un temple, dont son vieux valet de chambre était le gardien et son fils le pontife; lui, l'homme de génie, il en était resté le dieu. Nous inaugurâmes la journée par cette visite solennelle. Le gardien qui nous précédait mit son bonnet de coton sous son bras en signe de respect, avant de placer la clef dans la serrure de la porte d'entrée. Nous nous découvrîmes également, Buffon et moi, comme si nous allions avant le déjeuner saluer son père. Et en effet, excepté lui, il était là. Son fils avait laissé son cabinet tel qu'il était au moment où, pour ne plus le revoir, il était parti pour Paris deux ans plus tôt (1) : quelques volumes étaient

(1) Cette phrase, ainsi que celle que l'on trouvera un peu plus loin sur la

restés ouverts sur un grand bureau ; quelques feuilles de papier à moitié écrites attendaient une dernière rédaction ; la plume qu'il avait quittée était couchée devant l'écritoire, etc. Tout ce qui annonce qu'un homme est sorti et peut rentrer à tout instant était sous nos yeux. Ainsi, soit dans cette pièce, soit dans celle qui la précédait, il y avait sur quelques tables, placées devant des rayons d'armoires vitrées pleines d'objets d'histoire naturelle ou devant ceux de la bibliothèque, des échantillons de minéralogie, etc., ou des livres, ou des matériaux de toute nature, qui au retour de Paris devaient être classés et dont mon ami Buffon avait religieusement respecté le provisoire. Ce grand appartement, où il n'y avait de rangé et en ordre que la chambre à coucher, était au premier étage, c'est-à-dire dans un rez-de-chaussée élevé, où l'on montait par deux perrons, l'un donnant sur la cour, l'autre sur le jardin : du moins je crois me le rappeler ainsi. Mais ce que je n'ai pas oublié, c'est la dévotion du gardien, du vieux valet de chambre, qui chaque jour, selon la saison et les variations du climat, ouvrait ou fermait les fenêtres de l'appartement de feu son maître, aux heures où il lui était prescrit de le faire pendant sa vie. Ainsi de même, à une certaine heure de la matinée, la petite porte qui du cabinet menait au jardin était régulièrement ouverte, comme si M. de Buffon allait en sortir avec son ami Daubenton (1) pour se délasser l'un et l'autre de la communauté du travail : et dans le jardin et dans le parc, les bancs et les sièges favoris étaient

loi du divorce, prouve que la visite de Norvins à Montbard eut lieu en 1790 ou 1791, tandis que ses descriptions de Brienne se rapportent à 1788. Le morceau relatif à Montbard a été ajouté après coup, comme le montrent les manuscrits.

(1) Louis-Jean-Marie Daubenton (1716-1799), naturaliste et surtout anatomiste.

après l'hiver remis aux mêmes places. De sorte que pour le vieux gardien, tout mort qu'il était, son maître était toujours là : il servait sa mémoire comme il avait servi sa personne, il continuait de vivre pour lui et avec lui.

La famille Daubenton, établie de tout temps à Montbard, était naturellement la société habituelle du château. J'y remarquai avec plaisir une jolie jeune personne, petite, brune, spirituelle, qui devait consoler mon ami Buffon d'une première union que la loi du divorce pouvait annuler de jour en jour (1). Mais il était écrit que le mariage lui serait deux fois fatal : car sans cet attachement qui lui était inspiré par celui de son père pour la famille Daubenton, il aurait émigré, et il n'eût pas, deux ans après, péri sur l'échafaud. Je tiens de lui-même qu'appelé plus tard à Coblentz par les officiers de son régiment, il fut invinciblement retenu en France par ce projet de mariage.

Nous fîmes honneur à la *faune* des beaux et vastes bois de Montbard en y tuant beaucoup de chevreuils. Buffon en fit charger plusieurs sur sa voiture en me ramenant à Brienne, où la chasse d'hiver nous promettait d'autres trophées.

Je crois avoir assez fait connaître M. de Brienne pour que le respect du lecteur s'attache à sa mémoire : heureux si j'y suis parvenu! Quant à moi, on le voit, la reconnaissance de la tendre affection dont il honora mes jeunes années est restée la passion de mes vieux jours. Le culte vraiment filial que je n'ai cessé de nourrir pour ce grand homme de bien est une des plus saintes traditions de ma vie. Au moment où j'écris ces souvenirs, je n'ai que l'âge

(1) Élisabeth-Georgette Daubenton, née en 1775, épousa en 1793 le comte de Buffon, et ne mourut qu'en 1852.

des impressions qui les ont produits : aussi je n'ai point à parler des circonstances ou des actes politiques qui avaient signalé en 1787 l'entrée aux affaires de l'archevêque de Toulouse comme ministre principal et de son frère comme ministre de la guerre. De telles choses étaient trop au-dessus de la portée d'un adolescent, tel que je l'étais alors. Mais ce que je me rappelle parfaitement, ce fut le bonheur avec lequel, quinze mois après, les deux frères rentrèrent dans le paradis de cette grande vie privée de Brienne, l'un avec le chapeau de cardinal et l'archevêché de Sens, l'autre avec le cordon bleu et deux pièces de canon données par Louis XVI, qui furent placées sur l'esplanade en avant du château. Il est vrai que le cardinal venait d'être brûlé en effigie par la populace au pied de la statue de Henri IV, dont un de ses ancêtres avait été ministre favori, et que l'hôtel de son frère n'avait dû sa conservation qu'à l'énergique résistance des troupes. Car ce fut sur eux, eux dont la philanthropie était si connue, que commencèrent les premiers essais de cette furie populaire, qui bientôt allait devenir si monstrueusement fameuse. Dès ce moment aussi, les deux frères avaient renoncé au séjour de Paris. Leur retour à Brienne avait été une fête pour toute la contrée, dont les bénédictions les consolèrent bientôt des violences de la populace parisienne.

J'avais entrevu leur grandeur à Versailles, où je dînai avec toute ma famille chez le comte de Brienne, au ministère de la guerre, qu'occupe aujourd'hui la belle bibliothèque de la ville. Là je vis pour la première fois ce grand mouvement, cette solennité quotidienne, qu'imprimaient aux résidences des ministres le voisinage de la majesté royale et la vie de la cour, indépendamment de cette exquise et noble urbanité de mœurs dont se parait la plus

haute société sur son plus grand théâtre. Là aussi j'eus l'idée de ce respect dont les hommes de la plus haute naissance honoraient les ministres du Roi, qu'ils représentaient réellement. Enfant inaperçu, perdu dans cette foule brillante de tout rang, non de tous états, j'avais saisi solitairement les lueurs fugitives d'une existence qui devait m'être inconnue et d'une instruction désormais inutile, bien que cette lanterne magique de palais n'ait pas été à beaucoup près la dernière qui dût passer sous mes yeux : car nous autres vieillards, qu'avons-nous fait autre chose que de voir tomber des trônes?... Brienne avait donc fait oublier facilement aux deux frères la cour et la ville, et de plus il venait de s'embellir du droit d'asile qu'il offrait à ses maîtres déchus. Aussi jamais ce beau lieu ne leur fut-il plus cher. Le mariage de Charles de Loménie fut le premier épisode du rétablissement de cette famille à Brienne ; la Révolution fut le second, et le dernier fut la Terreur.

Et ici je ne puis m'empêcher de demander grâce pour l'ancien régime, au nom de quelques grandes familles, telles que les la Rochefoucauld, les Montmorency, les d'Argenson, les Latour du Pin, etc., qui, à l'instar de celle de Loménie de Brienne, ne se souvenaient de leur élévation et de leur fortune, soit dans leurs hôtels de Paris, soit dans leurs châteaux héréditaires, que pour être les aumôniers des pauvres et les patrons nourriciers des paysans, poussant souvent jusqu'à l'excès, par un noble orgueil, l'aristocratie du bienfait, et improvisant dans leurs vastes domaines des travaux d'un luxe inutile et dispendieux, afin d'en alimenter les populations par des salaires réguliers : rois véritables, et reconnus comme tels même dans leurs plaisirs, rois toujours présents et imprimant par leurs bienfaits le respect du Roi dont on les croyait

les images! Les hommes d'affaires, aujourd'hui possesseurs des châteaux de leurs patrons, les ont-ils fait oublier, ou en font-ils souvenir par ce luxe intelligent qui enrichit les campagnes? Ils n'ont entre eux et les paysans que leurs richesses, dont ils n'ont pas, dont ils ne peuvent avoir les mœurs. Et cependant j'en connais qui ont pour courtisans les amis des anciens seigneurs, chez lesquels, dans ces mêmes châteaux, ils n'avaient fait qu'apercevoir de bien loin leurs nouveaux amphitryons. O Molière! ô grand homme! ô prophète! oui, le véritable amphitryon est celui où l'on dîne.

A ce propos, je me souviens qu'il y a une vingtaine d'années, me trouvant en visite chez l'un de ces aventuriers millionnaires, il y fut question du financier Beaujon (1) : et Dieu sait avec quelle verve cet homme et deux ou trois de ses pareils se moquaient de la vie sybarite de Beaujon, de son lit doré en forme de berceau, que l'on voyait encore au milieu d'un salon de son hôtel en ruine, des quatre belles dames que sous le titre de *berceuses* il avait à son service et à qui il avait laissé de bonnes rentes, etc... « Tout cela est vrai, messieurs, leur dis-je, mais M. de Beaujon, quoique bien moins riche qu'aucun de vous, a devant son palais enchanté fondé et bâti un vaste hôpital, et nous autres vieux Parisiens, nous avons depuis longtemps pardonné au berceau d'or en faveur de l'hôpital, où à tout jamais sa charité bercera les pauvres malades de la ville dans laquelle il a fait sa fortune. Moi, ici, je prêche pour mon saint : car seul je m'y vois Parisien (ce qui arrive sans cesse dans les nouveaux grands salons de Paris). » La conversation finit là : mais ma dernière observation au sujet de l'hospice dure toujours. Car depuis

(1) Nicolas Beaujon (1722-1799), banquier de la cour.

ces vingt années ces messieurs sont devenus encore plus riches, et n'ont pas eu la pensée de vouloir enfin reconnaître, par la fondation de quelque établissement de charité, la dette qu'ils ont contractée envers la ville où ils ont acquis ou conquis leurs trésors.

CHAPITRE XI

HIVER DE 1788 A 1789. — MŒURS PARISIENNES

L'hiver de 1788 fut la véritable époque de mon entrée dans le monde à Paris : car je ne l'avais encore entrevu que sous les yeux et par les yeux de mes parents. La liberté entière et active, l'émancipation de la jeunesse ne me furent octroyées qu'à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, et dans la société je fus, suivant la coutume, placé sous la tutelle morale d'un homme de beaucoup d'esprit, qui voulut être mon mentor, c'est-à-dire mon instituteur en fait de bonnes manières, de politesse élégante, de respect des usages établis et enfin de bonne tenue de paroles et d'actions, toutes choses qui seules alors caractérisaient un homme de bonne compagnie ; car pour cette dernière éducation, qui complétait la première, il fallait aussi prendre ses degrés. Cet homme, aussi bon que spirituel, était M. de Savalette, garde du trésor royal, beau-père du président d'Hornoy et grand-père de deux jeunes personnes charmantes, dont l'une est la comtesse de Mornai, mère du maréchal de camp, et dont l'autre, morte depuis longtemps, était la baronne d'Holbach, belle-fille du philosophe athée.

Je sortais seul, seul dans Paris ! C'était là la grande affaire, le signe ineffaçable de l'affranchissement. Mes

frères et moi, nous avions des amis partout, dont le rendez-vous habituel était, indépendamment des Tuileries, des Champs-Élysées et du bois de Boulogne, la belle maison de MM. de Bondy (1), depuis Frascati, où il y avait un grand jardin. Ce jardin était contigu sur le boulevard à celui de l'hôtel de Montmorency et sur la rue de Richelieu à celui de leur oncle, M. de La Garenne, de sorte que nous n'arrivions pas toujours par la porte dans ces deux jardins. Notre société était très nombreuse; elle se composait de tous les jeunes gens que nous avions connus dans notre première enfance et d'une partie de nos camarades de collège : tous riches, tous bien placés dans le monde, tous certains de notre avenir, dont, hélas ! en 1788 nous n'avions plus que trois ans à dépenser. J'avais dix-neuf ans.

Je ne puis me rappeler sans en rire encore une plaisanterie que nous improvisâmes dans une de nos réunions du matin. Nous convînmes, une vingtaine que nous étions, de partir de la place du Palais-Royal, chacun dans une vinaigrette, espèce de brouette couverte traînée par un homme et poussée par un autre, et d'aller de là à l'Odéon, où je ne sais plus quelle pièce attirait tout Paris. Il fut convenu avec nos locomoteurs que l'ordre de notre marche, autant qu'il serait en eux, ne serait pas interrompu, que nos gens nous escorteraient avec des flambeaux, et que nous reviendrions avec le même cérémonial souper au Palais-Royal. Les incidents de la route en allant, tels que le passage des voitures où étaient force gens de notre connaissance et le croisement perpétuel des piétons, les uns et les autres sous les feux de nos quolibets avec réciprocité, nous rendirent ce premier voyage

(1) L'un de ces jeunes de Bondy était le futur préfet de la Seine, député et pair de France, Pierre-Marie Taillepied, comte de Bondy (1766-1847).

très amusant. Mais notre arrivée avec nos flambeaux, marchant avec nos vinaigrettes en colonne serrée, fut un véritable spectacle sur la grande place du théâtre, en raison des évolutions bizarres que le caprice de nos domestiques conseilla à nos attelages humains. A notre retour, les incidents se multiplièrent, tout en recevant de la nuit et de l'heure une couleur nouvelle. La rue Dauphine entre autres se prêtait peu, par le mouvement de tout ce qui sortait de l'Odéon, à la paisible régularité de notre marche lente et magistrale. Mais ce fut bien pire quand nous débouchâmes par la rue Saint-Honoré, cette grande et palpitante artère du sang parisien (1). Là les voitures, qui se croisaient dans tous les sens à cette heure de la fin des spectacles et du commencement des soupers, jetèrent un tel désordre dans notre allure modeste et méthodique, que vaincus soudain par la difficulté, la vinaigrette de tête s'arrêta, les autres s'arrêtèrent aussi, et nos hommes fatigués laissèrent aller à dos leurs voitures et nous, de sorte que sur toute notre ligne, dans le même moment, nous nous trouvâmes tous les jambes en l'air. Ce brusque changement de position nous fit pousser à tous à la fois des cris si aigus que toutes les boutiques, si compatissantes aux aventures des rues, vinrent à notre secours. Rien n'était plus plaisant que de voir toutes nos têtes alignées pour ainsi dire en dehors des petites fenêtres de nos brouettes, et d'entendre aussi le chœur des imprécations risibles qu'elles envoyaient aux insolents carrosses dont nous étions les victimes. Mais bientôt l'intérêt de la rue Saint-Honoré prit la forme de celui que nous méritions : « Ce sont des jeunes messieurs qui s'amusent », dit-on de toutes parts. Ce mot était bien-

(1) Aux lecteurs qui s'étonneraient de cette qualification, il convient peut-être de rappeler qu'alors la rue de Rivoli n'existait pas.

veillant. Aussi, dès qu'il fut possible à notre convoi de se remettre en mouvement et de nous replacer individuellement dans la position convenable que nous avions perdue, nous fûmes escortés par une foule de flâneurs de la rue et de courtauds de boutique, qui, nous ayant pris en spectacle, voulurent en continuer la représentation jusqu'à la place du Palais-Royal. Là, ils nous aidèrent à sortir de nos cages, avec cette familiarité amicale du peuple de Paris, qui, à bon droit, s'empare du plaisir que l'on se donne en sa présence : spectateur gratuit, intelligent et intéressé de tout ce qui se passe en public. Nous étions réellement au moment de nous faire beaucoup d'amis, quand nous nous précipitâmes dans la galerie où le souper nous attendait.

Quelque temps après, Audinot (1), dont le frère avait été le coiffeur de mon père et de beaucoup de pères de nos amis, nous ayant fait prier par ce frère de prendre des loges à son théâtre, pour assurer le succès d'une pièce nouvelle dont il attendait beaucoup si elle était protégée, nous y allâmes assez nombreux, et nous lui rendîmes pour cette pièce le service qu'il avait espéré de nous. Nous demandâmes l'auteur, le premier acteur et la première actrice, et ils parurent. Le parterre, à qui à cette époque les loges imposaient beaucoup, répondit en masse par un tonnerre d'applaudissements à l'apparition de ces personnages. Audinot triomphait, et le parterre était à nous. J'allais, sans le prévoir, tirer parti de cette circonstance. Le succès d'Audinot avait été complet, mais notre plaisir ne l'étant pas, nous nous décidâmes à rester à la seconde pièce. Ma fortune voulut qu'elle fût de Molière, je ne sais

(1) Nicolas-Médard Audinot (1732-1801), d'abord acteur à la Comédie italienne, établit à la foire Saint-Germain un théâtre de marionnettes, puis fonda boulevard du Temple, en 1770, le théâtre de l'Ambigu-Comique.

plus laquelle; elle fut jouée aussi mal que l'autre, mais je m'avisai aussi après la représentation de demander l'auteur. C'était un chef-d'œuvre d'à-propos, et le parterre s'écria : *L'auteur! l'auteur !* avec une bienveillance aussi démonstrative que pour la première pièce. Mais comme l'auteur ne paraissait pas, le cri : *L'auteur !* redoubla avec l'accent d'une tempête. Mes amis et moi, enchantés de mon succès et soutenus de la complicité des autres loges, nous nous mêlions chaudement aux impatiences du public, quand la toile se leva, et Audinot vint gravement dire : « Messieurs, la pièce que nous venons d'avoir l'honneur de jouer devant vous est de M. Poquelin de Molière, du grand Molière, mort depuis longtemps. — Cela n'est pas vrai, m'écriai-je, je le connais beaucoup. Je l'ai vu ce matin au Luxembourg. » Alors autour de nous les rires, au-dessus et au-dessous les clameurs hostiles se confondirent en un orage universel. Audinot, en entendant de telles paroles sortir de nos loges, fut certainement l'homme du monde le plus malheureux, car il se trouvait placé entre sa reconnaissance et sa conscience. L'exaspération de la salle était à son comble : aussi, dans le but de le soustraire, lui et nous, à la délirante et menaçante agitation du parterre, à qui il disait vainement : « Molière est mort depuis un siècle ! » et qui lui répondait : « Ce n'est pas vrai, ces messieurs bien mis des premières l'ont vu aujourd'hui ! » nous nous esquivâmes afin de lui rendre et de reprendre la liberté dont lui et nous commencions à avoir besoin. Ainsi que nous l'avions pensé, du moment où nous fûmes dehors, Audinot mit sur notre compte, et avec raison, cette singulière plaisanterie devenue si sérieuse. Alors un fou rire général du parterre, peu soucieux de son ignorance, mais profitant de l'occasion pour se moquer de lui-même, nous amnistia solennellement.

Tel était alors le peuple de Paris, et tel il redevient toujours, du moment où il dépouille les transformations que lui font subir les stratagèmes des partis et les discours des *messieurs bien mis qui sont dans les loges*. Il a sa vie à lui, à lui homme de travail, c'est la curiosité et la crédulité en dehors des choses de ses habitudes.

Je dînais souvent à l'hôtel de Lamoignon, où mon amitié pour Chrétien m'avait gagné celle de ses deux frères, l'aîné, M. de Bâville (1), aujourd'hui marquis de Lamoignon, pair de France, retiré au château de Blaye près Bordeaux (2); le second, le chevalier (3), tous deux, ainsi que Chrétien, doués de la plus exquise sociabilité et de la plus égale aménité de mœurs que j'aie jamais rencontrées. Cette famille vraiment d'élite comptait aussi quatre sœurs (4), Mme de Brou (5), Mme de Champlâtreux (6), mère du comte Molé et de la veuve de Chrétien, Mme de Fresne d'Aguesseau (7), alors si élégante de jeunesse et de beauté, et Mme de Caumont-La Force (8), que je vis marier et qui a

(1) Christian-René-Augustin, marquis de Bâville et de Lamoignon (1765-1845), conseiller au Parlement en 1785, pair de France en 1832.

(2) Sur la vie seigneuriale du marquis de Lamoignon à Blaye sous Louis-Philippe, on peut consulter le tome Ier des *Mémoires* du baron HAUSSMANN.

(3) Marie-Charles-Guillaume (1767-1795), capitaine au régiment de Périgord, fusillé après l'expédition de Quiberon.

(4) Norvins intervertit pour ces dames l'ordre de naissance, qui doit être rétabli ainsi : Mmes d'Aguesseau, de Brou, de Champlâtreux, de Caumont.

(5) Marie-Gabrielle-Olive (1761-...) épousa Charles-Henri Feydeau, marquis de Brou, intendant de Bourges.

(6) Marie-Louise-Élisabeth épousa Édouard-François-Mathieu Molé de Champlâtreux, président à mortier.

(7) Marie-Catherine (1759-1849) épousa Henri-Cardin-Jean-Baptiste, marquis d'Aguesseau, seigneur de Fresne, avocat général au Parlement, député de la noblesse de Meaux aux États généraux, sénateur, pair de France. D'après le chancelier PASQUIER (*Mémoires*, t. Ier, p. 22), elle était « inconsolable d'avoir épousé l'unique héritier du nom de d'Aguesseau, parce que ce mariage ne la faisait pas présenter à la cour ».

(8) Marie-Constance (1774-1823) épousa François-Philibert-Bertrand Nompar de Caumont, marquis de la Force.

été si longtemps la plus jolie femme de Paris. Ces sept enfants et les leurs se groupaient habituellement autour des beaux cheveux blancs du garde des sceaux, dont la femme, belle encore, avait aussi sa mère auprès d'elle. Cette dame (1), veuve du garde des sceaux Berryer, mort en 1762 (2), représentait également dans sa majestueuse vieillesse la cour et le parlement de Louis XV. Elle était l'objet constant d'un véritable culte de la part de trois générations d'enfants. Sa chambre, peu éclairée à cause de la faiblesse de ses yeux, et encore meublée des choses de sa jeunesse, était une espèce de sanctuaire, où réellement elle était adorée. J'y étais admis par une bienveillance particulière, et même le soir, j'y prenais place avec ses petits-enfants. Vieille dame magistrale, vieille dame de la dernière cour, Mme Berryer prenait plaisir à descendre de sa sphère presque séculaire pour se mêler aux causeries et aux intérêts de nos âges : elle consentait avec une grâce inimaginable à cette sorte de rajeunissement d'elle-même, dont fréquemment j'avais le bonheur d'être l'objet. Réduite à l'état d'une caducité étique, elle ne vivait réellement que par son âme et son esprit, dont l'âge semblait s'éloigner avec respect (3). Dans le milieu de sa vie, elle avait été une héroïne : en 1755, un attroupement séditieux ayant voulu dans la rue Saint-Honoré forcer l'hôtel de M. Berryer, alors lieutenant de police, elle fit ouvrir les portes, parut en peignoir sur le balcon et en imposa par cette attitude courageuse à la foule qui se retira. C'était curieux en 1788, où, Dieu merci, les traits d'histoire de ce genre étaient encore rares, d'en avoir un vivant sous ses yeux, dans la

(1) Catherine-Madeleine Jorts.

(2) Nicolas-René Berryer (1703-1762), conseiller au Parlement, intendant du Poitou, lieutenant de police, ministre de la marine, garde des sceaux.

(3) Cf. le portrait qu'en trace le chancelier PASQUIER (*Mémoires*, t. I[er], p. 10).

personne d'une femme à qui le souffle de la vie pouvait manquer à chaque instant. Nous étions quelquefois vingt autour d'elle, dont j'étais le seul qui n'eût pas le droit de l'appeler ma mère. Un homme déjà vieux, un prélat figurait aussi souvent parmi les étrangers admis dans l'intérieur de Mme de Berryer, qui jamais ne descendait dans le salon de sa fille. Dans ce moment où la destinée m'a rendu habitant de la ville de Pau, j'éprouve un bonheur véritable à nommer son évêque, M. de Noé, titulaire de Lescar (1). Ma reconnaissance en avait éternisé le souvenir; je suis heureux de le consacrer de nouveau dans un pays, dans une ville où vivent encore quelques témoins de ses hautes vertus et de cet esprit si élevé, si riche, si judicieux, en même temps si aimable, dont sa bonté particulière me permit de jouir souvent. Il y a peu de temps, visitant la vieille cathédrale de Lescar, je m'inclinai avec un douloureux respect devant la place que son dernier évêque y occupait.

Un jour que je dînais à l'hôtel de Lamoignon, aussi avec ce bon évêque, le garde des sceaux dit en me regardant : « Voici un jeune homme qui s'attend à être l'année prochaine conseiller au Parlement. — C'est vrai, Monseigneur, lui dis-je, et je sais à qui je devrai cette faveur. — Nous parlerons de cela en sortant de table », me répondit-il, et je me remis à dîner avec un nouvel appétit, qu'aiguillonnait l'espérance que je croyais devoir attacher aux paroles du ministre. Je venais d'avoir dix-neuf ans, il m'en fallait vingt pour entrer au Parlement. Rentrés dans le

(1) Marc-Antoine de Noé, né en 1724 ou 1728, fut successivement vicaire général d'Albi et de Rouen, évêque de Lescar (bourg voisin de Pau), député du clergé de Béarn aux États généraux; nommé évêque de Troyes en avril 1802, il mourut le 21 septembre de la même année, au moment où Pie VII allait le faire cardinal. Le caricaturiste *Cham,* de son vrai nom Amédée de Noé (1819-1879), était petit-neveu de ce prélat.

salon, le garde des sceaux m'appela dans l'embrasure d'une fenêtre et me dit : « Mon cher enfant, il ne faut pas songer à être conseiller au Parlement l'année prochaine. » Alors je devins pâle comme la mort; il me prit par la main avec affection : « Ce matin, à mon travail avec le Roi, Sa Majesté a décidé qu'on n'entrerait plus au Parlement qu'à la majorité, c'est-à-dire à vingt et un ans. J'ai tout de suite songé à vous. Il y a une charge vacante au Châtelet : vous direz de ma part à Monsieur votre père de l'acheter; c'est celle de M. Sallier, je vous la réserve. Peu de mois après, vous serez avocat du Roi; il y aura une vacance. Cela vous préparera à la carrière des avocats généraux au Parlement, que j'ai l'intention de vous faire suivre. Il nous faut des hommes de talent; vous en serez un, et je compte sur vous. » Après ces excellentes paroles du chef de la magistrature, je n'avais rien de mieux à faire que de renfoncer des larmes d'enfant qui cherchaient à se faire jour, et de me rendre par une attitude confiante et respectueuse plus digne de la bienveillance qui m'était assurée. « J'attendrai donc au Châtelet, répondis-je, que votre bonté dispose de moi quand elle le jugera convenable. Je rendrai compte ce soir à mon père de vos intentions; vous serez obéi en tout, Monseigneur, croyez-le bien. » Je dis ces dernières paroles avec un accent moitié sérieux, moitié attendri, qui toucha visiblement le ministre : il me le témoigna en me remettant entre les mains de l'évêque de Lescar, dont il connaissait les bonnes dispositions pour moi. Le prélat n'eut pas de peine à achever ma conversion; le garde des sceaux m'avait parlé d'une manière toute paternelle. Instruits par leur père, ses enfants redoublèrent pour moi d'amitié. Malgré cela, je l'avoue, je passai cette soirée un peu tristement, et je quittai l'hôtel de Lamoignon de meilleure

heure qu'à l'ordinaire. Le garde des sceaux interpréta ma retraite dans le sens qui m'était le plus favorable, c'est-à-dire celui de mon empressement à exécuter ses ordres auprès de mon père. En effet, par l'entremise de mon cousin germain M. de La Guillaumye (1), intendant de l'île de Corse, la charge du Châtelet fut achetée, et il fut le parrain de ma réception, qui eut lieu en février 1789 (2).

Cette année 1788 vit disparaître tous mes protecteurs. Le cardinal de Loménie, le comte de Brienne et M. de Lamoignon rentrèrent dans la vie privée. J'avais déjà perdu M. de Calonne. Un étrange sentiment de solitude politique vint me saisir à dix-neuf ans. Ce fut un sévère avis de la fortune : je lui rends justice. La bonne déesse s'est plu à me le renouveler en 1814 et en 1815, et aussi en 1832; j'en consigne ici le témoignage, étant depuis douze ans en jouissance de ce troisième bienfait.

(1) François-Nicolas de la Guillaumye, chevalier, conseiller honoraire au Parlement, fut intendant de l'île de Corse de 1785 à la Révolution.

(2) Les lettres patentes portant nomination avec dispense d'âge de « Jacques Marquet de Montbreton, avocat au Parlement », sont datées du 28 janvier 1789; elles mentionnent bien comme prédécesseur et cessionnaire Guy-Marie Sallier. (Arch. nat., V^1, 537.)

CHAPITRE XII

BAL DE L'OPÉRA

L'hiver avait été très brillant à Paris et à Versailles, comme si l'on eût pressenti que la haute société jetait sa dernière clarté, la cour son dernier éclat. La Reine avait paru au bal de l'Opéra, où je fus pour la première fois. On la reconnaissait au cortège mystérieux qui l'entourait et la protégeait contre les indiscrétions et les mouvements de la foule. Comme le lieutenant de police était toujours averti, la salle était composée ou plutôt modifiée en conséquence, et il ne s'y trouvait ces jours-là que la haute société et la bonne bourgeoisie; la rue en était bannie. Les dominos attachés aux pas de la princesse dérobaient aux yeux les personnes qui auraient pu la faire reconnaître : c'étaient deux ou trois dames du palais, autant d'hommes de sa société ou de son service, et toujours parmi ceux-ci ou son capitaine des gardes ou un exempt, dont le petit bâton d'ébène garni d'ivoire aux deux bouts restait caché dans la manche de son costume et suffisait par son apparition pour appeler au besoin autour de la souveraine d'autres dominos, qui ne perdaient pas de vue cet officier.

Il était rare d'ailleurs que les hommes fussent travestis au bal de l'Opéra. Ils y allaient tous vêtus d'un habit habillé noir, mais sans épée et le chapeau sur la tête. Il n'y avait

de masquées et en dominos plus ou moins élégants que les dames. Le tutoiement était proscrit de ces grandes réunions de la meilleure compagnie de la ville et de la cour. Il résultait de là que tous les hommes étant à visage découvert, les dames faisaient les frais des improvisations, sauf de celles que des signes de reconnaissance permettaient aux hommes. Aussi celui qui avait passé la nuit sans être accosté par un domino était toujours un imbécile : c'était là que le silence des femmes lui donnait un brevet qu'il conservait à tout jamais. Mais malgré ce cruel ostracisme, il y avait de ces eunuques de la conversation qui ne se décourageaient pas, et avaient invariablement passé toutes les nuits du bal de l'Opéra à causer avec les banquettes. Les femmes dont ils étaient connus leur réservaient pour toute faveur à la fin du bal le plaisir d'aller appeler leurs gens; elles s'étaient nommées à eux sans indiscrétion. Au milieu de cette foule de dominos élégants circulaient aussi des mascarades de caractère, dont la gaieté burlesque tranchait d'une manière piquante avec celle tantôt très gracieuse, tantôt très mordante, qui régnait dans les groupes. Parfois aussi certains costumes chevaleresques, dont le bon goût et la richesse recommandaient aux yeux ceux qui les portaient, voilaient quelques passions malheureuses et solennelles et devenaient une énigme de premier intérêt, que le temps du carnaval, malgré la sagacité des inquisiteurs des deux sexes, ne suffisait pas toujours à faire deviner. Heureux temps encore, dont c'était une des grandes affaires! Grands secrets aussi, que la vengeance d'une femme de chambre renvoyée rendait publics pendant le carême!

Cet hiver vit réellement les dernières joies de ce régime qui s'appelle l'ancien, et qui a pris dans nos croyances sociales à peu près la même place que dans nos croyances

religieuses l'Ancien Testament par rapport au Nouveau. Cependant, tout habitué que je suis, depuis cinquante ans, au nouveau régime, je ne pousserai pas l'esprit de comparaison jusqu'à vouloir persuader que mes paroles sont paroles d'Évangile. Car dans l'âge actuel, où l'on a une foi si ardente et si robuste en soi-même, j'ai toujours la faiblesse de me croire de ce petit nombre d'hommes qui peuvent se tromper et qui veulent en convenir.

L'hiver donc qui termina l'année 1788 reçut avec l'indifférence d'une impassible fraction de l'éternité les derniers soupirs de la brillante société de la cour et de la ville. Car de même qu'à l'annonce des grandes calamités, telles par exemple que la prophétie de la fin du monde, où le moyen âge s'amusa philosophiquement à consumer en plaisirs extravagants les jours qui devaient être les derniers, tandis que de vrais croyants, sous la cendre, au pied des autels, offraient leur vie passée en holocauste à la vie éternelle, de même aussi toutes les classes du monde parisien providentiellement condamné avaient l'air de s'entendre pour achever leur pèlerinage dans une dernière orgie et passer brusquement du carnaval aux gémonies. Et il y avait bien aussi, comme au moyen âge, des sages, des fidèles, qui pleuraient sur Babylone et qui, prophétisant le règne de Robespierre, autre fin du monde, s'immolaient journellement aux stations de la catholicité et de la monarchie expirantes.

Je dois le dire, je n'étais pas de ceux-ci, mais de la foule plus ou moins aveugle chez laquelle la philosophie du plaisir était loin d'exclure la philosophie du péril, véritable Parisien, souriant à la fête et armé pour le combat. Les bals de l'Opéra furent suivis avec une sorte de frénésie, où les opinions déjà en présence, depuis les révélations politiques et financières des notables, la formation

des clubs et le cliquetis des pamphlets, réalisaient fréquemment l'alliance de la fête et du combat. On se querellait dans le foyer de l'Opéra et au bal masqué : on sortait, et on allait se battre sous le réverbère de la rue de Lancry; ensuite on rentrait ordinairement seul avec ses témoins. Car alors c'était presque toujours l'épée qui décidait de ces sortes de rencontres plus ou moins préméditées. Les salles d'armes étaient à la mode; Donadieu, le grand maître d'escrime, avait le privilège d'achever les éducations que Rollin avait commencées. Le pistolet était encore fort rare; cependant un tir venait de s'établir, et l'un de mes amis, le chevalier de Kératry, succomba à cette arme dans un duel avec un danseur de l'Opéra, qui, je crois, se nommait Beaupré ou Milon.

Les artistes de ce grand théâtre des danseurs ordinaires du Roi donnèrent, probablement en raison de son privilège, le signal à ceux des autres spectacles, en commençant la guerre civile avec les jeunes gens du grand monde, sur lesquels ils avaient à cœur de venger beaucoup d'impertinences et de succès de coulisses. De plus, tous ces artistes, depuis si longtemps excommuniés par le Pape et par la société, se précipitaient en néophytes ardents dans la voie de l'émancipation que les idées nouvelles leur présentaient. En cela, vu la durée de l'injuste proscription où, malgré la faveur et les plaisirs du public, ils n'avaient cessé de végéter, leur entraînement vers un ordre de choses qui leur montrait enfin la vie après une mort civile et religieuse de plusieurs siècles fut bien autrement excusable que celui des terroristes de la Convention à se disputer les cordons et les duchés de l'Empire, comme si eux-mêmes n'avaient pas proscrit et envoyé méthodiquement à l'échafaud ceux qui en étaient revêtus à la Révolution. Les artistes méritent aussi une tout autre place dans l'histoire.

Car cette jeunesse des théâtres, loin d'avoir été amollie par leurs habitudes, non contente d'avoir toujours l'épée au poing contre les *aristocrates*, courut en première ligne à la frontière pour la défendre contre l'étranger, dans les rangs duquel elle espérait de plus retrouver ses anciens ennemis des bals masqués. On en vit partir beaucoup du vestiaire de l'Opéra, à pied et chaussés des bas de soie et des escarpins de l'administration, avec une épée d'acier au côté et un fusil de munition sur l'épaule, et plusieurs, après avoir été des héros de théâtre, le furent du champ de bataille. Quant aux acteurs, quelques-uns prirent le drame nouveau du mauvais côté; ils se firent les héros de la Terreur, jusqu'au facétieux Dugazon, que l'on vit aide de camp du féroce Santerre (1) et qui fut sanguinairement éclipsé par Collot d'Herbois (2).

Les bals de l'Opéra du dimanche et du mardi gras appartenaient de droit à la tourbe parisienne. Aussi le lundi était le jour d'élite pour la bonne compagnie, celui où, à cause de la fin du carnaval, la gaieté était plus permise et où devaient se résoudre, pour une fin quelconque, les intrigues et les mystifications des bals précédents. On y allait en nombre par salons, sauf les exceptions à qui convenait mieux la manœuvre indépendante. Les maîtresses de maison réunissaient à souper un choix d'intimes, hommes et femmes, et vers minuit on partait pour l'Opéra. Le lundi gras, un de ces projets de bal masqué avait réuni chez ma mère une société assez nombreuse, et au moment de partir, comme on ne me voyait pas préparé à prendre ma part de cette partie de plaisir, je prétextai le besoin

(1) Claude Santerre (1752-1809), brasseur du faubourg Saint-Antoine, commandant général de la garde nationale.

(2) Jean-Marie Collot d'Herbois (1750-1796), d'abord comédien, fut député de Paris à la Convention, membre du Comité de salut public, et présida aux exécutions de Lyon, à l'automne de 1793.

que j'avais de me lever matin pour expédier des affaires à mon rapport. Il y avait juste un mois que j'étais conseiller au Châtelet. On loua unanimement mon zèle, on me souhaita une bonne nuit et l'on partit très édifié d'une sagesse aussi précoce.

Après le départ de ma famille pour le bal masqué, j'étais remonté chez moi. Mais au lieu de me coucher pour me lever matin, j'endossai un habit... d'arlequin, puisqu'il faut l'avouer. La vulgarité de ce costume fut tempérée par des bas de soie bien blancs, des souliers de peau de chèvre et une jolie paire de boucles d'argent mat, récemment inventées par Foncier. Le bonnet gris et la batte horizontale complétaient mon déguisement. Une fois vêtu, je jetai sur mes épaules le manteau que je mettais pour aller au Châtelet, et, suivi de mon *fidèle Frontin*, je montai dans une voiture de remise.

J'arrivai au bal une demi-heure environ après ma mère et sa société; je trouvai celle-ci encore toute groupée à l'entrée du parterre, n'ayant pas eu le temps ou peut-être l'envie de se séparer. Alors, voyant là tout ce monde qui venait de me souhaiter une bonne nuit, je partis d'un fou rire d'Arlequin, si bien déguisé que ni mes parents ni mes amis ne reconnurent ma voix. Après ce coup d'essai favorable, je risquai bravement la parole et j'eus le même succès. On était si loin de songer à moi! Je riais beaucoup d'entendre mes parents dire aux curieux que j'étais couché depuis longtemps, et que d'ailleurs un pareil déguisement n'eût jamais été de mon goût. Et, en effet, c'était là la pierre d'achoppement : l'habit d'Arlequin sentait trop son populaire et ne pouvait d'ailleurs être affronté impunément que par des hommes d'esprit à la mode, en possession de tout risquer et de se faire tout pardonner. Cette grave considération ne m'avait pas échappé, et je ne fai-

sais encore qu'affronter, bien loin de la vaincre, la difficulté de mon personnage : mais bien décidé à légitimer mon audace, j'eus l'heureuse idée d'improviser un caractère qui pût la justifier, au moins au début, et me gagner les esprits.

Je me donnai donc pour le prévôt du célèbre Léonard, coiffeur de la Reine (1)... C'était moi qui, alors que mon patron était retenu à Versailles pour le service de Sa Majesté, avais à Paris la mission de coiffer les belles dames de la société et les maîtresses de leurs maris; ce qui faisait que j'étais complètement au courant des amours distinguées de la capitale, sans être obligé au secret. Quelques mots heureusement jetés à mes auditeurs des deux sexes accréditèrent mon nouveau personnage. Mais pendant que je débitais ainsi ma marchandise, un domino élégant s'écria : « Voyez comme cet Arlequin est bien chaussé! Il n'est pas venu à pied! — Non, sans doute, beau masque, répondis-je : je suis venu avec vos femmes dans votre voiture. Nous avons eu aussi notre petit souper, et vos chevaux ont fait deux fois le voyage. » Puis, m'approchant respectueusement de son oreille, mon chapeau gris sous le bras, et écartant de mon épée de bois les curieux qui nous entouraient, je lui dis tout bas son nom et celui de son hôtel. « Grands dieux, s'écria-t-elle, il me connaît! » Cette petite scène me concilia tout à coup les esprits, et la familiarité avec laquelle je parlais aux hommes détrôna insensiblement en ma faveur la fable sous laquelle je venais d'envelopper mon habit d'Arlequin; je restai donc un Arlequin de bonne compagnie. Mon rôle étant fini avec mes parents et mes amis, je quittai brus-

(1) Léonard est nommé dans la plupart des Mémoires du temps; mis dans le secret de la fuite de Varennes, il contribua involontairement à la faire manquer.

quement par une pirouette l'assemblée de famille, et je me perdis dans la foule.

Ce succès m'en faisait espérer d'autres en dehors de mes habitudes. Je remarquai toutefois que j'étais suivi d'un de mes spectateurs, homme très spirituel, à qui la cour et la ville étaient parfaitement connues, et il me vint dans l'esprit, en me découvrant à lui, de l'engager à se faire mon compère ou plutôt mon conseil et mon guide. Car à dix-neuf ans, débutant dans le monde, j'étais bien loin d'être au courant de tout ce qu'il fallait savoir pour tirer un bon parti du déguisement que j'avais osé prendre, et pour le faire agréer au tribunal de la haute société, dont j'étais venu braver le jugement. Fort heureusement, celui qui me suivait avait la même idée que moi, dans le désir tout aussi naturel de s'amuser davantage en se servant de mon arlequinade : « Dites-moi qui vous êtes, me dit-il, et je vous réponds que nous allons nous divertir. Je vous mettrai au fait d'une foule de choses et de personnes : votre incognito donnera aux unes une grande valeur, aux autres une grande curiosité... Qui sait ce qui peut arriver? Le bal de l'Opéra est une grande aventure... Vous êtes tout nouveau venu : vous sortez du collège ou des pages, que sais-je? Et d'ailleurs vous avez déjà le mérite de nous connaître tous sans être reconnu d'aucun de nous... Tenez, je me charge de vous livrer les dames de la cour, et voici le chevalier de Mende qui passe (et en disant cela il l'arrêta par le bras), qui vous mettra au courant de celles de la ville, et il en sait long! Ici, il faut un peu de tout. — J'accepte, répondis-je, marquis de Cubières (1). J'allais vous proposer ce que vous m'offrez, et si vous et le chevalier de Mende-Maupas me promettez

(1) Simon-Louis-Pierre, marquis de Cubières (1747-1821), écuyer de Louis XVI, frère du chevalier, dit Dorat-Cubières.

de garder notre secret jusqu'au mercredi des Cendres, disposez de moi. » Ils le promirent, et je me nommai. Et comme ils avaient été témoins de la mystification dont j'avais gratifié ma famille et mes amis, leur considération pour moi augmenta encore. « Un Arlequin conseiller au Châtelet, dit le chevalier de Mende : ça ne s'est jamais vu! Quelle bonne fortune! Marchons! »

Comme nous causions en marchant, et que le voisinage de mes deux acolytes si connus donnait quelque curiosité aux personnes qui voyaient un Arlequin si bien entouré, nous fûmes attirés et arrêtés en même temps par un groupe très animé et très nombreux, au centre duquel étaient en présence et en hostilité très active deux interlocuteurs de premier ordre. Dans l'un je reconnus à la fin, tant j'eus de peine à me faufiler, peu agréé que j'étais à cause de mon personnage, le chevalier de Champcenetz (1), officier aux gardes françaises, fils du gouverneur des Tuileries, si connu pour la causticité, la finesse et la gaieté de son esprit, par ses bons mots, ses pamphlets, ses épigrammes et d'autres succès. « Le domino, me dit Cubières, c'est la jeune baronne de Staël (elle avait vingt-trois ans), avec laquelle Champcenetz est en guerre ouverte depuis son épigramme :

Armande a pour esprit tout ce qu'elle entend dire...

N'allez pas vous frotter là : la partie est trop forte, et nous avons de quoi nous amuser ailleurs. » — Mais il n'avait pas achevé sa phrase, qu'ayant forcé tout à coup le rang des spectateurs qui étaient devant moi, je m'étais placé effrontément entre les deux combattants, mettant entre eux mon épée de bois, me disant envoyé par la chevalerie de Bergame pour me mesurer avec l'ennemi du beau sexe

(1) René-Ferdinand Quentin de Richebourg, chevalier de Champcenetz (1759-1794), un des principaux rédacteurs des *Actes des Apôtres*.

de Paris et venger les dames de ses attaques déloyales, et accompagnant cette burlesque déclaration de toutes les simagrées d'Arlequin les plus drolatiques, ainsi que du parlage, de l'accent et du jeu de Carlin, que j'avais vu souvent à la Comédie italienne, et du jeu si parfait aussi de mon ami Florian sur le théâtre de campagne de Mme de La Briche. Un morne silence frappa soudain les deux athlètes. Mme de Staël surtout demeura comme abasourdie d'une semblable apparition, à laquelle, en femme de bonne compagnie, elle préférait peut-être les impertinences de Champcenetz; elle paraissait, malgré le feu roulant de mes galanteries et l'hommage de mes services, peu disposée à les accepter, car réellement elle pouvait bien s'en passer. Quant à Champcenetz, dont cet impromptu venait à son grand regret de briser la parole, il se dandinait à la manière d'un beau, jeune et insolent seigneur qu'il était, et il me toisait comme si j'étais un échappé de la Courtille. Mais je ne lui laissai pas le temps de se remettre ni d'émettre sa pensée, et l'apostrophant brusquement et ironiquement en homme qui connaissait sa littérature et celle de Mme de Staël, dont les admirables lettres sur Jean-Jacques Rousseau venaient de paraître, et entremêlant cette diatribe de quelques mots plaisants sur plusieurs de ses aventures récentes, je trouvai à lui débiter tant de sarcasmes de toute nature, que j'eus bientôt tous les rieurs de mon côté et que je fus enfin avoué tout haut par la baronne de Staël pour son champion. Alors mon triomphe fut complet, et avec raison elle disait connaître tout le monde excepté moi. (Quelques années après, elle dit *comprendre* au lieu de reconnaître; plus tard je dirai quelle fut l'occasion de cette plaisante épigramme.) — Champcenetz se défendit le mieux qu'il put contre ce guet-apens, où, j'ose le dire, la malice, la moquerie et la cour-

toisie furent égales, ainsi que l'autorisait dans la bonne compagnie la licence toujours convenable du bal de l'Opéra. Il avait d'ailleurs à mon égard et à celui du public le grand désavantage d'être connu et d'être à visage découvert, tandis que j'avais l'avantage de n'être connu de personne, pas même de lui, quand je n'aurais pas été masqué. Il n'avait donc réellement rien à me dire et peu de chose à me répondre, en échange de ce que je savais sur son compte.

Nous nous séparâmes comme deux rivaux bienveillants qui ne devaient pas s'oublier. Aussi le mercredi des Cendres, à midi, on annonça chez lui l'*Arlequin du lundi gras*. Il connut ainsi ma figure et mon nom. « Vous avez été charmant, mon très cher ennemi, me dit-il. Peste, quel début! Vous promettez beaucoup et vous tiendrez davantage... Mais elle me le payera. » En effet, peu après, Champcenetz fit paraître sous la rubrique de Genève, patrie de Mme de Staël, une critique très amère de ses lettres sur Rousseau.

Cette aventure du carnaval me valut deux amis. Champcenetz eut la bonne grâce de me prendre en goût, malgré toutes les plaisanteries dont on célébra sa défaite. Je le voyais très souvent et je faisais mon profit du négligé si élégant et si piquant de sa conversation, de sa critique littéraire et sociale, et des productions toujours si originales de sa plume. Sous cette enveloppe légère et satirique, Champcenetz cachait un grand cœur. Aussi prit-il au sérieux ses devoirs de gentilhomme et d'officier de la maison du Roi, qu'il ne voulut jamais abandonner. Il fut du très petit nombre de ceux du régiment des gardes qui refusèrent d'émigrer : et comme il en avait plus qu'il n'en fallait, en sa qualité de noble et d'homme d'esprit, pour être une des victimes du tribunal révolutionnaire, il y fut

condamné. Là, conservant toute la présence et aussi toute la gaieté de son esprit : « Citoyen, dit-il au président, est-ce qu'on ne peut pas se faire remplacer? » Et sur la fatale charrette qui le menait lentement à la mort, apostrophant son ancien ami l'abbé d'Espagnac (1) assis près de lui : « Eh bien! l'abbé, lui dit-il, tu le vois : nous ne marchons pas. Tu auras donc des rosses jusqu'au dernier moment (2). »

Quant à Mme de Staël, elle fut loin de se contenter d'accorder à cette folie de carnaval la simple bonne grâce d'un souvenir, ou celle de l'intérêt passager qu'elle pouvait mériter. La bienveillance qu'elle voulut me conserver se signala ou plutôt se révéla à moi dix ans après par un acte dont ma vie entière peut seule acquitter la reconnaissance. Aussi, loin d'avoir perdu la mémoire de ce qui me rend la sienne à jamais sacrée, je retracerai en son lieu toutes les circonstances du généreux service qu'elle me rendit sous la tyrannie directoriale, et celles aussi qui en précédèrent le bienfait. Jamais sans doute cause plus légère ne produisit un effet plus grand et d'un bonheur plus inespéré sur la destinée d'un homme. Il est vrai que Mme de Staël avait été l'occasion, quoique bien imprévue, de mon premier succès, et que ce fut sous l'auréole de sa jeune gloire que je débutai réellement dans ce monde qui allait finir sitôt... Ce qui est certain, c'est qu'elle se crut dès lors engagée vis-à-vis d'elle-même à

(1) Marc-René de Sahuguet d'Espagnac (1752-1794), vicaire général de Sens, se déprêtrisa à la Révolution et se jeta dans des spéculations sur les fournitures militaires.

(2) Le mot, s'il est authentique, n'a pu être adressé à d'Espagnac, qui avait été guillotiné le 5 avril 1794 avec Danton, tandis que Champcenetz ne fut exécuté que le 24 juillet. Mais il est très vrai qu'il conserva sur la charrette tout son entrain; comme un des condamnés, Parisot, disait au peuple : « Je meurs républicain! » Champcenetz reprit : « N'en croyez rien, citoyens, c'est un charlatan; il est aristocrate comme moi. »

ne pas me perdre de vue. Aussi, pour l'avoir amusée un moment, elle me sauva la vie : les âmes de génie ont une manière à elles de prendre les choses de ce monde.

Cette scène publique, dont je ne devais l'avantage qu'à ma témérité, me rendit pour toute la nuit le héros du bal de l'Opéra. Aussi, en me retirant glorieux et à pas lents du champ de bataille, je m'aperçus qu'au lieu de deux compagnons, j'en avais trois. Le nouveau était un grand domino mâle : ce qui dénotait nécessairement, ou un illustre personnage à qui l'incognito était prescrit, ou un homme bien intéressé à se cacher. Comme je faisais part de cette observation à mes deux fidèles, un de mes amis, le marquis de Saint-Chamond de La Vieuville, me dit à l'oreille : « Ce grand domino qui vous suit est Mgr le duc de Bourbon (1). Vous l'avez tant diverti qu'il vous prie de lui permettre de ne pas vous quitter, et il désire savoir qui vous êtes. — Tout excepté cela, lui répondis-je. Tu diras à Monseigneur, mon cher La Vieuville, que je suis engagé au secret sur mon nom, et que Son Altesse me fait trop d'honneur. Au surplus, puisque tu ne veux pas me reconnaître, je te dirai qui je suis après-demain au concert Olympique. » — J'allai aussitôt, accompagné de mes trois amis, dire au grand domino, en le saluant respectueusement, que je me mettais à son service pour tout le bal. Je marchai donc dès ce moment, moi chétif Arlequin et apprenti mondain, escorté d'un prince et de trois gentilshommes.

Je ne raconterai pas, et pour cause, les anecdotes variées auxquelles donnèrent lieu pendant toute cette nuit

(1) Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé (1756-1830), père de l'infortuné duc d'Enghien, porta la plus grande partie de sa vie le titre de duc de Bourbon, devint prince de Condé en 1818 et mourut au château de Saint-Leu dans des circonstances mystérieuses.

de ma gloire les infatigables confidences de mes pourvoyeurs de scandales sur la foule des beautés masquées qu'ils livrèrent à mes attaques. Je me souviens seulement que vers les quatre heures du matin, le chevalier de Mende m'ayant raconté certaines particularités de plus d'une nature sur le compte d'une jolie dame dont je crois devoir encore respecter le nom, à cause de ses arrière-petits-enfants, elle fut amenée à croire, par tout ce que j'osai lui dire, que j'avais déjà eu le bonheur de lui plaire. Et elle, en raison de celui qu'elle ressentait de me retrouver après une année d'absence, elle broda sur cette rencontre romanesque tant de gracieusetés si tendres, qu'elle trouva en moi un écho passionné. Enfin, elle fut si persuadée que dans la loge où je l'avais suivie, elle avait oublié de m'engager à reprendre ma voix naturelle. Bref, au lieu d'une reconnaissance, je fus assez heureux pour lui offrir trois surprises, celles de ma voix, de ma figure et de mon nom.

« Allons, déserteur, vite en scène! me dit Cubières qui me vit sortir de la loge. Le prince vous cherche partout... Et voici Rosalie, de la Comédie italienne, qui soupire après vous. — O ma chère Colombine, m'écriai-je en abordant Rosalie, c'est la fidélité qui nous réunit, etc. » — Et nous dîmes alors tant de folies que la voix commença à nous manquer, tant aussi le rire nous étouffait. Alors Mgr le duc de Bourbon, qui n'en pouvait plus également de son rire et du nôtre, nous engagea de la manière la plus aimable à venir nous reposer et nous rafraîchir tous dans le foyer, où enfin nous nous trouvâmes assis.

Jamais je n'ai été témoin d'une joie comparable à celle de ce bon prince, qui riait pour la première fois depuis qu'il était au monde. Il faisait également comme moi ses premières armes dans cette arène de gaieté extravagante,

dont le délire général du bal et la jeunesse de chacun de nous alimentaient et électrisaient à chaque instant la vivacité. Aussi nous disait-il avec une naïveté vraiment touchante qu'il ne s'était jamais tant amusé. Et cela était vrai, à cause de son invincible timidité, qui tout à coup se trouva surprise et comme désenchantée par la bizarre circonstance à laquelle je dus pour la seule fois de ma vie l'honneur de l'approcher. L'existence presque sauvage que déjà il menait alors et qu'entretenait sa passion presque exclusive pour la chasse avait imprimé de bonne heure à son caractère faible et irrésolu une sorte d'éloignement pour la société, et un embarras singulier et silencieux dont il ne pouvait se défendre quand il était contraint de subir ses devoirs de prince, soit chez le Roi, soit chez son père, soit chez lui. Ah! bien certainement ce n'est pas cet homme, à trente ans si faible, si timide envers lui-même aussi, qui quarante-deux ans plus tard eût osé concevoir et encore moins exécuter le dessein d'attenter à ses jours! Quel rapprochement fatal et involontaire! Le foyer de l'Opéra en 1789 et la chambre à coucher de Saint-Leu en 1830!

Ce fut auprès de M. le duc de Bourbon que se termina pour moi cette nuit de singuliers plaisirs, qui me valut une véritable réputation et me mit à la mode. Six heures après nous étions tous, moins Son Altesse, à déjeuner chez Rosalie, à qui appartenait la jolie petite maison dont le salon s'arrondit sur la rue de Provence et la rue Taitbout, où se trouve la porte cochère. Il était impossible d'être plus spirituelle, plus aimable et de meilleur goût que cette délicieuse actrice, à qui la grâce était aussi naturelle que le charme de toute sa personne.

Je n'étais rentré chez moi qu'à sept heures du matin le mardi gras. Ma famille, qui avait été moins occupée au

bal, apprit de meilleure heure que je n'étais pas à la maison, et ce fut alors qu'elle me reconnut. J'avais eu affaire à tant de femmes en présence de tant de spectateurs, que le lendemain et le jour suivant on ne parla que de l'Arlequin du lundi gras. Mais mon secret fut invinciblement gardé par mes parents et par mes deux complices, malgré la persécution que firent subir à ceux-ci la curiosité et aussi un certain désir de vengeance. Car ils m'avaient dit tout ce qu'ils savaient, et j'avais été peu discret.

Le mercredi des Cendres, jour fixé pour la révélation, ils passèrent la journée à la colporter dans toutes les maisons intéressées; et le soir, au concert Olympique, qui avait lieu au palais des Tuileries, dans la salle des gardes de la Reine, et qui était le rendez-vous de toutes les hautes classes de la société en grande parure, mon apparition en habit noir et en cheveux longs poudrés à frimas causa une allégresse générale. Ainsi cette gaieté toute mondaine profana la sainteté du jour par la commémoration vivace du carnaval, que rendit encore plus intéressante pour moi une autre révélation, celle de beaux et de jolis visages, que le masque m'avait cachés, et dont plusieurs, trahis de nouveau par MM. de Cubières et de Mende-Maupas, semblèrent me demander oubli, quand mes yeux leur demandaient grâce. Ce fut là que je fus présenté par Cubières à Mme de Staël, qui m'accueillit avec toute la faveur qu'une chose nouvelle dans ce vieux monde pouvait lui inspirer.

M. Necker, par ses plans de réforme, était devenu naturellement odieux à la finance, ainsi que ses opinions démocratiques, hautement adoptées par sa fille, l'avaient fait exécrer de la noblesse. C'était une double raison pour qu'il fût proscrit dans ma société, où on l'appelait brutalement le *jongleur génevois*. Ma mère recevait chez elle le

baron de Staël (1) seulement; aussi n'avait-elle pas pris en très bonne part ma chevalerie en faveur de la baronne contre Champcenetz. Par un bien étrange caprice de la fortune, je devais, à peu près à pareille fête et moi encore sous le masque, je devais, dis-je, vingt-cinq ans plus tard, rencontrer de nouveau Mme de Staël, non plus la veille de la destruction de la royauté, mais le lendemain de sa résurrection, et dans l'intervalle de ces deux bals masqués elle devait m'arracher aux fusillades du vicomte de Barras. Eussé-je pu deviner alors qu'une inspiration vraiment providentielle me poussait à revêtir cet habit d'Arlequin, sans lequel je n'aurais jamais eu l'idée ni le droit d'aborder Mme de Staël au bal de l'Opéra! C'est donc à cette fantaisie téméraire de mon jeune âge que je dus le bonheur d'être remarqué si jeune de cette femme à jamais célèbre, qui longtemps avant Napoléon avait déjà par son génie conquis une partie de l'Europe.

Le concert Olympique, dont j'ai parlé, était à la fois l'effet et la cause d'une institution maçonnique, sous le nom de loge Olympique, qui se tenait au Palais-Royal. Ce mode avait été adopté afin que la société appelée à y être admise y fût épurée par le scrutin et affiliée par une réception solennelle en grande loge, les femmes exceptées. Une lyre d'argent sur un fond bleu de ciel était la décoration obligée pour entrer au concert, que plusieurs fois la Reine, sous la protection de laquelle était la société Olympique, avait honoré de sa présence. Aussi l'assemblée, dans l'attente où elle pouvait être que la Reine, les princes et les princesses vinssent assister au concert, était-elle dans la toilette la plus brillante et la plus recherchée. Un fonds considérable, formé de souscriptions très élevées et très

(1) Eric-Magnus, baron de Staël-Holstein (1749-1802), ambassadeur de Suède en France; c'est en 1785 qu'il avait épousé Germaine Necker.

nombreuses, était employé à payer non seulement la coopération des grands artistes nationaux et étrangers, mais encore les ouvrages qu'ils avaient composés pour la société Olympique : parmi ceux-ci était Haydn (1), le célèbre symphoniste de l'époque. L'orchestre était dirigé par le fameux Viotti (2), et rempli, indépendamment des professeurs, par les plus habiles amateurs de Paris, où florissait alors la musique instrumentale. Bel orchestre vraiment, dont une partie y paraissait en habit brodé, en manchettes à dentelles, l'épée au côté et le chapeau à plumet sur les banquettes ! Bon orchestre aussi, que, grâce aux fréquentes répétitions conduites par les plus grands maîtres, Haydn lui-même proclama le premier de l'Europe ! Je n'oublierai jamais le bonheur de cet illustre maître, à qui nous devions plusieurs symphonies devenues notre propriété, le jour où on exécuta devant lui celles qu'il avait composées pour la cour de Vienne. Ce fut après les avoir entendues qu'il disait : « Je ne croyais pas avoir aussi bien fait. » Tant il trouva l'orchestre Olympique supérieur à celui de Vienne.

(1) François-Joseph Haydn (1732-1809).
(2) Jean-Baptiste Viotti (1755-1824), violoniste et chef d'orchestre.

CHAPITRE XIII

LA SOCIÉTÉ. — LES GENS DE LETTRES. — LES ARTISTES.

Jamais, je crois, je ne dis pas la société, mais la sociabilité ne jeta plus d'éclat et ne donna plus de jouissances qu'à cette époque où, n'ayant pas encore vingt ans, j'assistais en riant aux premières scènes de la fin du monde. L'amour des lettres et des arts continuait sous ce rapport l'œuvre des deux règnes précédents et servait de toutes ses séductions la cause de ce libéralisme éclairé, qui rendait si douces et si nobles dans les hautes classes les jouissances du rang et de la fortune.

Une foule de grandes maisons, hospitaliers caravansérails du dix-huitième siècle, étaient journellement ouvertes à Paris. L'Europe y était admise par ses ambassadeurs et ses voyageurs de distinction, ainsi que la France par ses gens d'esprit, ses savants, ses littérateurs et ses artistes. Ces quatre classes de supériorité intellectuelle étaient évidemment et avec juste raison les plus favorisées. Parmi eux, les encyclopédistes et les économistes, qui étaient les philosophes de l'administration, tenaient le haut bout dans ces belles hospitalités; la Fronde s'était ainsi glissée dans les salons : la Ligue se formait ailleurs. Quant à ces hospitalités, elles étaient si bien entendues que le grand seigneur et le millionnaire, élèves de la

même civilisation, au lieu de se montrer les protecteurs de ces hommes d'élite, s'en montraient les courtisans. Il est vrai que ceux-ci à leur tour, tous ou presque tous, avaient un esprit de convenance qui, loin de rien ôter à la dignité de leur indépendance, la faisait mieux apprécier par les concessions que leur intelligence croyait devoir faire aux supériorités de rang et de position qui les accueillaient. La sociabilité était une arche sainte que nul n'eût osé profaner. Car personne n'eût consenti à déroger, ce qui serait arrivé à tout grand seigneur qui se fût oublié au point de manquer à un savant, à un artiste, à un académicien.

Si la sociabilité descendait des grands seigneurs sur les gens de lettres, elle descendait aussi des princes sur les grands seigneurs et même sur les simples millionnaires. Ainsi, comme je l'ai dit, mon cousin le comte de Brienne avait l'honneur de recevoir dans son château Mgr le duc d'Orléans, grand-père du roi Louis-Philippe, et M. de Laborde (1), banquier de la cour, parti jadis pour Paris de son village de Bielle à huit lieues de Pau, recevait chaque année dans son château de Méréville Mgr le duc de Penthièvre (2), grand-père maternel de ce même souverain. Ces témoignages de distinction, donnés par des princes du sang à des hommes justement recommandables, prouvaient, honoraient et affermissaient ce que j'appellerai la sécurité des mœurs sociales, qui permettaient non de combler, mais de rapprocher les distances.

Quant à l'affiliation des gens de lettres et de talent dans les rangs les plus élevés de la société, elle produisait le

(1) Jean-Joseph de Laborde (1724-1794). Les splendeurs de son château de Méréville étaient célèbres; il ne faut point le confondre avec le fermier général Jean-Benjamin de Laborde, guillotiné comme lui.

(2) Jean-Louis-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793), fils du comte de Toulouse et par conséquent petit-fils de Louis XIV; il eut pour enfants la duchesse d'Orléans et le prince de Lamballe.

double avantage de les policer et de l'éclairer. Aussi il ne paraissait pas un ouvrage soit philosophique, soit purement littéraire, soit dramatique, qui n'intéressât les grands salons de Paris, où généralement tous leurs auteurs étaient reçus, pour peu que cela leur convînt. Alors les théâtres étaient suivis avec une régularité presque rigoureuse, comme un cours de littérature. Là de vieux et vrais amateurs, gens de goût, praticiens assidus de la scène, juges vigilants et infatigables des auteurs et des acteurs, siégeant debout au parterre, y rendaient dans les entr'actes leurs décisions souveraines. Quelle affluence du grand monde, quand l'auteur était déjà l'un de ses familiers ! La représentation devenait une personnalité pour les loges. Quelle verve aussi de critique, au profit de l'art et dans l'intérêt de l'auteur, animait le soir même tous les soupers et longtemps encore échauffait les conversations! Les femmes surtout, chez lesquelles, spécialement, j'allais dire uniquement à Paris, le bon goût, la finesse du tact et la rapidité de l'intelligence suppléaient si bien aux études littéraires, étaient des juges excellents et décidaient toujours la fortune des ouvrages, par la double influence de leur esprit et de leur position.

Les gens du monde n'écrivaient alors que par exception : mais tous ils lisaient. A présent tout le monde écrit, et l'on n'est jugé que par des rivaux. Aussi les vrais écrivains, au lieu d'être confondus, étaient distingués; leur place était toute faite. Ils formaient une corporation de lévites lettrés, établis au sein de la grande famille parisienne, dont elle était honorée et dont elle faisait partie, sinon sous les conditions de l'égalité, au moins sous celles des préférences dans la communauté de la vie, ce qui vaut mieux selon moi sans comparaison : voyez aujourd'hui ! L'alliance et la fusion étaient donc complètes entre les

gens du monde et les gens de lettres. Il n'y avait pas entre eux matière à révolution ni jalousie, pas même au palais du Luxembourg, où *Monsieur*, comte de Provence, depuis Louis XVIII, tenait bureau d'esprit, envoyait des articles au *Mercure*, et laissait dire à Beaumarchais : « Monseigneur, notre pièce a réussi ! » De sorte que Mme de Balbi (1) n'aurait pas pu dire alors que la plume de Monsieur était aussi vierge que sa personne, ainsi qu'elle le dit depuis de son épée. Toutefois les petites soirées académiques du Luxembourg offraient aux gens de lettres et aux hommes d'esprit de la société une absence totale d'étiquette, où Son Altesse Royale dérogeait familièrement à sa qualité de prince en faveur de celle d'auteur. Mais elles révélaient avec avantage pour le maître du logis le secret de matinées laborieuses, à huis clos, entre lui et quelque vrai littérateur, confident discret et intéressé de l'œuvre qui y était lue. Seulement le prince avait la modestie, et en cela il se montrait plaisamment despote, d'exiger qu'aucun de ses ouvrages ne parût sous son nom. Et de là les *Lunes du cousin Jacques* (2), et l'opéra de *Panurge* (3), et le *Barbier de Séville* de Beaumarchais, etc.

En un mot, quand j'entrais dans le monde, la littérature était à la mode, et cela seul prouvait son empire. Le marquis de Caylus (4), le marquis de Saint-Lambert,

(1) On sait que la comtesse de Balbi, née Caumont-La Force (1753-1832), était favorite en titre du comte de Provence.

(2) Nous n'avons pu retrouver aucun renseignement sur cette pièce, qui n'est pas nommée dans la *Correspondance* de Grimm.

(3) Représenté à l'Opéra le 25 janvier 1785 ; la musique était de Grétry ; pour les paroles, Morel de Chedeville avait collaboré avec le comte de Provence.

(4) Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévi, marquis de Caylus (1692-1765), antiquaire, graveur et littérateur, membre de l'Académie des inscriptions et amateur honoraire de l'Académie de peinture.

M. de Florian, le chevalier de Boufflers (1), le comte (2) et le vicomte de Ségur (3), le comte de Rivarol (4), le chevalier de Champcenetz, etc., suivaient avec plus ou moins de succès la route que le comte de Buffon, le comte de Choiseul-Gouffier (5), ambassadeur à Constantinople, le cardinal de Bernis (6), ambassadeur à Rome, et avant lui le cardinal de Polignac (7) et récemment les présidents Hénault (8) et de Montesquieu, etc., avaient ouverte à la noblesse dans la carrière des lettres, sans compter le baron d'Holbach (9), le marquis de Condorcet et l'*Ami des hommes*, le marquis de Mirabeau (10), le père dénaturé du futur Démosthène de la France, etc.

La sociabilité présentait toutefois, ainsi que toutes les choses humaines, des exceptions plus ou moins caracté-

(1) Stanislas, chevalier, puis marquis de Boufflers (1738-1815), poète, gouverneur du Sénégal, membre de l'Académie française, député aux États généraux, célèbre surtout aujourd'hui par sa liaison et son mariage avec Mme de Sabran.

(2) Louis-Philippe, comte de Ségur (1753-1830), ambassadeur de Louis XVI en Russie, grand maître des cérémonies de la cour de Napoléon, sénateur et pair de France.

(3) Joseph-Alexandre, vicomte de Ségur (1756-1805), maréchal de camp avant la Révolution.

(4) Antoine, comte de Rivarol (1754-1801).

(5) Marie-Gabriel-Auguste-Florent, comte de Choiseul-Gouffier (1752-1817), membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, ambassadeur de Louis XVI à Constantinople, pair de France et ministre d'État sous la Restauration.

(6) François-Joachim de Pierre de Bernis (1715-1794), poète, académicien, cardinal et archevêque d'Albi, ministre des affaires étrangères, ambassadeur à Rome pendant vingt-deux ans.

(7) Melchior de Polignac (1661-1741), diplomate, cardinal et archevêque d'Auch, membre des trois académies.

(8) Charles-Jean-François Hénault (1685-1770), président au Parlement de Paris, historien, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions.

(9) Paul Thiry, baron d'Holbach (1723-1789). Il a été déjà question de son *Système de la nature,* qui préconisait l'athéisme.

(10) Victor Riquetti, marquis de Mirabeau (1715-1789), économiste; l'*Ami des hommes* était le titre de son premier ouvrage.

ristiques, en raison du naturel de ses adeptes. Ainsi, on l'a vu, le naturel de l'abbé Morellet le portait à se croire tout à fait chez lui, quand il était chez les autres. Mais M. de Vaines (1), homme aussi de beaucoup d'esprit et très recherché alors pour cette branche orale de littérature qui se nommait la conversation, avait une vocation plus ambitieuse : c'était à l'empire des personnes, et non à celui des choses, qu'il en voulait. Ses commencements avaient été difficiles, peut-être calomniés. Enfin, parvenu, bon gré, mal gré, à une recette générale des finances par le crédit de Turgot, dont il avait été secrétaire, il marcha à grands pas à la conquête du grand monde, où il se fit faire place par son instinct et par sa volonté. Bientôt il fut appelé partout, et entre autres admis habituellement et familièrement chez Mme la duchesse d'Anville de la Rochefoucauld (2), dont l'hôtel, situé rue de Seine, était l'un des plus brillants et des plus importants de Paris. La duchesse d'Anville tenait par le choix de sa société le même rang dans le faubourg Saint-Germain que la maréchale de Beauvau (3) dans le faubourg Saint-Honoré et la maréchale de Luxembourg (4) place Vendôme; ces grandes dames exerçaient une sorte

(1) Jean de Vaines (1733-1803), directeur des domaines à Limoges pendant que Turgot y était intendant, fut pourvu par lui de hautes fonctions financières; sous le Consulat, il fut conseiller d'État et membre de l'Institut.

(2) Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucauld, dite Mademoiselle de La Rochefoucauld, née en 1716, mariée en 1732 à son cousin Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de Roye, marquis de Roucy, duc d'Anville par brevet de 1732. Son fils, Louis-Alexandre, devenu duc de La Rochefoucauld en 1762 par extinction de la branche aînée, présida la Constituante et fut massacré à Gisors le 14 septembre 1792.

(3) Marie-Charlotte-Sylvie de Rohan-Chabot (1729-1807), mariée : 1° en 1749 à Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Revel; 2° en 1764 à Charles-Just, prince de Beauvau-Craon, maréchal de France, qui l'aimait depuis longtemps.

(4) Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy (1707-1787), petite-fille du maréchal de Villeroy et du ministre Louvois, mariée : 1° en 1721 à Joseph-Marie, duc de Boufflers; 2° à Charles-François-Frédéric de Mont-

de royauté non contestée dans la capitale. La duchesse d'Anville, déjà vieille, avait fini par être tellement subjuguée par M. de Vaines qu'un jour qu'elle le savait indisposé, elle alla le voir. Elle le trouva bien entouré de sa famille et de ses amis, étendu sur une chaise longue auprès de laquelle il lui offrit un siège. Peu après, dans la chaleur de la conversation, M. de Vaines ayant jeté son mouchoir par terre : « Duchesse, lui dit-il, ramassez mon mouchoir. » — L'anecdote avait eu des témoins : elle courut tout Paris; c'était ce qu'il voulait. Je l'appris dans le monde, et Dieu sait avec quels bien justes commentaires.

La maison de Mme de La Briche ne le cédait à aucune des maisons de ces grandes dames par la composition si distinguée de sa société. Car elle y avait naturalisé le goût des lettres et des arts, surtout celui de la musique, si social et qui était alors loin d'être aussi répandu qu'aujourd'hui. Son salon s'était formé de bonne heure d'une sorte d'élite de la bonne compagnie, qu'y attiraient tant de célébrités littéraires et artistiques, telles que Saint-Lambert, Florian, l'abbé Morellet, Suard (1), La Harpe (2), Marmontel, Lacretelle aîné (3), Viotti, Rode (4), Marin (5),

morency-Luxembourg, duc de Piney et de Beaufort, maréchal de France. Elle fut l'héroïne d'une foule d'anecdotes; le scandale de ses mœurs donna lieu au quatrain célèbre que, dit-on, elle fredonnait elle-même dans sa vieillesse :

Quand Boufflers parut à la cour,
De l'Amour on crut voir la mère;
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun plaisait à son tour.

(1) Jean-Baptiste-Antoine Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française (1732-1817).

(2) Jean-François de La Harpe (1739-1803), le célèbre critique.

(3) Pierre-Louis Lacretelle (1751-1824), publiciste, membre de la Législative et du Corps législatif.

(4) Pierre Rode (1762-1830), violoniste et compositeur.

(5) François-Louis-Claude Marini, dit Marin (1721-1809), littérateur, ridiculisé dans les *Mémoires* de Beaumarchais.

Azévédo (1), Garat (2), Steibelt (3), etc. Les deux nobles faubourgs y avaient leurs représentants assidus aux brillantes soirées du dimanche. Le salon de la maréchale de Beauvau y envoyait deux femmes bien spirituelles, la princesse de Poix (4) et la marquise de Simiane (5), sœur de mon cousin le comte Charles de Damas, et les hommes de leur intimité, tels que l'abbé de Montesquiou (6), etc.

L'un de ces dimanches où la ville et les faubourgs semblaient s'être entendus pour fournir au salon de Mme de La Briche de plus nombreux contingents, à l'heure solennelle où les tables de jeu réunissaient déjà leurs partners et où Mlle Belz, depuis Mme Chéron, préludait au piano ou à la harpe accompagnée par Viotti, on annonça le comte et la comtesse Charles de Noailles (7), l'un fils aîné de la

(1) Antonio Araujo de Azévédo (1754-1817), homme d'État et savant portugais.

(2) Est-ce Dominique-Joseph, comte Garat (1749-1833), publiciste et homme d'État, ou son neveu, le fameux chanteur Pierre-Jean Garat (1764-1823)?

(3) Daniel Steibelt (1765-1823), compositeur et pianiste; le chapitre suivant lui est consacré.

(4) Anne-Louise-Marie de Beauvau (1750-1834), fille d'un premier mariage du maréchal de Beauvau avec Marie-Sophie-Charlotte de La Tour d'Auvergne-Bouillon, mariée à Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix, fils du maréchal de Mouchy. Sa *Vie,* écrite par sa petite-fille, la vicomtesse de Noailles, et publiée en 1855 par son arrière-petite-fille, la duchesse de Mouchy, est un petit chef-d'œuvre de finesse et de grâce aristocratique.

(5) Diane-Adélaïde de Damas d'Antigny (1761-1835), mariée à Charles-François, comte de Simiane, marquis de Miremont. « Je n'ai jamais entendu parler des succès de sa figure à ceux qui en avaient été témoins sans une sorte d'enthousiasme. » (Vicomtesse DE NOAILLES, *Vie de la princesse de Poix,* p. 46.)

(6) François-Xavier de Montesquiou-Fezensac (1757-1832), agent général du clergé, président de la Constituante, ministre en 1814, pair de France, duc en 1821.

(7) Arthur-Tristan-Jean-Charles-Languedoc de Noailles (1771-1834), plus tard prince de Poix et duc de Mouchy, épousa en 1790 Nathalie-Luce-Léontine-Joséphine de Laborde de Méréville.

princesse de Poix, qui les présentait, l'autre fille de M. de Laborde, banquier de la cour. C'était une visite de noces et le plus grand mariage de Paris, où les filles de finance étaient toujours sûres de devenir grandes dames. Aussi rien n'égalait la beauté de leurs toilettes, si ce n'était la beauté de toute leur personne. Soudain le piano suspendit ses mélodies, le jeu arrêta son action, le salon assis se leva, le salon debout forma la haie, et la brillante apparition du couple le plus parfait que j'aie vu de ma vie excita une sorte d'acclamation, témoignage non équivoque des sentiments et des impressions que leur bonheur, leur jeunesse et leur beauté inspiraient à l'assemblée. S'ils avaient dit ce qu'ils ressentaient l'un pour l'autre, une telle confession, jointe à ce qui pour nous était visible de leur félicité, eût fourni sans doute à l'union conjugale son plus délicieux panégyrique, mais ils se contentèrent d'en offrir la plus séduisante image. Peu à peu cependant l'admiration se calma; le nouveau ménage était assis. Le tresset, le boston reprirent leur mouvement, au grand contentement des vieux mariés et des vieux célibataires; et sauf les chuchotements des femmes et ceux des camaraderies, comme entre Charles de Noailles et moi, son ami de collège, on n'entendit plus que les brillants accords de Viotti et de Mlle Belz, et aussi ces rares mais impitoyables exclamations des joueurs, replacés, eux, exclusivement à toute autre impression, sous l'empire absorbant des cartes.

Mais à peine était-on rentré dans cette condition ordinaire des soirées que la porte du salon se rouvrit de nouveau à deux battants et que l'on annonça M. et Mme de Fontenay, née Cabarrus (1). Encore une visite de noces!

(1) Jeanne-Marie-Ignace-Thérésia Cabarrus (1773-1835) fut mariée : 1° en 1788 à Jean-Jacques Devin ou Davin de Fontenay, avec lequel elle

De nouveau le jeu, le piano, le violon et le salon rentrèrent dans le silence, et aussi chacun se leva... Hélas! puisqu'il faut le dire, la charmante comtesse de Noailles, la délicieuse Française, fut à l'instant détrônée avec sa couronne de cheveux blonds par la divine Andalouse à la superbe chevelure de jais, dont la pointe la plus élevée faisait descendre jusqu'aux extrémités apparentes de ses pieds imperceptibles cette échelle de perfections humaines, que le Créateur s'était plu à répandre sur elle le jour d'une fête paradisiaque, afin de montrer encore une fois au monde le type jusque-là non renouvelé de la beauté de la mère du genre humain. Quant à notre premier père, il était moins bien représenté par M. de Fontenay, conseiller au Parlement. Une telle apparition, qui brisait tout à coup une admiration encore vivace, causa réellement une sorte de stupeur silencieuse, et celle-ci ne fut interrompue que par l'expression de la réception gracieuse de Mme de La Briche, dont cette fois peut-être seulement la voix d'un timbre si timide et si doux fut entendue dans toute l'étendue de son salon. Mais si Mme de Noailles ne fut plus dès lors que la seconde dans Rome, son mari, lui, n'avait rien perdu de son empire. Toutefois, malgré sa beauté véritable, celle de Mme de Fontenay était tellement transcendante que l'œuvre n'eût pas encore été parfaite, si le sort les avait unis.....

La Providence, d'ailleurs, avait ses desseins en la créant supérieure à toutes les femmes. Car Mme de Fontenay, morte récemment princesse de Chimay, a été,

divorça en 1793; 2° en 1794 au conventionnel Tallien, avec lequel elle divorça en 1802; 3° en 1805 au comte de Caraman, plus tard prince de Chimay. Elle eut onze enfants de ses divers maris et amants (parmi ceux-ci, il faut citer le directeur Barras et le financier Ouvrard).

comme on le sait, dans l'intervalle de ces deux unions, l'épouse du conventionnel Tallien et la Notre-Dame du Bon-Secours de la Terreur. Et en cela sa beauté fut doublement l'œuvre du ciel, dont également elle avait reçu le don de la bonté.

CHAPITRE XIV

STEIBELT.

Parmi les grands artistes reçus chez Mme de La Briche, j'ai nommé Steibelt. Ceci me devient plus personnel. Je l'avais rencontré et entendu chez Mme de Brunville, qui avant, après ou avec Mme de Montgeroux était le plus fort amateur de Paris sur le piano. Steibelt était Prussien, jeune, et son talent d'un genre alors tout nouveau, un peu fantasmagorique grâce à la charlatanerie du jeu des pédales, détrôna tout à coup Dussek (1), qui, sans rivalité aucune, tenait sagement et savamment le sceptre de cet instrument dont avant Liszt (2), Hummel (3), Thalberg (4), Dœhler (5), etc., la puissance était inconnue. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'alors, sans s'en douter, ni ses amis non plus, Mme de Brunville avait habituellement chez elle les trois hommes qui commençaient une révolution, l'un dans la littérature, l'autre dans la science du pianiste, l'autre dans la musique vocale, Népomucène Lemercier, Steibelt et Garat. Steibelt était déjà un fort compositeur, et sa musique avait, comme celle de

(1) Ladislas Dussek (1761-1812) donna des leçons à Marie-Antoinette.
(2) Franz Liszt (1809-1886), l'ami et le beau-père de Richard Wagner
(3) Jean-Népomucène Hummel (1778-1837).
(4) Sigismond Thalberg (1812-1871), pianiste de la cour d'Autriche.
(5) Théodore Dœhler (1814-1856).

Chopin (1), de Liszt et de Thalberg, l'avantage ou l'inconvénient de ne pouvoir être bien jouée que par lui-même. Il était petit, vif, sémillant, très familier, d'une physionomie expressive où le bien était fortement balancé par le mal, sans timidité, plein d'orgueil et de caprice, du reste fantasque, amusant par son sans-gêne habituel, et réunissant par la variété de ses défauts, le baragouin de son langage et l'imprévu de son talent vraiment supérieur, tout ce qu'il fallait et ce qu'il faut encore aujourd'hui pour réussir à Paris. Ce garçon-là se prit pour moi d'une belle passion, et Mme de Brunville me pria de l'introduire chez Mme de La Briche, dont la maison plus en vogue que la sienne devait nécessairement établir la réputation de son protégé. Nous étions tous, comme à présent, très entichés des étrangers, et cela alors avec d'autant plus de raison qu'en fait de musique, par exemple, c'était l'Allemagne qui possédait les plus grands maîtres et les plus grands compositeurs : car c'était l'époque de Mozart encore inconnu en France, de Haydn, de Pleyel (2), etc. Il suffisait donc à Steibelt d'être né à Berlin et d'être un grand pianiste pour être accueilli avec empressement.

Voici ce qui à mon tour me passionna pour lui. Je le menai au grand Opéra pour la première fois de sa vie. On donnait *Démophon*, musique de Vogel (3), dont l'ouverture passait pour être un chef-d'œuvre, et Steibelt le jugea ainsi. Par son choix, nous avions pris place au parterre, un peu malgré moi. Là, à mesure que l'orchestre ébranlait la salle de ses terribles harmonies, Steibelt fut si extra-

(1) Frédéric-François Chopin (1810-1849), surnommé *le poète du piano*.

(2) Ignace Pleyel (1757-1831) fut compositeur avant de fonder sa célèbre fabrique de pianos.

(3) Jean-Christophe Vogel (1756-1788). Son *Démophon* ne fut joué qu'après sa mort.

vagant d'enthousiasme, si bruyant à son tour, et les exclamations de son admiration nerveuse si fréquentes et si énergiques, que sans mon intervention il eût été chassé du parterre; son délire était tel que le public crut qu'il voulait faire tomber la pièce. Mais l'ayant nommé et désigné comme un grand compositeur allemand, on s'apaisa, et lui, pendant le temps que je plaidais sa cause, il criait *bis* avec tant de force après l'ouverture, que le public, revenu de sa prévention, se lança à son tour à plein collier dans la passion de Steibelt, et que l'ouverture fut recommencée à la satisfaction générale. Cette crânerie musicale, qui avait trouvé dans mon âge, inférieur au sien, plus que de l'indulgence, nous rendit presque inséparables. J'annonçai Steibelt à Mme de La Briche avec commentaires : nous fûmes attendus pour le dimanche suivant.

Ce jour venu, je le présentai : il fut accueilli avec une distinction toute particulière et avec ce murmure d'impatience si favorable aux artistes. Lui, grâce à l'excessive mobilité de ses regards et à l'intérêt d'un tout autre genre de curiosité, il savait déjà son salon par cœur, bien que la chambrée fût complète, en femmes surtout. D'ailleurs, professeurs et amateurs distingués, rien ne manquait à cet auditoire d'élite. Aussi Mme de La Briche eut à peine le temps de le prier de se mettre au piano; il alla s'y placer avec tout le despotisme de son talent et de son instinct, et improvisa avec un immense succès. L'entr'acte qui suivit ce brillant début fut rempli par cet échange de confidences de sensations, de la part des femmes surtout, qui apprivoisent bientôt le musicien avec cette portion si importante de son public, et produisent de son côté un échange d'émotions pleines de modestie, dont Steibelt mania habilement l'orgueilleuse et originale expression. Enfin il était complètement sûr de lui et des spectateurs

quand il se remit au piano. Alors, une fois assis et ayant commandé le silence par quelques arpèges solennels, il demanda qu'on éteignît les bougies. Comme c'était extraordinaire, on le lui accorda : le lustre fut sacrifié d'emblée. Des candélabres donnaient encore trop de clarté : on s'empressa de les éteindre aussi. Il ne restait plus que deux bougies sur le piano : Steibelt les souffla... Le salon n'était plus éclairé que par le feu heureusement très ardent de la cheminée ; il ne régnait donc dans toute cette grande pièce qu'une lueur rougeâtre et vacillante comme celle d'un météore passablement sinistre, qui jetait par intervalles sur les visages inquiets des femmes quelques clartés inégales. Un profond silence compléta bientôt le dramatique de cette obscurité. Les femmes, si impressionnables, se serraient les unes contre les autres. Le bruit sourd et confus des fauteuils qui les portaient ayant interrompu le silence, Steibelt resta immobile et impitoyable devant son piano, quelques minutes encore après que ce bruit eut cessé totalement ; et tout à coup, jetant brutalement ses deux mains sur le clavier, il fit rugir je ne sais quoi de caverneux et d'infernal, qui magnétisa soudain l'attention des femmes et les rendit plus ou moins tributaires du sortilège musical qu'il se plut à exercer sur leurs nerfs et sur leurs imaginations. Attentif aux impressions qui se faisaient jour au milieu du silence, avec un art vraiment diabolique il suspendait, renouvelait et ravivait la crise ; enfin il se surpassa. Cette véritable fascination durait encore, quand ses chants avaient cessé depuis quelques instants. Mais lui, complètement maître de lui-même, profitant de l'obscurité et de cette espèce d'anéantissement féminin, il s'était levé et il parcourait lestement les rangs des femmes avec une singulière intelligence, sautant les vieilles et les laides, ne s'arrêtant que devant les jeunes et

les jolies; comme, dans l'enthousiasme de sa reconnaissance pour ce nouveau succès, il leur prenait les mains pour les baiser, et que cette manière de témoigner sa gratitude avait tout à coup rendu ces dames à elles-mêmes, je trouvai le moment de lui dire à l'oreille qu'avec de telles façons, à Paris, il se ferait jeter par les fenêtres (expression du temps). Steibelt me comprit et rentra, ainsi que toute l'assemblée, dans l'ordre accoutumé. Chacun donc ayant repris sa raison et les bougies leurs clartés, le triomphe de l'artiste n'en fut que plus assuré par la sincérité, la justice et le sang-froid des éloges qui lui furent prodigués. Dès ce jour la maison de Mme de La Briche lui fut ouverte. Mais les femmes se trouvèrent toutes trop jeunes pour prendre de ses leçons... et elles firent bien.

Un autre jour et dans une autre maison, la scène fut différente. Car on s'adressait à moi pour avoir Steibelt, et déjà, lui, il était si gâté qu'il se faisait rare. C'était chez la marquise de Brisay, très jolie femme, amie de ma mère et sœur du comte Henri de Dampierre (1), depuis célèbre dans la première guerre de la Révolution, notre ami de tout temps, lui et sa famille, et dont le château était voisin de celui de Brienne. Il y avait aussi grand monde chez Mme de Brisay en l'honneur de Steibelt, que je lui présentai. Mais soit que ce monde ne lui convînt pas, ou qu'il lui convînt d'être grossier ce soir-là, il déclara assez sèchement à Mme de Brisay qu'il ne jouerait point. J'eus beau lui dire que je prenais son refus pour moi, il y persista, avec la mauvaise excuse d'une migraine... Cependant la maîtresse de la maison se trouvait très malheu-

(1) Auguste-Henri-Marie Picot, comte de Dampierre (1756-1793), embrassa les idées nouvelles, se distingua à Jemmapes et à Nerwinde, commanda l'armée du Nord après la défection de Dumouriez et fut blessé mortellement à Raismes.

reuse au milieu de son salon, qu'elle avait rempli pour entendre le jeune Prussien, et elle avait déjà commencé à s'excuser auprès de ses invités, quand apprenant d'elle cette étrange mésaventure, un de ces hommes dont la physionomie impose, étranger aussi et décoré de plusieurs ordres, et dont je n'eus pas le temps de demander le nom, lui dit froidement : « Soyez tranquille, madame la marquise, je vais arranger cela. » Je restai stupéfait de la confiance de ce monsieur, et je regardai ce qui allait se passer, bien persuadé qu'il ne serait pas plus heureux que la marquise et moi... Mais lui, faisant un signe de la main à Steibelt qui, tout à coup, s'approcha de lui en le saluant avec le respect le plus profond, lui dit hautement en allemand : « Jouez tout de suite, monsieur, je vous l'ordonne », et Steibelt se mit au piano, où il joua divinement à trois reprises, comme s'il avait été électrisé par cet étranger. Si j'avais vu échouer mon crédit sur Steibelt, au moins Mme de Brisay ne perdit pas sa soirée. Or cet enchanteur qui avait soudain délié le mauvais vouloir de l'artiste était le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse (1). Or encore, et je ne le sus que quelque temps après à mes propres dépens, Steibelt était un fugitif contumace de Berlin, où il avait été condamné pour vol, et son ambassadeur avait le droit de le faire arrêter et de demander son extradition pour qu'il allât subir son jugement en Prusse.

En le ramenant chez lui, je ne manquai pas de me moquer de l'impertinence de son refus envers Mme de Brisay et de l'humilité de sa soumission envers son ambassadeur. Mais il se garda bien de m'en donner le secret et me pria d'oublier tout ce qui s'était passé. Nous menions

(1) Bernard, comte de Goltz (1730-1795), fut ambassadeur de Prusse à Paris de 1772 à 1792; désigné pour négocier avec Barthélemy, il mourut en arrivant à Bâle.

ensemble depuis quelque temps, le matin surtout, Steibelt et moi, une vie d'artistes : car nous étions liés par une composition lyrique. Il m'avait tourmenté pour lui écrire un opéra, et j'avais eu, pauvre poète de château, l'outrecuidance de m'y engager. Je brochai donc un plan sur *Roméo et Juliette;* le sujet le transporta, et nous convînmes de ne pas nous quitter que l'ouvrage ne fût terminé. La scène, c'est-à-dire celle qui représentait notre composition, avait lieu chaque matin chez moi, place Vendôme, n° 23 actuel, dans mon cabinet éclairé au midi par une grande fenêtre, à cet étage auquel Mansard a donné son nom. Ainsi, en vrais artistes, nous débutions aussi par la mansarde. Devant la fenêtre était un piano, c'était la place de Steibelt; à la droite de la cheminée était un secrétaire, c'était la mienne. Là nous composions réellement ensemble la musique et le poème. L'ouverture brillante de cet opéra fut inspirée, discutée, exécutée, écrite définitivement chez moi telle qu'elle est aujourd'hui, finissant par le chant du rossignol, tandis que la scène s'ouvrait par ce vers du récitatif de Juliette :

Il se tait donc aussi, le chantre de l'amour...

Plusieurs scènes du premier acte étaient déjà à fleur de musique, qu'on me pardonne cette locution de circonstance. Mais pendant que les vers et les notes, journellement combinés ensemble, croissaient fraternellement, chaque jour aussi, par une opération toute différente, décroissaient et disparaissaient sur ma cheminée les objets que mon insouciance et ma confiance de jeune homme y déposaient chaque soir avant de me coucher : tantôt c'était un anneau, une bague, une breloque, tantôt un louis ou deux. A la fin, je me lassai de mettre ces petites pertes sur le compte de ma négligence habituelle. Le fait

est qu'il n'y avait que Steibelt et mon domestique qui eussent, ainsi que mes frères, l'habitude et le droit d'entrer dans mon cabinet, où l'on n'arrivait que par ma chambre à coucher en montant trois ou quatre degrés. Je ne pouvais donc balancer qu'entre l'artiste, qu'il me paraissait impie de soupçonner, et le valet, dont depuis deux ans la fidélité m'était connue. Je pris le parti de me mettre en observation; et un jour que devant moi mon domestique avait placé sur un coin de ma cheminée une paire de bas de soie neufs et de boucles de souliers également neuves, Steibelt étant venu comme à son ordinaire, nous travaillâmes ensemble en improvisant, lui ses notes sur mes vers, moi mes vers sous la dictée de son piano, nous modifiant mutuellement l'un et l'autre avec un accord parfait. Le moment de la séparation étant venu, à l'heure irrévocable où je devais être coiffé, poudré et habillé pour dîner avec mes parents, nous sortîmes ensemble de mon appartement : mais à peine sur l'escalier, il y rentra précipitamment pour reprendre son mouchoir qu'il y avait laissé, puis il me quitta en me disant : « A demain. » Revenu dans mon cabinet, je ne trouvai plus ni les bas ni les boucles que j'allais mettre... Alors le doute n'exista plus pour moi, et d'après le conseil de mon père, à qui j'allai confier cette mésaventure, je me contentai de fermer ma porte à Steibelt, qui revint y frapper le lendemain. Comme il n'était pas homme à se décourager pour si peu, il se présenta encore deux ou trois jours de suite, et le dernier mon portier lui signifia de ma part qu'il eût désormais à s'abstenir de toute autre tentative. Comme par-dessus le marché il emportait chaque jour l'œuvre musicale et poétique de la matinée pour la revoir chez lui, je me trouvai avec quelque regret dépouillé de ce premier essai (qui devait être le dernier) de ma muse lyrique,

et ainsi je perdis l'espoir du succès *infaillible* que j'attachais à une telle association. Parti peu de jours après pour Brienne avec ma famille, j'oubliai bientôt cette double disgrâce, et je fus au contraire si heureux d'être débarrassé d'une telle liaison avec un homme qui ne pouvait manquer d'être pendu, que la pensée ne me vint pas d'aller m'en confesser au comte de Goltz. Mais Steibelt, de son côté, avait si bien pris sa proscription en patience qu'il était allé porter chez le vicomte de Ségur, qui se chargea du poème, ce que j'en avais écrit et ce qu'il avait composé, lui disant qu'obligé de partir pour la campagne avec mon père, j'avais dû renoncer à ce travail. Ségur acheva donc le poème, Steibelt la musique, et l'opéra de *Roméo et Juliette* obtint et mérita un véritable succès. La Révolution, peu de mois après, s'était mise entre le vicomte de Ségur et moi, et ce ne fut que dix ans plus tard, sous le Consulat, que je lui racontai mon anecdote avec Steibelt, chez la comtesse d'Avaux où nous dînions. Il en rit beaucoup et comprit alors par qui il avait été volé à cette époque : « Mais, ajouta-t-il, comme Steibelt vient d'être pendu à Londres, notre justice est faite, et à la reprise de *Roméo,* mon très cher, je vous enverrai des billets : c'est trop juste. » Et en effet il m'en envoya. Quant à Steibelt, le vicomte avait été trompé : au lieu de la corde, il n'avait eu que la prison.

CHAPITRE XV

SOUVENIRS DE MŒURS, DE CHOSES, DE PERSONNES DU VIEUX TEMPS.

Je ne puis songer aux Tuileries, que probablement je ne reverrai plus, aux Tuileries mon second berceau, à ce vieux Élysée parisien, qui vit planter les autres sans jalousie de l'autre côté de la place Louis XV, orgueilleux qu'il était et qu'il est toujours de ses vieux marronniers, de ses vastes parterres, de ses immenses terrasses ombragées, des jets d'eau de ses grands bassins et aussi de son antique palais, qui a vu, hélas! tomber tant de têtes et retourner tant d'habits... non, je ne puis penser à cette optique rétrospective sans m'attendrir sur les destinées des contemporains de toute ma vie, qu'une étrange mémoire vient me représenter à sa dernière limite comme de vieux parents oubliés, avec qui j'ai pendant tant d'années partagé ce beau patrimoine de la ville natale. Eux alors, ainsi que moi, promeneurs insouciants, hôtes amusés et amusants des longues allées, abrités par leurs berceaux séculaires pour y causer de ces riens dans l'éternité, qui alors s'appelaient la politique de Catherine la Grande, vraie fondatrice de l'empire russe actuel; le génie de Frédéric le Grand, fondateur du royaume de Prusse; la guerre de l'indépendance américaine, laquelle aussi

a fondé un empire; nos campagnes maritimes et autres pour soutenir et faire triompher cette grande révolte; les intérêts de notre Compagnie des Indes, l'affaire du Collier, l'impôt d'un nouveau vingtième, etc.; ou bien l'opéra nouveau, le jeu de la Reine, les anecdotes de la cour, de la ville, des coulisses, les sermons de l'abbé Lenfant (1), ceux du missionnaire Beauregard (2), la messe des Petits-Pères, celle des Feuillants, les jongleries de Cagliostro (3), les baquets de Mesmer (4), les petites maisons des grands seigneurs, les soirées, les soupers, les nuits de Monceau, les comédies de Beaumarchais, les courses de Vincennes, les ballons des Montgolfier (5), les ascensions de Pilâtre de Rozier (6), de Charles (7) et Robert, etc. Car les hommes de toutes ces choses ne croyaient pas pouvoir s'en occuper autre part que dans ce beau jardin, vrai champ d'asile européen dont chacun prenait possession à sa manière, ou solitairement, ou par couples, ou par groupes d'habitués dont l'amitié régulière n'avait jamais eu d'autre théâtre, se voyant, se quittant aux mêmes heures, ne pouvant se passer les uns des autres à ces heures-là seulement, n'ayant au reste ensemble aucune relation de société, réunis seulement par la tyrannie de l'habitude, et dont l'asile com-

(1) Alexandre-Charles-Anne Lenfant (1726-1792), ancien Jésuite, périt dans les massacres de Septembre.

(2) Jean-Nicolas Beauregard (1731-1804), ancien Jésuite.

(3) Joseph Balsamo, dit le comte Alexandre de Cagliostro (1743-1795), célèbre charlatan.

(4) Frédéric-Antoine Mesmer (1734-1815), fondateur de la théorie du magnétisme animal.

(5) Joseph-Michel (1740-1810) et Jacques-Étienne (1745-1799) Montgolfier, inventeurs de l'aérostat.

(6) Jean-François Pilâtre de Rozier (1756-1785), périt en voulant traverser la Manche en ballon.

(7) Jacques-Alexandre-César-Charles (1746-1823), membre de l'Académie des sciences, substitua l'hydrogène à l'air chaud dans les aérostats et fit une ascension célèbre avec le physicien Robert.

mun du royal jardin faisait toute la liaison : essaims de mouches variées que le vent du hasard avait rassemblées pour composer ensemble à frais communs un miel à leur seul usage, dont ils se nourrissaient méthodiquement deux fois par jour dans la belle saison, le matin à midi, où tous ils vérifiaient la marche de leurs montres sur celle du cadran du château, et le soir de cinq à huit, où la plupart allaient en attendant le souper s'attabler soit au café Procope, rue de l'Ancienne-Comédie, soit au café des Échecs, place du Palais-Royal, rendez-vous littéraires et politiques.

Semblables aux familles de ces grandes tourterelles, qui alors habitaient avec eux les Tuileries et qui à l'époque de la mort de Louis XVI en furent chassées par celles des corneilles, ainsi qu'eux-mêmes ils allaient l'être par les révolutionnaires, ces associés indépendants disparaissaient à la chute des feuilles. Mais dès que le marronnier du 20 mars (nouveau style) poussait ses premiers bourgeons et donnait à ses frères plus tardifs le signal de la végétation, quelques éclaireurs impatients venaient reconnaître le printemps. La fin d'avril voyait replacer les chaises, et la première semaine de mai se réunir après une longue séparation les enrôlés volontaires de la grande allée.

Qui étaient ces hommes si heureux d'être ensemble, je ne l'ai jamais ni su, ni demandé. Il suffisait de les voir pour s'intéresser à eux, et d'ailleurs ils faisaient partie du jardin des Tuileries, aussi bien que ses statues, y paraissant six semaines avant les orangers et le quittant six semaines après. Tous ils étaient bien vêtus, et entre eux d'une grande politesse dans leur familiarité. Ils se voyaient venir de loin, qui du cul-de-sac Dauphine, qui du cul-de-sac de l'Orangerie, qui de la Petite Provence, qui de la porte du Manège, qui de la grille du pont Royal. Car, ainsi

que les pythagoriciens, ils s'étaient successivement recrutés de tous les points du monde parisien, et ils étaient naturellement tous francs-maçons ou templiers, ce qui entretenait, après l'avoir inspiré sans doute, le feu sacré de l'association. Chaque jour les voyait donc se revoir avec un plaisir toujours nouveau, parce qu'il était toujours le même. Que devinrent ces hommes paisibles et doux, si habitués à penser, à sentir en commun, dès que le vent de la Révolution, plus fort que celui du hasard qui les avait réunis, les eut à tout jamais violemment dispersés? Que firent-ils du double veuvage de leurs journées, si longtemps passées ensemble? On en revit, dit-on, aux jours de la Terreur, quelques-uns errer solitairement sous les ombrages qui les avaient tous abrités à la fois, et qui eux n'avaient rien perdu de leurs floraisons fraternelles. Ils se voyaient passer, sans oser s'aborder. Plusieurs se rencontrèrent dans les sections, asiles de la peur, sans vouloir ni s'y reconnaître ni s'y parler... Dieu seul sut ce qu'ils souffrirent alors. Seulement quand les loups de la section étaient sortis, les agneaux des Tuileries levaient ensemble silencieusement les yeux vers le ciel, et ce regard mélancolique, pieux et tendre à la fois, leur donnait rendez-vous aux mêmes lieux et à des temps meilleurs.

Depuis cinquante-six ans, la figure du nouvelliste Métra (1) m'est encore présente, de Métra, chef d'ordre de la secte la plus grave des péripatéticiens des Tuileries. C'était un homme de plus de cinquante ans, qui s'était impatronisé, déclaré, breveté nouvelliste, stratégiste et publiciste en plein vent, au milieu d'un vaste rond de chaises groupées au pied du plus gros marronnier de la première allée, à qui en son honneur fut donné le nom

(1) Sur ce personnage, cf. duc DE LÉVIS, *Souvenirs et portraits,* p. 183-184.

d'arbre de Cracovie (1), titre que son frère du Palais-Royal avait perdu avec la vie, lorsqu'il plut au duc d'Orléans d'emprisonner le Jardin-Cardinal dans les arcades d'un immense et infâme bazar. Aucun promeneur étranger à l'association que Métra présidait n'eût osé s'asseoir sur aucune de ces chaises patentées : les Suisses, qui en connaissaient tous les habitués, ne l'eussent pas souffert. L'on disait que Métra par son crédit obtenait à des heures matinales ses entrées libres auprès des troisièmes commis des affaires étrangères, avec lesquels il échangeait généreusement les nouvelles que lui transmettait sa volumineuse correspondance de l'étranger contre celles que ces commis avaient ordre de confier à son indiscrétion pour alimenter l'esprit public des Tuileries et celui des cafés, où les rentiers, ces indépendants de l'époque, se réunissaient pour politiquer.

J'ai constamment vu le nouvelliste Métra vêtu d'une ample redingote de drap vert dragon, légèrement ornée d'un petit galon d'or qui se répétait aussi sur les bords de son chapeau tricorne, très petit et très évasé, dont les trois côtés étaient également relevés et assujettis par des ganses d'or. Ce chapeau, entièrement perdu depuis la Révolution, couvrait hermétiquement une petite perruque de fantaisie négligée, à un seul rang de boucles circulaires, qui était complétée par un crapaud, petit sachet de taffetas noir, où s'emprisonnaient les cheveux à qui l'on refusait ou la vulgarité juvénile de la queue ou l'orgueil du catogan. Métra, de plus, portait négligemment sous son bras gauche un beau jonc à pomme d'or, et à la main une grosse tabatière de vieille laque. Le reste de son costume consistait en une veste écarlate aussi galonnée, une culotte de

(1) Ce nom avait été donné à l'arbre du Palais-Royal autour duquel se groupaient les colporteurs de nouvelles pendant les troubles de Pologne.

velours noir, deux chaînes de montre, des bas de soie chinés et des souliers de castor à boucles. Son visage, assez plat d'ailleurs, était merveilleusement relevé par un monstrueux nez rouge, tuberculé, étagé, fortifié par la nature, et sur lequel, un jour de grande discussion stratégique, il plaça habilement la description du rocher de Gibraltar, dont Mgr le comte d'Artois, le prince de Nassau (1) et surtout l'ingénieur d'Arçon (2) faisaient alors le siège. Métra décrivit si artistiquement sur les escarpements et les anfractuosités de son nez les positions croisées des batteries anglaises, que sur ce fait seul, qui foudroyait nos batteries flottantes, Gibraltar fut déclaré imprenable par tout son auditoire en chorus; ce qui fit momentanément tort à Métra auprès des commis du ministère. Mais lui, naturellement glorieux, il s'en consola amplement par l'événement, qui ne justifia que trop bien l'arrêt que son nez avait prononcé.

Un homme plus âgé que Métra, maigre, petit, d'une allure presque honteuse, d'une tenue entre le maître et le valet, bien que décoré de la croix de Saint-Louis, arpentait obliquement chaque jour les allées reculées du jardin, celles que domine dans leur longueur la terrasse de l'eau. Il était toujours seul, et cela eût suffi pour le faire remarquer. Aussi on disait tout haut : « Voici le capitaine Laroche (ou Laroque), *ex-commandant militaire du Parc aux Cerfs.* » Ce qui, sous le règne du chaste Louis XVI, n'était pas une grande recommandation. Cependant on le voyait parfois saluer comme une vieille connaissance un autre chevalier de Saint-Louis, tournure et taille d'ancien

(1) Charles-Henri-Nicolas-Othon, prince de Nassau-Siegen (1745-1805), fut plus tard amiral de Catherine II.

(2) Jean-Claude-Éléonore Lemichaud d'Arçon (1733-1800), avait inventé les batteries flottantes qui devaient foudroyer Gibraltar (1782).

gendarme de la garde, invariablement accompagné d'une jeune personne qui naturellement passait pour sa fille. En effet, ce militaire, dix-sept ou dix-huit ans plus tôt, avait eu l'honneur d'être choisi par le feu roi pour servir de mari à une belle captive du Parc aux Cerfs et de père à la fille que ce bon prince en avait eue. La mère étant, disait-on, d'un ordre supérieur à celui dans lequel généralement Lebel (1) enlevait ou achetait des filles pour Sa Majesté Très Chrétienne, avait reçu le maximum de la dot attachée à ces sortes de mariages paternels, c'est-à-dire trente mille livres de rente, plus le mari un grade, celui de colonel, plus un titre, celui de comte. Le calendrier avait aussi été mis à contribution pour donner un nom de famille à ce titre si bien acquis, à ce père, à cette épouse, à cette enfant si bien trouvés; de sorte que les habitués du jardin, qui ne manquaient jamais l'occasion de faire la police des mœurs, disaient « Ah! voici M. le comte de Saint-Jacques (ou de Saint-Pierre ou de Saint-Paul, je ne sais plus lequel), qui promène sa *belle fille.* » Ce mot était une épigramme toute domestique... Puis tout à coup on cessa de les voir et on ne manqua pas de le remarquer. Puis après une certaine absence, mise à profit par les plus curieux, on vit reparaître le comte tout seul, et l'on sut qu'il était allé marier en province *sa demoiselle*, avec la moitié de la dot de la mère, à un gentilhomme peu fortuné.

Nous autres jeunes gens, nous attrapions ainsi, en nous promenant en groupes aussi peu littéraires que politiques, les anecdotes qui couraient les Tuileries et les choses qui s'y passaient. Les Tuileries d'alors servaient naturellement comme celles d'aujourd'hui de résidence et de passage. Mais alors cette dernière condition était plus sujette au

(1) Valet de chambre de Louis XV.

contrôle. Car une femme ne pouvait pas paraître dans ce jardin sans être suivie d'un laquais; mais quand elles étaient deux, réduites par cela seul à la qualité de promeneuses aux yeux de leurs gens qu'elles laissaient à la porte, il n'était douteux pour personne que lorsqu'au lieu de s'y promener, elles traversaient le jardin, il n'y eût pour elles intérêt à n'être pas suivies. Ces amitiés féminines étaient rares, ainsi qu'elles le sont à présent, et alors il y avait de plus le laquais obligé, qui parfois s'ennuyait d'attendre chez le Suisse ou sur la terrasse et faisait aussi ses observations. Quant aux nôtres, malgré notre clairvoyance, elles étaient aveugles et muettes, et c'est sans doute de ce juste respect attaché à l'incognito des femmes qu'était venu l'usage d'attendre d'être salué par elles quand on les rencontrait. Il y avait deux jolies femmes si bien appareillées d'âge, de taille, de tournure, d'agréments, d'élégance et sans doute aussi de sensibilité, que l'habitude de les voir traverser ensemble les Tuileries nous les avait fait nommer les Tourterelles. Elles le furent jusqu'au dernier moment, où nous les vîmes non plus traverser en courant, mais suivre lentement côte à côte les allées les plus solitaires, où elles entendaient tristement les roucoulement des colombes leurs modèles. L'émigration venait de causer ce changement, les tourtereaux du faubourg Saint-Germain étaient envolés!

Un jour de l'été 1788, la foule nous entraîna dans la grande allée du milieu, où trois beaux Indiens, revêtus de robes de mousseline blanche à fleurs d'or et coiffés d'un turban pareil, accompagnés d'officiers de la maison du Roi, attiraient tous les regards. Ces pauvres Indiens si brillants étaient les ambassadeurs de Tippoo-Sahëb (1); ils

(1) Tippoo-Sahëb (1749-1799), fils et successeur d'Hyder-Ali, sultan de Mysore.

étaient venus solliciter des secours de la France, afin de pouvoir recommencer avec avantage contre l'Angleterre la guerre que la paix avait terminée depuis quatre ans, paix à laquelle le sultan de Mysore, notre allié, avait dû à son grand déplaisir souscrire six mois après. Car Tippoo-Sahëb portait dans l'Inde aux Anglais une de ces haines vigoureuses que cinquante ans plus tard l'Afghanistan devait réveiller avec tant d'énergie. Les envoyés de ce prince avaient reçu à Versailles l'accueil le plus bienveillant. Mais au lieu de secours, dont à cette époque la monarchie avait déjà un si pressant besoin pour elle-même, la cour ne put leur donner que d'insignifiantes assurances d'amitié pour leur prince et quelques fêtes qui furent, je crois, les dernières de Versailles; ce fut en réalité le denier de la veuve qu'ils reçurent de la cour de France. Cette ambassade, alors presque inaperçue dans le monde politique, reçut en dix annnées une bien grave importance historique par la ruine des trônes des deux empires et aussi par la mort violente des deux souverains. Mais plus heureux que Louis XVI, Tippoo périt glorieusement les armes à la main en défendant sa capitale contre un ennemi qui de plus était étranger. Il n'eut point à pardonner en mourant et laissa à son peuple toute l'innocence de leur ruine commune.

En effet, le moment était venu où, au milieu des mêmes habitudes, les Tuileries allaient se voir chaque jour traversées en tous sens par une population qui leur était en grande partie inconnue, celle des députés à l'Assemblée nationale, et par celle bien plus nombreuse des curieux plus ou moins sinistres, enfants perdus et dénaturés des clubs et des ateliers des faubourgs... Mais je ne sais quel attrait rétrospectif me porte à retracer encore quelques souvenirs qui peuvent servir à caractériser les mœurs et les habitudes de cette époque de mon histoire ancienne,

dont le personnel et le matériel ont presque également disparu, celui-ci sous la main de la destruction ou sous celle du progrès, celui-là tout simplement par la mort violente ou la mort naturelle.

On arrivait aux Tuileries par la place Vendôme ou de Louis le Grand entre deux couvents, celui des Capucins et celui des Feuillants. L'issue opposée de la place était complètement fermée, sur la rue des Petits-Champs, par l'immense terrain et les bâtiments du couvent des Capucines. De sorte que Louis XIV, du haut de son cheval et de son piédestal colossal, pouvait seul apercevoir les cimes des marronniers des Tuileries : car naturellement il avait la tête tournée vers ce jardin royal, et il n'était pas homme à se soucier d'être vu, même par derrière, des ormes vulgaires des boulevards. Ainsi, habitant le centre de sa place triomphale, ce Louis XIV de bronze recevait une atmosphère limpide et éthérée au-dessus de la zone rampante, glaciale ou caniculaire, dans laquelle étaient emprisonnés tous les hôtels à qui trois couvents, celui des Capucines au nord et ceux des Capucins et des Feuillants au sud, enlevaient à la fois la salubrité et la circulation de l'air. C'était dans l'église des Feuillants, moines blancs un peu mondains, qu'avait lieu le dimanche à une heure après midi la messe élégante, la messe aristocratique, celle qui sur la rive droite de la Seine n'avait de rivale que la messe des Petits-Pères, près la place des Victoires, et où les merveilleuses du quartier, avec celles du faubourg Saint-Honoré et de la Chaussée d'Antin, se donnaient rendez-vous de dévotion, de toilette et de causerie. Les maris s'y rendaient de leur côté; car alors le bon ton voulait qu'aucune femme ne parût en public, ou même dans un salon, et à plus forte raison à l'église, accompagnée de son mari.

Le théâtre seul faisait exception; mais il était mieux de ne pas entrer ensemble dans sa loge. Aussi le mari allait attendre dans le foyer le temps voulu, pour que sa femme eût l'air d'être arrivée seule au théâtre : il entrait dans la loge comme une visite ou comme une bonne fortune. Cette fiction à double face appelait l'attention sur les nouveaux mariés.

Puisque de ce triangle de couvents qui bloquait les Tuileries j'ai osé transporter mon lecteur au théâtre, il faut que je vide tout de suite une singulière question de mœurs, épisode bizarre et passablement scandaleux de celles de mon jeune temps. Les entr'actes étaient curieux par la rapidité des transformations qu'éprouvait le personnel des loges, qui toutes ou presque toutes émigraient en visites. Le mouvement des hommes surtout était insaisissable. On avait tant de riens à se dire dans ce dernier heureux temps où l'on n'avait rien à faire ! Toute l'activité de l'esprit appartenait exclusivement aux choses de la société, dont la charte élastique se modifiait journellement sans discussion. Rien n'était réellement plus chrétien, humainement parlant, que cette vie du grand monde où l'on ne vivait que par autrui et pour autrui. Dans ce brillant phalanstère parisien, la fusion des existences était visible à l'œil nu, comme disent les astronomes. Les planètes des salons se mêlaient, se démêlaient dans les corridors du théâtre avec une vivacité et un instinct extraordinaires, visitant, vidant les loges, heureusement plus nombreuses que les douze maisons du soleil, et rivalisant entre elles d'allures et de révolutions plus ou moins habiles et amusantes.

Il y avait certaines loges, entre autres, qui dans ces intervalles du jeu de la scène ne désemplissaient pas des hommes les plus élégants ou même les plus aimables de

Paris, jeunes et vieux, si j'ose le dire. Je les nomme à regret, c'étaient les loges des courtisanes, de celles que les dames appelaient *ces demoiselles* et le public les *filles entretenues*. Nos jeunes princes, c'est-à-dire le comte d'Artois et les ducs de Bourbon et d'Orléans, avaient créé ou plutôt continué pour elles un véritable rang dans le monde entre les dames de la société et les nymphes de la petite propriété, par la solennité de leurs tendresses et l'excès de leurs libéralités. Les plus célèbres étaient Mlles Arnould (1) et Guimard (2), de l'Opéra, et Mlles Duthé (3) et Renard. Ces dames avaient de beaux appartements ou même de beaux hôtels, où affluait la meilleure compagnie en hommes, mariés ou non, et tellement choisie qu'il était à peu près d'usage d'y présenter les jeunes gens qui entraient dans le monde, afin d'y être connus de bonne heure des coryphées de la haute société. Car, sauf quelques caprices passagers et sans conséquence, les débutants n'étaient admis chez ces dames qu'en tout bien, tout honneur, et leurs prétentions eussent été aux yeux de tous le comble du ridicule : à tel point que la porte de l'une d'elles fut fermée à deux jolis garçons de mes amis, qui eurent l'audace de soupirer trop haut. Avant tout, il ne fallait pas les compromettre par des intérêts de cœur. Cette importante diplomatie était exclusivement l'affaire de leurs mères, ou de leurs tantes, ou de leurs sœurs plus âgées et hors de la circulation. C'était à elles qu'était dévolu le département de la *feuille des bénéfices;* c'était par elles que passaient et qu'étaient transmises à la sultane, après suffisantes négociations, les déclarations des riches amateurs indigènes ou étrangers,

(1) Madeleine-Sophie Arnould (1744-1803), cantatrice fameuse par ses bons mots.

(2) Marie-Madeleine Guimard (1743-1816), danseuse.

(3) Rosalie Duthé (1752-1820).

des Anglais surtout, qui de tout temps à Paris ont eu le monopole des galanteries financières.

Il résultait de fait, de ces rivalités amoureuses entre les capitalistes français et étrangers en faveur de ces filles, une existence pour elles tellement établie par le luxe et l'agrément de leurs maisons, parfois par leur esprit, comme pour Mlle Arnould, qu'elles formaient un ordre à part dans le monde parisien, soit par le scandale plus ou moins heureux de leur conduite, soit par la protection constante des plus grands seigneurs, dont les pères avaient eux aussi *adoré* Ninon de Lenclos. Ainsi un homme sortait à l'Opéra de la loge de sa femme pour aller causer dans celles de ces demoiselles, sans que cela fît le moindre tort à la paix et à l'honneur du ménage. Ainsi à Longchamps, où elles étalaient avec la plus insolente rivalité le luxe de leurs toilettes et de leurs équipages, à Longchamps, où j'ai vu Mlle Duthé, couverte de pierreries, dans une voiture à panneaux de porcelaine encadrés d'or, avec quatre chevaux gris pommelé revêtus de harnais de velours, ses gens en grande livrée galonnée sur toutes les coutures et coiffés de chapeaux à plumes brodés en points d'Espagne, tous les jeunes gens à cheval s'empressaient autour de l'idole du jour, de la brillante et impudente favorite du prince, et lui faisaient cortège sous les yeux de leurs propres familles... Mais le triomphe de ces courtisanes si bien entourées avait aussi pour témoin un autre public, spectateur pédestre et critique, dont les rangs épais garnissaient les deux côtés de la grande allée des Champs-Élysées.

Cette foule d'hommes et de femmes de la petite bourgeoisie et du populaire, connus sous le nom d'aboyeurs ou de farceurs de Longchamps, établissait de bonne heure ses saturnales aux Champs-Élysées, depuis la place

Louis XV jusqu'à la barrière. C'était un ancien privilège que s'étaient octroyé ceux qui allaient à pied, de se moquer pendant trois jours de ceux qui les avaient éclaboussés toute l'année. De leur part il n'y avait ni ingratitude ni haine. Car chaque ouvrier se plaisait à reconnaître tout haut à cette brillante revue de tant de sortes d'industries les œuvres sorties de ses mains : et eux-mêmes ils s'applaudissaient dans ce luxe dont ils étaient les artisans. Mais avant tout aussi il fallait rire. Des groupes de plaisants et de hurleurs se partageaient à distance toute la population pédestre, rangée en haie profonde sur les deux côtés de l'avenue. Chacun d'eux avait ses chefs d'orchestre, qui par leurs lazzi donnaient le signal des sifflets ou des bravos : bruyante harmonie, dont à l'apparition de certains équipages retentissaient convulsivement nos Champs-Élysées, où le fleuve d'oubli était inconnu. C'était la justice du peuple, et il la faisait bonne. Les clercs de procureur et certains petits marchands, goguenards patentés de leur quartier, avaient la haute main sur ces comices en plein vent, dont les impromptus étaient souvent du plus haut comique. Nous réservions l'un des trois jours pour nous mêler à ces groupes, et nous avions la perfidie de leur signaler par quelques quolibets, aussitôt répétés en chœur, les voitures de nos amis, tout étonnés de se trouver, à leur passage sans prétention, frappés de l'attention publique.

Mais c'était à l'arrivée des somptueux équipages de ces demoiselles que s'animait, que s'exerçait avec plus d'énergie la verve populaire. Un feu roulant d'invectives, d'apostrophes plus que pittoresques, pour satisfaire à la morale publique, annonçait et accompagnait fidèlement leur marche peu triomphale, et faisait une rude guerre à leur honteuse fortune. Ces dames ne commençaient à

respirer qu'à la barrière, et elles ne reprenaient tout à fait leurs sens qu'au bois de Boulogne, où elles n'avaient plus à craindre que quelques rares escarmouches de promeneurs intrépides.

Toutefois un sentiment tout national soulevait aussi instinctivement les passions des groupes, avec accompagnement frénétique de huées et de sifflets, contre certaines élégances aristocratiques, dont les attelages de chevaux anglais et les belles voitures tout nouvellement arrivées de Londres, sans respect même pour les jolies femmes qui les occupaient, choquaient tout à coup et irritaient les regards. Il était naturel que ces voitures étrangères eussent contre elles, indépendamment de la haine britannique dans laquelle la population avait été élevée, tous les ateliers de charronnage et de sellerie de Paris, à qui une mode extranationale enlevait le bénéfice de leur construction. Mais malheur, mille fois malheur, quand ces équipages appartenaient à certaines familles de la cour, contre lesquelles l'opinion, qui déjà pointait à l'horizon de Versailles, s'était hautement prononcée dans tous les ordres ! Je les ai vues de mes yeux en 1788 obligées de se soustraire par la vitesse de leurs chevaux à quelque chose de pire que la satire populaire. Celle-ci était déjà dépassée, et on ne riait plus exclusivement dans les groupes des farceurs de Longchamps... Cependant à l'arrivée d'un vilain équipage bourgeois, le ressentiment se transfigurait en moqueries sarcastiques; les quolibets revenaient et pleuvaient sur les chevaux, les harnais, la voiture et sur l'honnête famille qui s'y était entassée. On était surtout impitoyable pour les demi-fortunes, et réellement il fallait avoir un cœur de bronze pour oser s'y faire voir. Quant aux fiacres de l'époque, le dernier degré de la matière carrossable, espèce tout à fait perdue, bêtes et gens, ils

étaient l'objet d'une faveur toute particulière, et l'on ne peut concevoir tout ce qu'un sapin et ses haridelles pouvaient inspirer de plaisanteries à la foule. Elle s'acharnait même contre le vieux cocher et son vieux manteau rapiécé de cent couleurs, que vingt hivers avaient traversé, ainsi que lui, sa voiture et ses chevaux.

Le Parisien, c'est-à-dire celui qui est né à Paris, est doué d'un tact qui lui est particulier. Il a le sentiment très prononcé, très prompt, très expansif du beau, du bon ou du vrai; et il l'a conservé malgré les révolutions dont il a été, quoi qu'on en dise, la première victime. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner au profit de qui elles se sont faites. Le fait est qu'en 1788 la population vivait encore paisiblement d'un travail régulier sous la discipline de ses corporations, et n'aspirait point à un lendemain meilleur que la veille, sauf le dimanche, jour consacré au plaisir, qui lui est aussi nécessaire que le repos est et sera à jamais contraire à l'activité et à l'intelligence de sa nature.

J'aime à consigner ici cet hommage d'un septuagénaire de la paroisse Saint-Roch, qui, retiré au pied des Pyrénées, n'a abdiqué ni son baptême ni ses souvenirs. Cette église, la patrie religieuse des habitants de la place Vendôme et de la Chaussée d'Antin, n'était toutefois fréquentée par les jeunes femmes de la haute société qu'aux quatre grandes fêtes, à moins que dans l'intervalle il n'y eût nécessité sociale d'assister, soit à un pain bénit dont les héroïnes eussent été des dames de haut parage, soit à un grand mariage, soit à un baptême, soit à un service funèbre, soit à une quête extraordinaire après le sermon d'un prédicateur à la mode. Ces jours-là les nobles quêteuses paraissaient avec tous les diamants qu'elles pouvaient porter, et ceux qui leur donnaient la main affectaient également la plus brillante tenue. Les pauvres

gagnaient singulièrement à ces représentations charitables, dont le mot d'ordre était quelques jours auparavant répété dans tous les salons. Aussi la bourse de brocart des belles aumônières, vidée plusieurs fois pendant la quête dans les bonnets carrés du curé et de ses vicaires, se remplissait à l'envi d'écus de six livres et de pièces d'or, sans en exclure les moindres offrandes. A l'une de ces quêtes, un riche avare ayant répondu à la quêteuse qu'il était trop pauvre pour donner : « Alors, monsieur, lui dit-elle, comme c'est pour les pauvres que je quête, voici un écu. » Et elle le déposa sur sa chaise. — Indépendamment de ces solennités, aux approches de l'hiver, et en ceci la charité parisienne est demeurée fidèle aux traditions de l'ancien régime, les curés et les dames allaient dans chaque maison récolter de riches aumônes. Les familles nécessiteuses étaient également visitées et secourues dans leurs domiciles. La charité exerce une puissance magique sur la société parisienne, dont elle est la vertu inépuisable. Aussi quelle foule affluait à Saint-Roch, quand elle y était prêchée par l'abbé Lenfant! Ce fut le jour d'un pareil sermon qu'un vieil avare fort riche y fut entraîné par sa société dans l'espoir d'opérer en lui une conversion; et comme on avait remarqué avec bonheur l'impression que lui avait faite la parole du célèbre orateur : « Eh bien, monsieur, lui dit-on au sortir de l'église, que pensez-vous du prédicateur? — Ah! répondit-il, il a si bien prêché en faveur de la charité qu'il me donne envie de la demander! »

L'église des Capucins n'était guère fréquentée que par de véritables dévotes des hôtels voisins, qui y avaient leur place, leur prie-Dieu, leur abonnement, leur confesseur. Elle était l'asile naturel des femmes qui à la fin avaient dû renoncer aux dévotions mondaines de celle des Feuillants; c'était de fait très commode pour ces dames de trouver le

port aussi près de l'écueil, sans changer de quartier. A Paris, où la jeunesse des femmes se prolonge indéfiniment et de leur part avec tant de bonne foi, on était tout à coup frappé de ce changement de décoration à vue, qui, après quelques semaines de noviciat assidu, transfigurait aux yeux de tous les réfugiées aux autels de Saint-François. L'austérité du modeste sanctuaire, celle du vêtement et de la discipline des Pères, la couleur pour ainsi dire du personnel et du matériel du couvent se reflétaient insensiblement sur leur costume, sur leur maintien, même sur leur visage. L'empire des objets environnants, surtout quand ils sont devenus ceux d'un culte, devait agir puissamment sur des âmes vieillies par le monde, mais à qui une nouvelle et inespérée jeunesse était donnée par la prière. De vieilles qu'elles étaient naguère extérieurement pour la société sous une toilette recherchée, elles redevenaient jeunes pour Dieu et pour elles-mêmes sous un costume sévère. Il n'y avait pas à revenir sur ses pas : le marché était trop bon pour elles et aussi pour les autres. Bientôt ces bonnes dames finissaient par se ressembler toutes et formaient par l'uniformité de leurs vêtements assombris une sorte de communauté agrégée à celle des Capucins. Aussi c'était un vrai plaisir pour nous, jeunes observateurs de la place Vendôme, d'assister presque en même temps à la sortie de la messe des Feuillants et à celle de la messe des Capucins, et aussi de signaler à la première de ces messes des retardaires par trop entêtées, que l'autre réclamait à bon droit depuis longtemps. Le monde des Feuillants recueillit dans le temps, et Dieu sait avec quelle joie, une anecdote touchant les converties des Capucins. L'une d'elles, en sortant de l'église l'un des jours les plus rigoureux de l'hiver, dit à son laquais : « Saint-Louis, vous ferez porter du bois aux pauvres Pères. »

Rentrée chez elle et assise devant un bon feu, elle lui dit : « Ce n'est pas la peine d'envoyer du bois aux bons Pères, il ne fait plus froid! »

Les cellules des Capucins surplombaient de leurs quatre étages la moitié de la terrasse à droite du jardin des Tuileries et ne contribuaient pas à beaucoup près à l'embellir, sauf quelques rideaux de capucines, qu'en raison sans doute de l'affinité du nom les bons Pères cultivaient comme une fleur de famille et qu'ils faisaient grimper avec soin à l'entour de leurs petites fenêtres. Les Capucins et les Cordeliers, laborieux ouvriers de l'Évangile, que François d'Assise eut le génie d'enrôler à la mendicité sous la bure et sous la discipline qui leur ceignait les reins, s'étaient faits à Paris, par un surcroît d'abnégation chrétienne, les secoureurs de tous les incendies; comme à cette grande œuvre de charité ils mêlaient un enthousiasme religieux, leur dévouement dépassait toujours celui des pompiers, et souvent il en périssait dans les flammes. Ils donnaient à ce périlleux service le modeste nom de reconnaissance, étendant jusqu'à l'héroïsme le précepte qui oblige de s'entr'aider : il était bien juste, disaient-ils, qu'ils sauvassent les maisons de ceux qui leur donnaient du pain.

L'une de ces pauvres cellules qui planaient sur la terrasse dite des Feuillants était occupée par un savant d'une grande distinction, le Père Chrysologue (1), l'un des premiers géographes de l'Europe, auteur d'un planisphère dont Cuvier a reconnu depuis la supériorité. Comme ce Père était le confesseur de ma bonne, elle m'y menait souvent avant la promenade. Je me rappelle encore, dans ce lointain de ma vie, la bienveillance de ses causeries avec

(1) Noël André, dit le Père Chrysologue (1728-1808).

moi, et j'aime à leur attribuer le goût que j'ai toujours eu pour la géographie. Les Feuillants avaient aussi leur savant dans le Frère Cosme (1), très habile chirurgien, à qui l'on dut l'invention d'instruments lithotomiques pour l'extraction de la pierre et d'autres pour la cure de la cataracte.

La cour des Feuillants, fermée à gauche par la façade de leur belle église, se terminait à droite à l'ouverture d'une voûte très longue et très large, aussi infecte qu'obscure, seule communication entre les boulevards, la place Vendôme, la rue Saint-Honoré et les Tuileries. Cet horrible passage conduisait aussi exclusivement au manège royal. Ce manège, heureusement alors moins fameux qu'il ne le devint l'année suivante, était parallèle au couvent des Capucins. Toute la jeunesse dorée de Paris, ainsi que les pages de la grande écurie, y prenait ses leçons d'équitation; le manège des Tuileries était le rendez-vous obligé de toute l'aristocratie des collèges, ainsi que des jeunes gens qui étaient élevés chez leurs parents. Ainsi les hommes destinés à se voir dans le monde se connaissaient tous au moins à l'âge de seize à dix-sept ans, et les grandes familles de Paris, de la cour, de la magistrature et de la finance se tenaient par une vaste camaraderie que la différence des positions ne détruisit jamais. L'ordre dans les existences était si bien établi par le beau système de l'hérédité, qu'on ne pouvait être jaloux de personne. Toutes les inégalités disparaissaient de droit et de fait dans les salons, sauf dans quelques parties du costume, telles que le talon rouge pour les grands seigneurs, le plumet blanc au chapeau pour la noblesse d'épée et la dragonne pour les officiers. Personne, et cet usage venait peut-être des troubles de la minorité de Louis XIV, ne pouvait paraître en uniforme à Paris,

(1) Jean Baseilhac, dit le Frère Cosme (1703-1781).

sauf les officiers en service de la maison du Roi, sauf aussi les gens de robe, à qui l'habit noir et les cheveux longs étaient exclusivement prescrits pour aller dans le monde. Cette dernière obligation ne contribuait pas peu au respect de la société envers la magistrature et à celui de la magistrature vis-à-vis d'elle-même. Je conviens facilement que nous autres jeunes magistrats, nous ne figurions pas avec avantage au milieu de nos amis en habits de velours brodé et l'épée au côté. Mais par cela seul nous avions notre place et ils avaient la leur, et ces différences concouraient à l'œuvre de cette grande harmonie sociale et politique au-dessus de laquelle s'élevait en s'y appuyant le sanctuaire de la majesté royale.

On trouva plus sûr et plus prompt de démolir l'édifice monarchique par le faîte, sauf à détruire ensuite tout ce qui lui servait de fondement.

CHAPITRE XVI

LES DEUX RELIGIONS.

Il y avait alors deux religions : Dieu et le Roi. Et ici, vieux vétéran de la société de 1789, j'ai le droit de dire quelle était la condition de ces deux cultes à mon entrée dans le monde. Car leur décadence fit surgir en grande partie les événements qui d'abord ont menacé et ébranlé, et ensuite renversé l'un sur l'autre de fond en comble l'autel et le trône. Je dois donc, en ma qualité de moraliste politique contemporain, dresser le procès-verbal du peu de solidité que conservaient à cette époque ces deux antiques monuments de la foi française.

Les premiers abbés que j'ai vus ou connus étaient ou des abbés philosophes, ou des abbés politiques, ou l'un et l'autre à la fois, tels que Raynal, Morellet, Cerutti (1), Sieyès (2), Maury (3), Talleyrand (4), d'Espagnac, l'archevêque de Toulouse, l'abbé de Loménie, les abbés de Saint-Farre et de Saint-Albin, bâtards d'Orléans, les évêques de

(1) Joseph-Antoine-Joachim Cerutti (1738-1792), ancien Jésuite, fit l'oraison funèbre de Mirabeau et siégea à la Législative.

(2) Il est superflu de rien ajouter au nom d'Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836).

(3) De même pour Jean-Siffrein Maury (1746-1817).

(4) De même pour Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838).

Rodez, de Comminges, de Pamiers (1), l'abbé de Vermond (2), etc. Ce fut cet abbé qui fit l'archevêque de Toulouse premier ministre, en reconnaissance d'avoir été, par son crédit sur le duc de Choiseul, envoyé à Vienne en qualité d'instituteur de la future dauphine, l'infortunée Marie-Antoinette. J'ai vu de tout temps cet abbé dans la société de ma mère; il avait conservé malheureusement beaucoup d'empire sur la Reine, à qui il avait donné son frère pour accoucheur. Il m'est resté de cet homme au visage dur, alors si influent, et de ce que l'on en disait, l'idée d'un esprit tranchant jusqu'au despotisme et d'un caractère hautain jusqu'à l'insolence; en quoi il différait de l'abbé Maury, qui l'était jusqu'à la grossièreté : celui-là ayant été nécessairement un peu civilisé par la cour, celui-ci n'ayant jamais consenti à l'être par la société. Je rencontrais souvent l'abbé Maury à l'hôtel de Lamoignon, où il était détesté pour son cynisme révoltant et aussi pour la brutalité des actions qui en étaient la conséquence. Homme, du reste, d'une portée d'âme élevée et courageuse, d'une dialectique puissante comme son organisation physique, sorte de ménechme de l'abbé Morellet, sauf la corruption de ses mœurs et sa haute éloquence, député courageux dont le garde des sceaux avait besoin à l'Assemblée, certainement pendant toute cette première période de la Révolution l'abbé Maury fut l'athlète le plus dévoué, le plus désintéressé et le plus imperturbable de la royauté, du clergé, de la noblesse contre les nouveaux principes, contre Mirabeau lui-même, qu'il ne cessa d'attaquer corps à corps, et quelquefois avec succès. Ainsi,

(1) Charles-César-Louis d'Agoult de Bonneval (1749-1824) fut activement mêlé aux intrigues du début de l'émigration; il était très lié avec Breteuil et surtout avec la fille de ce dernier, Mme de Matignon.

(2) Mathieu-Jacques de Vermond (1735-...), professeur de français et lecteur de Marie-Antoinette.

comme aux yeux de la cour et de la ville Mirabeau était la Révolution incarnée, les ovations des salons et les périls de la place publique ne manquaient pas à son audacieux adversaire. L'abbé Maury était d'autant plus généreux qu'il était le fils d'un cordonnier du comtat Venaissin, et aussi celui de ses œuvres; ses prédications à Paris et à Versailles l'avaient appelé à l'Académie. En plein jour, dans les moments de troubles, il portait dans ses poches deux pistolets qu'il nommait ses burettes. Le soir, quand après avoir dîné à l'hôtel de Lamoignon ou ailleurs il rentrait seul à pied chez lui, avec son petit manteau et son chapeau sous le bras, malgré les avis de ses amis, il n'avait pour toute arme que la clef de sa maison; et une nuit qu'en voyant son costume ecclésiastique un voleur crut pouvoir l'attaquer impunément, l'abbé Maury d'un coup de sa clef le colla contre la muraille, et de l'autre main le saisissant au collet, le poussa devant lui à reculons jusqu'à un corps de garde, où il le déposa.

Deux autres abbés d'une tout autre nature, membres ainsi que lui de l'Assemblée, occupaient justement l'attention publique, en même temps que par le charme et les facultés diverses de leur esprit ils exerçaient un véritable empire sur la haute société. L'un était Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, déjà célèbre dans les assemblées du clergé, et partout ailleurs que sur les bancs législatifs par des succès peu canoniques. L'autre était l'abbé de Montesquiou, qui lui avait succédé dans l'agence générale du clergé, non moins grand seigneur, mais autant abbé peut-être que gentilhomme, bel et gracieux esprit, possédant la confiance des deux ordres et celle alors bien importante des femmes, adroit et vif dans les discussions, n'entraînant pas, mais amenant les convictions, honnête homme partout, menant de front avec une habileté infinie

l'Église, le monde et la politique. Il avait alors trente-deux ans. Je le rencontrais souvent chez la comtesse Charles de Damas, dont l'exaltation chevaleresque cherchait à réchauffer le spiritualisme politique et concessionnaire de l'abbé de Montesquiou. Je prenais un plaisir infini à leurs discussions souvent très animées et toujours de bonne foi : jamais je n'ai entendu parler plus purement et plus élégamment la langue française que par ces deux personnes, dont l'esprit faisait autorité dans le monde. Il n'y avait pas de rivalité entre les abbés de Talleyrand et de Montesquiou, il y avait ce qu'il pouvait y avoir, c'est-à-dire de la part de celui-ci une profonde antipathie morale, politique et religieuse pour le premier.

Il y avait aussi dans le grand monde des prélats simplement et exclusivement mondains, jeunes évêques de qualité, marquis en bas violets, que j'entendais constamment annoncer, l'un avec la marquise de ***, l'autre avec la duchesse de ***, deux beaux couples vraiment, qui ne juraient aux yeux de personne, excepté à ceux des patriarches et des vieilles reines de la société, et aussi aux miens, peu aguerris à ces choses toutes simples de la civilisation du dix-huitième siècle. Car alors ce n'était déjà plus de la tolérance : elle suppose l'examen. A sa place il y avait habitude, ce sommeil ou plutôt cette contrefaçon des mœurs.

Quant à l'autre religion, au culte de la royauté dans la personne du Roi, il était déjà à mes yeux, en 1788, réduit à l'état de tradition purement historique. Louis XIV avait tout absorbé, Louis XV avait tout corrompu ; Louis XVI n'avait ni dans son caractère, ni dans ses facultés, ce qui aurait pu réparer les ruines que le despotisme de l'un et la corruption de l'autre avaient laissées à la France. Lui-même il n'avait rien du roi, rien aussi qui pût parler aux

esprits et aux âmes; il était sourd et muet sous ces deux rapports; il était né désarmé, neutre, indifférent à sa propre majesté souveraine, dont il n'appréciait que l'indépendance. La couronne et la Révolution se trompèrent, l'une en se posant sur sa tête, l'autre en la faisant tomber. Il n'avait pas la foi royale; il n'en fut pas le martyr, il fut le martyr de la religion seule, et ses juges ne sont que de simples assassins, flétris de son pardon. Il se sentait de trop à sa propre cour. A côté de la Reine, brillante de jeunesse, de beauté et de grandeur royale, on voyait chaque jour avec moins de faveur l'attitude bourgeoise, la brusquerie, la vulgarité de goûts et de paroles de son époux. Ou la nature, ou l'éducation, ou toutes les deux lui avaient manqué. On ne parlait que des serrures qu'il avait faites dans une petite forge attenante à son cabinet; on disait même que la cuisine était un de ses délassements. La chasse paraissait être sa passion dominante : il forçait la Reine de partager cet exercice fatigant, et on citait ses traits de brutalité envers ses veneurs... Depuis longtemps un étrange ridicule s'était attaché à son mariage. La naissance de ses enfants, calomniée avec une infernale méchanceté au Luxembourg, ne laissait pas d'exercer encore la malignité de certains courtisans, et on préludait ainsi, même dans la haute société, aux atroces accusations qui, deux ans plus tard, devinrent le cri des Halles contre l'infortunée Marie-Antoinette.

Cependant Louis XVI, dépossédé dans le monde de sa dignité d'homme et de roi et relégué dans sa timidité naturelle, se dérobait par son propre instinct à la curiosité publique, et se livrait dans les intervalles de ses occupations mécaniques, de ses plaisirs et de ses devoirs publics, à de sérieuses et silencieuses études sur la géographie, sur l'histoire et sur la marine. Ces connaissances ignorées ne

furent révélées à ses ministres qu'à l'époque de cette impolitique guerre avec l'Angleterre pour l'indépendance des États-Unis de l'Amérique. Il fut reconnu que des ordres émanés directement de ce prince avaient assuré la gloire de notre pavillon dans les mers des deux Indes. Les belles cartes marines dues à son règne, faites, dit-on, sous ses yeux, venaient encore à l'appui du noble emploi que Louis XVI faisait obscurément de ses journées, tandis que les fêtes d'une jeune cour n'étaient jamais plus brillantes, plus animées que lorsqu'il n'y paraissait pas. Louis XVI était donc déjà très peu roi à Versailles à l'époque de 1789, où le sentiment de la dignité royale lui eût suffi peut-être pour préparer et diriger les réformes dont Turgot, qui semblait né pour l'asseoir sur un trône constitutionnel, et Malesherbes pour l'y maintenir, lui avaient dénoncé la nécessité et proposé les moyens. Necker, qui vint après, lui en démontra l'urgence. Mais comme, étant roi absolu, Louis XVI n'avait pu conserver ni Turgot ni Malesherbes qu'il aimait, devenu roi constitutionnel, il n'osa même avouer une préférence et se trouva réduit, plutôt encore par sa propre nature que par les circonstances, à consentir tout haut et à désavouer tout bas les choses et les personnes. L'abdication seule pouvait le sauver de lui-même et des autres. C'était le but réel des intrigues de Monsieur depuis 1787, et il l'eût, disait-on, volontiers appuyée au besoin par la bâtardise des enfants de son frère. Cette abominable insinuation filtrait dans les causeries des entours de Monsieur, et l'on assurait qu'elle était parvenue jusqu'aux oreilles de la Reine. Je l'entendis dire en bon lieu.

Telle était la foi publique à Dieu et au Roi quand j'entrai dans le monde. Je me suis laissé entraîner à esquisser les principaux résultats de ce double athéisme,

devançant ainsi l'ordre qu'ils auraient dû garder, afin de mieux frapper par le rapprochement des causes et des effets. Mais ce que je veux dire sur les hérésies ou plutôt sur les apostasies religieuse et royale, c'est qu'elles s'effaçaient pour disparaître entièrement, à mesure que l'on s'éloignait de ce centre breveté des révolutions, de cette ville aux sept lieues et bientôt aux vingt-cinq lieues de circonférence fortifiée, de cette ville qui tue ou défait ou refait les rois, qui renie Dieu, le renverse ou le rétablit; et à mesure que l'on pénétrait dans les provinces éloignées d'elle, on y retrouvait avec la ferveur des anciens temps le culte de Dieu et du Roi. Les Vendéens et les populations du Midi l'ont prouvé.

En résumé, en 1789, la religion et le trône étaient sans défense. L'esprit de vertige et de ténèbres avait frappé, désuni, aveuglé, dispersé, armé les uns contre les autres les serviteurs naturels des deux cultes, également infidèles à Dieu et au Roi. Le Roi lui-même n'était pas fidèle au Roi! Il fallait donc que tout disparût, pour que tout s'accomplît.

CHAPITRE XVII

RÉVOLUTION.

On dansa partout à Paris pendant cet hiver, et la noblesse qui allait tout perdre, et la bourgeoisie qui allait tout gagner. L'anglomanie, qui régnait alors exclusivement comme aujourd'hui, avait introduit dans la société, indépendamment des costumes britanniques, tels que pour les hommes l'uniforme du prince de Galles, l'engouement pour le gouvernement anglais, plus les équipages, les écuries, les chasses et les courses absolument comme en Angleterre, et celles-ci avec tous les paris actuels, sauf la course au clocher qui était inconnue et n'eût pas été imitée alors. On n'était pas, malgré un penchant sournois vers le progrès, à beaucoup près assez *avancé,* pas plus pour cette espèce de frénésie que pour celle du galop de bals actuels. On marchait, on n'était pas arrivé.

M. le duc d'Orléans était le patron, le modèle de cette anglomanie sociale et politique, qui sous une telle protection descendit bientôt de la cour dans tous les rangs de la société. Ce fut comme un ballon d'annonce. Les Démocrites du temps, car il y a toujours des gens qui rient quand les autres pleurent, disaient, et je ne l'ai pas oublié : « Ce sont les culottes longues et les gilets courts qui ont fait la Révolution ! » Celle-ci se faisait alors

incognito, sans bruit, glissant dans nos fêtes, sans que personne s'en doutât parmi ceux qui étaient intéressés à l'étouffer dans son berceau. Les serpents étaient nombreux, les Hercules étaient rares. On se serait peut-être encore passé des forts si on avait eu les sages : et encore s'ils avaient paru, peut-être les eût-on traités de faux prophètes. De ceux-ci il y avait bon nombre qui catéchisaient dans les salons : ils doutaient si peu de leur pénétration qu'à l'imprévu lui-même ils assignaient tranquillement une forme et un terme. J'entendais parler de modifications, de réformes partielles, de changements temporaires, de quelques économies : rien de plus. Dans nos familles on croyait que les temps ordinaires n'étaient que suspendus et ne l'étaient pas pour longtemps; il ne pouvait venir à la pensée de personne que la question de la royauté pût sous aucun rapport être jamais mise en cause. Tous les esprits et tous les cœurs étaient religieusement monarchiques, croyant au Roi après Dieu et après le Roi à personne.

Cependant la clef de la voûte avait été touchée par les mains hardies et nouvelles de quelques notables dans les deux Assemblées. La convocation des États généraux, irrévocablement fixée à la fin d'avril 1789, au nombre de mille députés et avec la représentation du tiers état égale à celles du clergé et de la noblesse, avait depuis le 27 décembre 1788 enivré la bourgeoisie des provinces et exalté la grande masse parisienne. La faveur avec laquelle l'édit royal, ouvrage de M. Necker, avait été reçu, se répercutait en inquiétude plutôt humoristique que grave, même dans les deux ordres dont les privilèges étaient menacés. Ils avaient plus de souci que de chagrin, et à l'exemple des premiers chrétiens, on célébrait partout les agapes à la veille des persécutions. Habitué à ne pas s'inquiéter de ce

que l'on savait, on ne pouvait s'inquiéter de ce que l'on ne savait pas; et ce ne fut que le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille, que je trouvai étrange d'être conseiller au Châtelet.

Quinze jours après, quand le clergé et la noblesse renoncèrent à tous leurs privilèges pécuniaires, ce désintéressement, que l'on eût accepté six mois plus tôt avec l'ivresse d'une reconnaissance nationale, ne fut accueilli que comme un sacrifice fait à contre-cœur à la nécessité. Partout j'entendais dire : *C'est trop tard!* En effet, c'était trop tard aussi pour la France et pour la royauté, si fatalement placées l'une et l'autre à fonds perdus l'année précédente sur un misérable déficit de cinquante-six millions, que le clergé refusa de payer. Je ressens encore l'impression que ce refus produisit partout; c'est la conviction de mon âge de dix-neuf ans que je retrace; et je disais un an après avec tout le monde : *C'est trop tard!* En un mot, si alors qu'il fut dévoilé aux notables, ce déficit eût été comblé, il n'y aurait pas eu d'États généraux, pas d'Assemblée nationale, par conséquent et surtout pas de Révolution. Car les conseils du Roi, les parlements et les lois du royaume avaient de quoi pourvoir à tout ce qu'eussent exigé les circonstances nouvelles, qui appelaient une réformation intelligente : le Roi fût devenu législateur, et le trône était sauvé.

Mais le décret de la Providence était rendu : il était irrévocable, désormais, soit à la vertu, soit à la sagesse humaine. Le règne de la fatalité était commencé, et les esprits furent subitement absorbés par une étrange passion, par celle de la curiosité. Ainsi, au mot : *C'est trop tard*, avait-il succédé celui : *Que va-t-il arriver?* Et, naturellement en proie à cette délirante impatience de l'avenir, je ne pouvais, malgré la surveillance et les

inquiétudes de mes parents, m'empêcher d'aller me mêler à tous les incidents tumultueux qui précédèrent les grands orages, les crises violentes de la Révolution. J'entendais bien dire : « Ce n'est qu'une révolte, quelques régiments vont mettre ordre à tout cela. » Alors c'était une raison pour moi d'aller voir de près le désordre, et puis l'ordre qui devait le remplacer. La nouveauté *quand même* commença, dès lors, sur les esprits, cet empire qui s'est si merveilleusement conservé jusqu'à nos jours, alimenté qu'il n'a cessé d'être, depuis 1789, par tant de changements de systèmes tous différents, et tous également accueillis et renversés. On était donc alors ce qu'on est aujourd'hui, d'abord le spectateur et bientôt l'aventurier de ses propres périls.

Une vieille société, monarchiquement établie depuis des siècles dans ses foyers, comme la dynastie sur le trône de France, dynastie elle-même par la longue habitude et par l'hérédité immémoriale des honneurs et des respects publics, surprise dans son repos, se trouva soudain débordée et envahie par une société française comme elle, et qui ne lui était connue que par sa dépendance et ses services, et aussi par la considération justement attachée à ses talents et à ses travaux. Celle-ci venait de sortir tout armée du serment du Jeu de paume, et le triumvirat qui l'avait créée telle offrait cette singularité qui la rendait plus nationale que l'autre, c'est qu'il était lui-même composé d'un représentant de chacun des trois ordres, le comte de Mirabeau, l'abbé Sieyès et le savant Bailly (1). Ce consulat moral, qui réunit tout à coup trois hommes qu'aucune sympathie ne pouvait et n'avait pu attirer l'un vers l'autre, fut si fort, si puissant, dès son

(1) Jean-Sylvain Bailly (1736-1793), premier président de la Constituante et premier maire de Paris.

apparition, qu'il personnalisa pour la cour et pour l'ancienne société tous les nouveaux périls.

Les haines des salons, à défaut du fond des choses qu'il n'était pas dans leur nature de chercher à sonder, se portèrent contre ces trois chefs de la *rébellion* de Versailles et des agitations de Paris. La haute société devint peuple : elle matérialisait, elle individualisait comme lui ce qu'elle ne comprenait pas.

J'entendais dire : *Ces trois hommes de moins, et tout sera fini... C'est l'affaire de trois mois*. Peu après, l'émigration disait : *C'est l'affaire de six semaines*. J'ai entendu même prophétie au retour de Gand, et aussi après les journées de Juillet. Royalistes, républicains, constitutionnels, tous se sont constamment trompés, et de la même manière, et avec les mêmes expressions, sur la durée comme sur la source des faits accomplis. Ils avaient tout oublié et n'avaient rien appris.

Cependant, le parti monarchique ne s'était pas trompé dans son anathème contre Mirabeau. Car la séance royale du 23 juin, où Louis XVI se hasarda à parler aux députés comme aurait fait Louis XIV, en cassant la délibération du 17 qui avait transformé en Assemblée nationale les États généraux, n'eut pour résultat que les belles et violentes paroles de Mirabeau au marquis de Brézé (1) et la reprise de possession de la salle, dont l'évacuation venait d'être ordonnée. Ce fut la première victoire sur le pouvoir royal. Le nom de factieux fut, dès ce jour, donné à Mirabeau, qui l'accepta, et quatre jours après il jouissait de son triomphe en voyant les deux autres ordres, à la sollicitation du Roi lui-même, venir se réunir au tiers état.

Les femmes, toujours plus passionnées que les hommes

(1) Henri-Évrard, marquis de Dreux-Brézé (1762-1829), grand maître des cérémonies.

et à qui les sentiments tiennent lieu d'opinions, reçurent très mal les revenants de la séance du 27 juin, et donnèrent l'idée de ce courage qu'elles déployèrent plus tard devant les tribunaux révolutionnaires. Les hôtels de Lamoignon, de Langeron et du Dresneuc, ouverts à la noblesse, au clergé et au Parlement, me rendirent souvent témoin de l'autorité avec laquelle les femmes, et notamment Mmes de Damas, de Saint-Mauris et du Dresneuc, mes cousines, attaquaient la faiblesse ou exaltaient le courage des membres de l'Assemblée. Je cessai de voir M. le duc d'Orléans chez Mme du Dresneuc : sa position ne lui permettait déjà plus d'autres salons que les siens et ceux de ses intimes. Celui de Mme du Dresneuc, de plus en plus politique, était ouvert au célèbre conseiller au Parlement d'Éprémesnil (1), véritable ligueur parlementaire. Il avait dû sa renommée d'abord à la découverte qu'il avait faite à prix d'argent de l'édit du 1er mai 1788, qui réduisait la juridiction du Parlement et confiait à une cour plénière la faculté du jugement en dernier ressort, ainsi que l'enregistrement des lois, et ensuite à la résistance du Parlement à la cour, et finalement à son propre emprisonnement. Il avait également, le 20 août de l'année précédente, partagé la conduite et l'exil du duc d'Orléans pour une opposition vraiment séditieuse à la séance royale. Mais du moment où il fut nommé député de la noblesse de Paris, son rôle changea, et il fit vaillamment servir aux intérêts de la cause royale la popularité qu'il avait obtenue par son opposition à la cour et par sa détention; il était ainsi devenu l'un des complices de l'aristocratie de l'Assemblée et de celle des salons. Dans cette conduite des dames de la cour, il y

(1) Jean-Jacques Duval d'Éprémesnil (1746-1794).

avait quelque chose de gaulois, qui justifiait alors à mes yeux l'admission des femmes dans les conseils de nos ancêtres.

Les soldats aux gardes donnèrent les premiers le signal de la révolte militaire, en se mêlant aux tumultes populaires qui se multipliaient de jour en jour; aussi ils recevaient des ovations, même dans les assemblées de district. Les meneurs n'avaient rien négligé pour détacher du Roi sa propre garde. Plusieurs de ces soldats, arrêtés et conduits à l'Abbaye, en furent violemment tirés par le peuple; je les ai vus revenir ainsi escortés et prendre place dans le jardin du Palais-Royal à des tables dressées devant le café de Foy. On ne manqua pas de dire que le duc d'Orléans était le véritable amphitryon de ces festins séditieux. Car déjà rien ne se faisait contre la cour ou contre l'ordre public à Paris ou à Versailles et dans les provinces, même l'incendie des châteaux, qui ne fût attribué à ce prince. L'animosité devint si forte, qu'un jour où il se promenait à cheval au bois de Boulogne suivi de deux palefreniers, il fut poursuivi par la foule des cavaliers avec des menaces telles qu'il dut gagner au grand galop la porte de Boulogne. Quant aux gardes françaises, j'entendais journellement leurs officiers rejeter leur insubordination sur leur colonel, le duc du Châtelet (1), qu'ils détestaient. Et en cela ils partageaient la grande erreur qui fascinait toute la cour : ils se défendaient par des personnalités de la responsabilité des événements. Il faut le dire, ils étaient peu connus de leurs soldats; ils étaient militaires comme les évêques de cour étaient diocésains. Les vrais officiers des gardes françaises

(1) Florent-Louis-Marie du Châtelet (1727-1793), fils de l'amie de Voltaire et de Saint-Lambert, créé duc en 1777, lieutenant général, ambassadeur, député aux États généraux.

étaient leurs sergents : Hoche était l'un de ces sergents.

A cette époque avaient déjà commencé en plein air les orateurs du Palais-Royal, Camille Desmoulins (1) et autres, qui, montés sur les tables des cafés, excitaient l'effervescence publique. Celle-ci n'attendait qu'un prétexte pour se montrer au grand jour. Le 11 juillet, Desmoulins avait distribué comme cocarde de ralliement les feuilles des tilleuls du Palais-Royal ; ce jour-là et le lendemain, on jetait dans les bassins des Tuileries ceux qui ne portaient pas cette cocarde, et le surlendemain, ceux qui la portaient : car on venait d'aviser que la couleur verte était celle du comte d'Artois. Alors la ville donna ses couleurs rouge et blanche à la garde bourgeoise. Le renvoi de M. Necker, qui partageait la popularité du duc d'Orléans, fournit tout à coup le prétexte que l'on attendait. La rue Saint-Honoré se remplit soudain de la foule du Palais-Royal, portant solennellement les bustes en cire du duc et du ministre, couverts d'un crêpe noir en signe de deuil; ce bruyant cortège, repoussé de la place Vendôme par les troupes, se dirigea sur la place Louis XV. Ayant vu ce mouvement des fenêtres de ma maison, je courus aux Tuileries, dont une foule innombrable remplissait déjà les allées, et prenant à droite la terrasse des Capucins, j'allai me placer à l'angle qui domine la grille au-dessus du pont Tournant. La place était pleine de troupes et de curieux qui affluaient des Champs-Élysées. Le prince de Lambesc (2), suivi de son aide de camp, Félix Lepeletier de Saint-Fargeau (3), depuis babouviste, y

(1) Camille Desmoulins (1760-1794), publiciste, membre de la Convention.

(2) Charles-Eugène de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince de Lambesc (1751-1825), devint plus tard feld-maréchal autrichien et fut fait pair de France à la Restauration.

(3) Félix Lepeletier de Saint-Fargeau (1767-1837) se jeta en effet dans le parti démagogique lors du meurtre de son frère, fut impliqué dans la

était à la tête de Royal-allemand, et, à l'arrivée de la colonne qui débouchait de la rue Saint-Honoré, il se trouvait comme assiégé de trois côtés. Ce fut alors qu'après avoir fait arrêter par l'infanterie, qui, je crois, se composait du régiment de Flandre ou de Vintimille, la colonne du Palais-Royal, se voyant au moment d'être forcé du côté du pont Tournant, il s'y porta avec un escadron, et je vis un homme âgé renversé par son cheval. Le prince continua son mouvement dans le jardin, et la foule, non encore aguerrie, se précipita et m'entraîna vers le château et les autres issues. Une demi-heure après, l'on ne parlait dans tout Paris que du nombre de ceux que le prince avait fait écraser par les charges de sa cavalerie... Je fus témoin du fait, tel que je le raconte. Mais je vis, en rentrant chez moi par le boulevard, des soldats aux gardes qui faisaient le coup de fusil avec des grenadiers de la ligne ; ils avaient pris poste les uns et les autres dans les pierres destinées dès lors à l'église de la Madeleine, et plusieurs balles sifflèrent autour de moi. Il fallait que cette fusillade durât depuis quelque temps, car, excepté moi qui y passait, le boulevard était désert jusqu'au coin de la rue des Capucines. Ceci prouvait assez jusqu'à quel point était avancée la défection de la garde royale, puisque de gaieté de cœur, et sans avoir été provoquée, elle faisait la guerre aux soldats du Roi pour son propre compte.

C'était un avis donné au peuple d'en faire autant. Aussi le lendemain 13 juillet, au bruit du tocsin et de cette grande voix de la tempête populaire, l'Hôtel des Invalides fut forcé et trente mille fusils devinrent la proie

conspiration de Babeuf, dut à l'intervention personnelle du Premier Consul de ne pas être déporté après l'attentat de Nivôse, demeura dans une demi-opposition sous l'Empire, et ne se rallia à Napoléon que pendant les Cent-jours, où il fut député.

des assaillants, qui s'emparèrent aussi des canons. Ce fut la première armée révolutionnaire. Le feu mis simultanément à toutes les barrières de Paris et aux châteaux dans les provinces prouva la combinaison d'un vaste complot, que l'on mit, suivant l'usage, sur le compte du duc d'Orléans dans toutes les sociétés de la capitale. Le jour d'après tomba la Bastille, et l'égorgement du gouverneur de Launay (1) et du prévôt des marchands Flesselles (2) sur les marches de l'Hôtel de ville cimenta cette terrible journée, qui fit connaître au peuple toute sa force et à la cour tout son danger. La terreur saisit à l'instant l'Assemblée, qui décida Louis XVI à venir à Paris.

Le Roi à Paris! fut dans la même journée le cri de Versailles et de Paris. L'ivresse du peuple ne se mesure encore à ma mémoire que par le deuil de la société. Il fut général. Prisonnier de l'Assemblée à Versailles, Louis XVI venait l'être des Parisiens révoltés! Cette fois le désespoir dépassa l'aveugle confiance que l'on avait conservée dans la puissance royale : Paris allait triompher du Roi détrôné! Telles furent les pensées des salons et de la bonne bourgeoisie. Au milieu de ce chagrin vraiment domestique, le peuple se ruait dans les rues, sur les places, dans les jardins, avec les acclamations d'une joie toute belliqueuse, à la nouvelle que Bailly, le président de l'Assemblée, était nommé maire de Paris, et le marquis de La Fayette commandant de la garde nationale. Celle-ci, par une merveille impossible à expliquer, se trouva organisée en vingt-quatre heures, au nombre de quatre-vingt mille hommes tout armés. « Le Roi pouvait venir... Il ne reconnaîtrait plus les Parisiens... Il pouvait laisser ses

(1) Bernard-René Jourdan, marquis de Launay (1740-1789).

(2) Jacques de Flesselles (1721-1789), ancien intendant de Bretagne et de Lyon.

troupes, ses gardes à Versailles... Il n'en avait plus besoin... D'ailleurs, on n'en voulait plus... Il fallait qu'il vînt tout seul... On répondait de lui... » Voilà ce qui se disait dans les groupes dont ma place Vendôme était constamment remplie : car elle servait pour ainsi dire de reposoir aux processions du Palais-Royal, de quartier général aux gardes nationales de la veille et de rendez-vous aux troupes royales.

Dans les vingt-quatre heures du 16 au 17 juillet, deux départs eurent lieu du château de Versailles : l'un fut celui du comte d'Artois, de la maison de Condé et de la famille de Polignac pour l'étranger, l'autre celui du Roi pour Paris. Le signal de la défection fut ainsi donné à la noblesse par le frère du Roi, tandis que le monarque venait en gage de son union avec le peuple se remettre entre ses mains. Et ce qu'il y eut de fatal, ce fut que le départ du comte d'Artois, des trois princes de Condé et des favoris de la cour produisit contre le Roi, qui n'avait pu l'empêcher, une atroce accusation de complicité de la part de ceux dont l'intérêt était de pousser les choses à l'excès, en plaçant le Roi sous le soupçon d'une trahison. Dès ce jour la cause royale eut deux drapeaux, et elle resta isolée à la merci de l'esprit révolutionnaire entre deux scissions profondes, dont la première, celle de l'émigration, fit à l'autre un procès qui dure peut-être encore.

La société subit tout à coup cette division fatale et se partagea en deux camps de vaincus. Cependant on disait, et ceci est important même aujourd'hui : « A présent, Monsieur est le maître du terrain. Il ne sera plus gêné par son frère. Le voici sur le chemin de la régence. » On rappelait sa conduite aux Notables et les opinions du bureau qu'il présidait, entièrement opposé à celui du comte d'Artois. Dans les sociétés dont j'ai parlé, j'étais

bien placé pour connaître la pensée des hommes influents sur le compte de ce prince, et puis dès mon enfance je n'avais cessé d'entendre dire, comme une vérité courante: *Faux comme Monsieur*. Sa fausseté avait de plus à mes yeux de jeune homme un caractère odieux, par l'affectation qu'il mettait à avoir dans son palais du Luxembourg une maîtresse en titre dont le véritable amant était un des plus brillants jeunes gens de la cour. Il était si beau et elle était si spirituelle que la vanité de Monsieur en fait de galanterie n'était pour tout le monde qu'un faux témoignage. Mais aussi on s'accordait à dire, même dans ses entours, qu'il était loin d'être impuissant pour l'intrigue et pour l'ambition.

Bientôt Monsieur et M. le duc d'Orléans furent mis en cause devant l'opinion publique par des instructions judiciaires dont le Châtelet fut investi. Mais la société, qui aussi est un tribunal, continuait également celles qu'elle avait commencées sur ces illustres accusés, et dont le point de départ était à l'égard du frère du Roi une tendance ostensible à la régence, et à l'égard du duc l'ambition de parvenir au titre de lieutenant général du royaume. Quant à moi, je confesse que depuis l'Assemblée des notables, où Monsieur joua un rôle si suspect, je conçus pour lui une antipathie qui ne fit successivement que s'accroître, que je conservai à Coblentz où je lui fus présenté, et que son retour à Paris en 1814 réveilla en moi comme une vieille haine de famille.

Le 17 juillet, j'étais aux Champs-Élysées, et au travers de la foule je parvins jusqu'aux lignes profondes et singulièrement bigarrées de costumes et d'armes qui s'étendaient depuis la place Louis XV jusqu'à la barrière de la Conférence, où le malheureux Louis XVI devait être reçu par le nouveau maire de Paris. Je vis passer celui-ci avec

son costume noir, ses cheveux longs et poudrés, son écharpe tricolore, son petit manteau et une grande cocarde à son chapeau. M. de La Fayette était sur le cheval blanc historique; il était beau, jeune, affable et adoré déjà de toute cette immense armée qui le voyait pour la première fois. Ses deux aides de camp favoris, les frères Romeuf, mes amis, l'accompagnaient; jeunes et beaux aussi, ils parcouraient le front un peu confus et tumultueux des soldats citoyens avec une élégance militaire qui leur en conciliait également la faveur. Cet immense rassemblement. séparé dans toute sa longueur par le pavé de la route latérale à la rivière, m'offrit un aspect plus terrible qu'imposant : il y manquait l'ordre, le silence et l'uniformité de l'armement et de l'habit. Mais excepté ces éléments de discipline, tout le reste y était, animation, intelligence, air martial sentant la conquête, transformation énergique de l'artisan en guerrier, avec la veste de travail et le fusil pris aux Invalides, à l'Arsenal ou même à la Bastille, le fusil pris sur le soldat du Roi; association étrange d'une corporation multiforme sortie compacte et tout armée pour la cause inconnue de la liberté, d'un ouragan qui subitement avait confondu et réuni toutes les classes laborieuses de la grande ville, depuis le portefaix jusqu'au procureur, et présentant déjà un tout homogène où disparaissait merveilleusement la dissemblance des professions et des mœurs. La population, surtout celle des femmes, se pressait sur les deux côtés de cette double ligne avec le mélange confus de tant de voix animées par le spectacle si nouveau que donnait et qu'attendait l'armée parisienne. Mais en un moment un profond et universel silence frappa toutes les masses et leur causa un effroi involontaire. Ce passage subit de l'agitation à l'immobilité était produit par l'arrivée du Roi. Le silence, comme un conducteur

électrique répandu soudain sur toutes ces multitudes, devint l'unique et morne voix du peuple. Il fut unanime dans les Champs-Élysées, sur la place Louis XV, sur les terrasses des Tuileries : expression suprême d'une fidélité de huit cents ans !

Deux jours auparavant, Mirabeau, au moment où l'on annonça l'arrivée du Roi dans l'Assemblée, avait arrêté les applaudissements des députés en disant : « Le silence des peuples est la leçon des rois. » Ce mot terrible servit ce jour-là de mot d'ordre aux gardes nationaux de Paris ; il fut donné sans doute par les deux cents députés qui accompagnaient le monarque. Le maire Bailly, disait-on dans la société, aurait mieux fait de se taire que de saluer le Roi d'un jeu de mots injuste et outrageant en lui disant : « Henri IV avait conquis son peuple, aujourd'hui le peuple a reconquis son roi. » C'était dire à Louis XVI, tout en lui présentant les clefs de la ville, qu'il avait été l'ennemi de Paris et qu'il était vaincu par les Parisiens. J'ai regretté dans le temps de n'avoir pas été jusqu'à l'Hôtel de ville, où le Roi, après avoir reçu de la municipalité la cocarde tricolore et promis le rappel de M. Necker, fut pour la dernière fois de sa vie, je crois, salué du cri français de *Vive le Roi !* Ce silence des Champs-Élysées me pèse encore sur le cœur ! L'arrivée de Louis XVI à l'Hôtel de ville, où il dut quitter les couleurs de sa famille et de sa couronne et prendre celles de la Révolution, fut la première station de son calvaire. Il revint à Versailles portant à son chapeau le signe de sa mort dynastique. Cette scène eut lieu le 27 juillet.

Quarante ans plus tard, cette même cocarde, glorifiée par les armes de la République et de l'Empire, devient, après quinze années d'interrègne, le signe de vie d'une dynastie nouvelle.

CHAPITRE XVIII

LES JOURNÉES D'OCTOBRE.

Les récoltes avaient été abondantes, et cependant non seulement le pain avait renchéri, mais il était encore de très mauvaise qualité. C'en était bien assez pour soulever au plus haut degré les passions de la population parisienne, qui dansait victorieusement et révolutionnairement sur les ruines de la Bastille. Cette plaie nouvelle, la menace de la famine, semblait habilement exploitée par ceux qui étaient intéressés à exciter l'irritation du peuple. Le soupçon se partageait entre le duc d'Orléans, qui seul était assez riche, disait-on dans les salons, pour accaparer les blés, et les ministres, qui, disait-on dans les groupes du Palais-Royal, avaient seuls le pouvoir d'arrêter les approvisionnements de la capitale. Ces deux accusations accréditées l'une contre l'autre par les deux partis étaient l'intarissable sujet des plus odieuses récriminations, soit contre le trône hautement menacé et calomnié, soit contre le prince hautement proclamé l'ennemi de la famille royale.

Dans cet état de fermentation dont je recueillais journellement les échos dans les rues et dans la société, on apprend tout à coup, le 2 octobre, que le Roi et la Reine ont paru à un repas donné la veille à Versailles par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre qui

venait d'y arriver; que tous ces militaires y ont bu à la santé de Louis XVI et de Marie-Antoinette avec un enthousiasme menaçant; les épées ont été tirées; on a juré sur elles de mourir pour le Roi, pour la Reine, pour la famille royale, et enfin, ajoutait-on, la cocarde nationale a été foulée aux pieds. Rien ne pouvait être plus malheureux que ce repas, où le Roi et la Reine, privés de leurs défenseurs naturels par la défection des gardes françaises, ne pouvant désormais en trouver que dans les soldats de la ligne, furent nécessairement entraînés à se montrer. Bien que Leurs Majestés se fussent contentées de recevoir avec une bienveillance mesurée les hommages et les serments de ces officiers, et qu'il fût bien prouvé que la cocarde nationale n'avait pas été outragée, les meneurs persuadèrent aisément à la multitude que le complot était formé par la cour non seulement d'affamer le peuple de Paris, mais encore de réunir les régiments étrangers appelés de la frontière, d'investir avec eux et de châtier la capitale.

Trois jours furent employés à donner à l'insurrection l'horrible caractère qu'elle déploya le 5, où plusieurs centaines de furies, ivres et échevelées, entraînèrent avec elles tout ce qu'elles rencontraient de femmes dans les rues; elles-mêmes étaient dirigées par ces hommes de proie et de sang, presque tous étrangers à la ville, qui avaient incendié la fabrique de Réveillon (1), assiégé la Bastille, égorgé de Launay, Flesselles, Foulon (2), Berthier (3), etc., et qui faisaient également la presse des

(1) Réveillon, riche fabricant de papiers du faubourg Saint-Antoine, eut sa manufacture brûlée dans une sédition populaire, quelques jours avant la réunion des États généraux.

(2) Joseph-François Foulon (1715-1789), conseiller d'État, fut égorgé le 22 juillet.

(3) Louis-Bénigne-François Berthier de Sauvigny (1742-1789), intendant de Paris, gendre de Foulon, périt le même jour que lui.

hommes sur leur passage. Bientôt au nombre de plusieurs milliers d'individus, recrutés en route de tout ce que Paris renfermait de vagabonds et de criminels, cette armée de malfaiteurs lança ses colonnes sur le chemin de Versailles. Atteinte par La Fayette et une partie de la garde nationale expédiée en toute hâte par le conseil municipal, elle semblait marcher sous les ordres de ce général; car il ne put être un moment question de tâcher de faire rétrograder cette masse informe et désordonnée. D'abord on n'en eut point la pensée, peut-être pas la volonté, encore moins en aurait-on eu le pouvoir. Et d'ailleurs, la garde nationale n'était pas alors, à beaucoup près, assez sûre d'elle-même pour vouloir briser l'hydre anarchique qui criait : *Vive la liberté!... Du pain!... Mort aux traîtres!...* etc.

Cette armée de la populace, dont les barbares exécutions avaient déjà appliqué à son usage le vieux privilège de la place de Grève, la choisit naturellement pour son quartier général; mais comme elle devait se grossir des hordes plus tardives des faubourgs, le rendez-vous de tout ce qui devait marcher sur Versailles fut assigné à la place Louis XV, qui un jour devait faire oublier la place de Grève. La cohue plus ou moins armée s'élança donc vers ce rendez-vous, s'éparpillant selon son caprice par toutes les voies qui y conduisent. Aussi, et c'était ce que voulaient les fabricateurs encore inconnus aujourd'hui de cet immense attentat, la terreur se répandait partout sur son passage : comme à l'invasion de l'ennemi, les maisons et les boutiques se fermèrent spontanément. Ainsi, l'essai avait pleinement réussi, et il promettait d'autres succès pour d'autres fureurs; l'avenir révolutionnaire était fondé.

Il n'y avait donc d'autre bruit, ni dans les rues Saint-

Honoré et des Petits-Champs, ni sur les quais, ni sur les boulevards devenus déserts, que le bruit de cette multitude saturée et avinée qui allait demander du pain au roi de France. Je vis de ma fenêtre se réunir, se mêler dans la place Vendôme le flot de la rue des Petits-Champs et le flot de la rue Saint-Honoré, et j'entendis les horribles clameurs qui exprimaient le bonheur de leur rencontre. Alors l'ouragan populaire se précipita dans le jardin des Tuileries, afin qu'il n'y eût dans ce jour aucun lieu royal qui ne fût souillé par ces brigands. Bientôt je les perdis de vue, et les maisons se rouvrirent. Je ne les revis que le lendemain au soir, où tout se ferma encore sur leur retour.

J'ai parlé ailleurs des crimes de Versailles, dont les affreux détails, apportés à toute heure, tenaient pour ainsi dire la capitale comme assiégée par une terreur dont elle croyait qu'on lui cachait le dernier crime, bien que le cri : *Le Roi à Paris !* retentît dans ses murs comme dans ceux de Versailles. L'anxiété était devenue insupportable quand la nuit arriva : l'on croyait que la famille royale avait été égorgée dans sa route.

Enfin, et ce fut un étrange bonheur, sur les neuf heures du soir, après sept heures de marche, l'immense convoi s'annonça dans la rue Saint-Honoré par des cris sauvages et par les horribles clartés que jetaient des torches convulsivement agitées. A cette vision, je m'élançai hors de la maison à l'insu de mes parents, et courant à toutes jambes dans la rue des Petits-Champs, je tournai à droite par la rue de la Sourdière (1) et je pris place sur une borne à son débouché sur la rue Saint-Honoré. L'horrible

(1) Rappelons aux Parisiens qu'alors la rue du Marché Saint-Honoré n'existait pas ; la rue de la Sourdière, qui s'arrête aujourd'hui à la rue Gomboust, rejoignait la rue des Petits-Champs.

curiosité qui nous dévorait tous y avait rassemblé beaucoup d'habitants des maisons voisines. J'arrivai à temps pour voir à la suite d'une cinquantaine de charrettes de farine la voiture royale, ou je reconnus le Roi, la Reine, leurs enfants et Madame Élisabeth, la colombe de l'Arche, mais qui ne devait pas la quitter... Là, je vis réellement le carnaval de la Terreur. Des poissardes hideuses, montées sur les chevaux des gardes du corps, de ceux peut-être qu'elles avaient massacrés elles-mêmes, coiffées de leurs chapeaux, ornées de leurs bandoulières et brandissant leurs épées, remplaçaient horriblement leurs victimes aux portières de Leurs Majestés : atroce ironie du service royal! plus atroce parodie de l'avenir! Des gardes du corps à pied, burlesquement travestis en gardes nationaux, marchaient, comme leurs maîtres, prisonniers du cortège. Tout autour, en avant et en arrière de la voiture royale, se répétaient ces cris outrageants : *Victoire, Parisiens! Vous aurez du pain. Voici le boulanger, la boulangère et les petits mitrons!* Des hommes et des femmes, encore couverts du sang de MM. Deshuttes et de Varicourt (1), agitaient sous les yeux de la royale famille les dépouilles de ces deux gardes généreux.

Les hurlements de ces cannibales, autour du silence de leurs victimes et au milieu de celui de la ville, donnaient déjà l'idée de cet asservissement de toute une bourgeoisie puissante, qui devait signaler et faire triompher l'époque de la Terreur. Car toute cette cohue criminelle eût disparu, anéantie au moindre mouvement qu'eussent fait contre elle les quatre ou cinq cent mille spectateurs qui depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à l'Hôtel de ville firent la haie silencieuse et immobile à cette première

(1) Gardes du corps égorgés à Versailles.

agonie de la royauté. Ah! sans doute, pendant cette nuit du 6 octobre à Paris, c'était bien le cas de crier : *Vive le Roi!* quand il était au milieu de ses assassins, quand sur toute sa route il entendait contre lui et contre la Reine le cri de leur mort. Mais personne n'en eut la pensée, si chacun en avait le sentiment. Le groupe nombreux dont je faisais partie se crut suffisamment courageux de ne répondre que par le silence aux interpellations brutales ou atroces des vainqueurs de Versailles, qui continuaient la dynastie des vainqueurs de la Bastille, jusqu'au moment où ils s'appelèrent les égorgeurs des prisons. Cependant, il faut le dire à notre honneur, nous osâmes tous nous découvrir à la vue des victimes royales. Mes voisins arrivés plus tôt que moi me dirent qu'à l'avant-garde de cette multitude, des femmes portaient sur des piques les têtes des deux gardes du corps qui avaient été massacrés dans le château pour avoir crié : « Sauvez la Reine! » Hélas! n'eût-il pas mieux valu pour le Roi et pour la Reine périr dans cette tempête du 5 au 6 octobre, que de subir, l'un un supplice de trois ans et trois mois, et l'autre de quatre ans, avant l'échafaud? La France alors eût été innocente de leur mort, dont l'arrêt n'eût pas flétri la représentation nationale. Et qui sait si après un tel événement la Convention eût existé? Mais le chemin de la Croix royale était tracé.

Louis XVI reçut à l'Hôtel de ville, de la municipalité et du maire Bailly, des hommages qui durent lui rappeler le *Salve, rex Judæorum*, et en effet, dès ce jour néfaste, son sceptre ne fut qu'un roseau et sa tête se courba sous une couronne d'épines. Cette seconde scène de sa passion qui avait commencé la veille à Versailles, à cinq heures du soir, se termina à minuit au château des Tuileries. Monsieur alla habiter son palais du Luxembourg.

Malgré la faiblesse de cette position, la religion monarchique, dont la tradition était si ancienne, prévalait encore à tel point que, même après l'attentat de Versailles, l'inviolabilité de la personne du roi de France ne pouvait être mise en doute, ni même se présenter à la pensée. Je me souviens à ce sujet que mon père ayant osé dire chez lui le lendemain de l'arrivée du Roi : « Vous verrez qu'ils le tueront », un cri d'indignation s'éleva contre ces paroles malheureusement prophétiques. Il était donc tout naturel à la société de prendre le change sur la translation royale, et une fois le sacrifice de Versailles accompli, la présence de Louis XVI à Paris fut très favorable à l'attachement qu'on lui portait. Aussi les témoignages d'une fidélité enthousiaste lui arrivaient de toutes parts. La cour, suspendant l'étiquette en faveur des sentiments qu'elle inspirait, connut alors de vrais amis qui se dévouèrent à sa cause. Ce fut peu de jours après l'établissement de la famille royale aux Tuileries que j'eus l'honneur d'être admis à une réception du soir : j'y fus conduit par MM. du Dresneuc, officiers aux gardes, mes cousins germains. Je vivrais un siècle, qu'à ma dernière heure je ressentirais encore l'impression que j'éprouvai en saluant la Reine sans la reconnaître... Tous ses cheveux avaient blanchi.

CHAPITRE XIX

LE CHATELET. — LE MARQUIS DE FAVRAS. — MONSIEUR.

En regard de la guerre civile des salons, le bas peuple avait pris place contre eux dans la rue. Des hommes *d'ordre*, organisateurs des tumultes depuis six mois, en avaient affecté les bandes à certaines localités, et dans ces tribus révolutionnaires, ils avaient chargé de la direction de leurs mouvements ceux dont la perversité plus intelligente les avait plus particulièrement frappés. La Grève avait conservé le privilège d'être le pandémonium des classes les plus viles des deux sexes, de celles qui fournissaient les assommeurs, les incendiaires, les égorgeurs, les furies. Elles reconnaissaient pour chef en toute justice le coupe-tête Jourdan (1), espèce de Cacus gigantesque qui les avait guidées et encouragées par son exemple à l'attaque du château de Versailles, où il avait été l'exécuteur des deux gardes du corps. Le Palais-Royal, habité par le duc d'Orléans, et le Manège qu'occupait l'Assemblée, deux points stratégiques importants contre la nouvelle résidence royale, avaient leurs garnisons spéciales et permanentes d'aboyeurs, de motionnaires, de crieurs à la lanterne, et fournissaient aussi quelques hommes d'exécution

(1) Mathieu Jouve-Jourdan, dit *Coupe-tête* (1749-1794).

secondaire, qui au besoin maniaient l'insulte et le gourdin, et jetaient dans les bassins du Palais-Royal ou des Tuileries les *ennemis de la patrie*. Ces prétoriens de l'émeute, admirablement disciplinés, payés d'ailleurs pour être toujours présents, agissaient, soit pour la parole, soit pour l'action, au moindre signal d'hommes mieux vêtus, qui eux-mêmes allaient à l'ordre le matin on ne sait où, et faisaient activement à leur manière la police des opinions, huant, outrageant, menaçant tantôt Mirabeau, tantôt l'abbé Maury. Un jour qu'ils criaient à celui-ci : « A la lanterne ! » l'abbé leur dit sans s'émouvoir : « Quand vous me mettrez à la lanterne, y verrez-vous plus clair ? » Et comme la canaille de Paris a toujours de l'esprit, ils se mirent à rire et à crier : « Vive l'abbé Maury ! »

Cependant, le 3 novembre, il convint à la sagesse de l'Assemblée de supprimer l'exercice de la justice dans tout le royaume, en mettant les parlements *en vacances jusqu'à nouvel ordre*. Le même décret, ce que dans le temps je pris pour une personnalité, investissait le Châtelet, auquel j'avais l'honneur d'appartenir depuis le mois de février, de la connaissance du crime de *lèse-nation*, en dédommagement sans doute du crime de *lèse-majesté*, que la majorité des députés avait commis, et qui, vu sa durée depuis le serment du Jeu de paume le 20 juin, et vu aussi l'absence de toute majesté royale, avait passé de l'état de tradition à celui de fiction.

Un comité des recherches pris dans le sein de l'Assemblée avait été institué après les événements des 5 et 6 octobre, dont on pouvait déjà prévoir la poursuite d'après les commentaires et les personnalités dont ils étaient l'objet. L'investigation des crimes contre l'État et contre l'ordre public lui était départie. C'était un ministère de la police, dont le Châtelet devenait la juridiction unique et spéciale.

Le vénérable Angran d'Alleray (1), lieutenant civil, n'avait pas voulu survivre sur sa chaise curule au trône abattu de son souverain. Sa pénétration d'homme, égale à sa probité de premier magistrat de Paris, lui dévoilant l'abîme où allait être englouti le peu qui restait de monarchie à la France, et voyant l'impunité des forfaits qui venaient de déshonorer la capitale, préjugea d'un regard assuré et sévère la condition de l'avenir dans celle du présent. Alors, ne voulant devenir ni l'instrument de la cour ni celui des partis, répugnant de plus à souiller par l'exercice d'une justice révolutionnaire les souvenirs de la magistrature indépendante qu'il avait remplie au nom de Dieu et du Roi pendant tant d'années, Angran d'Alleray s'était démis de sa charge, et il avait emporté avec lui, comme le dernier des Romains, tout l'honneur de la cour qu'il avait présidée. Il eut un successeur et ne fut pas remplacé, au moins pour plusieurs d'entre nous, qu'il avait admis à de savantes conférences dans sa maison et dont il guidait paternellement les premiers pas dans la carrière des lois.

Omer Talon (2) lui avait succédé.

Le Châtelet, cependant, prenait chaque jour un peu plus de cet orgueil grotesque qui signale si bien les parvenus. Il eut la naïveté de se croire l'héritier présomptif du Parlement, à la suite duquel il avait marché si longtemps et de si loin dans les cérémonies publiques. Les plus orgueilleux se carraient comme de vrais présidents à mortier, et nous donnaient chaque matin à la buvette, à nous autres de la jeunesse dorée, oiseaux de passage du Châtelet, des

(1) Denis-François Angran d'Alleray (1715-1794), conseiller d'État, lieutenant civil de 1774 à 1789, fut condamné par le tribunal révolutionnaire; Fouquier-Tinville, qui avait été procureur au Châtelet, lui offrit de le sauver s'il voulait nier avoir envoyé de l'argent à son gendre, émigré; le vieillard refusa.

(2) Antoine-Omer Talon (1740-1811).

représentations passablement bouffonnes de leur ridicule importance et aussi de leur bassesse, par les quolibets de mauvais goût dont ils blasphémaient leurs seigneurs de la veille. Aussi, quand le comité des recherches leur eut envoyé pour crime de conspiration le fermier général Augeard (1), secrétaire des commandements de la Reine, et le baron de Besenval (2), officier général suisse, l'un des favoris de Versailles, qu'ils ne demandaient pas mieux que de condamner, leur vanité magistrale fut portée à son comble. Mais Omer Talon leur chef, *vendu à la cour,* dit le marquis de Ferrières (3), ne leur permit pas cette satisfaction, et malgré les imprécations de la multitude déjà dressée à la soif du sang, ils furent mis en liberté. Il s'agissait d'un complot d'évasion qui eût transporté à Metz le Roi et la famille royale, projet éminemment salutaire pour la France, mais qui d'après les lois entraînait la peine capitale.

Dans l'état d'effervescence où cette absolution inattendue jeta la populace et ceux qui la dirigeaient, une victime sans entours, sans protection, un de ces êtres que le succès seul peut faire avouer et à qui dans leurs périls toute réclamation est fermée, enfin un faiseur de projets politiques, militaires et même financiers, fut inopinément traduit au Châtelet, aussi pour crime de conspiration à main armée, comme une expiation populaire de l'absolution de MM. Augeard et de Besenval. C'était ce même marquis de Favras (4) dont j'ai parlé au chapitre du château de Brienne, chez lequel les gens de la cour jouaient gros jeu, dont la femme était la fille légitime ou non d'un

(1) Jacques-Mathieu Augeard (1731-1805).
(2) Pierre-Victor, baron de Besenval (1722-1792).
(3) Charles-Élie, marquis de Ferrières (1741-1804), siégea à droite à la Constituante et a laissé des *Mémoires* sur cette époque.
(4) Thomas de Mahy, marquis de Favras (1744-1790).

prince d'Anhalt-Schaumbourg : lui-même, sorti d'une famille honorable et noble, s'était vu obligé de recourir au service étranger après avoir été lieutenant dans la garde suisse de Monsieur. Une grande activité d'esprit, accompagnée malheureusement d'une grande inquiétude de fortune, avait depuis longtemps jeté le marquis de Favras dans toutes sortes d'affaires, de voyages, d'aventures en France et en Europe. La nature lui avait donné tout ce qu'il fallait pour se présenter avec avantage, lui et ses projets; il attendait le reste des circonstances. Celles-ci ne lui avaient pas manqué, et aux journées des 5 et 6 octobre, il avait voulu les exploiter à Versailles en proposant à des ministres timides l'enlèvement du Roi à Péronne avec une troupe de cavaliers. Ancien serviteur de Monsieur, Favras venait de le servir avec succès par un emprunt que ce prince, alors si prodigue et dont le Roi avait payé les dettes tant de fois, négociait pour une urgente liquidation. De plus, il fut prouvé qu'un grand seigneur lui avait remis chez le Roi cent louis pour surveiller le faubourg Saint-Antoine, et deux recruteurs, qui le dénoncèrent, s'étaient mis en rapport avec lui pour la levée d'un corps qu'il déclara destiné à soutenir une insurrection en Belgique. D'ailleurs, il avait quitté le service de France pour commander une légion en Hollande... Toutes ces intrigues dévoilées au comité des recherches, Favras fut, ainsi que sa femme, arrêté brutalement sur l'ordre du maire de Paris. Alors parut un écrit qui mettait hautement sur le compte de Monsieur, pour un projet de contre-révolution, et l'emprunt et la levée de cette troupe. Il y fut établi que Favras, après s'être débarrassé de Necker, Bailly et La Fayette, devait à la tête de cette armée imaginaire dissoudre l'Assemblée et enlever la famille royale, malgré les trois ou quatre cent mille citoyens armés qui veillaient

sur l'une et sur l'autre, et que le résultat de ce stupide complot serait la régence de Monsieur.

Aussitôt ce prince, dont la position n'était pas bien nette, saisit, avec l'adresse qu'on lui connaissait dès longtemps, l'occasion de faire au profit de sa sûreté, bien qu'au détriment de son honneur de prince, une sorte d'amende honorable publique, en se rendant en plein jour et avec solennité à l'Hôtel de ville. Là, il justifia, dans un discours rédigé par Mirabeau, de toute sa conduite depuis la première Assemblée des notables, par-devant le maire de Paris et tous les représentants de la commune. Jamais aucun pamphlet n'avait reçu une pareille satisfaction, et la municipalité de Paris fut agréablement surprise d'avoir à prononcer sur le patriotisme du frère du Roi. Aussi Bailly, qui, naturellement, prêchait pour son saint, après avoir prêté une oreille attentive aux paroles du prince, lui répondit avec une effusion toute municipale : « Vous venez, Monsieur, de donner un nouvel exemple de l'égalité civile, en vous confondant avec les représentants de la commune, et semblant ne vouloir être apprécié que par nos sentiments patriotiques. » Certainement, sous ce dernier rapport, la balle n'allait pas au joueur, et Monsieur, après cette éclatante représentation qu'il voulut donner de sa politique du moment à la société et à la cour, qui le désavouèrent plus hautement encore qu'il ne venait de désavouer à la commune toute relation avec le malheureux Favras (1), revint attendre, dans son palais du Luxembourg, l'issue du procès de l'ancien officier de ses gardes.

(1) Le prince de Condé écrivait, le 6 janvier 1790, au marquis de Larouzière : « Est-il possible que le sang des Bourbons s'avilisse à ce point et qu'il coule dans les veines d'un homme, si c'en est un, qui se permet une démarche évidemment dictée par la peur et la bassesse ? » (Cité par Ernest Daudet, *Coblentz*, p. 29, note.)

Le nom de Monsieur se trouvant ainsi, par l'absolution municipale, rayé de la conspiration, celui de Favras y resta seul, et, de ce moment, une effroyable garnison d'émeutiers, contre laquelle La Fayette fit stationner de l'infanterie et de l'artillerie, vint prendre poste non seulement sur le quai, aux alentours du Châtelet, mais dans la cour et sur la rampe même de ce tribunal.

Bien que je n'eusse rien fait pour captiver la bienveillance du nouveau lieutenant civil, je fus l'un des quatre plus jeunes conseillers à qui il fut prescrit, dans l'intérêt de leur instruction, d'assister au procès du marquis de Favras, notre âge nous privant de voix délibérative en matière criminelle. Dieu sait la peine et l'horreur que les magistrats du Châtelet éprouvaient chaque jour à traverser les flots de la populace pour venir siéger. *La tête de Favras ! Les juges à la lanterne !* étaient les deux imprécations dont la foule nous saluait à l'entrée et à la sortie du tribunal. Je me souviens d'avoir laissé dans l'escalier une partie de ma robe entre les mains des solliciteurs de la mort de Favras, et d'avoir dû peut-être mon salut à la vigueur de mon âge et aussi de mon courage, qui imposa à la multitude.

Arrivé dans l'enceinte de la chambre criminelle, dont le fond s'arrondissait en hémicycle garni de sièges et élevé de plusieurs marches pour les juges, nous autres, qui ne devions pas juger, nous fûmes placés en face, mais avec l'intervalle de la sellette qui nous séparait. Le hasard voulut que je fusse assis à gauche, en regardant le tribunal; cette circonstance devint bientôt pour moi d'autant plus grave qu'à un ordre donné par le président, le marquis de Favras, extrait de sa prison, fut placé près de moi, et que nos genoux, je ne l'écris encore qu'avec émotion, se touchèrent presque constamment pendant cette

première séance, dont l'image me poursuit toujours.

Mes impressions sont plus fidèles que mes souvenirs : aussi, je ne parlerai ni des questions ni des réponses qui alternèrent pendant deux heures que dura, je crois, ce premier interrogatoire. Mais je n'oublierai jamais, et je le consigne ici en toute sûreté de conscience, soit la conviction que la défense de l'accusé me donna de son innocence, soit l'indignation dont je fus dévoré, c'est le mot, quand on lui refusa la comparution de ses dénonciateurs et celle de ses témoins à décharge. Cette situation de mon âme fut de plus constamment encouragée par la simplicité, la gravité, la noblesse et l'éloquence de son geste et de sa parole. Les oscillations involontaires de mon genou droit, si près du sien, durent lui apprendre qu'un jeune homme, qui ne pouvait rien pour lui, faisait, du moins, des vœux pour son absolution. Un de ses regards, j'aime à le croire encore, sembla me dire qu'il me comprenait. J'étais, d'ailleurs, ainsi que mes jeunes camarades, d'autant plus porté à l'absoudre que la tourbe qui nous assiégeait était plus ardente à sa condamnation.

Dans l'intérêt spécial de Monsieur et du Châtelet, je pensais que M. de Favras, en raison de sa vie aventureuse et des circonstances qui avaient fait de lui un accusé politique, aurait pu être exilé. Un sentiment de premier ordre, celui de ne pas laisser fléchir la justice devant la férocité populaire, l'eût voulu ainsi. Il fallait aussi une satisfaction à la nécessité d'éloigner de la personne du Roi tout soupçon d'être compromis dans ce fatal procès : or, cette idée avait déjà été si puissante sur la cour et sur M. Necker, que le 4 du même mois, le Roi avait été entraîné à venir spontanément à l'Assemblée nationale, pour y faire une déclaration de principes, bien autrement solennelle que celle de son frère à la municipalité de Pa-

ris. C'était de celle-ci que datait la résolution de la condamnation de Favras, abandonné par celui qui, seul, pouvait le sauver.

J'étais sous l'influence toute palpitante de ces émotions et de ces pensées quand M. de Favras fut renvoyé dans sa prison. Aussitôt qu'il eut disparu, inspiré soudain par un de ces mouvements qui semblent donnés par le ciel lui-même, tant ils sont prompts et énergiques, j'escaladai les degrés qui me séparaient des juges, je les adjurai d'absoudre M. de Favras... « C'est aussi, leur dis-je, parce que le peuple demande sa tête, c'est parce qu'il vous menace vous-mêmes qu'il faut la lui refuser. Vous devez savoir mourir pour la justice. » Repoussé, à ces mots, par mes vieux confrères, et hors de moi à l'aspect de leur froide iniquité : « Les honnêtes gens, ajoutai-je, disent tout haut que vous êtes vendus... Oui, vous condamnerez Favras, mais moi, je ne partagerai pas votre déshonneur ! » Et je quittai précipitamment l'audience. Je descendis avec peine l'escalier au milieu des cris habituels : *Mort à Favras! Les juges à la lanterne!...* ce qui était faire à ceux-ci un honneur qu'ils ne méritaient pas. Revenu chez moi, sans consulter mon père, j'écrivis à M. Talon, en lui renvoyant les affaires à mon rapport, « que je ne pouvais plus faire partie d'une cour qui allait se souiller de la condamnation d'un innocent, et que je lui donnais ma démission (1) ». J'avais bien saisi le moment; car, deux jours après, je sus que le rapporteur Quatremère (2) avait osé dire à M. de Favras : « Votre vie est un sacrifice que vous devez à la tranquillité publique. »

(1) Il ne reste point de trace de cette démission aux Archives nationales, mais le fond du récit de Norvins peut être vrai.

(2) Jean-Nicolas Quatremère de Roissy (1754-1834). C'était le cousin germain de Quatremère de Quincy.

Favras jusqu'au dernier moment protesta de son innocence (1). Il subit avec le courage et peut-être la foi d'un martyr l'horrible humiliation de l'amende honorable à la porte de Notre-Dame, au milieu des vociférations d'une foule sanguinaire.

Mais avant de monter sur l'échafaud, ayant demandé à faire une déclaration, il fut transféré à l'Hôtel de ville, dont la place retentit tout à coup des clameurs de la plus barbare impatience. Là, en présence du lieutenant civil, du rapporteur et d'un greffier qui écrivit sous sa dictée, Favras déclara entre autres choses n'avoir agi que *d'après les instructions d'un grand seigneur.* — « Quel est-il? lui dit Quatremère. — Si je le nomme, répondit Favras, serai-je sauvé? » Et comme le rapporteur garda le silence : « Eh bien, reprit-il froidement, je mourrai avec mon secret et avec mon honneur. » On assura dans le temps qu'après avoir dicté cette déclaration ostensible sur les faits à lui imputés, il en écrivit une secrète sous les yeux seulement du lieutenant civil, qui l'emporta avec lui lors de son émigration en Amérique; et en 1815, on attribua à la remise qui fut faite de ces papiers à Louis XVIII par la fille de M. Talon la cause assurément bien légitime de la faveur dont elle a joui sous son règne (2). Quoi qu'il en soit, après avoir écrit son testa-

(1) A une première délibération (30 janvier), il n'y eut point pour la peine de mort la majorité légale des trois quarts, et la sentence fut ajournée; le 18 février, le nombre des votes de mort n'augmenta point, mais deux conseillers ne vinrent pas et trois se récusèrent.

(2) Zoé Talon, comtesse du Cayla (1784-1850), fut en effet la dernière favorite de Louis XVIII. L'anecdote des papiers mystérieux remis par elle à ce prince est longuement racontée, d'après une confidence de Sémonville, dans l'*Histoire de Louis XVI* de Droz (t. III, p. 88-92); d'autre part, le chancelier Pasquier, très hostile pourtant à l'influence de Mme du Cayla, affirme que cette légende « n'est appuyée sur aucun document sérieux ». (*Mémoires,* t. V, p. 374.)

ment de mort, Favras fut reconduit à l'échafaud, où de nouveau et d'une voix ferme il protesta contre son jugement. L'exécution ayant été différée par la mystérieuse séance à l'Hôtel de ville, la nuit était venue, et alors la municipalité, toujours prévoyante, avait fait illuminer l'échafaud et jusqu'à la potence, afin que ses administrés, à qui le temps avait paru bien long, pussent enfin jouir complètement de tous les détails du supplice de leur victime. Ce crime du Châtelet fut commis le 19 février 1790. Il fallut soustraire le cadavre à la rage frénétique du peuple, devenu cannibale depuis la prise de la Bastille.

Le lendemain, on répandit dans la société qu'un émissaire du Luxembourg n'avait quitté le pied de l'échafaud qu'après l'exécution, et qu'à son arrivée au palais il y fut accueilli par deux questions : « A-t-il parlé? — Non. — Est-ce fini? — Oui. — Eh bien, allons à table! » ... Et on soupa.

On peut juger d'après cela jusqu'où allait alors le franc-parler des salons de Paris, et la haine qu'on portait à Monsieur.

CHAPITRE XX

ÉTAT MORAL DE LA SOCIÉTÉ. — ANECDOTES.

Si alors je n'avais eu vingt et un ans, je ne me pardonnerais pas d'avoir donné si peu d'attention à ce qui chaque jour se passait sous mes yeux. Il ne s'agissait cependant de rien moins que de la destruction d'une monarchie de quatorze siècles, de la transformation des lois, des mœurs et des intérêts de la plus grande nation du monde, et de la secousse générale que l'Europe allait recevoir du renversement de cette base puissante de son équilibre. Mais l'Europe et moi nous devions voir d'autres événements, et nous n'avons eu, que je sache, ni plus ni moins de sagesse l'un que l'autre.

Le caractère de la grande ville déjà apprivoisée aux agitations s'endormait également sur la tempête finale qu'elle couvait dans son sein. Les rues, les jardins, les théâtres, les salons n'en étaient pas moins peuplés : seulement on y voyait, on y disait tout autre chose. Et puis Paris était ce qu'il avait toujours été, ce qu'il sera toujours, une ville où l'on rit de tout, où l'on n'a peur de rien, où l'on souffre tout et où l'on n'aime pas se déshabituer.

Ainsi on continuait les promenades à cheval et en voiture au bois de Boulogne, malgré les menaces et les attaques de la populace, dressée tout entière contre les aristocrates.

On se contentait de pourvoir à ces périls en allant se promener par escouades, et au lieu de cravache on portait un gros jonc plombé, arme terrible, qui selon l'usage parisien devint une mode, comme aujourd'hui celle des éperons pour les fantassins des boulevards; de cette mode d'assommoirs datent, je le dis en passant, la fortune et le privilège aristocratique de la famille Verdier, dont le chef fut breveté par nous en 1789 pour les cravaches et les cannes de fantaisie. Les courses de Vincennes, pour lesquelles il fallait traverser deux fois ce damné de faubourg Saint-Antoine, qui avec son complice le faubourg Saint-Marceau partageait l'hospitalité et le recrutement des égorgeurs, avaient eu lieu constamment en dépit des outrages et des dangers embusqués sur l'aller et le retour, ainsi qu'il était arrivé le 28 avril 1789, jour du pillage de la maison de Réveillon, où nous manquâmes d'être assommés par la populace. Les équipages, les cavalcades, appartenant à la classe proscrite, qui faisait vivre ses ennemis, étaient souvent obligés de passer par Charonne ou de prendre les boulevards neufs pour éviter la grande rue du faubourg et le corps d'armée qui stationnait à la barrière du Trône, où depuis il garda la guillotine. Malgré cela, on allait toujours à ces courses, quitte à revenir par Saint-Denis ou par Charenton. Car la curiosité et la guerre étaient permanentes, et c'était un attrait de plus : les femmes y couraient. Enfin, ce singulier plaisir, où la vie fut souvent engagée et quelquefois perdue de part et d'autre, ne trouva son terme que par l'émigration, qui laissa aux assommeurs patentés le champ des courses et la royauté.

Malgré cette étrange situation de la populace parisienne, reflet brutal de combinaisons sourdes et atroces dont les débats législatifs trahissaient parfois les mystères,

on s'y était tellement familiarisé, que la vie élégante se passait comme sur une scène travestie dont elle sifflait les représentations et ridiculisait les acteurs et les incidents. Hélas! le mépris et la vengeance allaient se trouver bientôt en présence, et ce fut alors que fut dit ce mot sanglant qui peut-être fit tomber bien des têtes... Des gens de nouvelle fortune, tels qu'il en surgit toujours dans les révolutions, affectaient d'étaler le luxe de leurs équipages aux yeux de ceux qui déjà commençaient à aller à pied; en les voyant passer, l'un de ceux-ci s'écria publiquement : « Ils se tiennent dans leurs carrosses de l'air qu'ils avaient quand ils étaient derrière! » C'était le signal d'une proscription.

Je n'oublierai jamais, non plus, l'audace d'une scène jouée en plein jour sur la terrasse des Feuillants, en présence de la nouvelle population des Tuileries et sous les yeux des députés qui à chaque instant entraient au Manège ou en sortaient. C'était la parodie mise en action de la scène de la lanterne et de Sosie dans *Amphitryon :* la lanterne, c'était la cocarde nationale, et le Sosie, le chevalier de Mende, mon compère du bal de l'Opéra. Il jeta sa cocarde à terre, sauta par-dessus, l'apostropha et dialogua cet impromptu d'une manière si satirique et si comique, que sans une patrouille suisse que nous allâmes appeler et qui vint l'enlever, il était infailliblement assommé sur la place.

Une autre scène moins dangereuse, et qui peut-être n'était pas moins plaisante, se passa chez Mme de La Briche, à l'un de ses soupers du dimanche. La Harpe et ses confrères de l'Académie y étaient avec toute l'aristocratie de la société, et l'on fut généralement très amusé de voir se placer derrière la chaise de La Harpe un petit laquais bien poudré, en livrée verte et jaune toute neuve

et très étoffée. Il faut en convenir, le moment n'était pas heureux pour une telle nouveauté, bien que Mirabeau en eût donné lui-même l'exemple en sa qualité de tribun gentilhomme. Aussi Morellet en fit l'observation à sa manière, disant que La Harpe s'y prenait un peu tard pour se faire noble, quand les Montmorency avaient déshabillé leurs valets en se déshabillant eux-mêmes. En effet, depuis la fameuse nuit du 4 août 1789, consacrée depuis par le décret du 19 juin 1790, toutes les livrées et armoiries avaient été supprimées, et la fameuse manche de Montmorency avait disparu. Je me rappelai cette absurde vanité de La Harpe quand, deux ans plus tard, j'appris à l'étranger que la peur lui avait fait prendre la livrée des égorgeurs, en se montrant publiquement coiffé du bonnet rouge : ce qui me prouva que la peur marche plus vite encore que la vanité. Il est vrai que l'année suivante, sa conversion fit et dut faire oublier ce qu'il expiait lui-même aussi publiquement.

Ainsi que tous les citoyens, j'avais dû l'année précédente faire partie de la garde nationale, et j'avais été nommé aide de camp du district. Notre quartier général était le couvent, à la fois club et section, des Jacobins. C'était une véritable succursale orléaniste. M. Le Hoc (1), depuis ministre de la République à Hambourg, présidait à la fois le district et le club, administrant l'un, haranguant l'autre avec un égal succès. Il occupait donc volontiers la tribune, où sa faconde naturelle recevait quelquefois une saveur particulière de la présence de ses deux filles, fort jeunes et fort agréables, dont la causerie spiri-

(1) Louis-Grégoire Le Hoc (1743-1810) occupa divers postes administratifs ou diplomatiques, devint, en 1787, intendant des finances du duc d'Orléans, fut nommé en 1792 ministre à Hambourg et en 1795 ambassadeur en Suède.

tuelle remplissait merveilleusement les entr'actes de l'éloquence paternelle, qui, montée sur un diapason sentimental, arrachait souvent des larmes à ces jeunes personnes et aux nouveaux citoyens. Ce fut à ces séances que je fis connaissance pour la première fois avec la sensibilité démocratique. Tilly (1), le beau Tilly, et il méritait bien ce surnom, venait souvent en aide d'une manière très heureuse au grand orateur, ainsi que quelques autres amateurs de la Révolution. Quant à nous autres, *gens de la force armée*, nous n'étions pas de toutes ces confidences; mais nous étions traités avec une sorte de distinction par tous ceux qui se les partageaient. Pour moi, qui avais été si complètement dégoûté du Châtelet par l'inique condamnation de Favras, je l'avais été bien bien plus tôt aussi du métier d'aide de camp : voici comment et pourquoi.

Un jour que j'arrivais à cheval au district, je fus très étonné de voir, au milieu d'un grand concours de peuple, rangée devant la porte une assez grosse troupe de soldats suisses armés, la baïonnette au bout du fusil et sous les ordres d'un simple sergent. Or celui-ci allait, me dit-il, tout simplement à leur tête demander à l'Hôtel de ville celle du baron de Besenval, alors en prison pour conspiration de cour. J'eus beau employer toute mon éloquence et l'appuyer de la faveur dont les citoyens soutenaient mes efforts, pour dissuader ce sergent et ses Suisses de leur mauvais dessein, et leur prouver que MM. Bailly et La Fayette ne pouvaient leur rendre le service qu'ils voulaient leur demander : tout fut inutile, malgré la verve

(1) Jacques-Louis-François Delaistre, comte de Tilly (1749-1822), embrassa les idées de la Révolution, fut nommé colonel en 1792, commanda en chef l'armée de l'Ouest, prit part aux guerres de l'Empire et fit partie de la Chambre des représentants des Cent-jours.

classique que je déployai et qui fit pleurer les bonnes femmes du quartier. Le fait est, et je le dis pour l'acquit de la vérité, que ces Suisses des cantons allemands ne comprirent pas un mot de ma harangue.

Mais je parvins à leur faire comprendre qu'en prenant le galop j'arriverais bien avant eux et que je les annoncerais au général La Fayette. En effet, à leur arrivée sur la place de Grève, ils trouvèrent beaucoup de gardes nationaux sous les armes, et leur sédition rentra tout de suite en elle-même : cependant, pour que la leçon fût complète, j'introduisis le sergent et deux appointés auprès du général, qui leur lava la tête d'importance et leur ordonna de faire disperser leur troupe et de gagner isolément leur caserne. Pendant que je rendais ce service à la tranquillité publique, le vieux comte d'Affry, mal informé de la scène de la rue Saint-Honoré, était venu dire à mes parents que j'avais mené des Suisses à l'Hôtel de ville pour demander l'exécution du baron de Besenval! Ma mère se moqua de lui, et à mon retour de cette expédition j'allai rendre compte de ce qui s'était passé au colonel des gardes suisses, qui en rit à son tour quand il apprit les frais d'éloquence que j'avais faits pour les convertir. Je n'ai jamais oublié le nom du sergent insurrecteur. Il s'appelait *Grossreider* : que ce nom passe à la postérité.

Depuis cette aventure, je me sentis moins affectionné à mon état d'aide de camp, que je continuai, puisqu'il faut le dire, avec moins de zèle et de prosélytisme pour l'ordre public. Aussi je profitai en 1791 du retour de la belle saison pour résigner ces fonctions et accompagner ma famille pour la dernière fois au château de Brienne.

Je n'étais donc plus ni conseiller au Châtelet, ni aide de camp du district des Jacobins. N'étant donc plus rien,

pas même garde national, et résolu à ne l'être plus, il ne me restait qu'un parti à prendre. Deux grands événements, les plus grands de la Révolution et dont les autres ne furent que les commentaires et les résultats, décidèrent ce parti.

CHAPITRE XXI

MIRABEAU.

Mirabeau fut certainement le plus éclatant exemple de ce que j'appellerai le revirement des opinions humaines. Bien avant la Révolution, en butte à une sorte de proscription sociale, qui exagérait les torts d'une jeunesse orageuse, mais que pouvaient en quelque sorte justifier le cynisme de ses ouvrages non moins que l'éclat qu'il se plaisait lui-même à donner à ses scandales, poursuivi enfin sans relâche par le crédit de la haine et de la tyrannie de son père, il avait nécessairement encouru, à l'époque de la convocation des États généraux, l'exclusion dont l'avait frappé l'ordre de la noblesse de sa province, quand il se présenta pour y siéger et se faire élire député. La sanglante épigramme de Rivarol contre l'auteur de la *Dénonciation de l'agiotage au Roi et aux Notables* prouve avec quelle animosité le grand homme futur était impunément attaqué :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Assommer les fripons qui gâtent nos affaires!
Un voleur converti doit se faire bourreau,
Et prêcher sur l'échelle, en pendant ses confrères.

Mais à peine la noblesse de Provence avait-elle prononcé l'arrêt qui le repoussait de son sein, que Mirabeau, déjà

fort des suffrages de la France par l'audacieuse indépendance de ses écrits et par les nouvelles persécutions qu'ils avaient attirées à leur auteur, d'une voix de tonnerre avait jeté à ses pairs ces mots sublimes et terribles : « Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens. Mais avant d'expirer, il lança de la poussière vers le ciel en attestant les cieux vengeurs, et de cette poussière naquit Marius, Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir anéanti dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » Ce fut ainsi qu'il avait lancé son programme politique; et de là il était allé planter son drapeau dans l'ordre du tiers état, bien moins avec cette sincère et ardente conviction qui alors enflamma tant d'esprits généreux pour la cause de la vraie liberté, qu'avec la rage d'une profonde vengeance dans laquelle il confondit la couronne qui avait tant de fois servi les persécutions de son père, et la noblesse qui l'avait rejeté. Il avait fallu cette passion puissante pour dominer toutes celles de sa vie et pour enfanter le génie qui seul devait la satisfaire. Aussi la haine de tout ce qu'il ne cessa d'attaquer depuis les États généraux, s'accroissant chaque jour par ses triomphes, s'était puissamment ranimée aux succès atroces des 5 et 6 octobre 1789. Cet attentat avait été si complet qu'on ne voulut, qu'on ne dut l'attribuer qu'à Mirabeau : on se complut à y reconnaître la main du maître qui avait forgé le moule de la Révolution et y avait jeté la France.

En temps ordinaire, pour des esprits moins prévenus et moins irrités, la désunion si connue dès lors du duc d'Orléans et de Mirabeau eût suffi pour faire rejeter l'idée de leur complicité. Mais la haine qu'ils inspiraient inspira aussi l'idée de leur association pour un crime qu'eux seuls avaient pu concevoir et exécuter. Eux seuls, croyait-on, par leurs agents avaient pu imprimer un tel

mouvement à la tourbe parisienne, dont chaque jour les cris de : *Vive Mirabeau! Vive le duc d'Orléans!* les associant à ses actes frénétiques, pouvaient attester ou l'enivrement ou le servage. Eux seuls, ajoutait-on encore, avaient un intérêt soit dynastique, soit politique ou ambitieux, à précipiter la chute du trône, pour substituer brusquement la création d'un régime nouveau au néant de l'ancien. Il y avait donc une sorte de grandeur dans ce crime d'octobre, et au point de vue de la réformation du royaume, il n'y avait ni pour les conspirateurs des assemblées, ni pour la foule délibérante des clubs et des lieux publics, de déshonneur politique à être accusés d'avoir voulu terminer d'un seul coup cette guerre civile entre le trône et la liberté, dont les excès et les désastres effrayaient déjà les auteurs. Ainsi commençait l'apostolat du progrès des lumières.

Ce fut donc en satisfaction de l'opinion antirévolutionnaire que le Châtelet avait été investi du droit d'instruire et que le comité des recherches avait ordonné une enquête sur les journées d'Octobre. Un an après, bien que le Châtelet eût reconnu la complicité des deux accusés, la procédure et l'enquête avaient eu le même résultat. Il y avait eu alors des intrigues ou des combinaisons politiques, qui, ainsi que les pièces relatives à cette double instruction, échappèrent à la curiosité publique. Mais ce qu'il y avait eu de patent avait été le retour inopiné du duc d'Orléans, qui, rappelé par ses amis, avait rompu à Londres son ban diplomatique et avait reparu brusquement à l'Assemblée, où il avait assisté à son acquittement sur le rapport du député Chabroud (1), à qui fut donné par les ennemis de ce prince le surnom de blan-

(1) Charles Chabroud (1750-1816), avocat, député du Dauphiné, fut un des présidents de la Constituante.

chisseur du duc d'Orléans. Ce retour si public détruisait à lui seul toute la procédure du Châtelet. Quant à Mirabeau, d'accusé il s'était fait l'accusateur du côté droit, son ennemi permanent, et il avait menacé ses juges : et au grand étonnement de la société, l'Assemblée avait décrété qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

On avait remarqué seulement que la cour avait paru n'accepter ce verdict qu'en faveur de Mirabeau, et c'était d'autant plus facile à expliquer que déjà à l'époque des journées d'Octobre, dont on l'accusait d'être l'auteur, il s'était rapproché d'elle. Quant au duc d'Orléans, il fut loin de rentrer, non dans la faveur, mais même dans la position due à son rang. Dès l'époque de ce double acquittement, comme s'il eût été la condition d'un changement de système, on ne parla que du rapprochement du grand orateur et du ministère. Aussi, selon leurs doctrines ou leurs intérêts, ce rapprochement devenu public fut qualifié par les partis soit de trahison, soit de lâcheté, soit aussi de bonne politique, et par tous de vénalité. En ceci tous les partis avaient raison, car Mirabeau lui-même ne s'en cachait pas. A Rivarol, qui disait : « Je suis vendu et non payé », il répondait : « Moi, je suis payé et non vendu. » Dans ce jeu de mots sarcastique, il avait brutalement et nettement établi sa position de réformateur monarchique. Aussi la société, dont la nature est d'avoir non de l'enthousiasme, mais de l'engouement, et qui jusqu'alors avait proscrit Mirabeau comme rebelle, factieux, révolutionnaire, l'admit tout à coup avec la même passion comme sauveur et libérateur du trône et de l'autel. Elle avait senti avant la cour, dont la répugnance, et celle bien motivée de la Reine surtout, paraissait invincible, que le salut de la monarchie n'étant plus dans ses défenseurs naturels, il fallait le confier à son plus puis-

sant ennemi, à celui que l'orgueil de sa naissance devait rapprocher d'elle, à celui enfin dont la cour avait si impolitiquement jusqu'alors refusé la domination, que supportaient tous les partis. Car la domination de Mirabeau était la condition exclusive du traité : l'argent n'en était que la ratification; et dans les salons, tant on était pressé d'en finir, l'on était à l'égard de l'argent d'une libéralité excessive. « Il faut gorger d'or cet homme-là, disait-on, et qu'il nous sauve ! » Et l'or ne manquait pas au tribun converti, qui par l'importance de ses services donnait bien plus qu'il ne recevait. Car à lui seul il soutenait le trône chancelant contre ses ennemis, contre ses amis surtout, contre la cour et contre le Roi lui-même. Aussi les provocations en duel pleuvaient chez lui, et il dit à l'un des provocateurs qui le pressait de lui donner son jour : « Tout ce que je puis faire en honneur, monsieur, c'est de vous mettre sur ma liste; mais je vous préviens que vous êtes le quarante-deuxième. » Rivarol faisait autrement : il donnait l'adresse de son frère, officier d'infanterie, qui se battait pour lui.

Mirabeau s'était lancé avec son génie dans une grande voie toute nouvelle dans l'histoire, où lui aussi il était tout nouveau. Le triomphe qu'il méditait devait un jour lui faire décerner une immortalité spéciale, qui eût pris son nom. Jamais plus haute, plus légitime espérance n'avait brillé à l'horizon de la royauté, dont le supplice semblait chaque jour s'arrêter à la voix de celui qu'elle avait nommé son bourreau : c'était le style de l'époque. Quant à moi, ma conversion, et je ne m'en vantais pas, s'était levée plus matin que celle de la société à laquelle j'appartenais : elle datait de la « poussière lancée vers le ciel par le dernier Gracque et qui enfanta Marius ». Dès lors le génie de Mirabeau m'avait apparu tout entier, et

sans amnistier ni le passé qui avait précédé cette admirable évocation de l'antiquité, ni celui qui l'avait suivie, de ces grandes paroles, les plus belles que j'eusse jamais lues dans l'histoire, j'avais préjugé des actions non moins grandes. Aussi je ne puis dire à quel point je fus heureux d'être débarrassé de cette trahison sournoise envers mon parti, quand je le vis tendre les bras et, j'ose le dire, des mains suppliantes à mon dieu secret.

Je me sens entraîné à retracer ces impressions de ma jeunesse, parce que ces révélations toutes privées servent à caractériser les embarras de cette mémorable époque. On peut croire alors qu'une foule de gens qui n'y avaient jamais songé disaient : *Je l'avais toujours jugé ainsi... Un homme comme le comte de Mirabeau ne pouvait pas renoncer à son baptême,* etc. Et l'on venait de tous côtés au secours du vainqueur. Celui-ci, ayant vu enfin ses ennemis à ses pieds, n'avait donc plus rien à faire qu'à se vaincre lui-même. Mais comme je l'ai dit ailleurs : « Toutes les veilles de cet homme ardent n'étaient pas données aux affaires publiques. D'autres passions également puissantes combattaient et balançaient celle de la haute ambition qui fermentait avec tant d'énergie dans la tête du publiciste et de l'homme d'État. L'Hercule de la Révolution française avait malheureusement beaucoup de ressemblance avec l'Hercule de la mythologie (1). »

Dès le jour où il cessa de paraître à l'Assemblée, ses adversaires et ses partisans, les uns privés de leur ennemi, les autres de leur chef, s'y montrèrent également déroutés et déconcertés. La société, la cour étaient comme suspendues au chevet du tribun. La ville tout entière, telle qu'une garde-malade officielle, stationnait jour et nuit

(1) *Histoire de la Révolution*, complément de celle d'Anquetil. (*Note de l'auteur.*)

dans la rue de la Chaussée d'Antin, devenue le rendez-vous général de toutes les classes et de toutes les opinions, dont chacune voyait dans Mirabeau son défenseur. La santé de Mirabeau était la vie de tous. On s'arrêtait dans les rues sans se connaître : *Eh bien?* disait-on, et l'on répondait : « Il va plus ou moins mal. » Aux deux bouts de la rue qu'il habitait régnait le grand tumulte de l'anxiété publique, au centre son silence, qui respectait et protégeait la maison. Combien d'heures j'ai passées alors dans cette rue, où une chambre au premier étage d'une petite maison de trois fenêtres de façade renfermait la destinée de la monarchie française et celle de la patrie! Ce fut là, dans cette rue, que j'appris jusqu'à quel degré de civilisation et de véritable fraternité le malheur commun peut amener les êtres les plus disparates et les plus étrangers, les plus élevés ou les plus dégradés en souvenirs, en espérances, en éducation, en préjugés. Aujourd'hui même, où le niveau de l'égalité n'a pu établir son équilibre, je ne puis concevoir l'étrange familiarité, pleine de bienveillance, qui régnait dans la foule parisienne aux entours de la demeure de Mirabeau. Cette demeure était devenue un sanctuaire, un palladium : les mêmes gens qui s'y abordaient se seraient insultés, outragés, attaqués dans les autres quartiers de la ville. La rue de la Chaussée d'Antin fut un terrain neutre et ami pendant toute la maladie de Mirabeau : comme si la nation, qui y était représentée par l'affluence de ses députés, la capitale par celle de ses citoyens, et la cour par la continuelle mission de ses affidés et de ses dignitaires, eussent voulu en échange de la vie de celui à qui elles décernaient la palme du salut public, abjurer en commun les fautes, les crimes et les maux de cette Révolution dont il avait été le drapeau.

Cependant au milieu de la solennité de cette inquiétude

publique, qui la veille de sa mort était encore plus profonde, un incident dérida tout à coup les visages. Ce fut la visite que l'évêque d'Autun Talleyrand-Périgord vint faire à Mirabeau. — « Bon, dit quelqu'un, voici un confesseur bien digne du pénitent. » Et ce mot circulant avec la rapidité parisienne, toute la rue se prit à rire. Toutefois la douleur reprit bientôt son aplomb, et peu après on recueillit ces paroles du moribond, qui venait de terminer une opinion sur le droit de tester; en la remettant à l'évêque, il lui avait dit : « Il sera plaisant d'entendre parler contre les testaments un homme qui n'est plus et qui vient de faire le sien. » Se reportant ensuite à la politique de l'Angleterre contre la France : « Ce Pitt, dit-il, est le ministre des préparatifs; il gouverne avec des menaces. Si je vivais, je lui donnerais de la peine. » Le lendemain 2 avril, averti de sa fin, l'épicurien reparut : « Ouvrez les fenêtres, dit-il, mon cher Cabanis (1) : je sens que je mourrai aujourd'hui. Il ne reste plus qu'à s'envelopper de parfums, qu'à se couronner de fleurs, qu'à s'environner de musique, afin d'entrer paisiblement dans le sommeil éternel. » Peu après le cri de l'aigle remplaçait le chant du cygne; Mirabeau, se sentant dépouillé de la gloire qui lui échappait, s'écria : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie, dont les débris vont devenir la proie des factieux. » Cette prophétie fut la dernière parole politique de Mirabeau.

Le bruit de sa mort ébranla soudain tout Paris et retentit dans toute la France comme un tremblement de terre. La cour, consternée, sentit profondément ce qu'elle venait de perdre; elle retombait dans cet isolement mortel dont Mirabeau avait éloigné les périls. Quant à l'Assemblée,

(1) Pierre-Jean-Georges Cabanis (1757-1808), médecin et physiologiste.

elle décréta un deuil et la suspension de ses travaux pendant huit jours, et vota une députation à de solennelles funérailles. *Nous irons tous!* s'écrièrent les députés. Cette séance fut consacrée tout entière à Mirabeau. L'église de la patronne de Paris, de Sainte-Geneviève, fut érigée en Panthéon pour recevoir sa cendre, et cette inscription lui fut donnée : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.*

Cet immense cortège, si nouveau dans nos fastes, s'avançait par les boulevards à pas lents et majestueux; son profond silence n'était interrompu que par les chœurs d'une musique lugubre, qui se répondaient à longs intervalles, et sur la route il se recrutait d'une partie de la foule qui aussi chapeau bas formait la haie sur son passage. C'était une véritable apothéose. Ce jour-là la capitale se montra veuve aussi bien que la tribune. L'enterrement de Louis XV, du roi de France, n'avait pas à beaucoup près laissé la mémoire de la magnificence et de la solennité de cette pompe funèbre; le culte du génie venait d'être aussi reconnu religion de l'État. Cet hommage de huit jours fut une trêve respectée des agitateurs de toute nature qui menaçaient la France et à qui Mirabeau seul avait pu dire : Vous n'irez pas plus loin.

Dans le courant du même mois, je fus encore témoin d'une scène d'une tout autre nature, qui prouva bien que Louis XVI était la victime dévouée de la populace, de celle qui deux fois l'avait arraché de Versailles, et la seconde pour venir être à Paris son prisonnier. Aux approches de Pâques, où la famille royale avait l'usage de communier avec solennité, le Roi, accompagné de la Reine et de ses enfants, venait de monter en voiture pour se rendre à Saint-Cloud et y prendre le repos nécessaire à sa convalescence. Mais au bruit perfidement répandu que ce départ cachait le projet de se soustraire au ministère du clergé

assermenté, ce qui était vrai, et celui d'une fuite concertée avec l'émigration, ce qui était faux, la populace s'était jetée en avant de la voiture royale avec des cris menaçants, et malgré les instances de La Fayette qui garantissait au Roi la liberté du passage, ce prince s'était obstiné à céder au peuple et à rentrer au château. Dès ce moment toute confiance, toute espérance furent perdues, et quand Louis XVI vint se plaindre de cette violence à l'Assemblée, le silence du côté droit au milieu des applaudissements dont il fut salué put lui rappeler les paroles de Mirabeau le lendemain de la prise de la Bastille.

Ce fut la dernière scène révolutionnaire dont je fus témoin; et je partageai bien l'opinion générale, que la faiblesse de caractère devenue de plus en plus systématique du malheureux Roi l'entraînait à sa perte, ainsi que sa famille et la monarchie, à moins qu'enfin il n'eût le courage de la fuite, dont jusqu'alors, et entre autres malgré les supplications vives et réitérées du duc de Liancourt, il s'était opiniâtré à rejeter tous les moyens. Car ce fut du consentement du Roi et d'accord avec lui pour sa retraite à Rouen que le duc s'était fait céder le commandement de la haute Normandie par le comte de Médavi. Plusieurs fois le jour de ce départ fut arrêté entre le Roi et lui, l'heure même convenue et l'escalier débarrassé de la surveillance parisienne, pour monter dans la voiture qui attendait au bas, et toujours cette salutaire évasion, si immanquablement combinée par le duc au palais, dans Paris et sur toute la route jusqu'à Rouen, fut obstinément remise au lendemain, qui n'arrivait jamais. Je tiens cette triste révélation du duc lui-même, avec lequel sous la Restauration j'eus de fréquents entretiens à Liancourt sur cette époque de 1789 et 1791, où il mérita si bien et si souvent le titre d'ami de Louis XVI, que le prince lui avait donné

dans ses jours prospères et que le duc voulut inutilement faire valoir auprès de lui dans ses adversités. Chaque jour la perte de Mirabeau se faisait sentir davantage ; la place qu'un tel homme occupa en France pendant sa vie et après sa mort n'a été jusqu'à présent remplie que par Napoléon.

CHAPITRE XXII

SÉJOUR A BRIENNE. — HENRI DE DAMPIERRE. — DÉPART DU ROI.

Pour la dernière fois j'accompagnai ma famille au château de Brienne, que depuis mon enfance je nommais ma seconde patrie. La Révolution, dans ce que l'on appelle aujourd'hui son expression la plus avancée, y était alors représentée par un excellent ami et bon voisin, le comte Henri de Dampierre, ancien officier aux gardes françaises. C'était un homme d'une heureuse et riche nature, mais né aventureux et enthousiaste, à qui toute excentricité, n'importe laquelle, appartenait de droit et de fait (1). Les manœuvres du grand Frédéric, la guerre d'Amérique, le siège de Gibraltar, les aérostats, l'anglomanie avaient tour à tour intéressé vivement l'activité de sa jeunesse. Élève fanatique du fameux comte de Guibert (2), auteur d'une tactique nouvelle, il l'avait accompagné à Potsdam, d'où il était revenu avec la longue queue à la prussienne, après avoir eu le bonheur, disait-il, d'embrasser la botte du grand Roi. N'ayant pu en sa qualité d'officier de la

(1) L'historien militaire de la Révolution dit plus crûment : « Tous ceux qui l'ont vu de près lui trouvent l'esprit dérangé. » (CHUQUET, *Valenciennes*, p. 6.)

(2) Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert (1743-1790), maréchal de camp, membre de l'Académie française.

maison du Roi obtenir d'aller faire la guerre d'Amérique, il avait voulu s'en dédommager par le siège de Gibraltar, où, étant allé courir de son chef, il eut le chagrin d'être arrêté en Espagne pour venir subir à Paris de longs arrêts, après lesquels, ayant donné sa démission, il alla en Angleterre. Là il se fit tout à fait Anglais de principes politiques, de costume, de langage, de mœurs, même de figure, et il en était revenu s'appelant *sir Henri*. Aussitôt que les montgolfières eurent paru dans les airs, le comte de Dampierre partagea avec le duc d'Orléans l'honneur de ce périlleux essai, qu'il alla renouveler à Lyon avec le chevalier de l'Épinard. La Révolution vint : elle ne pouvait lui échapper. Mais jamais, j'ose le dire, elle n'enfanta un séide plus pur, plus consciencieux pour ses doctrines, plus conséquent dans leur application aux principes de la plus rigoureuse égalité. Il nous prêchait de bonne foi, de franc jeu, l'utopie de la souveraineté du peuple, renouvelée aujourd'hui de nos Grecs de 1789, jusqu'à vouloir en être le premier, au besoin le seul esclave. Il faisait asseoir son domestique dans sa chambre, et tous deux s'y entretenaient familièrement des choses courantes de la Révolution. Un jour que j'entrai chez lui, il lui dit : « Tiens, voilà un garçon dont nous pourrons faire quelque chose... » Et moi de rire aux éclats. Lui qui n'aurait pas souffert qu'un duc et pair l'eût abordé le chapeau sur la tête, il allait, toujours accompagné de son fidèle Achate, fraterniser, sans hypocrisie aucune, il en était incapable, avec les petits bourgeois et les paysans d'Arcis-sur-Aube, voisin de son château de Dampierre, soit au club, soit au district. Et déjà l'année précédente sa totale abnégation sociale l'avait fait nommer président du département de l'Aube, position politique à laquelle il avait bientôt préféré son indépendance.

On peut croire que dans le salon de Brienne, le comte de Dampierre était souvent seul de son avis. Car la discussion s'y ravivait méthodiquement à chacun de ses retours d'Arcis, où il allait se retremper plusieurs fois par mois. Malgré les gages d'opinion constitutionnelle que l'ex-cardinal assermenté à Paris et interdit à Rome et son frère l'ex-ministre de la guerre avaient pu, ainsi que Malesherbes, Turgot, etc., donner aux nécessités incontestables de l'époque, leur patriotisme et celui des autres habitants du château étaient bien pâles à côté de celui de sir Henri. En effet, tous les commensaux, au nombre de vingt-cinq ou trente personnes, nous avions, indépendamment de notre religion monarchique, plus à perdre qu'à gagner à l'accomplissement des vœux que proclamait impitoyablement devant nous ce bon Henri de Dampierre, que nous aimions tous malgré sa propagande révolutionnaire. Souvent au plus fort de la discussion, dont le comte de Brienne se constituait volontiers le champion, quand Henri, parlant avec violence, sillonnait de ses pas et de ses gestes l'atmosphère naguère si paisible du vaste salon, sa vieille mère, absorbée ordinairement dans la monotonie d'un ouvrage de tapisserie, laissait son aiguille suspendue sur son métier, ôtait ses lunettes et s'écriait d'une voix stridente : « Mon fils! mon cher fils Henri! Si ton père, mon cher mari le marquis de Dampierre, t'entendait!... » Et elle reprenait sa tâche, et lui, il allait baiser les cheveux blancs de sa mère et il reprenait son thème favori, jusqu'à ce qu'une partie de billard, organisée par l'évêque de Comminges, le vicomte de Canisy, le coadjuteur ou les frères Loménie, vînt mettre fin à sa faconde et à notre agitation domestique. Mais déjà la logomachie des clubs commençait à ne plus lui suffire : il devinait une guerre prochaine, et en attendant qu'on lui donnât un régiment,

il s'était fait nommer aide de camp du maréchal de Rochambeau.

Cependant la cause royale recevait de jour en jour de nouvelles atteintes, et nous étions encore très consternés du décret de l'Assemblée, qui le 5 juin avait dépouillé le monarque de sa plus belle prérogative, celle du droit de faire grâce. Ce décret menaçait directement soit les émigrés qui seraient arrêtés, soit les partisans de la cour, et donna à l'émigration toute la valeur d'un asile contre la rigueur qu'il proclamait. C'était ainsi que le parti révolutionnaire, qui la condamnait, encourageait l'émigration et la rendait nécessaire au parti monarchique. Quinze jours après nous apprîmes avec joie la fuite du Roi, et le lendemain avec désespoir son arrestation.

Depuis les journées des 5 et 6 octobre, la société n'avait pas été frappée d'une pareille terreur, ni la France d'une aussi violente commotion. L'une et l'autre furent électriques, et se communiquèrent partout aux deux partis que ce double événement remettait si tragiquement en présence : la consternation se répandit dans tous les châteaux, la fureur dans toutes les sociétés populaires. Chaque village avait la sienne, indépendamment de l'action des autorités locales, qui prirent toutes à la nouvelle de l'arrestation de Varennes une attitude de justice vengeresse contre ceux qui, dans le langage du temps, n'avaient pas donné de gages à la Révolution. Il résultait de l'aspect de tout ce qui nous entourait comme voisinage, Troyes, Bar-sur-Aube, Arcis et les bourgs et villages intermédiaires, et de celui des routes sans cesse parcourues en tous sens par des voyageurs inconnus, la certitude d'une agitation dont le but et l'effet nous paraissaient également inquiétants.

Les avis, les nouvelles se succédaient au château d'heure en heure. Une lettre arrivée de Sens y rappela brusque-

ment l'archevêque, alors malade et qui s'excusa de ne pouvoir partir. Peu de jours après, une députation du district arriva avec l'ordre de presser le départ du prélat, qui eut lieu le lendemain. Je n'oublierai jamais cette scène d'adieux, qui pour la plupart d'entre nous furent éternels. La combinaison de la douleur privée et de la douleur publique produit cette espèce de chagrin désespéré, contre lequel aucune consolation ne peut surgir. L'archevêque nous embrassant tous, et à plusieurs reprises son frère chéri, comme ne pouvant s'en arracher, semblait avoir reçu tout à coup l'avis de l'avenir de 1793. Je restai frappé du changement physique et moral qui soudain venait de le métamorphoser à mes yeux. Cet homme d'une physionomie si douce, si caressante, si spirituelle, empreinte d'une sécurité philosophique jusque-là si conforme à l'égalité de son humeur, malgré les événements où avec tant de désintéressement il avait supporté la perte de ses grandeurs, cet homme heureux par lui-même et par les autres avait subitement revêtu la gravité sombre d'un vieux privilégié du malheur. Peu de temps après, j'eus par moi-même l'explication de cet étrange bouleversement de toutes ses facultés... il était arraché aux douceurs, aux habitudes, aux affections de la famille.

Nous mîmes l'archevêque en voiture avec la vieille marquise de Loménie, accompagnée de sa fille la vicomtesse de Canisy et des deux filles de celle-ci encore enfants, l'abbé de Loménie, coadjuteur de Sens, et un grand vicaire. Tous debout sur le perron, nous suivîmes des yeux et de nos vœux les plus tendres les voitures qui nous séparaient de personnes aussi chères. Les âmes des deux frères s'étaient entendues : le comte de Brienne contracta dès ce jour une teinte de tristesse qui l'eût rendu aussi presque méconnaissable à tout ce qui l'entourait, sans l'expression de

cette bonté et de cette placidité sans exemple dont la nature l'avait doué et qui parait si bien son noble visage. La tyrannie exercée sur son frère par les municipaux de sa métropole donnait en effet beaucoup à penser et bien plus à craindre.

SECONDE PARTIE

A L'ARMÉE DES PRINCES

CHAPITRE PREMIER

MON ÉMIGRATION.

La France, qui recevait journellement de Paris le mot du trouble en attendant celui de la persécution, apparaissait soulevée et déchirée en tous sens par cent mille sociétés populaires dans ses villages, ses cités et ses casernes. Les habitants paisibles étaient traités d'aristocrates; ceux-ci s'appelaient déjà les ci-devant. On les déclarait ennemis : et bien que le 9 juillet l'Assemblée eût accordé deux mois aux émigrés pour rentrer en France, trois semaines après elle taxait d'une imposition triple les biens de ceux qui n'étaient pas rentrés (1). Le second décret faisait mieux que de détruire le premier : il le violait. L'émigration, se voyant sans garantie au dedans et au dehors de la part du nouveau gouvernement, se reploya plus fermement que jamais sur sa chevalerie et tint ses rangs ouverts aux mécontents et aux malheureux. Ils traversaient à pied sous de vulgaires déguisements la vaste étendue de la France, pour venir s'abriter de l'autre côté du Rhin contre les persécutions et les outrages de leurs voisins et de leurs anciens vassaux. Ces familles d'hommes

(1) Ceci n'est point entièrement exact : c'est le décret même du 9 juillet 1791, rendu sur la proposition de Reubell, qui donnait un mois aux émigrés pour rentrer, après quoi leurs biens seraient mis sous séquestre.

parfois composées de trois générations, nouveaux bohémiens, le sac sur le dos, marchaient la nuit, cherchant dans les lieux les plus écartés, dans les bois ou dans de misérables hameaux, le repos du voyage, dont ils portaient le pain avec eux. Qu'eussent-ils fait pour la cause du Roi prisonnier, dispersés qu'ils étaient dans les provinces, où leur existence était déjà menacée? Alors, ne voyant plus de salut pour la monarchie et pour eux que dans leur réunion, ils eurent foi au drapeau de leurs autres princes, à cet autre oriflamme que de loin leur montraient les frères de leur souverain.

Ah! sans doute, et aujourd'hui il est tard pour le dire, si ces deux princes et ceux de la maison de Condé, ces parents héroïques du trône, au lieu d'aller mendier auprès des Électeurs ecclésiastiques du Rhin une somptueuse hospitalité, s'étaient réunis avec la noblesse pour occuper sur le sol français une place frontière, ne fût-ce que celle de Montmédy où Louis XVI était attendu; si là, au lieu de deux cours rivales, ils avaient ouvert un grand asile aux amis du trône, ils avaient formé un seul camp sous un seul drapeau; si, par le sentiment d'une loyale et généreuse fraternité d'armes et de conscience, chacun eût versé pour le service de tous dans la caisse commune de l'armée, princes, nobles, bourgeois, paysans, officiers, soldats, prêtres, toutes les ressources qu'ils emportaient ou qu'ils recevaient de chez eux, ils auraient au début opposé une France armée monarchique à la France armée révolutionnaire. Les garnisons de nos frontières allemandes et belges, qui répugnèrent à les franchir pour ne pas encourir l'opprobre de déserter à l'ennemi, se fussent réunies en grande partie à leur ancien drapeau, et, au lieu de suivre en France l'armée de l'étranger, l'armée de l'opposition royaliste aurait conservé son hon-

neur de famille en marchant seule contre les ennemis de sa patrie et de son Roi. Là était la véritable chevalerie, et le nom d'émigrés fût resté aux réfugiés de l'Édit de Nantes! La cause de la liberté, telle qu'elle était devenue nécessaire au pays, se serait noblement débattue dans une lutte toute française, où les vaincus du champ de bataille, devenus par cela seul les protégés du vieil honneur militaire national, n'auraient eu à craindre ni l'échafaud ni l'esclavage. Le traité de paix eût été une réforme politique.

Et qu'on ne vienne pas dire : « Ils auraient tué le Roi à l'instant même, en voyant le drapeau royal. » — Eh bien, qu'en ont-ils fait en ne le voyant pas et en se trouvant seuls maîtres du sol, des habitants, de l'armée, de l'échafaud? N'êtes-vous pas encore quelques-uns, qui un jour avez vu égorger la princesse de Lamballe, un autre jour Louis XVI, un autre jour sa femme, un autre jour sa sœur, la divine Élisabeth, et qui un autre jour avez vu mourir l'enfant-roi dans les convulsions de l'appauvrissement de sa nature minée, dégradée par la misère, la maladie et la terreur? Si vous êtes encore ces témoins, racontez à vos concitoyens ce que vous avez vu, et tous ils diront qu'il valait mieux que la famille royale eût péri d'un seul coup dans une tempête que de souiller de son sang répandu goutte à goutte la représentation nationale, la municipalité de Paris, son armée, sa population et le sol français.

Et d'ailleurs, qui vous prouve qu'en présence d'une armée qui devait le venger impitoyablement, ils eussent osé tuer Louis XVI? Ne mettrez-vous pas aussi la peur au nombre des auxiliaires de la cause royale, vous qui l'admettez justement encore aujourd'hui dans le crime de la condamnation du Roi? Et malgré cette peur toutefois, dans

ces jours de l'omnipotence du terrorisme, cinq voix seulement sur sept cent vingt et une ont envoyé le captif du Temple à l'échafaud! Le Roi était donc alors quelque chose même pour les conventionnels.

La fameuse entrevue de Pillnitz, où la politique de l'Autriche et de la Prusse, représentée par les deux souverains de ces deux grands États, intervint plus puissamment que l'intérêt mal entendu du comte d'Artois, produisit le 25 août ce manifeste auquel la France entière répondit par le cri : *Aux armes contre l'étranger!* L'Assemblée répondit, le 3 septembre, à la déclaration de Pillnitz par la présentation de la constitution au Roi, qui l'accepta et peu de jours après vint la signer dans son sein.

Ici se termine, à mon âge de vingt-deux ans, ce que j'ai vu ou entendu des choses ou des hommes de cette époque. Mon témoignage va passer la frontière.

Je fus appelé un jour après le déjeuner du château dans l'appartement de ma mère, où je trouvai réunis autour d'elle en conseil de famille mon père et M. et Mme de Brienne. Là il me fut déclaré que tout était préparé pour mon émigration, le danger de mon séjour en France, à Paris surtout, étant poussé jusqu'à l'évidence pour mes parents, en raison de la témérité de mes paroles, de la nature de mes relations, de la fougue aussi de mon caractère et de la couleur prononcée déjà connue de mes opinions. Ce qui se passa en moi à cette révélation inattendue, et que je n'avais point provoquée auprès de ma famille, ne peut se décrire aujourd'hui, où je suis loin, hélas! de sentir aussi vivement que je sentais alors sous le galvanisme des événements et sous celui de ma jeunesse. Cependant, comme le système de l'émigration à Coblentz n'était pas en faveur au château de Brienne, ce mot me fut traduit par celui d'absence, et celui d'absence par

l'attrait d'un voyage de deux ans en Europe... Ma famille avait pourvu à tout. Mon père avait arrangé que j'irais rejoindre, à l'université de Gœttingue, le célèbre abbé Lechevalier, l'auteur du *Voyage de la Troade*, sous les auspices duquel le jeune Laboulaye, fils de l'intendant d'Auch (1), devait parcourir le nord et le midi de l'Europe, *jusqu'à ce que la France fût tranquille*. Laboulaye étant resté l'un de mes amis après avoir été mon condisciple au collège, cet arrangement me séduisit tout à fait. Mon père ajouta que l'abbé Lechevalier pourrait disposer de dix mille francs par an pour mon compte, ainsi que cela était convenu par M. de Laboulaye le père pour son fils. Ils étaient déjà arrivés à Gœttingue, où ils m'attendaient.

M. de Brienne prit alors la parole et me dit que je trouverais à Paris, chez M. de Montmorin (2) son ami, ministre des affaires étrangères, un passeport où j'étais signalé comme allant à Gœttingue pour mon éducation, et que je n'aurais qu'à signer. Il ajouta que de Paris je partirais à franc étrier pour Metz, où, tel jour de ce mois de septembre, je verrais arriver à l'hôtel du Faisan M. le baron de Monzin de Bernicourt, qui me prendrait dans sa voiture et me mènerait à petites journées de l'autre côté de la frontière : ce qui ne serait nullement suspect, le baron de Bernicourt étant du pays, bon et ancien gentilhomme lorrain, connaissant toutes les routes, voyageant suivant son usage avec ses chevaux et ayant dans le duché de Deux-Ponts des intérêts connus, qui rendaient son passeport aussi bon que le mien.

(1) Gabriel-Isaac Douet de La Boullaye (telle est l'orthographe donnée par l'*Almanach royal*) avait été intendant d'Auch de 1776 à 1782; il était en 1789 maître des requêtes honoraire et intendant des finances.

(2) Armand-Marc, comte de Montmorin-Saint-Hérem (1745-1792).

Ma géographie m'illumina tout à coup de la certitude que notre chemin serait par Sarreguemines, où j'embrasserais mon frère Villemöyenne, officier dans les hussards de Saxe, en garnison dans cette ville. Cette assurance m'ayant été confirmée, je sautai de joie d'abord, et ensuite mes larmes, qui eurent quelque chose de prophétique sur tous ceux que j'allais quitter, les uns pour de longues années, les autres pour toujours, coulèrent avec un mélange de sanglots que la tendresse de mes parents finit par partager. En effet, je sentais que pour la première fois de ma vie je quittais mon père et ma mère, que je partais sans embrasser un autre de mes frères, alors secrétaire d'ambassade en Espagne et qui chaque jour était attendu, et que j'allais me séparer à Paris de mon frère aîné, dont j'étais si chéri et qui seul avec moi le dernier de tous a survécu aux deux autres jusqu'au 5 mars de cette année 1843, où j'écris ces souvenirs.....

Cette scène de famille fut longue et déchirante. Remis de ma violente émotion, et je ne l'oublierai jamais, je mis toute l'éloquence du sentiment qui me dominait à tâcher de persuader à mon père, à ma mère et à M. et Mme de Brienne d'aller eux-mêmes attendre la fin de la tourmente révolutionnaire en Suisse, chez un de mes oncles, ou à Naples, chez mon cousin germain le baron de Talleyrand, ambassadeur de France. « Nous y avons pensé, me dit ma mère; mais à présent, en raison de beaucoup de considérations, ce voyage nous serait impossible, et d'ailleurs mes lettres t'apprendront lequel de ces deux partis nous serons disposés à prendre. — Mais vous, mon cousin, dis-je vivement au comte de Brienne, vous, grand seigneur, ancien ministre, vous roi de ce pays, il vous faut venir avec moi. » Et lui appliquant avec chaleur le mot de mon père sur Louis XVI après les journées des 5 et

6 octobre : « Venez, monsieur le comte, partez aussi! Ils vous tueront si vous restez : vous leur avez fait tant de bien! » J'étais déjà profondément aigri par l'affranchissement de tout respect et de toute reconnaissance de la part de beaucoup d'habitants de Brienne envers leur seigneur, envers leur père, envers celui qui avait bâti leurs maisons. De celles-ci les chaumes avaient disparu, et déjà leurs pierres s'élevaient contre lui! Le village était devenu un bourg; à force d'égalité et de droits de l'homme et du citoyen, le bourg s'était fait ville, et une société populaire, composée des ouvriers, des domestiques et des pensionnés du château, s'était installée dans le café-billard de la commune. Je me rappelle que M. de Brienne me répondit : « Que veux-tu qu'on me fasse? Je continue d'être bon pour tout le monde et avec tout le monde. » Deux années après, quand avec les trois Loménie il fut transféré à Paris comme conspirateur, il partit tranquille et fit la même réponse à ceux qu'il laissait à Brienne et à ses juges. On saura plus tard combien ma crainte était fondée.

Le lendemain, après avoir pris un congé bien douloureux de toute cette excellente partie de ma famille, et avoir reçu les bénédictions et les instructions particulières de mon père et de ma mère, je partis pour Paris à franc étrier. C'était alors la manière de voyager des jeunes gens. Seize heures après, j'embrassais mon frère aîné dans cette belle maison de la place Vendôme, aujourd'hui n° 23, où j'étais né et où je ne devais plus rentrer. Quelques jours furent donnés à mon équipement complet pour une longue absence, et aussi à des adieux de toute nature, qu'aujourd'hui je renouvelle à des tombes.

La partie politique prit bientôt le dessus dans les dernières heures de ma jeunesse à Paris, où je retrouvai beaucoup de mes camarades, qui aussi faisaient leurs

paquets et leurs adieux pour *aller de l'autre côté faire la contre* (révolution) *et revenir passer l'hiver à Paris*. C'était la foi et l'argot du parti : de sorte qu'il fallait se hâter d'arriver, *pour n'être pas mal vu à Coblentz*. Aussi l'on ne s'abordait jamais sans se dire : « Quand pars-tu? quand partons-nous? » C'était donc bien aussi la mode d'émigrer; mais pour la plupart d'entre nous c'était un besoin ou même un devoir. Les femmes, celles surtout qui pouvaient être intéressées à ce qu'on ne partît pas, semblaient s'entendre avec les princes et avec les révolutionnaires pour que l'on partît. L'intérêt de ceux-ci était de mettre le séquestre sur les biens des émigrés et d'avoir autour d'eux moins d'ennemis. L'intérêt des princes était de mettre le séquestre sur les personnes et d'avoir autour d'eux plus de partisans. Les quenouilles reçues par de jeunes retardataires sont historiques : plusieurs, disait-on, leur avaient été portées dans leurs châteaux par ceux mêmes qui venaient y mettre le feu... Il fallait donc partir à tout prix.

Je ne parle pas de l'intérêt du Roi : depuis le retour de Varennes et l'acceptation de la Constitution, il n'en était plus question, même pour mémoire. C'est un horrible souvenir, mais la chose était ainsi pour les chevaliers du trône et de l'autel..... qui l'abandonnaient. Le culte du roi de France était borné à quelques serviteurs héroïques, inconnus, dévoués jusqu'à la mort, et à quelques compagnons futurs de son martyre, tels que Malesherbes, etc., ou au loin à de vieux gentilshommes qui dans d'antiques et pauvres manoirs reculés, que la fièvre de l'émigration n'avait pu atteindre, gardaient comme dans un sanctuaire la foi de leurs pères à Dieu et au Roi. A Paris, centre *révolutionnaire* de toutes les opinions et de tous les intérêts, tout le royalisme était pour Coblentz, et le boulevard où nous nous donnions rendez-vous en reçut le nom.

C'était aussi une Bourse véritable, où s'opérait l'agiotage de l'émigration. A celle-ci on jouait gros jeu aussi : il s'agissait exclusivement de la fortune d'abord, ensuite de la vie. N'importe ! on riait en empruntant à cent pour cent les frais de départ, *payables au retour dans trois mois*. On partait gaiement du café, aujourd'hui Tortoni, pour aller prendre ensemble le passeport et monter à cheval ou en voiture. Je peux dire que la sécurité de l'avenir était alors aussi profonde que depuis le fut l'abîme de l'adversité.

Enfin, après avoir terminé mes préparatifs, je fus mis à cheval par mon frère et je partis au triple galop avec le dessein, que j'exécutai, de ne me coucher qu'à Metz à l'hôtel du Faisan. Les postillons et moi, nous brûlions le pavé. Mon voyage était un livre à deux titres, dont l'ostensible, imprimé sur la première page, était *Université de Gœttingue,* et l'autre, placé sur la dernière comme *erratum*, était *Émigration*. L'un et l'autre avaient été approuvés, ou pour mieux dire consentis, par mon père et ma mère. Je devais suivre ma route pour Gœttingue par Coblentz, où je prendrais langue pour la *guerre impie* auprès de mon cousin germain le marquis du Dresneuc, capitaine aux gardes, très aimé de Leurs Altesses Royales, et que ma mère avait investi de la charge d'être mon mentor et mon second père ; comme je l'aimais beaucoup, cette condition me parut fort douce. Je courais donc la poste avec cette hypocrisie, montrant au besoin effrontément mon passeport d'étudiant de Gœttingue allant à sa destination. Bien que j'eusse vingt-deux ans bien sonnés depuis trois mois, je n'en paraissais guère que dix-huit ou dix-neuf, et ce dernier âge justifiait l'esprit du passeport qui le portait : tandis que deux ans plus tôt, âgé de vingt ans, j'avais siégé au Châtelet comme conseiller et fait quelque bruit

par ma démission, donnée *ab irato* en plein tribunal à cause de l'affaire Favras!

Cependant, en parcourant librement cette route de Verdun, que quinze jours plus tôt le Roi venait de suivre en prisonnier au pas des gardes nationales de l'Argonne, quand il me fallut aussi relayer à Sainte-Menehould chez Drouet, dont le fils (1) avait couru à toute bride s'embusquer comme un assassin avec son fusil au pont de Varennes, où il coucha le Roi en joue et le fit descendre violemment de sa voiture, mon cœur se serra, je sautai précipitamment de cheval, payai la poste et remontai de suite sur celui qu'on m'avait amené, sans regarder à droite ou à gauche, dans la crainte de voir le visage de ce misérable. Le cheval qu'on me donna étant excellent, je fus saisi de l'idée que c'était lui qui avait si rapidement porté à Varennes le fils Drouet, en brûlant la poste de Clermont par les chemins de traverse. Dans cette croyance, peut-être injuste et qui l'était de toutes façons à l'égard du pauvre animal, j'eus la barbarie de vouloir lui faire payer le crime de son maître, et, lui enfonçant les éperons dans le ventre, en moins d'une heure j'avais franchi la double poste de Sainte-Menehould à Clermont, malgré les cris de mon guide. Là, à peine arrivé, et toujours dans la même disposition d'esprit, je demandai brusquement, sans retard, un bidet. Mais le maître de poste, dont je vois encore l'honnête physionomie, me regardant d'un œil attentif et bienveillant, m'engagea si instamment et si poliment à venir me reposer et me rafraîchir chez lui, que malgré l'impatience qui me dévorait de quitter enfin cette route maudite, j'acceptai la première proposition. La préve-

(1) Jean-Baptiste Drouet (1763-1824) dut toute sa notoriété à l'arrestation de Varennes; il fut élu à la Convention, tomba entre les mains des alliés et fut compris dans l'échange de 1795.

nance de cet homme me fit l'effet d'une véritable consolation. D'ailleurs, en voyant sur lui la régularité de son costume à la livrée du Roi, que ses confrères de Sainte-Menehould et autres relais avaient déjà abdiqué, je vis bien à qui j'avais affaire, et je me laissai facilement conduire par lui au travers de la maison dans une espèce de salon qui donnait sur son jardin. Là, une fois assis, il me dit : « Monsieur, je n'ai pas le droit sans doute de vous demander où va un jeune homme de votre âge et de votre tournure, qui court la poste à franc étrier et qui paye si bien les guides. Mais pour vous mettre bien à votre aise vis-à-vis de moi, et pour vous prouver que je vous ai bien deviné, voici mes deux fils qui partent demain pour aller entrer, à Coblentz, dans les gardes du corps. » Et je vis deux beaux jeunes hommes de grande taille, qui justifiaient bien à mes yeux l'idée que leur père avait de leur courage et de leur dévouement à la cause royale. Celui-ci continua : « Moi et mes deux fils en postillons, nous suffisions pour sauver le Roi, si, au lieu de courir les grands chemins avec leurs dragons et d'inquiéter ainsi les jacobins et les habitants, M. le duc de Choiseul (1) et M. le comte de Damas (celui-ci était mon cousin) eussent pris auprès de moi, dont l'opinion est si connue, des informations sur la manière d'assurer le départ de Sa Majesté. Veuillez me suivre au bout de mon jardin. Voici une grande porte qui s'ouvre sur les premiers bois de la forêt des Ardennes, dont, comme maître de poste et comme chasseur, je connais ainsi que mes fils tous les chemins. Si la voiture de Leurs Majestés était entrée dans ma cour, où je l'aurais

(1) Claude-Antoine-Gabriel, duc de Choiseul-Stainville (1762-1838), chargé, comme colonel de Royal-dragons, d'assurer l'évasion de Louis XVI, fut accusé par Bouillé d'avoir pris de fausses mesures; il fit partie des « naufragés de Calais », fut pair de France à la Restauration et aide de camp de Louis-Philippe.

relayée, elle aurait à l'instant traversé mon jardin, et sans que personne pût se douter de son départ, je l'aurais conduite à la volonté du Roi soit à Montmédy, soit même à Luxembourg... Ah! monsieur, j'ai reconnu le Roi tout de suite, et Sa Majesté aurait pu se dispenser de donner un louis à ma servante pour un verre d'eau! J'en avais les larmes aux yeux d'inquiétude..... Mais je n'osai parler au Roi. Au lieu que si ce monstre de Drouet n'eût pas pris la traverse pour courir donner l'alarme à Varennes et eût passé devant ma porte, je m'en serais méfié, et alors, malgré le respect, j'aurais pris sur moi de supplier Sa Majesté d'entrer ici, et pendant que Drouet préparait sa trahison à Varennes, j'aurais avec mes deux fils conduit sûrement le Roi à Montmédy..... Je ne m'en consolerai jamais. C'eût été si beau pour moi, vieux serviteur de père en fils, de sauver le roi de France! Au surplus, monsieur, vous sentez que je ne puis rester ici, et à la fin du mois j'irai rejoindre mes enfants... » Le brave homme versait un torrent de larmes; j'étais aussi profondément ému, et je montai à cheval sans avoir la force de lui dire adieu.

Le maître de poste de Clermont ignorait ainsi que moi ce que je n'appris que depuis à Coblentz et par les *Mémoires* du marquis de Bouillé, que tous les postes de cavalerie, ainsi que leurs mouvements, avaient été les uns disposés, les autres réglés par le Roi lui-même, en vertu d'une correspondance secrète que ce prince entretenait depuis *dix-huit mois* avec M. de Bouillé au sujet de son départ. Nous ne savions pas non plus que ce départ si retardé devait avoir lieu du 19 au 20, et non du 20 au 21; que ce changement inattendu avait naturellement dérouté les postes qui attendirent vainement pendant vingt-quatre heures; que des négligences furent nécessairement commises dans l'expédition des ordres nouveaux

qu'exigea ce contretemps fatal, et qu'indépendamment de la désobéissance séditieuse des dragons à Clermont et des hussards à Varennes, etc., le Roi avait été reconnu à peu près à tous les relais, où il ne pouvait s'empêcher de mettre la tête à la portière. Mais ce que nous savions bien, lui et moi, c'est que, arrêté par quatre ou cinq misérables ameutés par Drouet, il avait empêché formellement les trois gardes du corps qui étaient sur le siège de sa voiture de l'en débarrasser, malgré leurs instances; qu'il s'était lui-même déclaré prisonnier aux officiers qui lui avaient demandé des ordres, dans la maison du procureur de la commune, et, finalement, qu'à la réquisition de l'aide de camp de La Fayette, il avait *obéi* et s'était laissé ramener à Paris sans avoir même protesté.

J'arrivai à Metz au grand galop, précédé du postillon et faisant claquer mon fouet, jusque dans la cour de l'hôtel du Faisan, où un avis du baron de Bernicourt l'annonçait pour le soir même. Le bruit que je fis, ma jeunesse, mon costume de courrier élégant, en gilet rond écarlate, casquette de velours noir, culotte de peau de renne très longue, bottes anglaises à retroussis, plus un couteau de chasse passé dans un ceinturon or et argent, intéressèrent de jeunes officiers de dragons qui allaient se mettre à table et qui, au premier coup d'œil, me jugeant digne d'être leur convive, me firent proposer de dîner avec eux. J'acceptai avec empressement : je n'avais fait, comme l'on dit, que manger sur le pouce depuis Paris, et ce qu'il y avait en moi de plus fatigué pour le moment, c'était l'estomac. Quant au sommeil, dont j'avais sans doute aussi grand besoin après une promenade de quatre-vingts lieues, nuit et jour, je ne le mis qu'en seconde ligne, me promettant bien de lui donner ma soirée et ma nuit tout entière. Mais il en fut autrement.

Ce dîner fut charmant; c'était un feu roulant d'histoires de Paris et d'histoires de garnison qui se croisaient. Je contais bien alors. Et d'ailleurs, jeunes et confiants dans notre jeunesse, nous avions d'emblée mis en commun nos esprits et nos cœurs, et nous n'étions pas au dessert que nous nous étions tous donné rendez-vous à Coblentz, après avoir bu séditieusement à la santé des princes et à la contre... Après le dîner, qui se prolongea avec la gaieté et les impromptus d'une table de sous-lieutenants, je fus mené au théâtre par mes nouveaux amis, et il était plus de minuit quand, reconduit par mes amphitryons, car l'hospitalité fut complète, je pus enfin me coucher.

Je me promettais une bonne et longue nuit, dont j'avais encore plus besoin qu'à mon débotté. Mais le baron était arrivé à huit heures, s'était couché après un léger souper et me donnait rendez-vous pour le lendemain matin à six heures! Il avait de son autorité, ou plutôt de son obligeance, fait prendre dans ma chambre ma malle de voyage, arrivée avant moi par la diligence, et l'avait fait charger sur sa voiture. Avec un homme aussi ponctuel, aussi entendu et aussi prévoyant, que de plus je n'avais jamais vu et qui m'avait de confiance accepté pour compagnon par correspondance, il n'y avait pas à négocier pour partir trois heures plus tard. Je dis donc au domestique de l'hôtel de m'éveiller à cinq heures, et je me jetai dans mon lit, où je me dépêchai de dormir.

Le lendemain, j'étais debout et ficelé, comme disent les soldats, et ce fut moi qui attendis, ce qui était à la fois élégant et convenable. Quand le baron descendit de sa chambre, il me trouva prenant une tasse de café, lui en offrant une, et lui présentant en même temps la petite lettre d'introduction que ce bon comte de Brienne m'avait remise pour lui : — « Nous déjeunerons dans deux

heures », me dit-il; « j'ai bonne idée de vous : vous êtes prompt et exact, et je vois bien que j'aurai à remercier M. de Brienne. » On vint l'avertir que ses chevaux l'attendaient, et je me trouvai installé à côté de lui dans une bonne petite calèche de province, bien étoffée, attelée de trois chevaux à lui, dont un en arbalète. C'était la première fois que j'essayais un pareil attelage, depuis longtemps passé de mode, mais qui florissait encore en Lorraine.

J'ai remarqué depuis cette rencontre du baron de Bernicourt, par conséquent très souvent, que toutes les fois qu'un homme très honorable vous recommande ou vous présente à un autre homme, celui-ci en est toujours au moins la contre-épreuve, ce qui pour le commerce de la vie vaut mieux que la contrefaçon. Il en fut ainsi du mentor à qui M. de Brienne m'avait adressé. Il l'avait choisi pour le remplacer momentanément auprès de moi, autant que possible. Car, depuis un an, ma tutelle sociale avait monté en grade, et j'avais passé de M. de Savalette à M. de Brienne, comme un page qui devient officier. Cette transition s'était faite naturellement à Brienne même, où nous passions chaque année au moins six mois, et où à chaque instant de ma vie, par cet attrait qu'inspire la suprême bonté, je me sentais engagé à M. de Brienne par une sorte de piété, dont à mon âge un abandon sans réserve était l'expression naturelle. Et, si j'ose bien le dire, il y avait entre lui et moi une sorte de réciprocité : car soit parmi mes frères, soit parmi les autres jeunes gens, lui aussi m'avait choisi, comme il arrive à un père de préférer l'un de ses enfants. D'après la manière plus que bienveillante, déjà amicale, dont me traitait le baron, il me fut facile de juger tout ce que M. de Brienne avait pu lui écrire en ma faveur; il avait touché juste, car le baron

fut constamment pour moi, autant qu'il pouvait l'être, un autre lui-même. En effet, il était en petit, pour la taille, pour la figure, pour les facultés morales et intellectuelles, enfin comme un portrait réduit, ce qu'était en plus grand, en plus distingué, en plus développé, le comte de Brienne. C'était sa monnaie, du bon coin et frappée à son effigie, et le millésime décroissait aussi. Car le baron, ancien colonel de dragons, n'avait guère plus de cinquante ans, et, malgré cela, il me paraissait plus vieux que M. de Brienne qui en avait soixante, tant celui-ci savait se rajeunir avec moi pour en être mieux compris et plus aimé.

Le lendemain nous étions à Sarreguemines, où je surpris dans sa caserne mon bon frère Villemoyenne, que je m'étais bien gardé de prévenir de ma visite. Après les explications nécessaires à ce singulier incident de ma vie, il me mena chez son colonel, le baron de Gottesheim, chez lequel se trouvait le comte de Fresnel, colonel en second. Là, il me fut confié que peu de jours après tout le régiment de Saxe-hussards, moins son dépôt cantonné à Sarrebrück et que par prudence on ne pouvait faire rejoindre, passerait la frontière et irait rejoindre l'armée de M. le comte d'Artois. Dès que j'appris ce ralliement des hussards de Saxe à la cause royale, je crus la contre-révolution faite; d'autant que le baron de Gottesheim ne doutait pas et disait même savoir que plusieurs régiments de cavalerie échelonnés sur les frontières devaient aussi faire leur jonction. Jamais, je crois, je n'avais été plus heureux. Cependant le secret me fut recommandé envers tous, même à Coblentz, sauf mon cousin du Dresneuc qui devait le confier aux princes; car il n'était pas douteux que les jacobins n'eussent déjà des émissaires au delà du Rhin, et ce secret dévoilé aurait pu rentrer en France sous la forme d'une dénonciation qui eût à l'instant même

armé toute la province contre le régiment resté fidèle. Je me souviens encore qu'ayant fait part au colonel de l'inquiétude que pouvaient donner les rassemblements de gardes nationales que j'avais traversés sur ma route, il me répondit : « Je partirai de Sarreguemines à la tête de mon régiment, trompettes sonnantes, en plein jour, et malheur à qui voudrait gêner mon passage ! » Et il le fit en effet comme il me l'avait dit.

Le soir même je devais coucher dans le pays de Deux-Ponts, à Eschweiler, à quatre lieues de la ville de Zweibrücke, capitale d'un duché appartenant alors à l'Électeur palatin de Bavière. Trois ans plus tard, le drapeau tricolore, devenu bien français, flottait sur les remparts de Mayence, de Trèves et de Coblentz, où, fier du secret du baron de Gottesheim, j'allais porter l'annonce d'un secours de cinq cents chevaux pour aider l'émigration à renverser la Révolution !... Enfin, je me sentais déjà moins expatrié par la certitude de savoir bientôt mon frère en Allemagne ainsi que moi. Je l'embrassai pour aller rejoindre mon baron, en lui donnant dans un temps quelconque rendez-vous à Coblentz, où il aurait de mes nouvelles chez notre cousin le marquis du Dresneuc.

Le baron et moi, nous passâmes la frontière sans difficulté, sur la bonne mine de nos passeports et un peu sur la nôtre. L'émigré se cachait si bien en moi sous l'étudiant qu'aucun soupçon ne vint aux derniers municipaux à qui nous eûmes affaire. Mais une fois sur le territoire allemand, le baron de Bernicourt, à qui j'avais attribué une circonspection qui ne devait coûter aucun sacrifice au caractère placide dont je le croyais doué, se mit à pousser un accent de respiration violent, comme s'il sortait de la machine pneumatique, et à donner cours à de telles imprécations contre la Constitution, l'Assemblée, la fai-

blesse du Roi, la cour, la ville, la nation enfin, que je le crus devenu fou. Mais sa folie devint bientôt contagieuse, et au bout d'un quart d'heure, comme pour rattraper le temps perdu, nous jurions tous les deux à l'unisson, poltrons révoltés menaçant le péril loin de lui, et pourfendeurs des montagnes que nous avions passées avec une hypocrisie réciproque.

Ce fut dans ces dispositions que quatre ou cinq jours après nous arrivâmes, toujours à petites journées, à Bingen, où la maison de Condé avait établi son quartier général. C'était la destination du baron, à qui une contre-révolution exclusivement militaire convenait particulièrement. « Vous allez à la cour, me dit-il, et moi, je m'établis au camp. » Déjà quelques lieues avant Bingen les cocardes blanches et les uniformes à pied et à cheval nous avaient annoncé le voisinage du drapeau de Condé, et nous avions traversé et salué avec dévotion ces petits cantonnements avancés de la première France royale (traduction libre de l'électorat de Mayence) que nous eussions vue depuis la *jacobinerie* de la cocarde tricolore... A Bingen, donc, je dus me séparer de mon excellent et respectable guide, dont, on le voit, les bontés me sont encore présentes. Il me remit quelques lettres pour ses amis qu'il informait de son émigration, et nous nous embrassâmes comme gens qui ne devaient ni s'oublier ni se revoir : ce qui fut doublement vrai. Toutefois il n'avait pas voulu me quitter sans me donner un bon déjeuner, où nous bûmes de tout cœur à la sainte cause. Je fus si attendri de ses vœux et de cette délirante espérance qu'il me communiquait, que je fus au moment de lui confier le secret du colonel de Gottesheim. Mais l'honneur de ma parole me retint, et d'ailleurs le baron était devenu si expansif qu'au bout d'un quart d'heure c'eût été la nouvelle de ce qui s'appelait

l'armée de Condé, recrutée d'un nombre immense d'officiers de toutes armes et déjà en formation de corps soldés de vrais soldats. Cependant mon indiscrétion l'eût rendu le plus heureux des hommes, car en route il me disait avec une sorte de fanatisme : « Ah! mon cher ami, si j'eusse commandé encore mes dragons, je vous aurais fait voyager en troupe, moi à la tête et vous au premier rang, en cadet gentilhomme! »

Enfin le baron de Bernicourt ne me quitta que quand il m'eut vu monter dans l'extra-poste, petit chariot que l'on trouve en Allemagne à tous les relais et dans lequel j'arrivai au premier de ces relais sur la rive gauche du Rhin. J'avais salué le beau fleuve à Bingen, pour la première fois de ma vie en Allemagne, car il était pour moi une vieille connaissance, faite à Schaffhouse au retour de mon premier voyage en Suisse avec cette bonne Mme de La Briche.

Mon émancipation n'avait pas encore été aussi complète : jamais je n'avais été aussi totalement livré à mon libre arbitre et à mes propres facultés. Par-dessus le marché, je ne savais pas un seul mot d'allemand; au relais ou à l'auberge je mettais mon argent sur la table, on se payait, voilà tout. Voyageant tout seul dans ce chariot de poste, je fus assez heureux pour recueillir deux ou trois fois sur la grande route de futurs frères d'armes, se rendant à pied aux étapes que les avant-postes ébauchés de l'armée dite des Princes avaient distancées à quelques lieues en avant de Coblentz. Je fis ainsi, tant que je le pus, la courte échelle à l'émigration. Enfin, le jour même où j'avais quitté les *braves* de l'armée de Condé, je me trouvai au milieu de ceux qu'ils appelaient les courtisans du comte d'Artois, et quand j'arrivai à Coblentz dans la grande rue, où était la poste aux chevaux, je m'entendis appeler et je me vis bientôt entouré et embrassé par un grand

nombre de mes amis d'enfance, de collège, de société et du boulevard. Leurs félicitations à la fois amicales et chevaleresques attendrirent et exaltèrent mon âme par une impression entièrement neuve pour moi, telle que nos croisés durent l'éprouver jadis sur la terre musulmane à l'aspect des amis que la délivrance du tombeau du Christ appelait de la terre de France pour partager leurs combats. Une destinée à peu près semblable attendait l'émigration sur la terre d'Allemagne; il est vrai qu'un Godefroy manquait à la croisade royaliste.

Si dans les intervalles de la fièvre vengeresse qui avait saisi le baron de Bernicourt après notre entrée à Eschweiler chez le duc des deux-Ponts, j'avais été constamment saisi d'un bien-être réel à l'aspect de ce repos laborieux et intelligent que la population germanique m'offrait dans ses villes et dans ses campagnes, au sortir des violences et des tumultes des villes et des campagnes françaises, en revanche je trouvai à Coblentz, moins les Jacobins révolutionnaires, toutes les agitations des partis avec toutes les traditions et l'étiquette de Versailles. La question encore insoluble peut-être à présent, mais dont l'obscurité rassure, celle des *purs*, s'y traitait avec une intolérance séditieuse même pour la majorité des princes. L'esprit clubiste, ferment révolutionnaire bien connu, s'était introduit dans les divers cantonnements, et, au nom de l'unité monarchique qui était le drapeau, des sectaires politiques tourmentaient déjà la fraternité commune. Benjamin Constant a dit, je crois, que toute association qui s'épure s'affaiblit : on s'épurait donc déjà à Coblentz. On y jugeait la religion monarchique d'un émigré par la date de son arrivée, et celle-ci d'après son rang (1). Ainsi, moi, gen-

(1) Chateaubriand a raconté comment, venu d'Amérique pour défendre la cause royale, il faillit ne pas être admis à Trèves : « On n'avait pas besoin

tilhomme obscur, on me croyait arrivé assez tôt et on m'avait fêté. Mais la veille le prince de Saint-Mauris, fils de l'ancien ministre de la guerre le prince de Montbarrey et mari d'une demoiselle de Langeron ma cousine, aurait été jeté dans le Rhin par les gardes du corps sans la puissante intervention de Monsieur, à qui il *appartenait* (1). D'autres moins heureux avaient reçu ce rude baptême, et Dieu sait où ils avaient dû aller cacher leur honneur de chevaliers français armés pour la bonne cause et flétris par son inquisition! Monsieur, n'ayant pas eu le crédit de garder Saint-Mauris auprès de lui, l'aida seulement à passer le Rhin pour aller se réfugier chez sa sœur la princesse de Nassau-Siegen, qu'il quitta bientôt pour rentrer en France, où l'attendait l'échafaud. La proscription de Coblentz le livra ainsi à la proscription de Robespierre.

de moi; on n'avait déjà que trop de ces braves après combat. » (*Mémoires d'outre-tombe,* t. II, p. 22.)

(1) Cf. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène,* t. V, p. 175-176.

CHAPITRE II

GŒTTINGUE. — KLAUSTHAL.

J'arrivai à Gœttingue toujours en extra-poste, et cette fois sans hospitaliser personne sur ma route, mais après avoir fait une sorte de cours d'allemand avec les maîtres de poste, les postillons et les aubergistes : de sorte que ce qui peut s'appeler la langue du voyage m'était déjà familière. J'étais loin de croire que je semais pour recueillir un jour dans les mêmes lieux et plus loin encore avec bon nombre de mes amis de Coblentz, mais tous alors bien fiers de porter cette cocarde tricolore que nous foulions régulièrement aux pieds en 1791, dès que ceux-ci avaient sauté la frontière française : c'était là le premier exploit de l'émigration (1).

Pour un Parisien, ce n'était pas mal débuter que de faire tout seul un voyage d'une centaine de lieues dans un pays qui, sans ma science géographique et historique, m'eût été complètement étranger, comme me l'était son idiome. Aussi je savourais pendant ma route solitaire l'orgueil et le courage de mon indépendance, et cet attrait de nou-

(1) Certains allaient même plus loin : « A peine eûmes-nous atteint les poteaux jaunes et noirs, que le cocher et moi, nous arrachâmes nos cocardes nationales. Ayant fait une halte, j'en fis un usage qu'il ne serait pas bienséant d'exprimer. » (Comte DE NEUILLY, *Souvenirs*, p. 36.)

veauté que tant de sites inconnus, souvent recommandés à ma curiosité par leurs beautés naturelles ou artistiques ou par leurs établissements, renouvelaient sans cesse : tels que la citadelle germano-romaine d'Ehrenbreitstein, après avoir passé le Rhin à Coblentz; et la ville de Wetzlar, alors siége suprême d'une institution à la fois despotique et libérale sous le nom de Chambre impériale, qui jugeait les souverains eux-mêmes, et les tenait en tutelle quand ils ne payaient pas leurs dettes; et la petite université de Giessen, qui fit battre en passant mon cœur toujours classique; et enfin la jolie ville de Cassel, avec son château et ses environs pittoresques, qu'une singulière destinée devait me faire habiter un jour.

Mais ce qui à chaque instant aussi éprouvait de la manière la plus désagréable mon caractère de bon voyageur, c'était cet impôt successif des barrières, ce *chaussée-geld* qu'il fallait payer entre presque toutes les stations; c'était surtout le refus qu'à chaque changement de souveraineté les percepteurs de ces barrières, les maîtres de poste et les aubergistes faisaient de la monnaie que j'avais recueillie en les traversant : ce qui m'obligeait à recourir au louis d'or, qui se transformait de nouveau en une mitraille dont quelques lieues plus loin je ne pouvais plus faire usage. De sorte que quand j'arrivai à Gœttingue, j'avais un sac plein de toutes ces monnaies princières, dont l'Électeur de Hanovre, son souverain, avait naturellement prohibé le cours dans ses États. Car depuis Coblentz, sur une route de quatre-vingts lieues, j'avais eu affaire à Ehrenbreitstein à l'Électeur de Trèves et au landgrave de Darmstadt, à Weilbourg au prince de Nassau-Weilbourg, à Wetzlar à son protecteur le landgrave de Hesse-Darmstadt, à Giessen au landgrave de Hesse-Cassel, et cela pendant trente-six bonnes lieues jusqu'à Münden, où se présenta à moi pour la pre-

mière fois l'Électeur de Hanovre, avec son balancier à son effigie.

Aucun de ces souverains ne s'est douté des vœux que je faisais pour que le pays que j'avais à parcourir lui appartînt en entier : c'est depuis ce temps-là, je crois, que je suis amoureux des grands États. Il est juste cependant de dire qu'à chacun de ces relais de souveraineté la Providence protectrice des voyageurs avait placé un honnête publicain des enfants de Jacob, qui humblement venait vous avertir, par exemple, que malgré la source commune des deux maisons, l'argent de Hesse-Darsmstadt n'avait pas cours dans Hesse-Cassel, et il proposait alors de remplacer celui-ci par celui-là, moyennant un léger intérêt. Mais j'y avais été pris une fois en quittant le territoire ecclésiastique de Son Altesse Monseigneur l'Électeur-archevêque de Trèves, où, par guerre de religion sans doute, l'embuscade hébraïque avait usé envers moi d'une étrange perfidie en remplaçant ma monnaie catholique de Trèves par de la monnaie luthérienne de Prusse. Or celle-ci, et voici le *nec plus ultra* de la juiverie qui vit sur le christianisme, or cette monnaie prussienne n'avait cours qu'à cent lieues du Rhin vers le nord (tandis qu'aujourd'hui, par un des bienfaits du traité de Paris, elle a cours à cinquante lieues en deçà du Rhin, aux portes de la ville de Metz). Mais la synagogue, qui faisait la chaîne alors comme aujourd'hui sur toutes les routes de la terre habitée, avait son anneau à la poste suivante, pays de Nassau, où de droit mon argent de Prusse avait été refusé par le maître de poste de Montabaur, qui en voyait pour la première fois; et quand l'enfant d'Ésaü s'était présenté pour venir à mon aide, il avait été rudement éconduit. Ce fut donc à six lieues de Coblentz que commencèrent pour moi l'expérience monétaire de la princerie germanique et la thésaurisation des signes représen-

tatifs de sa richesse individuelle : de celle-ci résulta ce sac de Josaphat, où je mêlai successivement sur ma route jusqu'à Gœttingue les espèces très mal sonnantes des cinq ou six États battant monnaie que j'avais traversés.

L'inventaire que j'en fis à mon arrivée chez mon camarade Laboulaye le fit bien rire, ainsi que l'abbé Lechevalier, et nous décidâmes dans notre système exclusif français qu'il ne fallait pas en Europe d'autre argent que celui de la France, ni d'autre langue, ajoutai-je, ni d'autre vin, dit Laboulaye, ni d'autre roi, dit Lechevalier.

Laboulaye et moi, nous étions à peu près du même âge, et ces deux âges réunis formaient celui de notre mentor, qui avait encore sur nous une bien autre supériorité, celle du savoir, d'un caractère excellent, et même de la gaieté. Aussi était-il moins pour nous un gouverneur qu'un frère aîné, notre ami et notre guide naturel. Cette union était consacrée par une intime familiarité; nous nous tutoyions tous les trois, et j'ose le dire, jamais Lechevalier n'eut à souffrir de cette égalité de camaraderie qu'il avait permise et qu'il savait rendre à la fois si utile et si agréable.

Notre instruction dans la langue allemande, commencée en courant la poste, s'accrut journellement dans notre position sédentaire par la nécessaire communication avec les gens du pays qui nous servaient. Lechevalier avait appris sérieusement l'allemand dans la grammaire et dans les livres, et, indépendamment des lectures qu'il nous faisait dans cette langue, il nous donnait par-dessus le marché l'expérience de savoir vivre en pays étranger, nous acclimatant tout de suite aux personnes, aux choses, aux intelligences, aux usages. En Allemagne, disait-il, il faut être Allemand.

Aussi quand il était arrivé à Gœttingue avec Laboulaye, ayant trouvé toute la jeunesse européenne réunie dans

cette université vêtue d'un costume de fantaisie uniforme, Laboulaye dut le prendre aussitôt, et je le pris aussi à mon tour. Ce costume distinguait les étudiants riches et de bonne maison des étudiants pauvres et gratuits; mais chaque nation conservait et arborait sa cocarde. Plus militaire que scolaire, le costume consistait en une espèce de dolman de drap bleu, ou écarlate, ou vert, avec un pantalon de peau de daim collant, des bottines à la hussarde, un sabre et un bonnet de poil sur lequel la cocarde était plantée. Les mœurs de ces jeunes gens des plus grandes familles de l'Europe se ressentaient singulièrement de leur vêtement. Ainsi l'étiquette voulait que l'on prît toujours la droite dans les rues et dans les promenades, faute de quoi il fallait aller échanger un coup de sabre avec celui que l'on rencontrait du mauvais côté. Il y avait encore un usage, celui de battre les crieurs de nuit et de leur enlever les longs bâtons ferrés avec lesquels ils frappaient le pavé, digne accompagnement de l'antienne si connue du couvre-feu, qu'ils criaient à tue-tête. Cette guerre de nuit n'était pas sans motifs; car ces veilleurs, qui se nommaient *Schnurren,* avaient ordre de conduire au corps de garde de la troupe hanovrienne les étudiants qui au son de la cloche universitaire seraient encore trouvés dans les rues. Or celui qui se fût laissé emprisonner au corps de garde était bien sûr d'être le lendemain obligé de rendre compte de sa conduite au premier camarade qui l'eût trouvé sous sa main. Il fallait donc, ou être chez soi au son de la cloche, ou battre les Schnurren. Mais quand la patrouille hanovrienne arrivait par malheur au secours de ceux-ci, alors l'esprit de corps voulait que tout étudiant du voisinage allât aider ses camarades à battre aussi les soldats de l'Électeur.

Ce prince se trouvait ainsi souvent par cette exécution

d'une simple mesure de police, doublement prescrite par ses magistrats et par son université, avoir sur les bras, selon la qualité et la quantité des délinquants, une partie du corps germanique et les ambassadeurs de telle ou telle puissance, qui ne manquaient pas d'intervenir pour leurs nationaux. L'Électeur avait donc chez lui deux garnisons, et il se fût volontiers contenté d'une, si l'autre, à charge de battre de temps en temps la première, n'eût pendant toute l'année répandu l'abondance dans cette partie scientifique et académique de son État. Aussi prenait-il patience en bon père de famille et avait-il soin de renouveler souvent sa garnison, pour ne pas laisser s'envenimer les haines.

Les plus grands noms de l'Europe du Nord se trouvaient à Gœttingue; les équipages, les chevaux de selle, les livrées y étaient en proportion du nombre et du rang des élèves. Les Anglais s'y rendaient souvent en famille, pour mieux honorer l'éducation du jeune lord, de l'héritier présomptif du nom et des armes et du grand majorat héréditaire de mâle à mâle par ordre de primogéniture. Aussi je fus tout étonné de voir à la suite d'un étudiant en droit public le père, la mère, les petits frères et cette guirlande de sœurs sans dot qui décore presque toujours les grandes familles britanniques. Là assurément ce n'étaient pas les maris de la plus haute volée qui pouvaient manquer à ces beautés ingénues; c'étaient seulement les mariages, dont il n'y eut pas de mon temps un seul exemple. En effet, le mouvement de toute cette camaraderie européenne était exclusivement aux joies du célibat, quand les cours qui la tenaient momentanément captive lui rendaient sa liberté.

Le jeu, le jeu excessif, proscrit à Gœttingue par les ordonnances électorales et universitaires, avait posé ses tentes à trois lieues de la ville dans le gros bourg de

Northeim; c'était là, après les séances académiques, que courait à cheval à toute bride, et avec des paris équestres dignes préludes du tapis vert, la jeunesse de Londres, de Pétersbourg, de Berlin, de Stockholm, de Copenhague, de Dresde, de Munich, de Vienne, de Varsovie, et celle-ci la plus élégante de toutes alors que vivait la Pologne. C'était donc vers Northeim que les étudiants se précipitaient, pour s'asseoir d'abord aux festins que pendant les cours du matin leurs gens avaient commandés. De là ils se réunissaient tous autour de l'immense table ovale où se jouaient ordinairement ces dîners et souvent, après avoir perdu l'argent de la poche, les chevaux qui les avaient transportés. Bien d'autres agréments de la vie, également peu tolérés dans l'enceinte de la ville aux études, complétaient dans la petite Babylone de Northeim les soirées dont la table et le jeu avaient pris les premiers loisirs. Aussi que de retours tardifs dans la ville des sages! et alors, comme les Schnurren étaient régulièrement à leur service, on rentrait à cheval par escouades ou par pelotons au grand galop, le sabre à la main, et malheur alors au crieur de nuit, à la patrouille protectrice du repos des professeurs, des étudiants rangés et des étudiants pauvres, s'ils se trouvaient sur le passage de ces retardataires enragés! Toutefois les économistes hanovriens disaient tout bas aux étrangers que Babylone rapportait à l'Électeur beaucoup plus qu'Athènes.

Malgré tous ces inconvénients et tous ces pièges tendus de jour et de nuit à la sagesse, à la sobriété et à la tranquillité, Gœttingue est un lieu qu'on ne peut oublier à cause de la multiplicité et de l'importance de ses établissements scientifiques, supérieurs peut-être à tous ceux des universités européennes. D'ailleurs, à l'époque de mon séjour, cette académie était illustrée par les célèbres pro-

fesseurs Heyne (1) et Burger (2), l'un qui, savant commentateur d'Homère et de Virgile, pouvait être bien justement proclamé l'exécuteur testamentaire de ces deux grands génies, tandis que l'autre avait unanimement été appelé l'Horace germanique; ses élèves lui donnaient familièrement ce nom, et familièrement aussi il y répondait. C'était de part et d'autre une affaire de conscience, car les Allemands peuvent se tromper eux-mêmes, mais ils ne trompent jamais les autres. D'ailleurs, ils étaient, à cette époque de mon apprentissage cosmopolite, dans le très juste orgueil de leur grand siècle littéraire, celui de Klopstock, Wieland, Gœthe, Schiller, etc., et leur enthousiasme était plus que justifié en faveur de ceux qui pouvaient placer leur nom après ceux de ces grands maîtres.

Les relations que Lechevalier avait contractées dans la Troade avec les mânes des héros d'Homère l'avaient introduit tout d'abord à son arrivée à Gœttingue dans la familiarité du professeur Heyne, qu'il était de ma destinée de ne connaître que dix-sept ans plus tard, et encore seulement par correspondance. Comme Lechevalier aussi savait très bien le grec ancien et moderne, il avait dû à celui-ci l'aplanissement des grandes difficultés locales de son voyage dans la Troade en 1785, et à celui-là le bonheur de découvrir et de vérifier par les vers de l'*Iliade* les lieux, les fleuves et la géographie décrite de la plaine de Troie, et enfin les tombes des héros de la Grèce et de la Dardanie; de sorte qu'il apportait pour ainsi dire au sédentaire Allemand Heyne des nouvelles du champ de bataille gréco-

(1) Christian-Gottlob Heyne (1729-1812) demeure la gloire de l'Université de Gœttingue.

(2) Geoffroy-Auguste Burger (1748-1794), l'auteur de ballades encore célèbres.

troyen. Car il disait volontiers « voir l'endroit où Patrocle était tombé... Son tumulus avait encore un parfum des belles funérailles que lui fit Achille... Et quant à Hector, il avait suivi la route fatale tracée par son cadavre traîné au char de son vainqueur, et il avait pleuré où avait pleuré Priam en redemandant à ce barbare aux pieds légers le corps de son fils!... »

Avec un esprit aussi souple et aussi orné qu'était celui de Lechevalier, il était difficile de ne pas acquérir; et puis, j'ose le dire, un penchant véritable nous portait l'un vers l'autre. Je fus donc redevable à cette disposition mutuelle de cette seconde éducation excentrique, qui peut rappeler le *Mundanus sum* de Socrate, et sans laquelle on est trop de son pays pour y vivre avec quelque intérêt. Pour moi, hormis la Suisse, que j'avais parcourue dans mes vacances d'écolier avec Mme de La Briche, et ce bon frère que j'avais laissé à Sarreguemines désertant avec son régiment, je ne concevais encore réellement l'habitation et la société que dans la France. Lechevalier me fit bientôt connaître et aimer les hommes d'outre-Rhin. De plus, nous avions continuellement sous les yeux des échantillons variés et choisis de toutes les races chrétiennes, et notre cours d'humanité était complet. Ses observations sérieuses et fines en même temps me dévoilaient les secrets, les différences et les nuances de tous ces caractères, qui se trouvaient fortuitement, pour un temps donné et pour un même but, réunis par un contact immédiat de toutes les patries européennes. Le livre était ouvert, les estampes ne manquaient pas, et nous faisions les commentaires.

Il y avait au milieu de ces élucubrations juvéniles des vérités qui m'arrivaient toutes faites. De ce nombre était la sympathie mutuelle qui à la première vue attirait les Suédois, les Polonais et les Français. Ils savaient d'ailleurs

si bien notre langue et ils avaient revêtu avec tant de familiarité nos mœurs et nos habitudes, parce qu'elles étaient les leurs, que nous semblions tous les uns vis-à-vis des autres appartenir à la même nation. La sympathie n'était pas douteuse, mais la cause m'en était inconnue; elle l'est encore aujourd'hui, et j'en abandonne sincèrement la recherche aux métaphysiciens physiologistes, à qui, contrairement à ma nature, la jouissance d'un bien ne peut suffire sans en connaître la généalogie.

J'étais cependant parvenu, et ce fut la plus belle conquête de ma civilisation, à apprivoiser pour mon usage personnel et en dehors de nos amitiés étrangères un gentilhomme écossais, vrai highlander, roux, grand et fougueux comme un Celte qu'il était, plus un joli lord, élevé dans la suprême délicatesse de la seigneurie britannique, et enfin un bon et jovial bourgeois de Londres, que toute sa famille avait accompagné à Gœttingue. Le premier se nommait Erskine, le second Eardley, et le troisième Turner. Les deux premiers n'existent plus : quant au troisième, on m'a dit ici qu'il était un des grands médecins de Londres, très riche et très considéré. Jamais je crois caractères et esprits plus différents ne furent mariés ensemble que ne furent les nôtres. La camaraderie est une puissance morale et mystérieuse qu'on n'a pas encore su définir; la sympathie, qui par elle-même est si souvent inexplicable, pourrait seule donner le mot de cette belle énigme du jeune âge, que chacun a pratiquée comme étant l'un de ses secrets; mais la vie humaine est un sphinx qui attend encore son Œdipe. Le fait est que, bien que notre association fût une guerre civile presque continue, nous ne pouvions nous passer les uns des autres. D'ailleurs, elle avait fini par se simplifier dans Erskine, qui dominait Turner, et moi Eardley. Je les retrouvai plus tard, et pour la dernière

fois de notre vie, dans les mêmes sentiments pour moi, car à mon départ Erskine devint le chef de la communauté.

Parmi nos nationaux domiciliés à Gœttingue, nous retrouvâmes, Laboulaye et moi, d'anciens amis dans MM. de Livron et de Lezay-Marnésia (1). Celui-ci venait d'épouser par inclination réciproque la belle Mme de Briqueville, veuve depuis peu et mère du comte de Briqueville (2), actuellement et depuis sa première élection membre très ardent et très honorable de l'opposition. Le comte Adrien de Marnésia, jeune homme déjà de beaucoup de mérite et d'une grande instruction, peu soucieux des intérêts politiques qui divisaient alors ou armaient la noblesse, avait pris au sérieux son bonheur domestique; il était venu le placer sous la protection de la Minerve allemande, à laquelle, et c'était alors sans exemple, au lieu d'un étudiant il en offrit deux. C'était mieux sous certains rapports que le ménage Dacier (3), dont l'élégance et la beauté sont moins classiques que leurs honorables travaux. Marnésia et sa femme vivaient jeunes, heureux et retirés, n'ayant d'autre distraction habituelle que la société de Gaston de Livron, que j'avais laissé à Paris disputant la palme de la chorégraphie et bien d'autres palmes aux jeunes gens les plus à la mode. C'était ce contraste qui rendait l'association piquante pour les témoins et durable pour eux trois. Mais je fus bien plus étonné quand je voulus enrôler Livron dans ma candidature d'émigré, ne doutant nullement de l'empressement du marquis de Livron, officier de carabiniers, à prendre

(1) Adrien, comte de Lezay-Marnésia (1770-1814), fut préfet sous Napoléon.

(2) Armand-François-Bon-Claude, comte de Briqueville (1785-1844), se distingua sous l'Empire comme officier de cavalerie et fut député depuis 1827.

(3) André Dacier (1651-1722) et sa femme, Anne Lefèvre (1654-1720), ont laissé des traductions et des ouvrages d'érudition.

parti pour la cause royale. Lui, au contraire, me débita avec un flegme incroyable une sorte de pathos philosophique sur la vanité des intérêts politiques, comme un anachorète sur celle des biens du monde; ce prône bizarre fut récité d'une manière si imperturbable que je dus le prendre pour la traduction d'un passage de quelque *idéologue* allemand qu'il avait lu le matin. Nous en restâmes là, moi de mon prosélytisme et lui de l'apologie de son *apostasie*.

Cependant nos conversations devenaient sérieuses, avec Lechevalier et Laboulaye, sur le plan qui devait être arrêté pour notre voyage, en sous-entendant toujours pour moi la chance d'être appelé tôt ou tard sous le drapeau royal, qui avait reçu à Coblentz mes engagements. Nous convînmes donc, abstraction faite de cet intérêt, de nous acheminer au nord et d'aller hiverner à Hambourg, d'où au printemps nous pourrions aller visiter le Danemark, la Suède et la Russie. Ce plan adopté, qui donnait à l'émigration quatre mois pour se décider à me compter dans ses rangs belligérants, satisfit doublement ma conscience d'émigrant et de voyageur. Nous fîmes gaiement nos visites d'adieu à nos nouveaux amis, parmi lesquels les barons de Bulow nous donnèrent obligeamment des lettres de pressante recommandation pour leur père établi à Hambourg. La veille de notre départ, nos intimes, c'est-à-dire les frères Bulow, mon trio britannique, Livron, Marnésia et un autre de nos compatriotes, M. de Launay, jeune homme très studieux et très fort dans la haute littérature allemande, nous donnèrent leur soirée, et, sous ce rapport, notre hospitalité fut digne de leur affection.

Mais pendant que la pipe et le punch animaient et égayaient nos adieux réciproques, l'harmonie d'autres

adieux montait vers nous et nous appelait à la fenêtre. C'était un chœur de ces pauvres étudiants qui, pour être en état de subvenir aux frais modestes de leur entretien et de leur instruction, chantaient le soir dans les rues et obtenaient par cette mendicité mélodieuse l'aumône universitaire de leurs condisciples plus heureux. De la même manière aussi ils fêtaient leur arrivée et leur départ : ces jours-là, le chœur était plus nombreux et les morceaux de chant mieux choisis. Tous revêtus d'un grand manteau bleu foncé, qui les défendait du froid et qui couvrait aussi la pauvreté de leurs habillements, ces bardes de la science, à l'exemple d'Homère, vivaient de leurs chants : pépinière laborieuse et frugale d'hommes qui un jour devaient illustrer leur patrie dans la physique, la chimie, la médecine, le droit public, la philosophie ou les belles-lettres. Ils avaient leurs chefs pris parmi eux; ceux-ci, musiciens et chanteurs plus habiles, dirigeaient ces sérénades vocales, et quand les chants avaient cessé, c'étaient eux qui se présentaient pour recevoir cette charité qu'on s'empressait de leur offrir. Ils furent contents de nous, et leurs chants d'adieux nous suivirent longtemps dans notre route, tant ils étaient puissants par l'harmonieuse sonorité de ces voix adultes et fraternelles, par leur ensemble merveilleux et par le choix et la variété des chœurs, dus au génie des plus grands compositeurs de l'Allemagne en musique et en poésie. Ce fut à Gœttingue que se révéla à moi pour la première fois cet instinct musical si populairement répandu dans toute l'Allemagne, et dont les villes, les villages, les casernes et les régiments en marche me donnèrent depuis tant de témoignages : comme si, émanée du signe de la lyre céleste, planait sur la Germanie une immense harpe éolienne, qui parlât, qui répondît sans cesse au génie de ses habitants.

Nous partîmes de Gœttingue pour Hanovre. Mais notre voyage devait surtout être instructif; au lieu de suivre la route directe, nous prîmes à droite en sortant de Northeim celle d'Osterode, clef des montagnes du Harz, si fameuses par leurs forêts, leurs mines d'argent et de cuivre, leurs légendes et le sabbat du Brockenberg. Comme la sorcellerie n'entrait pas dans notre plan, et que, vu notre condition de Français, la foi allemande, qui seule peut prêter des charmes à ces croyances populaires, nous était refusée, nous ne nous arrêtâmes qu'à Klausthal, pour y visiter les fameuses mines, dont l'exploitation gigantesque attirait alors justement les regards des voyageurs.

En effet, après qu'on nous eut fait déposer nos bijoux et nos monnaies d'or et d'argent, et qu'au lieu de nos habits on nous eut revêtus de petites casaques noires à l'usage des mineurs, nous fûmes conduits à l'ouverture d'un puits carré, au fond duquel nous découvrions de petites clartés qui se mouvaient en tous sens, telles que les mouches phosphoriques peuvent apparaître la nuit dans les airs à une grande distance. La distance à ces cavernes des antipodes du ciel était grande aussi : car, outre que la nuit y est éternelle, la projection perpendiculaire est de douze cents pieds. Le chemin qui y conduisait avait naturellement la même condition : mais on avait le choix pour le parcourir, ou de se placer dans de grands paniers que l'on suspendait à des poulies placées par étages comme des relais sur cette route, ou de descendre à l'aide de ses pieds et de ses mains, et aussi de ses reins, par des échelles plaquées contre les parois de cette longue muraille. Ce fut l'amour-propre humain qui nous fit choisir cette dernière manière, les paniers étant spécialement consacrés à l'enlèvement du minerai, comme

les échelles au service des mineurs. Nous descendîmes donc à reculons les uns au-dessus des autres, précédés, entremêlés et suivis de mineurs, dont la présence eût été complètement inutile à celui de nous qui eût lâché les mains ou qu'un vertige aurait frappé : la mort par immersion eût été sa destinée. Mais ces hommes étaient là pour la police des échelons, c'est-à-dire pour nous maintenir par le posement des pieds dans une descente régulière, car pour les mains la négligence était impossible : là était le salut, et nous regrettions de n'en avoir que deux à notre service. Fort heureusement cette route perpendiculaire avait des stations de distance en distance ; c'étaient de petits planchers garnis d'une rampe, où nous nous reposions et d'où nous mesurions l'abîme sur nos têtes et l'abîme sous nos pieds. Souvent ces repos étaient comme des squares où aboutissaient des rues à perte de vue, que la fourmilière des mineurs exploitait à l'aide de petites lampes attachées sur leur poitrine, avec des marteaux armés de haches dont ils frappaient les roches, pour découvrir et mettre à nu les filons. Ces perspectives horizontales, ces étages de galeries à droite et à gauche présentaient, indépendamment des jeux d'optique que multipliaient jusqu'à l'imperceptible les mouvements de tous ces mineurs illuminés, deux aspects très différents. Un côté des murailles de ces galeries était revêtu dans toute sa longueur et sa hauteur de pins entiers sans écorce, transversalement placés les uns sur les autres ; en regard de la sévérité monotone de cet aspect, celui des lampes et des haches et des pierres métallifères, qui brillaient à la fois comme des guirlandes scintillantes à perte de vue. A mesure que nous descendions, une étrange variété venait faire diversion à nos étonnements, causés par ces travaux gigantesques des hommes, et aussi par

leur barbarie de condamner à une vie de trente années environ les trente mille mineurs qui, sous le commandement du comte de Rodern, étaient enrégimentés à ce service de l'argent et de la mort.

Un bruit singulier et, en même temps, une fraîcheur délicieuse nous frappèrent aux approches d'une halte qui, au lieu d'un simple balcon suspendu sur l'abîme, était une place très vaste, où dans des canaux se précipitait une eau limpide qui venait de côtoyer les longues murailles métalliques, ainsi qu'à cinq ou six cents pieds au-dessus elle eût avec amour baigné les pieds des saules et les fleurs des prairies. Ces eaux, qui n'avaient jamais vu le jour et dont le cours était condamné à une éternelle obscurité, répandaient le charme d'une mélancolie poétique dans ces abîmes creusés par des mourants. Elles donnaient l'idée de ces vierges nées dans les catacombes, à qui la lumière de Dieu était seule connue et dont le murmure souterrain exhalait une prière pour ceux mêmes qui les privaient de la vue du ciel. Ces eaux captives, ces hommes condamnés, ces filons s'échappant des noirs rochers, au-dessus de la tête le ciel apparaissant comme un astre pâle encadré dans l'ombre, au-dessous de nous la profonde et bruyante obscurité, tout cela formait une vision vraiment infernale dont je n'ai jamais perdu la mémoire.

Mais d'autres miracles de l'industrie humaine, luttant encore contre les forces de la nature, nous attendaient quelques étages plus bas. Des eaux plus puissantes, celles d'une rivière véritable, à qui les mineurs avaient creusé un lit pour n'en être pas submergés, tombaient en bouillonnant de cascade en cascade dans des bassins aussi creusés par elles et, de là, retombaient avec fracas se confondre à une profondeur inconnue avec une masse d'eau inférieure, dans un lac dont l'origine et l'écoule-

ment étaient également ignorés. Là, des bancs de roche, alternant entre des pilastres informes et d'une grande élévation, figuraient une sorte de salle primitive, à l'usage des esprits de la terre, sans doute, et où de simples mortels, insouciants du lieu, des trésors et de leur fin prochaine, chantaient harmonieusement de leurs voix étiolées, pour le plaisir des voyageurs, les légendes des forêts et des montagnes où ils étaient nés et qu'ils ne devaient plus revoir. Sur des tables de pierre, on voyait étalés des pains, des brocs de bière, des viandes salées. Ils buvaient et mangeaient, invitaient l'étranger et ne songeaient pas que le thaler d'argent qu'on leur donnait une fois remonté sur le sol, leur coûtait vingt ans d'existence..... Oui, ils chantaient dans ces abîmes et ils chantaient juste, les malheureux !

Quand il nous fallut partir, et dire adieu au Cocyte, au Styx, à l'Achéron et au Léthé de la basse Saxe, et aux ombres innocentes, condamnées à des travaux qui seraient un supplice pour des coupables, je portai naturellement mes regards vers le ciel, unique point de mire d'un télescope de douze cents pieds. Il pouvait donner l'idée de la perspective du paradis qu'à la fin d'une vie malheureuse, de nouvelles fatigues devaient encore conquérir. En effet, il fallait remonter ces échelles fixées debout le long des murailles infinies, et les forces du corps semblaient ne pouvoir pas suffire à cette ascension, quand la descente avait été si pénible. Alors, je me rappelai les vers de Virgile :

. . . . *.Facilis descensus Averno :*
Noctes atque dies patet atri janua Ditis.
Sed revocare gradum, superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor (1). . . . .

(1) « La descente à l'Averne est facile; nuit et jour reste ouverte la porte de la sombre divinité. Mais revenir sur ses pas et s'évader vers la lumière

Ma mémoire était en situation, et moitié riant, moitié jurant, toujours soufflant, nous gravîmes l'échelle du salut, où, au lieu des anges de Jacob, nous fûmes guidés par les bons démons du Tartare germanique.

Une fois remontés sur la terre, nous aspirâmes l'air libre et pur avec avidité, pour neutraliser le méphitisme dont nous avions été abreuvés pendant plusieurs heures, et alors la scène changea pour nous : au lieu des eaux froides, roulant leurs flots obscurs dans les entrailles de la terre, nous eûmes affaire au Phlégéthon et aux antres des Cyclopes. C'était l'enfer à ciel ouvert, la fournaise ruisselante, nuit et jour, de la fusion du cuivre et de l'argent. D'immenses voûtes ouvertes à tous les vents s'arrondissaient en forme gigantesque sur ces vastes laboratoires, d'où s'exhalait une atmosphère de feu et de fumée, au travers de laquelle on voyait se mouvoir des géants nus jusqu'à la ceinture, agitant de longs crocs de fer avec lesquels ils remuaient les flammes et les métaux, ou armés d'énormes cuillers qu'ils plongeaient dans le liquide métallique pour le verser dans une autre fournaise. De loin, c'était, non la fantasmagorie de l'enfer, mais l'enfer lui-même, l'enfer des poètes, tel que leur sauvage et terrible imagination a pu le concevoir et le peindre. Sur le seuil de ces portiques, nous avions peine à supporter l'effroyable chaleur où vivaient ces hommes condamnés au feu, comme leurs camarades, les troglodytes, l'étaient aux exhalaisons mortelles de la terre. Cependant, il fallait faire bonne contenance et soutenir, autant que possible, le petit orgueil de notre nationalité, et bravement, j'ose le dire, nous nous mêlâmes à ces athlètes pyrotechniques, ce qui excita leur admiration. L'intérêt de notre courage

du jour, c'est là qu'est la vraie tâche, là le labeur pénible. » (*Énéide*, l. VI, v. 126-129.)

étant ainsi satisfait, celui de notre conservation nous rappela bientôt à l'air extérieur, où, à leur tour, ces hommes nus et baignés de sueur ne craignirent pas de venir affronter la température d'un mois de novembre allemand dans un pays de montagnes. Leur courage était la contre-partie du nôtre, et il y eut, de notre part, plus d'humanité que de générosité à reconnaître largement leur hospitalité cyclopéenne : car ils avaient à la fois à se réchauffer du froid du moment et à se rafraîchir de la chaleur invétérée qui leur brûlait le sang et les entrailles. Dans ce moment de repos et de bien-être, ils donnaient l'idée de ces tourmentés de l'enfer dont les prières de la terre adoucissent ou suspendent les douleurs. Mais ils rentrèrent en chantant, car, en Allemagne, on chante toujours, ils rentrèrent gaiement dans les labyrinthes de leur géhenne embrasée. Pour compléter la trilogie métallurgique des mines du Harz, nous allâmes visiter l'hôtel des Monnaies, où l'inflexible balancier résumait en thalers, au profit de S. A. Électorale de Saxe, les trente mille moribonds qui en fournissaient la matière.

Je me rappelle encore que, étant au fond du puits, où aboutissaient des routes à perte de vue, on nous dit, comme pour nous tenter, que nous pourrions sortir des mines par la ville de Goslar, située à quatre lieues de Klausthal et où il y avait aussi une fonderie; mais nous nous entendîmes pour faire la sourde oreille, tout en étant émerveillés de cet étrange appendice à la carte routière de l'Allemagne et à ses communications intérieures. Toutefois, nous négligeâmes de vérifier ce qui n'était peut-être qu'une facétie hyperbolique des mineurs, qui, ainsi que tous les hommes privés de leur liberté, soldats, écoliers, moines, prisonniers, marins, tirent vanité du lieu qui les renferme. Je crois même avoir entendu dire

qu'il existait un orgueil de localités entre les forçats de Brest et ceux de Toulon, au sujet de la beauté de leurs bagnes ! Mais, en fait d'orgueil d'une corporation quelconque, je ne pense pas qu'il y ait rien de comparable à cette vanité d'un soldat prussien, à qui un soldat autrichien se plaignait d'avoir reçu vingt-cinq coups de bâton pour s'être enivré : « Chez nous, dit le Prussien en se rengorgeant, on en a toujours cinquante. »

Après avoir salué d'un adieu que je croyais éternel les montagnes et les forêts du Harz et les nuages qui nous cachaient les fées et les sorcières du Rammelsberg, nous arrivâmes *sur terre* à Goslar, sans nous y arrêter, pas même pour y voir l'autel du dieu Crothos, qui nous était, je le dis à notre honte, complètement inconnu. Cet autel, à ce que m'apprend M. Malte-Brun, est un coffre de fer dans lequel on brûlait les victimes humaines ; l'autel était bien digne de ce dieu anthropophage. Peu d'heures après nous faisions notre entrée dans la capitale du prince-évêque d'Hildesheim, et nous allâmes saluer dans sa belle cathédrale, non la colonne d'Irmensul, proche parent de Crothos, mais la statue de la Vierge qui la surmonte, ainsi que les fleurs aussi se plaisent à germer et à s'élever sur les ruines, et même sur les fourches patibulaires. Celles-ci, que nous rencontrions en courant la poste, signalaient la souveraineté des enclaves qui se partageaient notre observation géographique, et elles étaient couronnées encore, malgré l'hiver, des tiges plus ou moins dépouillées de ces giroflées jaunes, qui, gigantesques à Rome, revêtent comme des bocages aériens les hautes et larges murailles de Bélisaire. Les *justices* allemandes, dont l'usage était alors et est encore sans doute fort rare aujourd'hui, en raison de la douceur des juges et de la bonté des habitants, n'avaient réellement rien de mieux à faire qu'à se

laisser revêtir de fleurs et de ces plantes vivaces et luxuriantes, dont les festons et les guirlandes capricieuses brisaient à plaisir la symétrie du fatal triangle de pierre, sur lequel leurs végétations étaient suspendues en guise de suppliciés.

Nous passâmes à Hanovre le temps nécessaire à la visite des établissements et des palais tant de la ville que de la campagne, qui fixent si justement les regards des étrangers, indépendamment des ressources sociales qui par l'exquise urbanité et élégance des mœurs font considérer Hanovre comme une des villes les plus agréables de l'Allemagne. Je devais la revoir quelques années plus tard, et en plus nombreuse compagnie. Nous partîmes pour Celle, ainsi que l'écrivent les géographes Heyman et Malte-Brun (1), mais que l'on prononce Zell, jolie ville où il y a aussi des palais, et dont la saison ne nous permit pas d'apprécier la riante situation au confluent de deux rivières.

(1) Cette orthographe est encore la plus commune, même en Allemagne.

CHAPITRE III

HAMBOURG.

L'hiver nous pressait. Il avait été trop prématuré pour nous permettre d'aller le passer à Copenhague, parce que les Belt étaient déjà envahis par les glaces. Pour arriver à Lunebourg, dont nous étions séparés par deux branches de l'Elbe, l'une à Hoppe et l'autre à Zollenspicker, on fut obligé de briser la glace pour donner passage au bac qui portait nos personnes et notre voiture. Cette ville bien germanique de Lunebourg me frappa par son étrange aspect. Toutes ou presque toutes ses maisons se terminaient par une grande fenêtre encadrée entre deux rangs de marches de pierre, qui finissaient en pointe au-dessus d'elle en forme de mitre. Comme l'élévation de ces maisons était inégale, l'horizon supérieur de la ville se trouvait bizarrement découpé par toutes ces dentelures qui en décoraient le faîte comme autant de degrés pour monter au ciel, car il ne serait pas impossible qu'une pensée religieuse eût inspiré cette étrange construction. L'aubergiste me satisfit complètement à ce sujet en me disant que les maisons de sa ville avaient toujours été bâties ainsi... Je cessai de m'enquérir au sujet de ces façades pyramidales, et nous arrivâmes à Hambourg, où mon cousin Perrinet de Thauvenay, dont j'ai déjà parlé,

me confisqua de la manière la plus aimable. De cette manière je me trouvai momentanément, je le croyais du moins, séparé de Laboulaye et de notre mentor commun. Cette nouvelle étape de famille avait été convenue entre nos mères et lui, qui m'en avait instruit pendant mon séjour à Gœttingue. Ainsi je n'eus pas à faire de la sensiblerie d'amitié avec mes compagnons, et d'ailleurs Thauvenay eut le soin de les loger si près de lui et de les prier si souvent à dîner, qu'indépendamment des promenades que j'allais faire chaque jour avec eux, il n'y eut de distance entre nous que celle de nos chambres à coucher, et de lacunes dans notre vie que ces bavarderies du soir, toujours si amusantes et si prolongées avant de nous mettre au lit. Ceux qui ont vécu en communauté, tels que nous avions été jusqu'à Hambourg, peuvent seuls apprécier ces causeries, ce compte rendu de soi-même, où chacun apportant ses faits et gestes et ceux d'autrui, plus ses impressions, la journée passée se trouve ainsi tamisée.

Je ne puis dire quelle impression fit sur nous, sur moi surtout qui l'avais connu avec deux joues également rondes, le visage de mon cousin; une blessure horizontale lui avait mangé la partie moyenne de la joue gauche, à défaut de la perpendiculaire qui l'aurait tué. Il nous fallut en raison de cette dernière considération amnistier cette bonne figure dépareillée, et tâcher de trouver dans la beauté et l'esprit de sa femme la justification de ce malheureux déficit. Mais nous étions venus trop tard sans doute. On voyait que la dame avait été belle, et d'ailleurs deux grandes filles de dix-sept à dix-huit ans, d'un premier lit, nous prêchaient à chaque instant contre la rigueur que Thauvenay s'était permise envers lui-même pour parvenir à être leur beau-père. Quant à l'esprit de ma cousine, il se résuma bientôt pour nous dans celui qu'elle avait eu

de se faire épouser. Au reste, elle était douce, rieuse et amicale, et elle portait aussi agréablement que femme quelconque les quarante ans bien sonnés qu'elle avait, en en donnant vingt de moins à ses allures et à sa conversation. Mais malgré les bontés dont elle comblait son nouvel hôte, je ne pouvais m'empêcher de trouver que le pistolet avait été, même dix ans plus tôt, une déclaration exagérée.

Nous fûmes bientôt lancés dans le grand monde. Indépendamment du corps diplomatique au grand complet, il y avait à Hambourg deux noblesses locales, celle de quelques parchemins qui s'y étaient retirés et celle plus nombreuse des livres en partie double, qui y était établie de tout temps. La première était glorieusement représentée par une dame d'illustre origine, qui avait longtemps vécu dans l'intimité de Marie-Thérèse et du grand Frédéric : elle s'appelait la comtesse de Bentinck (1). On la nommait, et avec raison, la Reine de Hambourg. Les Bentinck, d'ancienne famille hollandaise, s'étaient attachés au service de la Grande-Bretagne depuis l'élévation de l'un d'eux, le célèbre duc de Portland (2).

La maison de la comtesse, ouverte aux étrangers, voyait affluer toute l'Europe présentable que des circonstances quelconques, en dehors de la matière commerciale, pouvaient appeler à Hambourg. Hommes de talent, hommes d'État, hommes de qualité, hommes aimables aussi de toute nation y étaient merveilleusement accueillis : elle tenait réellement à Hambourg la grande maison de l'Europe occidentale. En sa qualité de grande dame euro-

(1) Charlotte-Sophie, comtesse d'Aldenbourg (1715-1806), veuve du comte Guillaume de Bentinck, président du conseil des États de Hollande et de West-Frise; elle avait une célèbre collection de bronzes et de médailles.

(2) Jean-Guillaume Bentinck (1648-1709), favori de Guillaume III, qui le fit comte de Portland.

péenne, la comtesse douairière de Bentinck avait pris rang comme une puissance, au-dessus du corps diplomatique, à qui, ainsi que dans une cour, elle offrait presque journellement dans ses salons la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, et l'Angleterre et la Hollande, ces deux patries de la famille de son mari. Notre présentation augmenta agréablement, disait-elle, sa société française, alors réduite à quelques rares individualités voyageuses. Deux jeunes Parisiens de plus, et pour tout un hiver, c'était une bonne fortune pour sa maison, et Lechevalier en était une pour elle-même. Aussi y fut-il bientôt en crédit, malgré ou par sa sauvagerie, dans laquelle elle lui permettait peu de s'endormir, ayant soin de lui lancer deux ou trois fois la semaine un certain M. Weissbrod (*Pain blanc*), homme fort éclairé qui lui servait de gentilhomme, de secrétaire, de factotum, très honorable familier sans prétention, sorte de mandataire inconnu en France, où nos grandes dames risquaient ordinairement le scandale dans ces sortes d'intimités.

Laboulaye et moi, nous avions eu le bonheur de trouver à Hambourg deux camarades du collège d'Harcourt, M. Gandolfe (1), chargé d'affaires de France, et M. Tourton, fils du riche banquier, qui y faisait son cours de banque commerciale en même temps qu'il y prenait les degrés de cette célébrité dont il a joui depuis (2). Un aussi bon compagnon, pratique du pays, complétait notre

(1) Il remplaça en 1804 Chateaubriand comme secrétaire d'ambassade à Rome. Son frère, Jérôme-Claude Gandolfe ou Gandolphe, curé de Sèvres, fut député suppléant aux États généraux et siégea à la Constituante à partir de 1790.

(2) Il fut, sous l'Empire, un des élégants les plus en vue de la société parisienne. Dans une lettre à Fouché dirigée contre les « muscadins », Napoléon disait : « Ce n'est ni M. Tourton ni ses pareils que je veux autour de moi. » (11 septembre 1809. *Correspondance*, t. XIX, p. 454.)

trio de la manière la plus favorable à notre établissement. Trois Parisiens, dont j'étais le plus vieux à vingt-deux ans, et dont l'entrain était d'ailleurs égal, suffisaient pour tenir en échec toute la jeunesse de la ville, où suivant l'usage français nous nous promettions de dominer; et de plus, la légation de France était à nous.

Le baron de Bulow, à qui nous avions fait remettre les lettres de recommandation de ses deux fils, nous avait très bien accueillis et avait eu la bonté de nous présenter à ses trois filles, jeunes personnes remarquablement jolies; la seconde, divinement gracieuse, grande, noble à la façon des déesses plutôt que des reines, belle aux longs cheveux d'or et aux yeux bleu foncé, pouvait merveilleusement donner l'idée d'une Walkyrie échappée du Walhalla d'Odin.

Le comte de Schulenbourg, ministre de Danemark, et M. Fraser, ministre de la Grande-Bretagne, partageaient noblement avec la comtesse de Bentinck l'hospitalité étrangère : celui-ci surtout, à qui ma mémoire de jeune homme offre aujourd'hui le culte d'un vieillard. L'adoption spontanée dont il me salua, je peux le dire, le jour où je lui fus présenté par mon cousin, et que pendant tout mon séjour à Hambourg il semblait s'étudier à traduire pour moi chaque jour de la manière la plus imprévue et la plus aimable, n'est jamais sortie de mon souvenir. Nous étions devenus inséparables. A une grande instruction universitaire et à la connaissance profonde des intérêts de son pays, qui à l'âge de vingt-six ans environ l'avait fait appeler à la mission de Hambourg, il joignait une exquise sociabilité, une franchise de sentiments et de manières à toute épreuve, à beaucoup d'esprit un beau caractère, et aussi un amour très sincère des plaisirs, de ceux aussi de la table et du jeu : car on ne pouvait être

plus Anglais en toute chose, ni l'être mieux. Dans les relations du monde, en lui tout était sincère; sa diplomatie ne dépassait jamais son cabinet. Fraser était grand, d'une beauté remarquable, Breton aux cheveux noirs, et d'une force de corps qui s'harmonisait merveilleusement avec la puissance non moins vigoureuse de ses facultés et de ses penchants. De plus, il était garçon (1).

Je n'oublierai jamais qu'après un dîner d'hommes où la loi de tempérance n'avait pas été invoquée, je sortis de chez lui trois fois coupable. J'étais ivre, j'avais un duel et je venais de perdre cent louis à je ne sais quel jeu. Le fait est que le lendemain matin, où Fraser vint assister à mon lever, je lui dus de savoir avec qui et pourquoi j'allais me battre, et à qui je devais ces cent louis. Mais comme il les avait à l'instant payés pour moi, me dit-il, je les lui remboursai avec reconnaissance, et quand je sus qu'il avait fermé sa porte au gagneur, je compris mieux toute la délicatesse de son procédé. Quant au duel, la cause en était bien simple. En causant familièrement avec le fils d'un petit boyard de la Crimée, je m'étais cru obligé de lui donner autant de coups de pied dans le derrière qu'il parlait de langues : or, comme il parlait français, anglais, allemand, russe et tartare, la chose en valait la peine. Dans le brouhaha causé par cet étrange impromptu, trop bien supporté par lui, chacun lui avait jeté la pierre, et Fraser, qui était l'honneur en personne, l'avait mis par les épaules hors du salon, où il avait laissé son chapeau; il était arrivé ainsi tête nue, effaré et crotté jusqu'à l'échine, chez son ambassadeur, qui le fit mettre à la porte sans vouloir l'entendre.

(1) Il ne le resta pas longtemps, car un autre émigré qui séjourna à Hambourg un peu plus tard écrit : « Mme Fraser était une personne charmante, douce, intéressante, aimable. Elle tomba malade sur la fin de l'hiver (de 1795), languit quelque temps et mourut. » (Comte DE NEUILLY, *Souvenirs*, p. 143.)

Mais quand lui et moi nous avions été partis, on avait, pour l'honneur de son habit de secrétaire de légation et pour celui de la maison, arrangé une affaire entre nous pour le lendemain. Arrivés sur le terrain, où les témoins l'avaient conduit, il les surprit beaucoup, ainsi que moi et l'ambassadeur d'Angleterre, en mettant avec une franchise singulière tout ce qui s'était passé sur le compte du vin de Porto, du punch, etc. Il se fit bien plus méchant qu'il ne l'avait été, s'accusant d'avoir été le provocateur et d'avoir ainsi manqué essentiellement à Son Excellence, dans son hôtel; il nous pria finalement de vouloir oublier les coups de pied qu'il avait si bien reçus. Il aurait fallu être de bronze pour vouloir faire aligner un partner aussi débonnaire : aussi je me contentai de lui passer ma canne par-dessus la tête, sans lui dire un seul mot. Fraser se mit à crier bravo en pouffant de rire, et il nous emmena tous déjeuner chez lui, moins le gentilhomme tartare, qui resta ainsi maître du champ de bataille. Mais le résident de Russie ne prit pas la chose aussi gaiement que son collègue d'Angleterre : il chassa son homme de la ville avec un passeport pour une destination éloignée, et nous n'entendîmes plus parler du prince de la Chersonèse Taurique.

Il y a cinquante-deux ans de cela, et je me reproche amèrement encore aujourd'hui d'avoir causé la perte et le déshonneur de ce jeune homme (1). Aussi, à dater de cette époque, je pris une horreur salutaire, qui ne s'est pas démentie une seule fois, pour le vin et pour le jeu. Quant au duel, sans le chercher ni l'éviter, jamais, je dois le dire, ni dans le monde ni aux armées je n'en ai rencontré la nécessité.

(1) Les remords de Norvins l'avaient même conduit à biffer cet épisode dans son manuscrit; comme aucun nom n'était prononcé, nous avons cru devoir rétablir un récit piquant.

Ce garçon-là, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, avait tellement reçu le don des langues que nécessairement il avait dû naître le jour de la Pentecôte. La première fois que je le vis, je me persuadai l'avoir connu à Paris comme un compatriote, tant il parlait le français avec la prononciation et l'élégance d'un jeune homme de la meilleure compagnie. Mais un moment après, comme je l'entendis causer en allemand et en anglais soit avec le chargé d'affaires d'Autriche, soit avec le secrétaire de l'ambassade britannique, je restai émerveillé, et je cessai de regarder comme une mauvaise plaisanterie ce qu'il m'avait répondu quand je l'avais pris pour un Parisien : « Je suis un Tartare de la Crimée » ; et ayant en quatre coups de crayon dessiné un Chinois sur un morceau de papier : « Et voilà, dit-il, mon père comme si vous le voyiez. » Oui, son père était un Tartare : mais lui, il savait toutes les langues de l'Europe, et moi, je ne savais que celle de mon pays.

J'avais déjà à mon arrivée à Hambourg été passablement étonné d'entendre des enfants de négociants parler à douze ans le français, l'anglais et l'allemand, et ce n'était pas la première fois que je rougissais de l'ignorance où notre fastueuse et routinière éducation de Paris nous laissait vis-à-vis des étrangers. A Gœttingue tous les étudiants, moins ceux qui chantaient sous nos fenêtres, parlaient le français plus ou moins bien, et tous ceux du Nord aussi bien que moi.

J'ai annoncé deux noblesses. La seconde, qui pour Hambourg était bien la première, formait la haute aristocratie de son gouvernement républicain ; elle était l'âme de cette Hanse antique, qui avait confédéré dans l'intérêt du haut commerce et de la navigation les trois vieilles sœurs du Nord germanique, Hambourg, Brême et

Lubeck, que Louis XI avait honorées d'une protection spéciale. Quant à Hambourg, fondée par Charlemagne, la noblesse de son origine n'était pas douteuse; ses vieux actes politiques et ses vieux registres de commerce avaient vu naître tous les titres et tous les parchemins de la féodalité allemande. Son Sénat, composé d'une quarantaine de membres, en était le souverain invisible; aussi se faisait-il représenter par quatre bourgmestres, qu'on ne voyait guère davantage. C'était, au reste, ainsi que cela est encore, je pense, un très bon gouvernement, très hospitalier, et très favorable aux citoyens et aux étrangers. La ville était enfermée dans de vastes remparts, coupés de corps de garde et bien plantés, qui offraient de belles promenades d'où l'on dominait un magnifique horizon, surtout du côté du port et sur la rive de l'Elbe, qui coule à une largeur de six lieues entre Hambourg et Harbourg. Les portes se fermaient tous les soirs, mais elles s'ouvraient toutes les nuits sur la demande des habitants; le beffroi en annonçait hautement la clôture et l'ouverture.

A ce sujet, je me rappelle un phénomène journalier que l'on ne peut croire que quand on a habité Hambourg, et qui sans doute subsiste encore à présent. Le lendemain de mon arrivée, je fus bruyamment éveillé vers sept heures du matin par les croassements de mille corbeaux, à qui chaque maison donnait l'hospitalité dans ses greniers de temps immémorial. La cloche du beffroi, qui sonnait pour les habitants l'ouverture et la clôture des portes, était aussi pour ces corbeaux le signal de leur sortie de la ville et celui de leur rentrée. L'une et l'autre s'annonçaient par leur ramage étourdissant; le beffroi pouvait se taire : les corbeaux l'auraient remplacé.

Ces animaux, dont une grande partie portait une livrée séculaire, avaient réellement droit de bourgeoisie, et ils

semblaient le reconnaître en se conformant à l'appel de la cloche municipale. Leurs mœurs, au reste, les rendaient dignes de la sorte de fétichisme dont ils étaient l'objet. Loin de porter le moindre préjudice aux provisions de la maison, ils en détruisaient les rats et les souris, et à l'ouverture des portes ils allaient par de longues files et toujours les mêmes, conduits par les ancêtres, s'abattre aux dépôts extérieurs des immondices de la ville, tandis que d'autres colonnes, toujours les mêmes aussi, allaient s'abattre au port et sur les vaisseaux, où les matelots ne manquaient pas de leur ménager une abondante nourriture. Une grande partie de ces corbeaux marins étaient apprivoisés par eux; ils avaient leur nom, et souvent un bout de bitord en guise de collier; il n'y avait pas de gabier qui n'eût son hôte. On eût regardé comme une sorte d'impiété de tuer ces oiseaux, dont la voracité était bienfaisante. Nous étions d'ailleurs dans le pays où les cigognes demeuraient sur les cheminées, et où l'on disait que quand le soir elles se réunissaient sur leurs nids en faisant claquer leurs longs becs, c'était pour faire la prière.

En regard de ces phalanges noires qui habitaient les greniers de la ville et venaient pavoiser les navires, Hambourg nourrissait dans un beau lac, au long de la promenade intérieure, une grande quantité de superbes cygnes, qui, au moment où ce lac nommé l'Alster allait se couvrir de glace, trouvaient sur ses bords une véritable caserne, où ils étaient chaudement et grassement entretenus aux frais de l'État. Ainsi la vertu de l'hospitalité frappait les regards, soit vers le ciel, soit sur la terre, à chaque pas que l'on faisait dans cette excellente cité, dont la récente destruction (1), merveilleusement déjà réparée, dit-on,

(1) En 1842, un incendie dévora la plus grande partie de la ville.

n'aura certainement pas entraîné avec elle celle du culte des cygnes et des corbeaux, dont je partageai si bien la dévotion pendant l'hiver de 1792. Oh! oui, j'aimerai toujours cette bonne Allemagne!

Peu de jours après notre arrivée, Thauvenay nous dit qu'il allait nous présenter à la maîtresse de la plus grande maison de Hambourg, qui devait recevoir plusieurs fois cet hiver, ayant des filles charmantes à amuser et à marier. En effet, nous arrivâmes au rez-de-chaussée, tant soit peu sombre et enfùmé, d'une maison vaste et sans apparence architecturale. Un petit corridor peu éclairé, dont mon cousin connaissait les aboutissants et qui régnait le long d'assez grandes pièces remplies de commis silencieux, et d'une entre autres (c'était l'avant-dernière) où l'on comptait de l'argent, nous conduisit à une petite porte vitrée, qui, en s'ouvrant sur un petit cabinet meublé d'un unique tabouret couvert en cuir, nous y laissa voir assise une petite dame pas trop vieille, devant un grand bureau couvert de registres : les lunettes sur le nez et la plume passée dans l'oreille, elle compulsait solitairement ces grimoires hérissés de chiffres... Bien que subitement dérangée par une visite qui lui devait être importune, elle nous accueillit au contraire avec une grâce parfaite, en ajoutant qu'elle serait charmée de nous présenter à sa famille, et nous fûmes de suite couchés tout au long sur le registre des invitations aux fêtes qui se donnaient tous les hivers. Malgré ses millions et à cause d'eux, la maîtresse de la maison y tenait la place d'un premier commis. Il y avait là à la fois économie et intérêt, et par-dessus le marché une étonnante aptitude à ces affaires de banque commerciale si compliquées, dont elle parlait toutes les langues. L'excellente dame se jouait au milieu de ses registres comme un poisson au milieu des vagues.

Du reste, la maison tout entière était à l'avenant de cette vie de cénobitisme invétéré à laquelle elle s'était condamnée; on l'aurait crue déserte, tant le silence y régnait. C'était à peine si on pouvait y trouver un domestique ou une servante pour se faire annoncer. Il est vrai aussi qu'on n'y recevait que dans les grandes occasions. On peut croire que d'après l'exiguïté du mobilier du cabinet de travail où nous avions été reçus, il n'y avait pas moyen de prolonger l'entrevue : c'était là le but de cet unique tabouret, siège hiéroglyphique qui tranchait au premier coup d'œil la question entre une simple présentation et une visite. Aussi, ne pouvant dire que nous nous levâmes pour prendre congé, nous prîmes en saluant cette autre reine de Hambourg celui qu'elle nous donnait.

Quant aux hommes de cette noblesse du chiffre, ils ne se voyaient qu'entre eux et à la Bourse, comme les Chartreux qui ne se voient qu'à l'église. Ceux qui étaient dans les charges publiques, les bourgmestres par exemple, étaient plus accessibles, en raison de la sociabilité qu'exigeait leur position. Nous dînâmes chez ceux qui s'étaient plus particulièrement chargés de faire les honneurs de leur ville aux étrangers tels que nous, et à titre bien gratuit. Car si l'étranger se nommait Hope, ou Parish, ou Baring, ou Friès, alors il y avait sympathie ou attraction, grâce à cette sorte de consanguinité de l'argent, qui semble ne faire qu'une famille des sommités capitalistes et banquières de l'Europe.

Quelques savants, comme Gronovius (1), avaient donné depuis longtemps à leur patrie une autre illustration. Celle-ci était complète en 1791 par le choix que le grand

(1) Jean-Frédéric Gronov ou Gronovius (1611-1671), humaniste; son fils et son petit-fils ont publié comme lui des éditions des classiques.

génie de l'Allemagne, Klopstock (1), avait depuis vingt ans fait de cette ville pour y finir ses jours, non loin de la tombe d'une épouse chérie. Mais précisément par un de ces revirements d'âme permis seulement aux grands hommes qui sont poètes, cette même année, à l'âge de soixante-sept ans, il s'était bravement remarié dans le voisinage de sa douleur conjugale. Il m'arriva à Hambourg de ne pouvoir connaître Klopstock, ainsi qu'à Gœttingue je n'avais pas connu Heyne. M. Weissbrod, son ancien ami, avait eu toute la peine du monde à parvenir à lui présenter Lechevalier. C'était, disait-il, une affaire politique littéraire que ce secret dans lequel Klopstock se renfermait; car peu de jours avant, le vieux poète avait avoué ne plus comprendre certains vers de la *Messiade* dont on lui demandait l'explication, et on ne voulait pas le montrer ainsi aux étrangers. Cependant, quand peu après je vis Klopstock proclamé citoyen français, je compris la vraie raison de son incognito à mon égard, à moi qui passais dans la société pour un franc émigré.

L'Elbe commençait déjà à charrier une grande quantité de glaçons que lui adressait son cours supérieur et que fidèlement il renvoyait jusqu'au petit village de Cuxhaven, dernière étape de ses pêcheurs sur la mer du Nord. L'Alster, en sa qualité de lac aux eaux dormantes, était déjà pris, et les cygnes entrés dans leur maison d'hiver. Les jeunes gens préparaient leurs patins, les plus riches leurs traîneaux, et ceux-ci avec ce luxe de formes, de draperies, de fourrures, de harnais et aussi de chevaux qui rend les hivers du Nord si chers aux élégants. Car ils n'en ont pas moins la dépense des hivers de la zone tempérée : les bals, les mascarades, les festins se succèdent avec une

(1) Frédéric-Gottlieb Klopstock (1724-1803), l'auteur de la *Messiade*.

prodigieuse émulation, et rien de ce qui constitue la plus grande recherche n'y est ménagé. L'enivrement pénètre jusque dans les plus austères comptoirs. Les lunettes ont disparu des nez pointus; la plume à l'oreille est remplacée par une touffe de plumes sur la tête. Les grands tabliers noirs de bureau disparaissent avec la robe de drap brun qui voit son troisième hiver, pour faire place aux brillants satins reçus de la Chine, où étincellent les diamants et les perles qui n'ont pu trouver place sur la tête, sur le cou ou aux oreilles des matrones de l'escompte. Les corbeaux de la maison sont tout à coup troublés dans leur premier sommeil : l'étage inférieur aux vastes greniers qu'ils habitent retentit d'un bruit inaccoutumé. La journée a été remplie par d'autres soins : on a réservé l'après-dînée pour aller ouvrir plusieurs de ces immenses armoires qui règnent dans tout l'étage et forment le magasin domestique : luxe de ménage inconnu à beaucoup près de nos bonnes villes de province, où la provision de linge tient pourtant une place si honorable. A Hambourg, où la propreté est exquise et universelle, et où l'on ne fait par an qu'une seule lessive, le linge d'une famille suffirait à dix de nos plus grosses bourgeoisies de l'intérieur, de celles qui ont conservé le feu sacré du ménage antique à la ville et à la campagne. Il s'agit de tirer de ces armoires monumentales en vieux chêne noir d'admirables services de Saxe, linge et porcelaines, qui doivent ainsi que de magnifiques cristaux de la Bohême, des lustres et des girandoles, figurer au souper monstre qui suivra le grand bal de l'année. Une armoire énorme qui termine la série s'ouvre aussi, celle-ci de même une fois dans l'année, et on en exhume vingt ou trente habits complets d'une livrée, ordinairement grise passementée d'un vieux galon d'argent rougi par l'âge, et destinée à revêtir plus ou moins hermé-

tiquement les vingt ou trente valets de louage qui l'ont déjà portée tant de fois et qui sont, de temps immémorial, engagés dans toutes les maisons du haut commerce pour ce service extraordinaire.

Mais les vraies livrées couraient déjà la ville avec les invitations du comte de Schulenbourg, qui ouvrait noblement la saison des bals; et là j'eus l'idée de la grande et somptueuse réception allemande. En sa qualité de ministre du prince le plus voisin de la seigneurie hambourgeoise par sa jolie ville d'Altona, bâtie presque sous le canon de Hambourg à qui il importait de faire agréer un protectorat quelconque, le comte de Schulenbourg donna une fête splendide dont les trois Grâces de Copenhague, Mlles de Bulow, se partagèrent les honneurs et les succès. Là commença pour moi cet heureux hasard qui pendant tous les bals me rendit presque toujours le partner ou le vis-à-vis de la belle Walkyrie, et toujours son voisin au souper. Car au lieu de ces soupers de Paris, où les danseuses seules à table s'ennuient de guirlander entre elles et sont plus ou moins mal servies par ceux qu'elles aimeraient mieux voir assis à leurs côtés, on se mettait à table par immenses quadrilles, dont on continuait le plaisir, l'entrain même pour ceux qui devaient suivre le souper et ne plus finir qu'au jour. Je le déclare autant que ma vieille mémoire peut me le permettre, de toutes les joies de ce monde je n'en connus, je n'en vis jamais de plus douces et de plus vives que celles de ces singuliers tête-à-tête dansant ou soupant, de ces couples de dix-huit à vingt-cinq ans, qui, précédés et suivis d'une trentaine d'autres tout semblables, échangeaient entre eux du bonheur à ciel ouvert, sous la seule protection de la jeunesse et du plaisir, et aussi parfois de l'amour. Oui, il me plaît de m'en souvenir même aujourd'hui que la belle Walkyrie, mariée à Dresde, doit avoir

soixante-dix ans, si Dieu l'a conservée à la terre, et moi soixante-quatorze. J'ai dit et je répète que je m'écris moi-même : je suis dans mon sujet, et ce rappel de ma jeunesse n'est peut-être pas encore tout à fait désintéressé.

Aux approches de ces féeries dansantes de Hambourg, on ne pouvait marcher dans les rues sans être coudoyé en tous sens, soit par les porteurs d'invitations, soit par les jeunes gens qui, armés d'inflexibles carnets, allaient dans toutes les maisons où existait une danseuse, y écrouer son nom pour telle ou telle danse. Elle, sous peine de lèse-société, était obligée d'accepter l'*exequatur,* en écrivant elle-même sur son propre carnet sous la dictée de ceux qui lui commandaient ces engagements. Il ne pouvait venir à l'idée d'aucune mère de famille de défendre sa porte; dès l'heure de midi, les danseuses sous les armes attendaient les tyrans du bal dans leur salon. Aussi le soir toute la jeunesse de la ville s'était réciproquement passée en revue : parodie sans conséquence du marché aux esclaves, moins la propriété, plus la promiscuité.

Entièrement étrangers à un pareil usage, nous arrivâmes, Laboulaye et moi, gens d'ailleurs peu endurants, au bal de Mme Chapeau-Rouge(1), où nous nous empressâmes d'inviter ses deux filles, si remarquablement jolies. Le gracieux embarras qu'elles nous témoignèrent en présence de leurs danseurs patentés nous encouragea à faire un peu les Français; Tourton, qui survint avec l'entrain qu'il avait à vingt ans, ne contribua pas peu à décider ces messieurs à abandonner leurs droits à la volonté de leurs danseuses,

(1) Norvins ne traduit pas là, comme on pourrait le croire, le nom allemand de *Rothhut.* Il y avait réellement à Hambourg une maison Chapeau-Rouge, qui fut plus tard en affaires avec le gouvernement français, et à laquelle, en 1801, le Premier Consul réclamait très vivement quatre millions. (A. Talleyrand, 19 ventôse an IX-10 mars 1801 : *Correspondance,* t. VII, p. 78.)

qui au nom de l'hospitalité se prononcèrent en notre faveur. Leur bienveillance entraîna celle des autres jeunes personnes, et, malgré quelques récriminations sournoises, nous dansâmes jusqu'à la fin du bal. — Le souper fut d'une magnificence colossale, tant pour le décor de la salle et de la table que pour le choix, la qualité et la quantité des mets. On ne voyait que faisans, gelinottes, coqs de bruyère, arrivés en poste de la Bohême, et d'énormes poissons que l'Elbe et l'Océan semblaient avoir mis en réserve pour cette solennité, après les avoir engraissés exprès pendant vingt ans. Il y avait un vent de mariage qui soufflait ce jour-là, et la famille n'avait rien négligé pour paraître avec avantage, au yeux surtout de la noblesse qui affluait dans ses salons. Les livrées grises à galons d'argent firent très bien leur office, et se multipliaient à l'infini pour se faire croire plus nombreuses qu'elles n'étaient. Les gens du pays, je ne l'oublierai jamais, estimaient douze mille francs le souper de Mme Chapeau-Rouge, pour lequel toute l'Europe et les deux Indes s'étaient mises à contribution : témoignage succulent et authentique de l'étendue et de la sagacité des relations de cette grande maison avec le monde comestible.

Jamais jusqu'alors je n'avais entendu dans les bals de pareils orchestres, aussi nombreux et aussi harmoniques. Jamais aussi le bal n'avait été pour moi un plaisir; car le majestueux menuet et la froide contredanse à huit, que j'avais laissés florissants à Paris, ne m'avaient jamais amusé ni à voir ni à exécuter. Au lieu qu'aux bals de Hambourg, il eût fallu être ce qu'on nomme aujourd'hui un fossile pour ne pas être entraîné par la passion de s'y lancer tout entier. On dansait par cinquante couples à la fois des quadrilles, espèces de drames, moitié sérieux, moitié folâtres, dont les actes reposaient, variaient et

ranimaient le plaisir pendant une bonne heure. Cela en valait la peine. On passait subitement de la contredanse française à la montferrine, de celle-ci à la valse primitive, de celle-ci aux plus vives tyroliennes et à d'étonnantes sauteuses, où l'on changeait de partners et où après de rudes exercices on finissait par se retrouver, heureux de se revoir. On exécutait aussi des traits d'histoire, tels que le siège d'Oczakof, prise par les Russes sur les Tartares en 1788 et dont la conquête était dans toute sa fraîcheur. Alors le bal tout entier se levait en masse. Une musique excellente, grand oratorio militaire, écrite par un habile compositeur d'Allemagne, Mozart ou autre, peignait merveilleusement tous les incidents d'un pareil drame, les marches, les contremarches, les attaques, les sorties, la poursuite, la mêlée, le bombardement et enfin la prise d'assaut de la malheureuse ville. Toutes ces scènes, dont la *poursuite* inventait le galop d'à présent, avaient leur caractère bien tranché par les airs et par les figures. Mais de toutes, je ne sais trop pourquoi, la *mêlée* était la préférée. Enfin une marche triomphale d'un beau mouvement terminait cette étrange représentation d'une ville et d'une population anéanties, dont les malheurs faisaient nos plaisirs. Le *grand-père*, vieil enfant du pays, avait le privilége exclusif d'être l'introduction et la mise en scène du bal : il avait pour lui la fraîcheur des toilettes et celle des rencontres. C'était un beau ciel qui cachait des orages, et il en fut pour moi de ces bals de Hambourg comme depuis de mon séjour de trois ans à Rome, où je ne me suis jamais ni reposé ni fatigué.

Mais les canons de fer des vieux remparts ont grondé, autre orchestre, signal d'autres plaisirs. L'Elbe, la mer de l'Elbe, ce détroit de six lieues qui emprisonne son flux et son reflux entre Harbourg et Hambourg, la glace l'a rendu

tout à coup si solide, qu'au lieu des vaisseaux ou des barques, ce sont des traîneaux attelés de bœufs ou de chevaux qui font les transports du commerce de la mer du Nord avec ces deux villes. A cet éveil toute la population va saluer le théâtre qui s'ouvre à de nouveaux exercices. On assure même que le café-restaurant s'élève déjà sur la glace : depuis la veille on a vu sa fumée. Bientôt les patineurs envoyés en éclaireurs vont étrenner par des paris l'hospitalité annoncée, et reviennent donner l'assurance d'un passage sans péril aux équipages qui l'attendent pour se montrer au grand jour. Les pelisses, les capuchons de martre, les manchons, les bottines fourrées, les masques de velours et les belles pelleteries du Nord ont soudain transformé en élégantes Sibériennes les Saxonnes, les Danoises, les Walkyries, les danseuses satinées et fleuries des bals. Des traîneaux caparaçonnés de plumes, de sonnettes et de grelots emportent des quadrilles tout entiers au milieu de l'Elbe pour y déjeuner, à Harbourg pour y dîner et revenir le soir aux flambeaux. C'est la grande chasse aux plaisirs. Les hommes, également vêtus et coiffés de riches fourrures, sont assis derrière leurs danseuses : bals en chars à bancs, où la figure, pour être toujours la même pendant la course, n'en est pas moins vive. La halte du déjeuner, celle du dîner le prouvent également, et le vol du retour peut-être davantage. Car, indépendamment des flambeaux qui galopent devant les traîneaux, sous ce ciel qui semble verser des étoiles et sur cette glace qui les répète, au sein d'une atmosphère raréfiée par la brise du nord, les trompes dont sonnent les cavaliers ajoutent encore par les éclats de leurs fanfares d'irritantes sensations au délire de ce galop nocturne.

Pendant le carnaval la banque ne chômait pas : les maris restaient fidèles à la Bourse, et les jeunes femmes

au plaisir. Il y eut, *in illo tempore*, deux ou trois scènes de ménage à l'occasion d'une de ces parties monstres de douze ou quinze heures d'horloge, où l'on soupait à Harbourg, au lieu de déjeuner simplement sur le fleuve et de revenir dîner à la maison. Les maris hambourgeois, qui comme tous les maris croyaient que leurs femmes étaient dans le secret du complot, après avoir dîné et soupé seuls et attendu jusqu'à minuit, songeaient déjà au veuvage dans leurs lits solitaires; on eut beaucoup de peine à faire ouvrir la porte de la maison aux belles fugitives, qui pourtant n'en pouvaient mais, non plus que leurs maris. Car un fait accompli, s'il ne porte pas sa justification, porte à coup sûr son autorité, et celle-ci était d'autant moins douteuse que quand nous rentrâmes à deux heures du matin au fracas des fanfares, des fouets, des grelots et du galop des chevaux, la ville se crut prise d'assaut et se mit aux fenêtres.

C'était l'établissement le plus pittoresque que ce café-house, planté sur la glace, où l'on faisait un feu d'enfer pour cuire les poissons qu'on allait pêcher. Pour cette opération on perçait à grands coups de marteau des trous dans la glace avec des coins de fer, on y laissait couler de longues lignes armées d'hameçons bien amorcés, et en peu de minutes on les retirait souvent avec peine garnies de gros poissons. Ceux-ci, par un instinct inconnu, sinon celui d'être mangés, stationnaient en foule sous cette baraque de bois, attirés par son ombre ou par la clarté perfide du foyer. Il ne manquait rien à ce restaurant boréal, pas même du vin de Champagne : il y en avait toujours à Hambourg, où, dînant avec mes amis à l'hôtel du Kaiserhof, je demandais le champagne : « Dans un moment, monsieur, me répondit le keller, il n'est pas encore fini. » Et le vin nous arriva mousseux, excellent et tout frais.

Au milieu de toutes ces joies carnavalesques, ma vie insouciante se trouva tout à coup surprise par une apparition dont la gravité vint changer sa destinée. Cette apparition, c'était l'émigration en trois personnes : le vicomte de Blangy (1), le comte d'Apché et le chevalier de Chaumontel. Le comte d'Autichamp (2), qui commandait à Dietz, ville du pays de Nassau, la gendarmerie de la garde royale, les avait envoyés pour la monter en chevaux du Holstein. Ils ne pouvaient mieux s'adresser à Hambourg qu'au célèbre Julius, qui avait constamment dans ses écuries trois ou quatre cents chevaux et qui au besoin en pouvait faire venir vingt mille. Le comte et le vicomte étaient les seigneurs de la mission, mais Chaumontel en était l'âme : vieil officier employé aux remontes, il eut bientôt inspecté les écuries de Julius, et j'eus lieu d'admirer la sagacité de son coup d'œil. A chaque instant il déroutait la ruse du marchand, qui de sa vie n'avait eu affaire à aussi forte partie; car Chaumontel était par-dessus le marché très habile vétérinaire, et il lui en remontra encore sous ce rapport. Une fourniture de cent cinquante chevaux fut bientôt livrée; le reste devait l'être par de nouveaux convois, tirés successivement de cette terre d'Allemagne qui ainsi que l'Afrique peut se dire *feta viris et equis*.

Dans l'intervalle j'avais reçu une lettre de Coblentz, de mon cousin le marquis du Dresneuc, par laquelle il m'appelait pour passer la frontière *avec nos princes* et aller revoir le mois de mai à Paris, où, alors que nous avions encore un printemps, il était si riant et si fleuri. Je n'eus naturellement rien de plus pressé que de faire part de la

(1) Pierre-Henri-Marie le Viconte, vicomte de Blangy; sa femme, Louise-Claudine d'Estampes, était dame pour accompagner Madame Élisabeth; son fils, Bon-Henri-Pierre, fut un des coryphées de la *Chambre introuvable*.

(2) Jean-François-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp (1738-1831), lieutenant général sous la Restauration.

chose à mes nouveaux amis de la gendarmerie royale, qui étalaient partout leur bel uniforme et leur cocarde blanche avec cette sécurité dont l'émigration fut une si noble et si déplorable victime. Alors ils me dirent : « Puisque vous allez à Coblentz, il ne vous coûtera rien de passer par Dietz, qui n'en est qu'à dix lieues, et de conduire notre premier convoi de cent cinquante chevaux. Vous rendrez un vrai service aux princes, à M. d'Autichamp et à nous : car nous ne pouvons quitter Hambourg ni les uns ni les autres. Ce voyage, ajoutèrent-ils en riant, sera un peu sérieux et un peu long ; mais cela forme la jeunesse, etc. » Ils virent bien que j'avais accepté : indépendamment de ce que je mettais une sorte de dévouement à remplir leur attente, il suffisait alors qu'une chose fût nouvelle pour qu'elle me séduisît. Ils s'occupèrent donc avec Julius de combiner mon itinéraire. Je devais commander ce convoi, et des sous-ordres se charger sous ma direction de tout le détail matériel. C'était un voyage d'un romantique un peu sévère au travers de l'Allemagne rustique à la fin de février. Ma route fut tracée à vol d'oiseau et ne se fit pas de même. Les villes proscrites comme séjour par économie ne me laissaient que l'hospitalité des villages. De plus, la terre était glacée à vingt lieues à la ronde ; mais je descendais vers le Midi. Du reste, je n'avais aucune responsabilité, ni d'argent, ni de la conservation des chevaux : un fourrier et un maréchal des logis étaient chargés de ces deux parties importantes de la mission, et dix valets de Julius, à raison d'un pour quinze chevaux, me serviraient de guides et d'interprètes pour tous les chemins et tous les patois à qui j'aurais affaire. Un exprès allait partir pour préparer sur toute la route l'étape des chevaux, celle des hommes et la mienne... Mais on prêchait un converti.

La nouvelle de mon prochain départ équestre déplut souverainement à Lechevalier et à Laboulaye, sur lequel le plaisir actuel avait encore plus d'empire que sur moi. Mais j'avais donné ma parole et je me l'étais donnée à moi-même : l'une des deux suffisait, outre que la lettre de mon cousin avait pour moi toute la valeur d'un ordre paternel. Une autre opposition, dont je me rappelle la bienveillance avec une véritable gratitude, vint encore à l'appui de celle de mes amis. Le comte de Saint-Priest (1), notre ambassadeur en Danemark, voulut m'emmener avec lui à Copenhague où il retournait : il se chargeait d'écrire au marquis du Dresneuc. Je ne sais comment je résistai aux excellentes raisons qu'il me donna dans l'intérêt de mon instruction et de mon *avenir :* les esprits les plus sages ne doutaient pas de cet avenir... Je résistai même à Lechevalier et à Thauvenay, qui tous deux avaient voix au conseil de ma famille. J'ai d'ailleurs dit quelque part que j'étais né un peu Don Quichotte.

Dans mon for intérieur, j'avais eu contre Copenhague une autre objection que je ne voulais confier à personne; il y a peu d'indiscrétion à la révéler aujourd'hui. Le fait est que la famille de Bulow était irrévocablement fixée à Hambourg, et que ne gagnant pas plus pour mes intérêts de cœur à une distance de soixante lieues qu'à une de quatre-vingt-dix, je devais préférer celle qui, tout en m'éloignant de la belle Walkyrie, me rapprochait au moins de mon devoir et de mon pays. Quant à elle, bien qu'elle fût frappée comme d'un coup de foudre par l'annonce d'une séparation dont elle et moi n'avions pas cru l'époque

(1) François-Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest (1735-1821), diplomate, ministre de l'intérieur de 1789 à 1790, venait alors de quitter l'ambassade de Stockholm et se préparait à représenter les princes émigrés dans diverses cours; il fut pair de France sous la Restauration

si prochaine, elle plaça ma chevalerie sous le sceau de la sienne... Mais le matin de mon départ, je reçus un petit portefeuille brodé noir et blanc, où je trouvai un charmant dessin représentant une belle jeune fille aux longs cheveux, à genoux et pleurant sur une urne ombragée d'un grand saule pleureur, et une petite découpure dessinant l'emblème de deux mains réunies, destinée à être placée dans la boîte de ma montre.

J'avais donc son consentement et j'eus grand besoin de ce puissant auxiliaire pour soutenir l'assaut que l'excellente comtesse de Bentinck livra d'entrée de jeu à ma résolution, que je n'aurais pas dû prendre, me dit-elle avec une sorte de sévérité maternelle, sans consulter mes *amies*. Ce dernier mot fut prononcé bien au féminin, et pour moi son interprétation n'était pas douteuse. Je plaidai ma cause avec assez de succès pour lui faire partager aussi le sentiment de la nécessité sous laquelle un devoir impérieux venait de me placer. Jamais je n'avais vu la comtesse de Bentinck si majestueuse que ce jour où je comparus devant elle; elle m'avait fait appeler une heure avant le dîner. Je me crus en présence de Marie-Thérèse, dont elle avait été l'amie. Elle avait conservé le costume de la cour de Vienne de cette époque, la robe de satin à grands ramages, garnie de je ne sais combien d'étages de fourrures, de dentelles noires, dont trois rangs terminaient les manches. Sur la sommité de ses cheveux bien poudrés, s'abaissait un grand bec de dentelle, au milieu duquel étincelait une énorme émeraude. Deux saphirs fermaient ses oreilles, de grands rubis son collier et ses bracelets de perles, et une pierre fulgurante, une escarboucle, je crois, brillait au milieu de ce nœud de rubans qui s'appelait le *parfait contentement*. Quant à ses doigts, ils étaient couverts de bagues du plus grand prix.

« Votre Majesté me pardonne », lui dis-je en riant, et je baisais la main qu'elle m'avait présentée, quand on annonça le baron et les baronnes de Bulow, et mes amis. Car la comtesse de Bentinck, qui avait la bonne grâce de me dire qu'elle m'aimait pour elle, n'avait rien négligé pour me prouver qu'elle m'aimait aussi pour moi; de sorte que ce fut chez elle qu'eut lieu une séparation que j'étais loin, bien loin de croire éternelle. Ce fut comme une solennité, l'adieu eut un temple... Rome n'avait pas songé à celui-là.

Le bon, le noble, l'excellent Fraser voulut également me donner un dîner d'adieu, avec toutes les personnes que j'aimais, avec mes nouveaux et mes anciens camarades, le comte d'Apché, le vicomte de Blangy, M. de Chaumontel, Laboulaye, Lechevalier, Thauvenay, Tourton, le baron de Bulow, Gandolfe, notre chargé d'affaires, etc. On but *au succès de nos armes* et à mon voyage.

Cependant, depuis quelques jours, la température avait fléchi, et quelques pouces d'eau nageaient sur l'immense miroir de glace que j'étais destiné par ma feuille de route à traverser avec mon convoi entre Hambourg et Harbourg. Il n'y avait pas moyen de songer à tourner la difficulté; d'ailleurs, les étapes étaient préparées sur la route. Toutefois, la veille, nous allâmes quelques-uns sonder le terrain; notre prudence fut singulièrement mystifiée par la tranquillité avec laquelle nous vîmes une vingtaine de paysans aborder le passage ayant de l'eau jusqu'à la cheville et y conduire avec tout l'aplomb de la sécurité autant de traîneaux pesamment chargés, qui se croisèrent bientôt avec une file d'autres expédiés de la rive opposée. Le lendemain donc, après avoir bien inspecté la ferrure à glace de mon convoi, je montai à cheval accompagné de quelques amis, jusqu'au café-restaurant où nous fîmes la halte du dernier adieu. Peu d'heures

après j'avais traversé les glaces de l'Elbe et les frimas de Harbourg, que le faux dégel avait rendus impraticables. Ce fut ma première journée : jamais de ma vie je n'ai fait six lieues plus longues. Car le trajet, je le confesse, m'avait vivement préoccupé, surtout quand j'avais entendu des craquements étranges sillonner au loin à droite et à gauche, et aussi sous les pieds de mes chevaux, le sol transparent qui me semblait nous porter à regret. Mais les paysans que je rencontrais s'étaient mis à rire de si bon cœur de mes questions, que je ne fus plus tenté de leur confier mes impressions de voyage. Leur oreille musicale ne s'y trompait pas. Les véritables craquements, trompettes du vrai dégel, avaient bien une autre harmonie, et malgré l'eau qui couvrait la glace, ils assuraient qu'il y en avait encore pour quinze jours.

Je me rappelai dix ans plus tard les craquements de l'Elbe, quand, embarqué à bord du *Patriote,* de soixante-quatorze canons, j'assistai en face du fort Picolet, dans la baie du Cap, à Saint-Domingue, au feu de tribord et de bâbord qui le fit dégringoler après avoir fait taire le sien. Le vaisseau craquait aussi à croire qu'à chaque bordée il allait s'entr'ouvrir, et les canonniers du *Patriote* se moquèrent de moi comme avaient fait les paysans du Holstein.

CHAPITRE IV

JE FAIS DEUX RECRUES. — GŒTTINGUE. — CASSEL. — DIETZ.

L'annonce de mon passage avait été semée sur toute la route par le fourrier de Julius, de sorte que nous n'avions pas besoin de chercher nos étapes : elles venaient régulièrement au-devant de nous deux fois par jour, représentées par ceux qui les avaient consenties et par les curieux du village. Il ne s'agissait de rien moins que de voir passer un *officier de la maison du roi de France;* car la dénomination de roi constitutionnel des Français n'avait pas encore pénétré dans ces bons pays. Les villes en savaient sans doute davantage, mais les campagnes vivaient toujours sur l'autrefois de la guerre de Sept ans; aussi c'était chez elles qu'était ma gloire. Mon costume avait été militarisé, de manière à ne pas trop offenser la vérité, sans cependant la dire tout entière. Ainsi, d'après le conseil de la saison, j'étais coiffé du bonnet de poil de Gœttingue, plus la cocarde blanche, et, d'après le conseil de mes commettants, le sabre de l'université pendait à ma ceinture, et par-dessus un habit bleu à un rang de boutons fleurdelisés s'étalait un vaste manteau. J'avais de plus dans mes fontes une paire de pistolets et à la main une canne de jonc. De sorte que dans les villes qui se trouvaient sur ma route,

je pouvais raisonnablement passer pour un jeune marchand de chevaux français, conduisant une remonte aux émigrés.

Mais j'avais beau faire le modeste dans les villages, on croyait que je jouais l'incognito, d'autant plus que mon logement était toujours préparé chez la personne la plus considérable, de celles enfin qui par tous pays ne reçoivent pas les petites gens. J'eus donc constamment pour hôte, ou le gros propriétaire, le coq de l'endroit, ou le ministre du Saint Évangile : car en Allemagne, tout bon catholique que l'on soit, il faut bien se résoudre à manger souvent du pain luthérien, qui avait pour moi le grave défaut d'avoir la croûte pétrie de cumin. Je recueillais ainsi tout le charme de la nouveauté de bons souvenirs qui durent encore sur le caractère, la civilisation et la bonté également innées qui, à chaque journée, me faisaient traduire par le mot et le sentiment d'amitié le mot et le sentiment d'hospitalité. Chez les paysans, je trouvais des mœurs simples, des manières franches, des paroles ouvertes; chez les ministres du culte, tous mariés, les mêmes qualités avec une sorte d'élégance dans les soins et les prévenances de la famille, plus une instruction réelle, dont la connaissance de la langue française était pour moi la plus favorable expression. Puis venaient les talents, et le soir, après le souper de la famille que je finissais par regarder comme la mienne, le piano et le chant terminaient la douce hospitalité, et le lendemain je trouvais toute la maison levée pour assister à mon départ. Je regrette un petit cahier où j'avais noté, chaque matin, les noms des lieux et des hôtes, et les impressions de la veille.

Le second jour du voyage, je fus très étonné de reconnaître, à la tête de la population du village où je devais coucher, le spectre d'un vieil uniforme de hussard fran-

çais sur le dos d'un autre spectre, que ses longues moustaches blanches recommandaient à la vénération publique. Chacun lui faisait place, et d'ailleurs les malheureux ont toujours l'air si vieux que je le crus âgé de cent ans. Cet homme, qui était du temps où les colonels en avaient seize ou dix-sept, fut bien loin de croire se tromper en me saluant de ce grade, quand je n'étais encore qu'un aspirant à celui de soldat. Toujours est-il qu'il m'intéressa vivement quand il me demanda la faveur de me suivre pour aider les princes à *remettre Louis XVI sur son trône :* car il avait vu très juste dans ce qui se passait à Paris. A mes questions sur la singularité de la rencontre, il répondit qu'en 1757 il avait été fait prisonnier par les Prussiens, emmené par eux, enrôlé de force, et qu'alors il avait déserté et pris du service dans le Hanovre, où, ayant fait son temps, il s'était marié et retiré dans un village à quatre lieues de celui-ci; qu'ayant entendu parler de mon arrivée, il s'était revêtu de son uniforme pour rentrer avec honneur dans son pays, étant Alsacien de naissance et devenu veuf et prêt à mourir pour son Roi... Je lui répondis que bien qu'il eût un peu négligé son Roi depuis trente-cinq ans, je consentais à l'emmener, et qu'il aurait l'étape avec les autres. Jamais je ne vis un homme plus heureux.

Le lendemain ce fut le tour de l'infanterie. Mais à cet autre loyal déserteur il ne restait rien de l'uniforme. Grand, sec, robuste encore, dégagé de manières et de paroles, je le reconnus de suite pour un Picard : d'Abbeville, me dit-il, François Lambert, caporal dans Maillebois. — « Et pourquoi n'êtes-vous pas rentré après la guerre? — Voilà, dit-il, en portant sa main droite à gauche avec le mouvement d'un homme qui cherche son arme, c'est ça qui m'a fait manquer à l'appel depuis

trente-six ans... Un coup de tête avec mon sergent. Nous étions gris... J'ai filé à temps : mon compte était clair... Mais en voilà bien assez de la vie de paysan, et encore sans savoir le patois! — Comment! vous n'avez pas pu apprendre l'allemand depuis tant d'années? — Pas fait pour ça, capitaine; je vous suivrai Français comme je suis parti. — Mais à cause de votre affaire, il faudrait peut-être changer de nom; vous seriez tout à fait tranquille. — Changer de nom! Jamais, capitaine! Pas fait pour ça; parti Lambert, je reviens Lambert. — Allons, Lambert, je vous emmène, et quand vous serez fatigué, vous monterez un cheval. — Un cheval à un caporal de grenadiers! Pas fait pour ça. Ceux qui m'ont porté ici sont bons pour me reconduire chez nous. » Et Lambert fit toute la route à pied. Il était le loustic de la compagnie, et de lui-même il se donna à mon service particulier.

Je ramenais donc aux princes infanterie et cavalerie dans la personne de deux recrues qui représentaient presque un siècle et demi. Ce besoin de revoir leur pays où l'un et l'autre n'avaient plus ni parents, ni amis, ni intérêts, était pour moi inexplicable, quand depuis tant d'années ils auraient pu le satisfaire. Mais l'occasion leur avait manqué, et ils venaient de la saisir dans le souvenir de leur vieux serment militaire : *Mourir pour le Roi.*

Ils se savaient voisins de quelques lieues depuis vingt ans peut-être, sans s'être jamais vus, et leur entrevue eut l'air d'une reconnaissance : « Tiens, te voilà donc, vieux Fisher! Moi, je suis un Maillebois! » (Les soldats prennent toujours le nom de leur chef de clan militaire.) Et ils disputèrent sur la bataille d'Hastenbeck... J'éprouvais, chemin faisant, une véritable satis-

faction d'avoir rempli aussi facilement les vœux de ces deux vieux Français, et j'avais à cœur de contribuer à prolonger dans leur patrie le peu de jours qu'ils venaient lui rapporter. Dès le lendemain, Lambert avait attaché à son vieux chapeau de paysan une cocarde blanche. Il avait cousu en retroussis les basques de sa veste bleue, et je lui trouvai à la ceinture mon couteau de chasse. Une couverture de cheval couvrait son bissac et cet étrange uniforme, pas plus étrange que le mien. Son bâton ferré à la main, il précédait la colonne.

La familiarité de Lambert m'attacha à lui, non moins que son esprit naturel, son originalité, son courage et son bonheur : j'avais un confident. Ainsi lui seul savait qu'à quatre lieues de Gœttingue, je quitterais ma troupe pour surprendre mes amis, et que je la rejoindrais au delà de Cassel. — « Ah çà, n'allez pas faire comme Lambert et manquer à l'appel ! » me cria-t-il en me voyant monter dans le chariot de poste où il avait placé mon portemanteau. Je le rassurai, et deux heures après je surprenais à table Erskine et lord Eardley, car Turner logeait avec sa famille. Il arriva bientôt, se remit à table avec nous, et tous trois jurèrent, le verre à la main, de me reconduire jusqu'à Cassel, ville de tout temps si hospitalière aux escapades des étudiants de Gœttingue. Il s'agissait de louer de suite une voiture à quatre places : car les extra-postes n'en contenaient que deux, et nous ne voulions pas nous séparer pendant cette course nocturne de dix lieues. « Soyez tranquille, dit froidement Turner, j'y ai pourvu. » A minuit, en effet, quand son père fut couché, il alla ouvrir en dedans la porte de la remise, qui donnait sur une petite rue; nous tirâmes à bras sa voiture jusqu'à la rue de la poste, où les chevaux nous attendaient; et à la pointe du jour nous fîmes bruyam-

ment notre entrée à Cassel, où nous descendîmes au plus bel hôtel, sur la grande place.

Le surlendemain, après avoir, comme des amants, renouvelé et échangé je ne sais combien de serments de nous revoir à Londres ou à Paris, nous nous séparâmes. Je montai dans un extra-poste, qui me transporta à la couchée de mon convoi, et Turner ramena nos deux amis dans la voiture de son père, qu'il avait eu le soin de rassurer sur leur commune disparition par une lettre laissée sur la table du salon.

J'arrivai à Dietz dans les premiers jours de mars. Cette date est pour moi d'autant plus certaine qu'au milieu de la nuit, où je dormais d'un profond sommeil, le comte d'Autichamp vint me réveiller pour m'apprendre la mort de l'empereur Léopold, arrivée, comme l'on sait, le 1er mars 1792, événement dont les princes *s'empressaient* de lui faire part. En effet, dans le style et dans l'esprit de l'émigration c'était une bonne nouvelle, car elle voulait espérer de son successeur une protection plus active, qui réalisât enfin les engagements de Pillnitz, auxquels Léopold n'avait accédé que de la plus mauvaise grâce. L'insurrection de ses Pays-Bas lui avait paru avec quelque justice avoir une parenté peu douteuse avec la nôtre. Mais plus heureux que Louis XVI son beau-frère, il avait eu raison de ses rebelles, et il était peu généreux à lui, après les engagements qu'il avait contractés directement avec le Roi pour la délivrance de celui-ci et qu'il n'avait pas tenus, en n'envoyant pas sur la frontière du côté de Montmédy les troupes destinées à appuyer l'évasion de la famille royale, il était, dis-je, peu généreux à Léopold et peu loyal de donner à l'Europe, lui seul de tous les souverains, lui frère de Marie-Antoinette, le scandale d'une politique ouvertement hostile à la monarchie française. Aussi jamais

mort de monarque ne fut accueillie moins chrétiennement. Jamais aussi plus riant sommeil ne m'offrit sa douceur. Nous nous croyions déjà à Paris.

En arrivant à Dietz, j'avais trouvé mon logement préparé chez le comte d'Autichamp, que je connaissais de tout temps, et j'avais été comblé de remerciements pour le service réel que je lui avais rendu. Je n'avais perdu qu'un cheval sur cent cinquante, par une chute sur la glace : il s'était cassé une jambe, et il avait fallu l'abattre. Je présentai au comte mes deux recrues, auxquelles il fit avec sa générosité ordinaire un très bon accueil, et il voulut aussi me remercier d'avoir rendu à la patrie ces deux vieux soldats. Il fit diriger Lambert sur un dépôt d'infanterie composé de déserteurs de la France. Lambert fut très heureux d'avoir enfin à qui parler; il me dit : « Nous nous reverrons, mon capitaine, et je ne vous oublierai jamais! » La prophétie devait se vérifier. Quant au vieux partisan de Fisher, il fut envoyé au régiment de Saxe, et je lui remis une lettre pour mon frère. Il fut reçu comme le doyen de tous les hussards de France.

M. d'Autichamp voulait m'attacher au corps qu'il commandait et me garder avec lui; mais je dépendais de mon cousin le marquis du Dresneuc, et il trouva bon de me laisser partir pour Coblentz, d'où je lui apprendrais ma résolution. Je le quittai pénétré de ses bontés, après un séjour de quarante-huit heures, où je pus apprécier à son avantage la proposition de servir sous ses ordres.

CHAPITRE V

COBLENTZ.

Débarqué à Coblentz, où je fus très heureux de trouver mes malles arrivées de Hambourg, je me vis inscrit dans les hommes d'armes, vêtus d'écarlate et dont mon cousin le marquis du Dresneuc était le colonel. Ils étaient destinés, non à recomposer, mais à remplacer les gardes françaises, dont le nom et l'uniforme étaient proscrits *pour cause de trahison envers la couronne*. Les hommes d'armes eussent été des gardes du corps à pied, des compagnies nobles. On reprenait les choses de haut, c'est-à-dire de bien loin... Dans ce corps j'étais réuni à mes parents les plus proches, aux fils de M. du Dresneuc et de M. de Calonne, à mon camarade de l'École de droit Chrétien de Lamoignon, etc.

Mais un jour que je me promenais en uniforme avec mes camarades dans la grande rue de Coblentz, je me sentis accosté par une étroite embrassade, dont au premier moment je ne reconnus pas le bienfaiteur. Un casque surmonté d'un grand plumet blanc, un uniforme bleu de ciel, revers et parements écarlates, collet jaune, des bottes à la prussienne, tout cela avait tellement défiguré un autre cousin, le luthérien comte d'Erlach, que j'avais laissé en uniforme rouge suisse, qu'il fut presque obligé

de se nommer. Alors il me prit à l'écart et m'offrit une compagnie dans le régiment de Wittgenstein-Sayn, dont le vieux général de ce nom était colonel propriétaire et lui colonel commandant, avec diplôme et à la solde de nos princes. Nous allâmes de ce pas consulter M. du Dresneuc, qui m'autorisa à accepter, et capitaine que j'étais depuis quinze jours de la façon de Lambert, je le devins de celle de Leurs Altesses Royales. Aujourd'hui j'en ai encore le brevet, que jusqu'à ce moment j'ai négligé de présenter à M. le ministre de la guerre pour lui prouver mon ancienneté dans le grade de capitaine. Il est vrai que je n'ai pas montré davantage à M. le garde des sceaux mon brevet de conseiller au Châtelet du 28 janvier 1789, ce qui prouve que je suis un vétéran *in utroque jure, togâ et armis*. Mais, depuis l'émigration ayant pris pour devise : *Armis toga cedat*, je n'aurais pas également été bien sûr de l'accueil que m'eût fait le digne chef de la justice, dont j'étais en tout état le doyen d'âge, ne reconnaissant de supérieur aujourd'hui, sous le rapport de l'ancienneté de magistrature et d'années, que M. le chancelier Pasquier (1) et M. le premier président Séguier (2), mon camarade du collège d'Harcourt. Quant à M. Pasquier, à mon entrée dans le monde en 1787 j'eus le plaisir de le voir dans le salon de ma mère, en beaux cheveux longs de conseiller au Parlement, ainsi que ses amis, comme lui devenus les miens, MM. Dupleix de Mézy (3), Pâris de Treffonds, de Pont

(1) Étienne-Denis, baron, puis duc Pasquier (1767-1862), conseiller au parlement de Paris, conseiller d'État et préfet de police sous Napoléon, plusieurs fois ministre sous la Restauration, pair de France en 1821, président de la Chambre des pairs en 1830, chancelier de France en 1837.

(2) Antoine-Jean-Mathieu, baron Séguier (1768-1848), substitut du procureur général avant la Révolution, premier président de la cour impériale, puis royale de Paris, pair de France en 1815.

(3) Charles-Joseph-René Dupleix de Mézy (1766-1835), conseiller au Par-

et l'abbé Louis (1), leur ancien sur les fleurs de lys.

Je passai un bon mois à Coblentz à attendre avec mon nouveau colonel qu'il y eût des soldats dans son régiment. Ce n'était toujours pas faute d'uniformes, si la vocation militaire ne me venait pas, car depuis ma démission du Châtelet, j'avais paru à Paris sous l'uniforme bourgeois d'aide de camp du district des Jacobins, à ma sortie de Hambourg sous celui d'un conducteur de remontes, et en moins d'un mois Coblentz, après m'avoir vu arborer l'habit rouge des hommes d'armes, me retrouvait sous l'habit bleu de Wittgenstein. Mon dernier régiment occupait une résidence toute champêtre dans le vieux château de Marienborn, appartenant au comte de Meroltz-Isembourg, pauvre petit souverain que la Chambre inflexible de Wetzlar avait mis à la diète parce que monsieur son père avait trop mangé, et qui toutefois vivait très bien des sangliers et des bêtes fauves de toute espèce dont ses bois, ses prés et ses champs étaient remplis. Lui, il habitait le château dynastique de sa branche, celui de Meroltz. Quand on se présentait pour lui faire visite, on était bruyamment annoncé par le tambour, qui battait le rappel à tour de bras, et on restait de l'autre côté de la porte d'entrée jusqu'à ce que la garnison fût sous les armes. Dans les huit hommes qui la composaient, on avait à la seconde visite le plaisir de reconnaître les valets qui vous avaient servi à table, ceux qui avaient fait rôtir le sanglier et ceux qui l'avaient tué. Ces employés domestiques n'avaient besoin que du vestiaire, établi dans le corps de

lement, vécut dans la retraite sous l'Empire, fut directeur général des postes de 1816 à 1822 et pair de France en 1832.

(1) Joseph-Dominique, abbé, puis baron Louis (1755-1837), conseiller-clerc au Parlement, ministre plénipotentiaire en Danemark en 1791, conseiller d'État sous l'Empire, cinq fois ministre des finances de 1814 à 1831, pair de France en 1832.

garde, pour devenir tout à fait des soldats, ainsi que les valets de louage de Mme Chapeau-Rouge prenaient leurs livrées dans son garde-meuble. Ceux du comte de Meroltz y trouvaient de plus des fusils et des bonnets pointus, qui les faisaient grenadiers.

Pendant ce séjour à Coblentz, je ne laissai pas que de m'instruire de tout ce qui s'y passait. Et d'abord on était frappé de l'immensité et de l'éclat d'un état-major qui eût suffi à une armée de cent mille hommes. Les aides de camp surtout étaient innombrables; chaque prince avait les siens, qui avaient les leurs; c'était la fleur des deux cours. Car aussi chaque frère du Roi avait la sienne, nombreuses en hommes toutes deux, mais assez pauvres en femmes, sauf celles que des intérêts plus ou moins connus amenaient de temps en temps chez leurs Altesses Royales. Bruxelles était le quartier général de ces héroïnes de l'émigration; ce qui parfois faisait disparaître de Coblentz de délicieux aides de camp, qui avaient pris la chevalerie plus au sérieux que les autres émigrés. Le fait est que les missions auprès de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas autrichiens étaient fort recherchées, et que tous ceux qui revenaient de la cour d'amour de Bruxelles étaient d'avis d'ouvrir la campagne par le Brabant : « Il faut avoir, disaient-ils, Lille et Valenciennes. » Et sans doute ils avaient raison, bien qu'un peu tard : car il eût fallu y être au lieu d'être en Allemagne.

C'était bien aussi l'avis du bon Électeur de Trèves, qui depuis longtemps n'était plus le maître chez lui. Sa capitale, ses petites villes rhénanes étaient devenues les conquêtes de l'émigration, plus nombreuse que ses propres troupes, et son voisin l'Électeur de Mayence en disait autant pour l'armée de Condé. Quant à M. le comte d'Artois, il se croyait roi partout où il était en hospitalité, et

soit que les circonstances eussent altéré sa bonté et sa générosité naturelles, soit que souvent il fût contrarié de la franchise des avis qu'il était de l'honneur de ses entours de lui soumettre, ce prince avait donné lieu à des mécontentements intérieurs, et à d'autres aussi, dont ses conseils politiques et militaires ne cachaient pas toujours le ressentiment. C'était la faute d'une situation impossible à dominer.

Le despotisme de Versailles, transporté à Coblentz avec tous ses abus, compromettait bien plus gravement encore un tout autre intérêt que celui d'une généreuse hospitalité : c'était celui de l'émigration elle-même, et aussi de la royauté qu'on voulait représenter. L'armée des princes était devenue délibérante, et c'étaient les gardes du corps qui les premiers avaient arboré l'opposition, comme s'ils eussent voulu recouvrer à Coblentz leur part de l'émancipation générale qui venait de tout délier en France. Les compagnies des nobles de province, de tout temps ennemis de ceux de cour, s'étaient jetées dans la même voie. Ces compagnies étaient entièrement composées d'officiers et de gentilshommes accourus de tous les points du royaume pour être soldats, portant le havresac et le fusil de munition : ils avaient tous avec une ardeur vraiment chevaleresque endossé l'uniforme de simples fantassins aux couleurs de leurs provinces. Volontaires de l'émigration, ils donnaient, sans le savoir, de l'autre côté du Rhin, la représentation exacte de ce qui avait lieu en France par la formation des volontaires des départements, où la jeunesse de toute origine trouva aussi sous l'habit du soldat l'asile d'une complète égalité ; la ressemblance fut encore plus frappante quand on vit ces levées départementales choisir et nommer elles-mêmes leurs officiers, ainsi que cela avait lieu dans les cantonnements royalistes des électorats de Trèves et de Mayence.

La discorde était donc dans le camp des Grecs, dont ce bon maréchal de Broglie (1) était le Nestor, et M. de Malseigne (2) l'Ajax. Celui-ci eût trouvé sa place dans l'*Iliade,* tant il ressemblait à ce héros d'Homère par sa taille colossale, sa force et son courage, comme aussi par son peu de respect pour le ciel. Aux terribles affaires de Nancy, il avait osé se présenter seul aux soldats révoltés : il les avait bravés, il avait pu leur échapper, et devenu depuis leur prisonnier par trahison, son courage avait désarmé leur vengeance. On racontait de lui qu'étant colonel de carabiniers, il avait eu dans sa chambre une querelle très vive avec un de ses camarades ; qu'alors, ayant été fermer sa porte à double tour, il l'avait forcé de mettre l'épée à la main, et que, par suite du combat, s'étant trouvé cloué à sa porte par le fer de son adversaire, il lui avait dit simplement : « Monsieur, la retraite sera difficile. » En effet, l'autre ayant retiré son épée, Malseigne lui plongea la sienne dans le cœur et le tua; puis il ouvrit sa porte, appela et se mit aux arrêts forcés. Jugé, il fut absous. — M. de Malseigne était lieutenant général. C'est un des hommes de guerre dont l'aspect m'a le plus frappé ; c'était l'Hercule militaire. A la même époque, l'armée de la République avait aussi le sien : il se nommait Kléber.

Pendant ce séjour à Coblentz, une fois travesti en capitaine allemand, j'eus l'honneur d'être présenté aux princes par mes cousins d'Erlach et du Dresneuc. On sait pourquoi de vieille date je haïssais Monsieur. Le conseiller du Châtelet crevait l'uniforme pendant cette réception de pure formalité, qui n'avait d'autre interlocuteur que celui

(1) Victor-François, duc et troisième maréchal de Broglie (1718-1804), remporta plusieurs victoires pendant la guerre de Sept ans et fut un moment ministre de la guerre en juillet 1789.

(2) Le chevalier Guiot de Malseigne (...-1800), maréchal de camp en 1788, chargé en 1790 d'inspecter la garnison de Nancy.

qui vous nommait. « C'est bien », disait Monsieur avec un signe de tête approbatif. Quelquefois, et c'était pour les plus favorisés, Monsieur disait : « Je suis bien aise de vous revoir ici. » Mais je n'avais pas l'honneur d'en avoir été connu ailleurs. — Chez M. le comte d'Artois, la présentation trouvait une réception plus cordiale : « J'ai signé avec plaisir votre brevet de capitaine... Je sais que je dois compter sur vous... Vous ferez comme les vôtres... » Et mes deux cousins saluaient. Son Altesse Royale savait, il est vrai, que j'avais un troisième cousin, qui était le premier ministre de l'émigration et dont la fortune considérable, due à son second mariage avec Mme d'Harvelay, passait tout entière au service de la *cause :* c'était M. de Calonne, dont j'ai déjà parlé. Il se vengeait noblement à Coblentz des injustices de Versailles. Il résidait alors à ses frais à Francfort, comme plénipotentiaire des princes et aussi comme leur banquier, sans autre garantie que leur parole... et l'espérance.

CHAPITRE VI

LE RÉGIMENT DE WITTGENSTEIN. — LE LANDGRAVE DE HESSE.

Le régiment de Wittgenstein ne se bornait plus à un effectif d'officiers : le recrutement marchait avec une grande activité. Il se formait, comme le repas de l'Évangile, de tous ceux que l'on rencontrait, qui avaient faim dans les villes, dans les villages, dans les chemins et dans les carrefours. Le zèle même allait plus loin : on les cherchait jusque dans les casernes des États voisins de celui de Meroltz. Aussi, des échantillons de tous les peuples de l'Europe se trouvaient réunis à Marienborn et amalgamés comme par enchantement, grâce à l'industrieuse activité des bas officiers, recruteurs-nés, ex-embaucheurs de la Prusse, de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Hesse, etc., dont eux-mêmes ils étaient déserteurs. Quelques soldats français *bien pensants*, qui avaient suivi leurs officiers de l'autre côté du Rhin, formaient l'imperceptible noyau moral et politique du régiment. Un officier général, le comte de Lowendal (1), était attaché à sa formation et devait le commander à la guerre comme une

(1) François-Xavier-Joseph, comte de Lowendal (1742-...), brigadier des armées du Roi; c'était le fils du maréchal; il avait épousé une fille légitimée du comte de Charolais.

brigade, ce qui dénotait déjà une étrange présomption de sa force prochaine. Deux frères, gentilshommes de la coalition d'Auvergne, les comtes de Valon d'Ambrugeac (1), avaient été appelés par leur ami, le comte d'Erlach, à présider à l'organisation de ce corps, l'un en qualité de major, l'autre comme premier capitaine. Instructeurs infatigables, ils avaient en quelques semaines trouvé le moyen de dresser passablement deux compagnies, dont j'arrivai avec le colonel pour commander la seconde. Il fallait bien me dresser aussi, et ce fut mon excellent camarade, Louis d'Ambrugeac, devenu à tout jamais mon ami, qui se chargea de cette tardive éducation.

En mettant pied à terre dans la cour de la caserne, où à l'arrivée du colonel on avait battu aux champs, et où les deux compagnies étaient sous les armes, le premier sergent que j'aperçus à la tête de celle des grenadiers était Lambert, ma vieille recrue de la Westphalie. Il me reconnut aussi, malgré le nouveau déguisement sous lequel je lui apparaissais, et ses regards, à défaut de sa langue qu'enchaînait la discipline, me dirent très clairement : « Je savais bien que nous nous reverrions. » Aussi, après la revue des deux compagnies et celle des hommes encore en veste qui attendaient la formation de deux autres, Lambert, rendu à la liberté de ses sentiments, vint à moi avec une joie singulière, et je le présentai,

(1) Alexandre de Valon de Boucheron, comte d'Ambrugeac (1770-...), fit les campagnes de l'émigration, échappa par miracle lors de la prise de Nieuport, fut colonel dans l'armée impériale et organisa pourtant en 1815 la chouannerie dans le Maine; il siégea à la Chambre introuvable. Son frère Louis (1771-1844), rentré d'émigration, épousa Mlle de Marbeuf, fille de l'ancien gouverneur de Corse, ce qui lui valut la protection de Napoléon; il était colonel en 1814; sous la Restauration, il fut député de 1816 à 1823, maréchal de camp, pair de France en 1823 et lieutenant général.

avec sa légende de la guerre de Sept ans, à mon cousin d'Erlach, qui rit beaucoup de notre rencontre romanesque. Cependant, Lambert, se remettant respectueusement à l'écart, me fit signe qu'il voulait me parler; je quittai le groupe des officiers, et il me dit: « Nous allons continuer, n'est-ce pas, mon capitaine, comme dans notre voyage? — Oui, Lambert, je vais arranger cela. » En nous revoyant, nous nous étions entendus. Aussi alla-t-il de lui-même détacher ma malle de la voiture du colonel, et, la chargeant sur ses vieilles épaules, il la porta au village d'Eckartzhausen, dans le logement que son capitaine, Louis d'Ambrugeac, voulut partager avec moi. J'en avais facilement obtenu, pour ce vieux vétéran, le passage de son service au mien. En quelques semaines, Lambert et moi, nons avions bien fait notre chemin. Car lui, de caporal, après trente-cinq ans de lacune militaire, était devenu sergent-major; mais moi, c'était d'emblée et sans lacune que j'étais passé capitaine.

Notre colonel propriétaire était de la plus vieille et de la plus noble origine allemande; c'était aussi dans cette langue que le régiment était instruit et commandé. Ce ne fut pas pour moi la plus grande difficulté : j'avais déjà pris mes degrés sur les grands chemins, et je me trouvai bien de cette faculté innée en moi de savoir et de parler, sans les apprendre, les langues étrangères. Mais l'application et l'intelligence de la *théorie* compliquèrent singulièrement pour moi cette facilité. Car mon grade de capitaine impliquait également la connaissance et le professorat de cette maudite théorie, pour laquelle la nature m'avait moins bien partagé. Je rends encore hommage à la patience angélique de Louis d'Ambrugeac, qui s'était fait le répétiteur de son hospitalité; peu à peu toutefois, à force de voir et d'entendre, je parvins à être un assez médiocre capitaine, et je ne dé-

parais pas trop le régiment. Le jeune comte de Sayn, âgé de dix-sept ans, mais compris comme capitaine dans la capitulation de son oncle, arriva aussi pour commander une compagnie. Il avait été cadet en Prusse, et, par cela seul, il avait sur moi l'immense avantage d'être rompu à toutes les recherches de la théorie, comme aussi à toutes les rigueurs de la discipline, actives et passives. Quant à Louis d'Ambrugeac, il n'avait été que sous-lieutenant dans je ne sais plus quel régiment de notre infanterie, mais il avait le feu sacré : il était né militaire, et moi, j'étais né conseiller au Parlement.

Il y avait de rudes moments à passer dans ce régiment de nouvelles levées, à cause d'une tout autre nécessité que celle de la théorie : c'était la discipline prussienne. Je n'avais jamais vu donner de coups de bâton. En dépit des faiseurs et de mon ami, *sir* Henri de Dampierre, qui était allé à franc étrier de Paris à Potsdam, les prendre à la source, le jour d'une manœuvre du grand Frédéric, cet infâme moyen disciplinaire n'avait jamais pu s'introduire en France. Mais à Marienborn, entre la Prusse et la Hesse, nous étions dans le pays; aussi, et c'était le cachet national du corps où je servais, les coups de bâton pleuvaient comme les gestes naturels du commandement. Toutefois, malgré leur étrange application aux usages courants du service, ils me surprirent réellement moins que la facilité avec laquelle ils étaient reçus et la fraternité vraiment évangélique qui continuait tout de suite après, sans interruption, sans ressentiment aucun, entre le battant et le battu dans la chambrée. Ce miracle de la civilisation chrétienne m'était inconnu; et bien sans le vouloir, sans doute, je faisais un cours tout nouveau de philosophie pratique à cette singulière école de la force brutale et de l'oubli des injures.

Mais je n'oublierai jamais, et je le prouve, ce dont je fus le témoin. Un soldat avait été condamné à recevoir vingt-cinq coups de bâton, pour je ne sais combien de récidives d'ivrognerie : cet arrêt était émané du major lui-même. Après la parade, la troupe étant restée sous les armes pour assister à l'exécution, un banc fut apporté, et le condamné en veste, qui savait son affaire, s'y étendit tout de son long sur le ventre. Alors deux caporaux lui administrèrent alternativement et en mesure chacun la moitié de la correction très vigoureusement. Lui, ne disant mot, la tête inclinée à gauche et les yeux fixés sur le sol, aussitôt qu'il eut mentalement compté son vingt-cinquième coup, allongea lestement le bras, ramassa un kreutzer qu'il avait aperçu en s'étalant sur le banc, se leva et s'en alla en sifflant à la caserne. Certainement les stoïciens n'en savaient pas et n'en faisaient pas davantage quand ils disaient : *O douleur, tu as beau faire.* Mon soldat, lui, n'avait rien dit; mais avec un autre kreutzer qu'il avait dans sa poche, il acheta tout de suite au cantinier un verre d'eau-de-vie. « Cet homme est incorrigible », dit le groupe d'officiers; moi, je l'admirais d'avoir si naïvement fait servir à sa consolation la cause même de son châtiment.

Je commençais donc à me dégrader à mes propres yeux en m'accoutumant à voir infliger et à ordonner aussi cette horrible punition. Mais un autre supplice auquel, je l'avoue sans rougir, je n'ai jamais pu m'habituer, c'était celui des verges. Je frissonne encore en me rappelant qu'un jour où un déserteur devait le subir, j'étais *commandé d'exécution;* c'était mon tour. Ce soldat avait été condamné à *passer quinze tours par trois cents hommes.* Il faut redire encore que les commencements du régiment de Wittgenstein étaient absolument ceux du peuple romain, et que la désertion, qui était avec le vagabondage le principe de sa

formation, pouvant aussi devenir celui de sa ruine, une grande rigueur contre ce méfait organique était nécessaire. Déjà plusieurs *justices* de cette nature avaient été faites. Mais cette fois il s'agissait d'une récidive, et si le patient succombait, ce serait au profit de l'exemple et de la discipline du corps, qui avait à cœur de se faire un nom dans le voisinage des régiments hessois. Leur landgrave, à qui nous avions quelque intérêt à plaire, les traitait magnifiquement sous ce rapport, aussi en imitation et même en émulation de la discipline prussienne, sa mère nourrice : et nous autres débutants, nous mettions un singulier point d'honneur à conquérir à coups de bâton et à tours de verges l'opinion de ce terrible élève du roi de Prusse!

Voici comment se passa cette scène atroce. Le patient, nu jusqu'à la ceinture, fut conduit par quatre de ses camarades à l'entrée d'une avenue humaine hérissée de baguettes, que par corvées on était allé couper la veille dans les bois du voisin. Un roulement sinistre de tous les tambours annonça la représentation. Deux soldats, la crosse en avant et la baïonnette en arrière, précédaient le condamné, afin qu'il se perçât la poitrine s'il voulait marcher plus vite que le pas ordinaire. Tout était prévu; et afin que rien ne manquât à la férocité du spectacle, la musique accompagnait et étouffait de ses fanfares les cris horribles que les coups de verges arrachaient au patient. Étant à la fois *capitaine de jour* et *capitaine de musique*, j'ordonnais toutes les cruautés de cette fête barbare! Ce n'est pas tout : des caporaux suivaient en dehors des deux lignes des flagellants la marche de l'exécution, et en vertu des règlements traditionnels de cette effroyable justice, ils distribuaient des coups de bâton aux soldats qui leur paraissaient ne pas frapper assez fort. Déjà les lambeaux de chair palpitaient sur le dos du déserteur, et pendant

son supplice un autre avait lieu : on écorchait vif aussi un mouton dont la dépouille sanglante devait couvrir l'immense plaie du justicié. Cependant celui-ci tomba la face contre terre, et l'inexorable loi militaire fit achever sur lui jusqu'au dernier des *quatre mille cinq cents* coups de verges portés par la sentence! La peau du mouton lui ayant alors été appliquée toute chaude, il fut étendu sur une civière et porté à l'hôpital comme un mort qu'il était à peu de chose près (1).

Mais pendant que la caserne était occupée tout entière à cette épouvantable exécution, trois soldats, qui étaient *de cuisine*, saisirent l'occasion de cet exemple pour s'y soustraire à jamais en décampant à toutes jambes. Ils avaient une heure d'avance sur toute espèce de poursuite; grâce à Dieu, on ne put les rejoindre. Ce fut la petite pièce après la tragédie. Ces trois coureurs étaient du pays de Liège, et je ris beaucoup d'entendre donner sérieusement à ces fugitifs de la gloire et des verges le surnom qu'Homère donne à Achille : « Les Liégeois et les Brabançons », nous dit un de nos vieux capitaines, le baron de Ziebersweger, ancien officier de Darmstadt, « sont tous *aux pieds légers*. » Qui sait? peut-être avait-il lu Homère.

Nous avions naturellement contre nous les paysans, tous de la même famille que nos soldats, dont ils ne manquaient jamais de protéger les désertions, soit en leur donnant asile, soit en leur procurant des déguisements, soit en déroutant nos investigateurs par de faux renseignements. C'était une représaille bien faible de leur part pour les affreux dégâts que causaient dans leurs moissons au moment d'être récoltées les ardentes poursuites des bas officiers pour y trouver les déserteurs. J'ai vu plusieurs

(1) Cf. le récit d'un supplice analogue infligé à un déserteur d'un régiment prussien, dans les *Mémoires* du chevalier DE MAUTORT, p. 467.

fois leurs champs foulés en tous sens par cette perquisition mortelle à l'agriculture, et Dieu sait ce qui résultait des procès-verbaux et des plaintes de leurs baillis! Il était toujours *prouvé* que c'étaient les paysans qui avaient favorisé nos déserteurs, et la loi de Hesse-Cassel était impitoyable. Je ne doute pas que si nous eussions dû passer encore l'année suivante dans le petit État du comte de Meroltz, on n'eût osé lui demander d'interdire à ses paysans toute espèce de culture à une lieue autour de notre caserne.

Le landgrave de Hesse-Cassel (1) était un vrai colosse, d'une force herculéenne, et la puissance de sa volonté était en proportion. Ce prince s'était fait totalement Prussien, de costume et de discipline comme d'instruction militaire. Il portait certainement la plus longue queue de l'Allemagne, tellement que, malgré sa taille de géant, le bout de cette queue allait se perdre dans l'une de ses poches, à côté de laquelle apparaissait par derrière la poignée de sa terrible épée, croisée en travers sur ses jarrets. Un uniforme gros bleu à collet rouge rabattu, boutonné depuis son col de crin noir jusqu'à l'écharpe qui cachait son ceinturon et terminé par de larges retroussis rouges, composait son costume habituel, avec un pantalon de peau blanche collant et emprisonné jusqu'aux genoux dans de larges bottes fortes. Un chapeau festonné d'argent, dans le style de celui du grand Frédéric, obliquait sur sa forte tête, dont il couvrait le sourcil gauche. Un énorme jonc à pomme d'argent, bien connu de ses soldats, complétait son armement. L'Aigle noir de Prusse

(1) George-Guillaume (1743-1821) devint en 1785 landgrave de Hesse-Cassel sous le nom de Guillaume IX, fut créé électeur en 1803 et prit le nom de Guillaume Ier. Dépossédé par Napoléon en 1806, il rentra dans ses États en 1813, tenta vainement d'obtenir au congrès de Vienne le titre de roi et garda celui d'électeur, bien que l'empire électif eût disparu.

brillait exclusivement sur sa poitrine. — Plusieurs fois j'eus l'honneur d'être admis auprès du langdrave. Il était difficile d'être plus affable avec les étrangers. Son entretien était empreint d'une liberté et d'une grâce d'esprit très remarquables : on savait gré à cet homme si fort, si boutonné, si armé, si despote dans son pays, de se reposer de lui-même dans le laisser-aller d'une causerie tout hospitalière. Le beau rôle auprès de lui était celui de visiteur. — Il n'avait pris le mariage au sérieux que pour avoir des enfants légitimes. Ceux-ci étant venus en nombre et selon la qualité du sexe qui lui convenait, il avait de son vivant déclaré veuve Mme la landgrave, et lui avait assigné pour résidence, à elle et à ses enfants encore jeunes, le triste et fort château de Hanau, où il avait une bonne garnison. Pour lui, il habitait le beau palais de Cassel avec une jolie comtesse, et s'était ainsi philosophiquement résigné à un ménage de garçon, sans aucune représentation souveraine.

Ce prince avait créé dans ses États une singulière industrie, que grâce à son brevet d'invention il exploitait seul à son profit. Depuis la guerre de l'indépendance américaine, il vendait ou louait ses soldats au gouvernement britannique (1), et il en faisait de même avec les Provinces-Unies pour leurs colonies asiatiques. J'ai vu dans le temps, à Francfort, l'étrange tarif de ce commerce humain, dont malheureusement j'ai oublié les chiffres. Le fait est que ces deux puissances lui payaient tant pour un soldat vêtu, armé, non armé, tant pour chaque blessé, tant pour chaque mort ou tué à la guerre. C'était cette dernière catégorie qui lui était le plus profitable. Il était naturellement résulté de ces deux classes de marchés,

(1) C'était son père, le landgrave Frédéric II, qui avait cédé 22,000 soldats à l'Angleterre moyennant 85 millions de francs.

l'une au départ, l'autre au retour, une énorme thésaurisation : car, en homme d'affaires entendu, le landgrave avait soin de trier dans son armée les hommes les moins valides pour les vendre, dans la présomption toute financière qu'ils pourraient moins résister aux voyages, aux climats, aux fatigues du service, et par conséquent rapporter davantage à son épargne. Par-dessus le marché, il gagnait encore à cette traite intelligente de n'avoir plus dans ses troupes que des hommes d'une santé robuste et de haute taille, avec lesquels il aurait guerroyé avec confiance. Cette confiance était de plus soutenue par une discipline à toute épreuve et par de savantes et fréquentes manœuvres, qui lui permettaient le juste orgueil de pouvoir mettre un jour ou l'autre ses Hessois en ligne avec les Prussiens, et contre eux au besoin (1).

A mon passage à Francfort avec mon cousin d'Erlach pour aller à Marienborn, j'avais été voir avec lui cet autre cousin qui y résidait pour les affaires des princes : je veux dire M. de Calonne, qui m'engagea à venir passer quelques jours auprès de lui. J'allai donc le retrouver à Francfort au commencement du mois de juin. C'était l'époque où le landgrave venait s'établir à la fois à Hanau pour y voir sa famille et à Wilhelmsbaden pour la saison des eaux, alors très brillante. C'était également pendant ce séjour qu'il organisait ses grandes manœuvres et passait ses revues, et on y accourait de toutes parts. « Tu arrives à propos, me dit M. de Calonne, car je n'ai aujourd'hui personne pour travailler avec moi : Ferrand (2) est

(1) Le rôle très honorable de l'armée hessoise dans les guerres de la Révolution a été retracé en détail par un historien allemand, Ditfurth, *Die Hessen in der Feldzügen in der Champagne, am Maine und Rheine.*

(2) Antoine-François-Claude, comte Ferrand (1751-1825), conseiller au parlement de Paris, émigré dès septembre 1789, directeur général des postes en 1814, pair de France en 1815.

toujours malade, et mon neveu d'Obert est sur les dents. Ici j'ai tout à faire, diplomatie, finances, correspondances de toutes sortes, organisations, que sais-je?... et pardessus le marché, c'est moi qui ordonnance pour nos princes les versements et l'emploi de mes propres fonds! On ne peut jouir sans doute de plus de confiance... Tandis qu'il y a autour d'eux de grands seigneurs, partis de France avec des trésors, qui ne les aideraient pas d'un écu et qui reçoivent des traitements considérables : de sorte que tout le fardeau retombe sur moi. Aussi je suis aux expédients. Ils mangent à Coblentz un argent d'enfer, et ils regardent tellement ma fortune comme la leur que j'aurais mauvaise grâce à leur parler d'économie : ils prendraient cela pour une infidélité, un manque de dévouement... Au surplus, tu es venu tout exprès pour m'accompagner demain avec ton bel uniforme, ainsi que d'Obert, chez le landgrave de Hesse-Cassel. Il est à Wilhelmsbaden. Je lui ai demandé un rendez-vous et j'y suis attendu. J'ai à lui remettre une lettre très pressante de Leurs Altesses Royales, qui ont bien voulu m'accréditer auprès de lui. — Pour lui demander des troupes? dis-je. — Non, pour lui demander de l'argent. Il s'agit d'un emprunt, c'est plus difficile. Les banquiers de Francfort disent qu'il a trente millions dans ses coffres, et il nous en faudrait le tiers tout de suite. Mais comme je n'ai pas d'autre garantie à donner au landgrave que celle que j'ai pour ma propre fortune, je crains bien que nous ne fassions une mauvaise ambassade. »

Nous travaillâmes toute la journée, c'est-à-dire que je servis de copiste à M. de Calonne, ou j'écrivis sous sa dictée, ou je pris quelques notes dont il avait besoin. Le lendemain nous arrivâmes à Wilhelmsbaden, où l'entrevue devait être publique; car on nous dit que Son

Altesse était dans la grande allée avec quelques-uns de ses généraux. Comme Elle les dépassait de la tête, je pus de loin reconnaître le landgrave et le désigner à M. de Calonne, qui ne l'avait jamais vu. Un aide de camp s'étant avancé, je nommai M. de Calonne, et le prince averti vint à sa rencontre et l'accueillit avec une distinction particulière. Quand ces deux puissances furent en présence, nous autres comparses, les généraux hessois, d'Obert et moi, nous allâmes discrètement prendre place sur des bancs placés des deux côtés et en regard dans la grande allée, qui soit par respect, soit par ordre, à notre arrivée s'était trouvée vide de la foule accoutumée de ses promeneurs au profit des contre-allées, où la curiosité les fit bientôt affluer. J'avoue que je ne vis pas un augure favorable à notre négociation dans le choix du lieu où était reçu un homme aussi important que M. de Calonne, venant pour la première fois traiter au nom du roi de France. Il était clair que le landgrave avait deviné le motif de la mission, et qu'il ne lui accordait pas les honneurs de son cabinet. Cela seul, et d'Obert le sentit comme moi, nous apprit de quelle déconsidération l'émigration était frappée en Allemagne, jusque chez un souverain de quatrième ordre, dont la famille s'était trouvée honorée d'avoir au service de France un régiment de son nom, ainsi que les princes de Saxe, de Nassau, de Deux-Ponts.

Pendant que nous philosophions, les illustres interlocuteurs arpentaient d'un pas assez vif la grande allée, et ils nous donnaient ainsi la pantomime de leur entretien, qui ne nous semblait pas se ralentir. Nous tâchions d'en surprendre et d'en interpréter les phases, soit à la faveur de leurs gestes quand ils étaient loin de nous, soit à l'expression de leurs visages quand ils se rapprochaient... Ils s'arrêtèrent enfin entre les deux camps,

comme gens qui n'avaient plus rien à se dire, et chacun vint reprendre sa place derrière son patron respectif; témoins du dernier salut, nous eûmes une part des adieux, dont le landgrave voulut répandre aussi la bienveillance sur d'Obert et sur moi. — « Eh bien ? dis-je à M. de Calonne. — Eh bien, c'est ce que je t'avais prédit : j'ai échoué complètement. Il a été intraitable sur tous les points, même sur l'aveu de son trésor; mais en revanche il a été très prodigue de souhaits pour le succès de nos armes. J'ai eu beau appuyer vivement ma demande de l'autorité que devaient lui donner à ses yeux la coalition de l'Autriche et de la Prusse, les engagements de Pillnitz et le grand nom du duc de Brunswick (1), sous lequel il a servi avec distinction, rien n'a pu l'émouvoir. Quant à ses millions, il s'est dit obéré par les dépenses récentes d'habillement et d'armement de ses troupes, et par le service et l'entretien de ses places fortes, en raison du pied de guerre que lui imposent les circonstances, etc. Je te fais grâce de ses regrets, sans doute aussi sincères que ses embarras d'argent... Au surplus, il nous invite à assister ce mois-ci aux grandes manœuvres qu'il doit commander en personne dans les plaines de Hanau, et voilà tout le fruit de mon ambassade. Mais de ce qu'il m'a dit et surtout de ce qu'il ne m'a pas dit, je crois pouvoir conclure qu'il ne voit pas avec sécurité le mouvement militaire qui a lieu en France depuis la déclaration de guerre à l'Autriche, et encore moins les succès de La Fayette et de Luckner (2) dans les Pays-Bas. C'est un prince

(1) Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick (1735-1806), un des meilleurs lieutenants du grand Frédéric, commanda en chef les armées de la coalition en 1792 et fut mortellement blessé à Auerstædt.

(2) Nicolas Luckner (1722-1794), d'origine bavaroise, fit la guerre de Sept ans dans l'armée prussienne, passa en 1763 au service de France comme lieutenant général, fut le dernier maréchal créé par Louis XVI

prévoyant, qui ne veut pas être pris au dépourvu. »

De retour à Francfort, j'écrivis sous la dictée de M. de Calonne la minute de la dépêche par laquelle il rendait compte aux princes du mauvais succès de sa mission. Il me garda encore deux jours, après lesquels M. Ferrand étant sorti de sa robe de chambre, il me rendit ma liberté, mais avec la consigne de ne parler à personne de la promenade de Wilhelmsbaden. Je lui tins parole si fidèlement qu'en voici aujourd'hui la première révélation; elle est d'autant moins indiscrète que depuis nombre d'années je survis seul aux princes de France, au landgrave, à M. de Calonne et à M. d'Obert. Depuis bien longtemps aussi j'ai su que nos princes avaient eu raison de croire aux trente millions du landgrave. A la seconde apparition de nos armées républicaines sur le Mein, ce souverain, se voyant menacé, les confia à la probité et à l'intelligence du père Rothschild (1), qui lui en paya religieusement les intérêts, et qui d'un autre côté, par l'immense crédit que lui donna tout à coup un dépôt aussi considérable, jeta les fondements de l'incalculable fortune à laquelle sa famille est parvenue (2). De sorte que quand, sous la Restauration, je vis James Rothschild devenir le banquier du Roi, je me dis : « Si la mission de M. de Calonne auprès du landgrave de Hesse eût réussi au mois de juin 1792, Louis XVIII n'en serait pas moins sur son trône; mais Rothschild n'aurait pas dans ses salons la cour et la ville, et madame sa mère, présidant un conseil de famille à Boulogne-sur-Mer, n'aurait pu être l'arbitre de la paix en Europe, en refusant un emprunt en

(1791), commanda l'armée du Nord jusqu'en août 1792 et fut condamné par le tribunal révolutionnaire.

(1) Mayer-Anselme Rothschild (1743-1812).

(2) Cette histoire est racontée en détail dans les *Mémoires* de MARBOT, t. I, p. 310-311.

manière de subsides à une grande puissance. Par conséquent le landgrave fit très bien de refuser ses millions à M. le comte de Provence, qui, puissamment aidé alors par M. le comte d'Artois, les eût dévorés à Coblentz sans pouvoir empêcher que la tête de Louis XVI ne tombât l'année suivante sur l'échafaud; et de plus nos princes seraient revenus en 1814 poursuivis par une créance qui, avec les intérêts composés depuis vingt-deux ans, eût singulièrement inquiété la jouissance de leur liste civile. Ainsi la Providence inspira sagement le landgrave de Hesse-Cassel dans sa grande allée de Wilhelmsbaden : car son refus fut très avantageux, d'abord à lui-même, ensuite à la couronne de France, et enfin à celle de la maison Rothschild, qui règne aussi aujourd'hui. »

Cependant je m'étais promis de profiter de l'invitation du landgrave et d'assister à ses grandes manœuvres. Peu de jours après, Son Altesse, qui protégeait ce qu'elle pouvait bien appeler sa succursale de Marienborn, invita notre corps d'officiers à cette solennelle exhibition de sa puissance et de sa science militaire. Nous fûmes reçus avec une bonté particulière, et reconnu du prince, j'en obtins le même sourire de bienveillance avec lequel il m'avait congédié quinze jours plus tôt à Wilhelmsbaden. Le camp était au moins de douze mille homme, infanterie, cavalerie et artillerie. C'était la première armée que je voyais; et je consigne ici ce sourire admiratif comme une première impression militaire sur cette terre d'Allemagne, où je devais voir plus tard bien d'autres merveilles.

Les manœuvres sérieuses de deux à trois cent mille hommes, se battant à mort au bruit de trois à quatre cents pièces de canon, n'ont pas détruit en moi le sentiment de stupeur et d'exaltation à la fois que j'éprouvai à l'aspect de ces douze mille hommes, qui, pour me servir de l'expres-

sion des prophètes, obéissaient *comme un seul homme* au signe, au geste, à la parole d'un autre homme. Jusqu'alors je n'avais vu que les parades et les revues dorées de la maison du roi de France, nobles et brillants suppléments à la courtisanerie du palais. Au lieu que, dans la plaine de Hanau, tout était exclusivement militaire, et militaire à la prussienne. Point de cour, point de femmes : un général et une armée, du fer, du bronze, et un silence universel, tel que sans doute il précédera le jugement de Josaphat; dans ce silence une seule voix, dont l'écho fidèle et rapide se répercutait dans tous les rangs; la monotone harmonie du pas de ces douze mille hommes, du frémissement de leurs armes, la marche pesante des canons attelés de six chevaux, et enfin le terrible ensemble de leurs détonations à grand orchestre, brisant à longs intervalles la voix belliqueuse des tambours, des clairons et des trompettes.

Mais quand, à un signe du Gédéon qui ordonnait la fête, ces soldats si unis, si amis, se séparèrent tout à coup en deux armées rivales; quand, par les plus rapides et savantes manœuvres, ils simulèrent à l'envi les scènes de la grande guerre; quand je vis les positions attaquées, emportées et reprises, les hauteurs tour à tour enlevées et abandonnées par l'artillerie, les rangs de l'infanterie ployant sous les charges de la cavalerie et l'enveloppant ensuite prisonnière; quand enfin d'un groupe immense de toutes armes, pavoisé de drapeaux, le cri de victoire se fut fait entendre, j'éprouvai une de ces émotions qui font époque dans une existence fiévreuse telle que la mienne; pour la première fois je compris, en la ressentant momentanément, cette passion du champ de bataille qui produisit Alexandre, César, le grand Frédéric, et qui dans le même moment couvait sourdement dans le sein d'un jeune officier de l'artillerie française.

Nous revînmes à Marienborn plus belliqueux. Moi seul peut-être, je demeurai longtemps encore scandalisé de la férocité avec laquelle le landgrave, en passant devant le front de son infanterie, avait bridé d'un coup de sa terrible canne le visage d'un grenadier, pour un bouton ou une agrafe qui manquait à son uniforme. Cet homme ne bougea pas; le sang ruisselait de sa figure meurtrie. On l'envoya à la garde du camp; le rang se resserra : il n'y parut plus. Le landgrave passa outre. — Dans le fort aussi de l'action de la petite guerre, une pièce de canon attelée de six chevaux vigoureux n'ayant pas enlevé au galop un mamelon assez escarpé, le prince courut aux canonniers montés sur les chevaux, leur distribua une volée de coups de canne, les fit rétrograder et prendre du champ, et à son commandement en moins d'une minute la pièce de canon retardataire lancée à triple galop couronna la hauteur. Nous étions tout près : le prince se retourna vers nous avec le sourire d'une étrange satisfaction. Aussi nous rentrâmes tous ou presque tous à notre caserne plus épris et plus convaincus que jamais des miracles produits par le bâton, cause première des éclatantes victoires et partant de la puissance du grand Frédéric. Car le bâton, la schlague fonda la discipline de ses troupes, la discipline donna la perfection à ses manœuvres, et ses manœuvres triomphèrent des armées conjurées contre lui.

CHAPITRE VII

CAMPAGNE DE L'ÉMIGRATION.

Cependant deux passions plutôt que deux forces rivales mûrissaient en présence l'une de l'autre, la Révolution pour le triomphe, la monarchie et l'émigration pour la ruine. Nous n'étions que trop bien servis pour les nouvelles de la France; les jacobins avaient des émissaires à Francfort. En sa qualité de ville libre et marchande, les correspondances avec Paris étaient très actives; les journaux et les pamphlets de la démagogie affluaient sous le couvert du commerce, en dépit de la présence des chefs de la coalition et de leurs troupes. Ainsi nous apprîmes dans tous ses détails l'horrible attentat du 20 juin, digne prélude de celui du 10 août, qui allait détrôner Louis XVI, l'emprisonner et le dévouer à l'échafaud. Entre ces deux catastrophes deux événements devinrent personnels à l'émigration. L'Empereur et le roi de Prusse arrivèrent à Mayence; le duc de Brunswick fut proclamé généralissime des armées autrichiennes et prussiennes, et aussi de celle des princes français. Son manifeste, de la nature de ceux qu'on ne publie que quand on est sûr de la victoire, annonça à la France et à l'Europe la marche de la coalition. Nos princes, qui avaient dû suivre le mouvement de l'étranger, datèrent de Bingen, quartier général de M. le

prince de Condé (1), une déclaration pleine de généreux sentiments, qui sembla vouloir modifier l'outrageuse provocation du généralissime. Toute l'émigration, au nombre, je crois, de trente mille hommes, se mit en marche, formant la gauche de cette grande armée étrangère de quatre-vingt mille hommes, et mon petit régiment, fort de mille à douze cents soldats, prit aussi la route de Thionville, dont le siège était résolu.

A une journée des avant-postes qui devaient couvrir les hauteurs devant Thionville, je cheminais seul à cheval, à quelque distance en arrière de mon régiment et livré à une profonde rêverie. La circonstance où je me trouvais était bien faite sans doute pour m'inspirer de sérieuses méditations, à l'instant où à la suite des Prussiens et des Autrichiens nous allions attaquer la France. Sans doute notre croisade était légitime et nous marchions contre les infidèles, mais malgré moi je pensais ce jour-là que deux ans plus tôt ces infidèles étaient nos amis, et qu'à tout jamais ils seraient nos compatriotes. D'ailleurs, placés que nous étions fatalement entre la victoire prochaine et complète et l'expatriation indéfinie, je calculais avec effroi qu'il ne restait pas un avenir de deux mois à la solution de ce redoutable problème qui planait sur ma vie... J'en étais là de ce monologue intime quand je me vis dépasser au grand trot par un gentleman sans uniforme, accompagné et suivi de plusieurs cavaliers, tous montés comme lui sur de beaux chevaux anglais. Une sorte d'inspiration, aiguillonnée sans doute par la curiosité, me porta tout à coup à donner de l'éperon à mon cheval, qui prit le galop, et à peine fus-je arrivé à la hauteur du gentleman inconnu : « Ah! te voilà », me dit-il; c'était M. de Calonne. Il se

(1) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), chef militaire de l'émigration.

mit au pas, j'en fis autant, et lui faisant signe à sa suite de prendre les devants, nous restâmes seuls sur la grande route. « Je suis bien aise de te rencontrer, me dit-il. Nous pourrons un moment causer en liberté. »

Voici ce que ma vieille mémoire encore bien fidèle a retenu de ce dernier entretien; car nous ne nous revîmes plus :

« Je ne sais ce qui va se passer, ce qui peut arriver de tout ceci. Écoute-moi bien... Peut-être serons-nous bien heureux de pouvoir sortir de cette France où nous rentrons aujourd'hui. — Eh! mon Dieu! » m'écriai-je. — Il continua froidement : « Les intentions de ces Autrichiens et de ces Prussiens et de leur généralissime ne me sont pas à beaucoup près assez bien connues pour que je puisse m'abandonner à une véritable espérance... Mais si l'affaire réussit, tu auras à choisir entre deux partis, ou d'être capitaine aux gardes avec rang de colonel, ou d'être assis à côté de moi dans mon cabinet. Leurs Altesses Royales ont pris avec moi l'engagement de me mettre à la tête des affaires, je serai donc premier ministre. —Mon choix est fait, lui répondis-je : je travaillerai sous vos yeux. — J'y comptais, et tu dois t'attendre alors à la plus grande carrière... Mais souviens-toi qu'à deux lieues de Thionville, investie par cent mille hommes, je t'ai dit que nous serions peut-être bien heureux de repasser bientôt cette frontière; et alors tu reviendras me rejoindre. Adieu. Je n'ai pas besoin de te recommander le silence sur tout ceci. » Il me serra la main et partit au grand train de son cheval. Je me retrouvai naturellement plus pensif que je ne l'étais avant cette rencontre, qui ne justifia que trop les tristes préoccupations de mon esprit. — Ce fut dans ces dispositions que je rejoignis mon régiment, où je me trouvai commandé pour les avant-postes. Le soir, je bivouaquai avec ma

compagnie sur les hauteurs en arrière de Thionville (1).

Thionville était devant nous. Il ne s'agissait que d'y entrer, et on n'en doutait pas. On disait même tout haut, sans croire trop s'aventurer, que le baron de Wimpfen (2), qui y commandait, était en correspondance avec le maréchal de Broglie, le généralissime de l'émigration, et qu'à la première sommation des princes il s'empresserait d'ouvrir ses portes (3). Comme elles ne s'étaient pas ouvertes le lendemain, le jour suivant le thème fut un peu différent. On lui faisait répondre à la prétendue sommation qu'une place aussi forte et aussi bien approvisionnée et une garnison aussi nombreuse ne pouvaient décemment se rendre qu'à une démonstration d'attaque un peu énergique (4). « S'il ne faut que cela, disions-nous, cela ne lui manquera pas. Les Autrichiens et les Prussiens ont assez d'artillerie pour l'encourager à rendre la place. » — D'autres, les esprits les plus forts, disaient : « C'est pourtant singulier que Wimpfen croie qu'il y aurait trahison de sa part. Il aime mieux devenir prisonnier de guerre!... Ces Alsaciens sont de vrais Allemands : ils ont la tête lourde. » — Le jour même, on se tira de part et d'autre quelques coups de fusil dans les jardins. Une balle perdue

(1) Le siège de Thionville a été raconté par deux émigrés diversement célèbres, Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 30-53) et Las Cases (*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. 195-198).

(2) Louis-Félix, baron de Wimpfen (1744-1814), originaire de Deux-Ponts, entra tout jeune au service de France et était maréchal de camp en 1789; envoyé aux États généraux par la noblesse de Caen, il se déclara pour les idées nouvelles; en 1793, commandant l'armée des côtes de Cherbourg, il la mit au service des girondins et réussit à se cacher après la déroute de Vernon; réintégré dans l'armée sous le Consulat comme général de division, il mourut maire de Bayeux.

(3) Il est très exact que Wimpfen n'avait pas découragé les émissaires des princes. (Chuquet, *la Retraite de Brunswick*, p. 236.)

(4) Wimpfen disait lui-même plus tard à Las Cases : « Encore eussiez-vous dû me mettre dans le cas de me rendre. » (*Mémorial*, t. V, p. 196.)

vint frapper au milieu du front un beau jeune homme d'une compagnie de province, placée à côté de la mienne ; cette première mort causa une véritable tristesse. Ce jour-là, en ma qualité de commandant aux avant-postes, j'empêchai M. le duc d'Angoulême, alors âgé de dix-sept ans, et M. le duc de Berry, de quatorze ans, de pousser jusqu'aux tirailleurs avancés qui étaient éparpillés au bas de la hauteur. Il me fallut toute l'autorité de ma mission pour faire rétrograder les jeunes princes, notamment le duc de Berry, qui accordait peu de respect à ma consigne.

Rentré le soir au cantonnement, j'eus la bonne fortune d'arrêter M. le maréchal de Broglie lui-même, qui faisait sa ronde escorté de son état-major. Malgré son premier aide de camp qui se tuait de me dire : « Capitaine, c'est M. le maréchal », je m'obstinai, ma troupe sous les armes, à répondre que je n'accorderais le passage qu'au mot d'ordre. — « Monsieur a raison », dit le maréchal, et lui-même me dit le mot d'ordre. Alors je fis présenter les armes; il passa, me demanda mon nom et me dit : « Vous serez un bon officier ; vous l'êtes déjà. Votre oncle, M. de Bourgade, était de mes amis. Je ne vous oublierai pas. » Cette insignifiante anecdote ne trouve ici sa place que comme un hommage rendu à la gracieuse bienveillance dont ne se dépouillaient jamais envers leurs inférieurs les personnages les plus élevés.

Le 5 septembre, les trois armées coalisées étant enfin réunies devant Thionville, on se porta en avant entre dix et onze heures du soir. Placé à l'avant-garde de la colonne de gauche, où nous n'avions pas une pièce de canon, après avoir marché une heure, je m'arrêtai tout à coup : il le fallait bien, et la colonne dut en faire autant. Alors notre lieutenant-colonel, M. de Bretteville, accourut et

me demanda assez vivement ce qui m'arrêtait. « Le voici, monsieur, lui répondis-je en lui montrant le fossé de la ville; il est heureux pour nous que les patriotes soient endormis, car il y a là en face de gros canons, qui auront bientôt balayé notre colonne s'ils se réveillent. » — A peine eus-je dit ces mots qu'une épouvantable décharge de notre artillerie étrangère réveilla soudain la ville, qui était profondément endormie. Car ce ne fut qu'un quart d'heure après que nous vîmes les remparts scintiller du mouvement et de l'éclat des armes, et s'illuminer enfin des immenses clartés d'une explosion foudroyante, qui répondit à la *démonstration* de nos alliés. Nous jugeâmes alors, comme la réponse continuait, que la *démonstration* n'était pas trouvée suffisante par la garnison de Thionville; et le duc de Brunswick (1) le jugea également, car notre colonne reçut l'ordre de rebrousser chemin. Je me trouvai tout naturellement, de commandant d'avant-garde pour l'attaque, devenu commandant d'arrière-garde pour la retraite, et il arriva ce que j'avais confié au lieutenant-colonel. La tête de notre colonne se trouva bientôt inquiétée par les batteries qui couvraient le rempart de notre côté. Les boulets enfilaient rudement la grande route que nous occupions; alors nous fûmes brusquement dirigés sur la gauche au travers des jardins et hors de la vue de l'ennemi. Notre ruine était inévitable si la garnison eût fait une sortie contre nous : heureusement elle était occupée à plus forte partie, et nos alliés en eurent des nouvelles; le prince de Waldeck (2), général autrichien, eut un bras emporté. Voyant qu'il s'agissait d'un siége au lieu d'une simple attaque, le duc de Brunswick

(1) Le siége n'était pas commandé directement par le duc de Brunswick, mais par le prince de Hohenlohe-Kirchberg, général autrichien.

(2) Chrétien-Auguste, prince de Waldeck (1744-1798).

ordonna la marche en avant sur Longwy et Verdun, et le baron de Wimpfen conserva sa forteresse et sa réputation. Alors il me parut bien douteux que ce général eût promis de se rendre à une attaque. Mais ce qui ne l'était pas, c'est que s'il avait pu en être soupçonné par sa garnison, il eût été infailliblement massacré par elle; le général Dillon (1) l'avait été à Lille par ses soldats, qui venaient d'être battus et qui se dirent trahis par lui, quand ils ne l'avaient été que par leur courage. Notre apprentissage politique et militaire était commencé; depuis ce jour l'émigration se méfia des étrangers et compta les patriotes pour quelque chose. Moi, je me rappelai les paroles de M. de Calonne.

Je ne crois pas toutefois devoir quitter ce premier terrain de notre désastreuse campagne, sans rendre hommage au dévouement de ces milliers de gentilshommes et d'officiers de tout grade, qui se trouvèrent tout à coup transformés en vrais soldats, le havresac sur le dos, le fusil de munition sur l'épaule, obéissant avec une constance chevaleresque à tous les devoirs et à toutes les nécessités de leur position volontaire. Il y avait entre autres des compagnies de marine, toutes composées des officiers qui, pour la plupart, avaient fait les glorieuses campagnes des deux Indes, soit sous le bailli de Suffren, soit sous MM. d'Estaing, de Grasse, de Lamotte-Piquet, etc. Il arriva qu'un jour de mon service aux avant-postes, une escouade composée de quelques hommes commandés par un caporal vint me demander quelle place elle devait occuper. Or, ce caporal était un vieillard à cheveux blancs, dont le cordon rouge se croisait avec la buffleterie de sa giberne. En le voyant, je mis

(1) Théobald, comte de Dillon (1745-1792), maréchal de camp.

chapeau bas et lui dis que c'était à moi à prendre ses ordres. « Vous auriez raison, me dit-il, si vous étiez à mon bord. Mais ici je suis caporal, et vous, capitaine; faisons tous deux notre métier. » Je lui obéis, tout en demeurant frappé et attendri de sa noble simplicité. Le cordon rouge était un de nos meilleurs chefs d'escadre; pourquoi ai-je oublié le nom de ce vieux chevalier (1)?

Ce fut généralement avec un sentiment de méfiance envers la coalition que l'émigration s'avança sur Verdun. L'infortune, d'ailleurs, en moins d'une année, avait déjà tellement aigri des hommes soudainement transportés hors de leur sphère, qu'ils étaient arrivés à reprocher cette expatriation à ceux que leur honneur personnel, avaient-ils dit en quittant leurs foyers, les avait incités à venir chercher au delà du Rhin; un esprit presque révolutionnaire troublait encore le ressentiment de leur position. Je me souviens qu'un soir, par une pluie battante, passant devant un bivouac de gardes du corps établis autour d'un grand feu, je leur demandai la permission de m'y arrêter un moment. « Bien volontiers, camarade, me répondit-on. Vous, vous n'êtes pas de ces officiers d'état-major, de ces aides de camp fringants, qui nous éclaboussent au grand galop de leurs chevaux. Pour ceux-là, leur compte est bon. Ces messieurs de la cour trouveront bientôt à qui parler (2)... Nous autres, gentilshommes de la province, nous ne voulons plus de ces privilégiés, qui obtiennent les grades et les faveurs sans les avoir

(1) « J'avais les larmes aux yeux quand je voyais passer ces dragons de l'Océan, qui ne conduisaient plus les vaisseaux avec lesquels ils humilièrent les Anglais et délivrèrent l'Amérique. » (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 24.)

(2) « Les aides de camp nous étaient devenus odieux; quand il y avait quelque affaire devant Thionville, nous criions : *En avant, les aides de camp!* comme les patriotes criaient : *En avant, les officiers!* » (*Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 31.)

mérités. Une fois rentrés, il faudra bien qu'on fasse maison nette de tous ces freluquets. » La motion fut applaudie. Un autre reprit : « Et qu'est-ce qui a causé la *révolte* actuelle? C'est le luxe de la cour. Le Roi et la Reine n'ont pas besoin d'avoir mille à douze cents chevaux dans leurs écuries. Quatre équipages à huit suffisent, et une douzaine pour la selle... » Le garde du corps, se voyant soutenu, continua avec une verve singulière à développer ses projets de réforme, et son éloquence de faubourg obtint un chorus général. Moi seul, je gardais le silence, et j'allais remercier ces messieurs de leur hospitalité, quand l'un d'eux, dont l'accent incisif révélait suffisamment la province, dit ce mot, si souvent répété : « Nous allons les remettre sur leur trône, mais qu'ils s'y tiennent bien!... Car, je le déclare, je ne *rémigre* plus. » Alors, le chorus fut universel et convulsif.

Pendant la marche sur Verdun, un corps prussien s'empara de la petite ville de Longwy. Arrivé à Étain, à cinq lieues en avant de Verdun, où entra également le duc de Brunswick, mon régiment fut chargé de garder les derrières de l'armée. Tel était notre lot, et celui des compagnies nobles était encore au-dessous : elles avaient rang d'otages, rien de plus. Je reçus l'ordre, en conséquence, de me porter avec ma compagnie à quelques lieues d'Étain sur la gauche et de prendre position dans un village. Un détachement des hussards de Saxe me fut envoyé pour m'éclairer, et le hasard ou plutôt le bonheur voulut que ce détachement fût commandé par mon frère Villemoyenne, que je n'avais pu revoir depuis nos adieux à Sarreguemines l'année précédente. Le plaisant de cette rencontre fut que mon frère, mon aîné et officier depuis plusieurs années, se trouva sous mes ordres par infériorité de grade. Il marcha donc en avant de mon

infanterie dans la direction que je lui prescrivis. Mais au bout d'une demi-heure de cette marche combinée, à laquelle notre commune affection attachait un intérêt si doux après une longue séparation, un brouillard tel que je n'en avais vu qu'une fois d'aussi épais à Paris, me le fit tout à coup perdre de vue. J'eus beau envoyer dans plusieurs directions pour le rappeler, tout fut inutile; lui et ses hussards n'entendirent pas plus les cris de mes gens que je ne les entendis moi-même, et il résulta pour moi de cette singulière expérience la certitude que poussé à une extrême densité, le brouillard rend à la fois sourd et aveugle. La position devenait critique. Nous pouvions, l'un et l'autre, tomber dans quelque village occupé par les éclaireurs de l'ennemi ou par ceux de nos alliés, que nous redoutions presque autant. Nous avions perdu notre route : j'errais à travers champs. Enfin, après une marche qui ne me fut connue que le lendemain à mon retour sur Étain, j'arrivai dans un tout autre village que celui qui m'avait été désigné. Nous fûmes reçus comme des anthropophages. Le maire s'était caché dans son grenier sous un tas de foin; nous l'y découvrîmes, et il se jeta à mes genoux en criant : « Grâce! grâce! pour la vie! » J'eus beaucoup de peine à le rassurer et à le décider à venir partager le repas dont sa famille s'occupait. Il me dit alors que le bruit était partout répandu que nous ne faisions de quartier à aucun fonctionnaire. De petits imprimés qu'il me montra étaient jetés dans les campagnes, où la même recommandation était faite contre nous à tous les citoyens... Ainsi partout la peur et la vengeance s'organisaient pour l'extermination en détail des émigrés. Ce fut alors que mes camarades et moi, nous sentîmes toute l'horreur d'une telle proscription dans le pays qui nous avait vus naître. Ce village, dont

j'ai oublié le nom, était voisin de la route de Metz, dont la garnison devait avoir des partis en campagne. Aussi je jugeai prudent de faire faire, comme aux apprentis chevaliers, la veillée des armes. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, qu'un paysan me dit négligemment : « Si vous étiez venu ici hier, vous y auriez trouvé les patriotes. » Le maire avait oublié cette confidence. Je fis donc garder toutes les avenues du village, afin que personne ne pût en sortir pour aller avertir ceux de Metz, et le lendemain je repris la route d'Étain.

Cependant je n'avais pas de nouvelles de mon frère, et il devait avoir la même inquiétude à mon égard. Mais la Providence avait voulu nous conserver l'un à l'autre, tout en nous éprouvant encore par de bien longues séparations. Celle-ci se termina au delà de la frontière, où le régiment de mon frère fut pour moi un asile. Il me conta alors que du moment où le brouillard nous avait dérobés l'un à l'autre, il s'était fié à l'instinct des chevaux, qui ne leur permit pas de dévier du chemin frayé; qu'ainsi il était arrivé au village désigné, où il s'était également établi en grand'garde toute la nuit; que le brouillard s'étant un peu dissipé, il avait éparpillé ses hussards en vedettes et en petites patrouilles, dans l'espoir de nous découvrir; enfin, qu'une ordonnance arrivée le lendemain avait apporté l'ordre de rallier à Étain, où, à peine arrivé, il avait dû rejoindre son régiment à Verdun.

Ce fut avec la connaissance des événements de Paris et la torture des impressions qu'ils nous causaient que les émigrés s'avancèrent dans les plaines de la Champagne avec l'armée prussienne, qui bientôt y fut décimée par la dysenterie. En même temps Dumouriez, successeur et bientôt imitateur de La Fayette, plaçait cette armée, par l'activité et le génie de ses dispositions, entre la famine et

la victoire. De celle-ci il attachait le sort à la prise et à la conservation des défilés de l'Argonne : « Ce sont nos Thermopyles », écrivait-il à Paris, « et je serai plus heureux que Léonidas. » De son côté, l'émigration disait au duc de Brunswick que Dumouriez n'avait que vingt-sept mille hommes encore déconcertés de la fuite de La Fayette, et que si, au lieu de perdre tant de jours, depuis le départ de Mayence, à de faibles démonstrations, à des négociations avortées, à des attaques partielles et insignifiantes, les cent mille coalisés, sans s'inquiéter des places de la frontière, se fussent rués en masse sur les avenues quelconques qui menaient à Paris, ils eussent débordé de tous côtés les positions de Dumouriez dans l'Argonne. Alors ce général, dont l'héroïque et opiniâtre volonté trouva un si heureux auxiliaire dans la lenteur stratégique de la coalition, n'aurait pas eu le temps de rallier à lui les corps de Beurnonville (1) et de Kellermann (2), ni l'incroyable fortune de présenter lui-même la bataille au roi de Prusse, à la tête de plus de soixante mille combattants.

Pendant ces derniers jours de la présence en France de la coalition et de l'émigration, il se passait une chose étrangement plaisante dans les cantonnements prussiens, tous plus ou moins affectés de la dysenterie. C'était l'ardente et infatigable charité de l'abbé de Ballivière (3), si connu par sa belle abbaye de Royaumont, sa vie mondaine, ses soupers, sa passion pour le jeu. Transformé en aumô-

(1) Pierre Riel, dit Beurnonville (1752-1821), soldat de fortune; après la campagne de l'Argonne, il devint ministre de la guerre et fut livré aux Autrichiens par Dumouriez; ambassadeur sous le Consulat, sénateur et comte sous l'Empire, il fut membre du gouvernement provisoire en 1814; la Restauration le fit marquis, ministre d'État et maréchal de France.

(2) François-Christophe Kellermann (1735-1820), plus tard maréchal et duc de Valmy.

(3) Cf., sur ce personnage, les *Souvenirs et portraits* du duc DE LÉVIS, p. 206-207.

nier de nos princes, et devenu le Pierre l'Ermite de leur malheureuse croisade, il faisait partie de leur quartier général. Il avait pris à tâche de faire à sa manière de l'opposition au roi de Prusse, qui parmi nous était peu en faveur, en allant aux ambulances de ses troupes réciter les prières catholiques des agonisants, confessant, ou croyant confesser, et absolvant les luthériens mourants, les faisant, disait-il, abjurer, et déclarant ainsi à lui seul la guerre sacrée au chef du protestantisme allemand. Il tirait hautement vanité de ce qu'il appelait ses conversions. Il y en avait, nous disait-il, qu'il n'avait pu gagner qu'au galop... En effet, c'était à cheval qu'il poursuivait ce bizarre apostolat. A défaut de la langue allemande, qui lui était inconnue, il catéchisait les Prussiens en latin et en français! Mais aussi, dès que la retraite était sonnée, l'abbé descendait de cheval avec son apostolat et rentrait dans sa vie habituelle. Un souper dans un quartier général quelconque commençait sa nuit, et ordinairement le jour le trouvait encore les cartes à la main. Le fait est qu'il se disait très content de sa campagne, sauf la contre-révolution, ayant gagné beaucoup d'infidèles à la foi catholique et beaucoup d'argent à l'état-major prussien.

Entrés en France comme des otages, les émigrés en sortirent comme des condamnés. L'étranger leur reprochait ses propres revers, et ils eurent besoin de tout leur courage pour imposer au moins leur sûreté à la malveillance qui ne cessa de les outrager pendant la retraite. Ils quittèrent leur patrie au bruit des fusillades qui tuaient leurs compagnons prisonniers, seuls exceptés, à la honte éternelle des rois étrangers, des échanges convenus entre les chefs des deux armées. Ils repassèrent la frontière aux menaces des décrets qui les condamnaient tous à mort, partout où on les trouverait.

CHAPITRE VIII

RETRAITE. — SAXE-HUSSARDS.

Les émigrés lançaient aussi leurs anathèmes : car ils avaient autant à se défendre de ceux dont ils partageaient la retraite que de ceux qui les poursuivaient. Les bagages de l'armée dite des Princes étaient constamment en proie au brigandage des soldats prussiens; l'abbé de Ballivière n'avait converti que ceux qui étaient morts. Ce fut au point qu'aux approches de Longwy, occupé par les Prussiens, le comte d'Erlach fit charger les armes à notre régiment; et je plaçai cinquante hommes à l'escorte de nos voitures, avec l'ordre de faire feu sur nos alliés s'ils s'en approchaient. Nous marchâmes donc comme en guerre, prêts à combattre, les rangs serrés. Quand nous passâmes sous les murs de Longwy, des officiers prussiens de la garnison s'étant avancés sur la route pour nous voir défiler, plusieurs de mes camarades et moi, nous allâmes à eux, et je leur dis en allemand qu'un jour peut-être nous irions avec ceux qui venaient de battre leur armée à Valmy leur demander à Berlin raison de sa défaite : « Oui, nous irons, m'écriai-je, avec eux ou sans eux... » Ceci n'est point de l'histoire faite après l'événement, si c'est de l'histoire; le fait eut lieu tel que je le raconte, et nous étions loin de croire qu'une menace aussi fanfaronne

pût jamais se réaliser. Mais quatorze ans après, elle s'accomplit sous les aigles de Napoléon. En entrant à Berlin en 1807, à la tête d'une compagnie de cavalerie de sa garde, je rappelai à plusieurs émigrés qui y servaient aussi ma prophétie de Longwy. La Grande Armée impériale vengea largement l'émigration, depuis Iéna jusqu'à Lübeck et depuis Berlin jusqu'à Tilsit. Le roi de Prusse détrôné de tous ses États connut aussi la misère de l'émigration dans sa dernière ville lithuanienne. L'auteur de l'outrageant manifeste de 1792, le généralissime battu par Kellermann, le vieux duc de Brunswick, fut blessé mortellement à la grande journée d'Iéna. Ainsi Napoléon, par une des volontés providentielles qui n'ont cessé de planer sur sa vie, vengea à la fois la République et l'émigration reconciliées sous son drapeau.

A peine eûmes-nous remis le pied hors de France que nous fûmes entraînés par le mouvement général de retraite que la poursuite et les succès de Dumouriez avaient imprimé à nos alliés. Longwy venait d'être repris. Après un inutile bombardement de plusieurs jours, les Autrichiens avaient dû lever précipitamment le siège de Lille, et bientôt après Dumouriez avait gagné sur eux la fameuse bataille de Jemmapes, où, à la tête de sa colonne, le duc de Chartres (1) enleva des redoutes à l'ennemi. Enfin l'armée républicaine, maîtresse de la Belgique, occupait Bruxelles. Alors le pêle-mêle de l'émigration se trouva tout à coup refoulé dans les pays de Liège et de Luxembourg, sans ralliement possible, sans ordres des princes, dont elle ignorait même l'asile, et sans réclamation possible du prêt, qui lui donnait le pain du soldat. Une désorganisation tumultueuse, suivie d'une dispersion

(1) Le futur roi Louis-Philippe.

désespérée, frappa à la fois toutes ces compagnies d'officiers et de gentilshommes d'un nouveau genre d'adversité, auquel n'avaient pu les préparer ni les anxiétés de l'expatriation, ni les tribulations de la retraite. Devenus tout à coup aventuriers, livrés à l'impuissance de leur libre arbitre, on les voyait errant sur les chemins pour se soustraire aux coalisés et aux républicains. Beaucoup allèrent chercher dans les petites villes du Brabant, où au moins on parlait leur langue, un refuge à la fois plus naturel et plus dangereux : car toutes sans exception furent enlevées par les Français, et tous aussi sans exception y furent fusillés. De ce nombre furent deux de mes camarades de Wittgenstein, MM. de l'Estang d'Ypres. Ils devaient ce surnom à la valeur de leur père, qui s'était emparé de cette ville en 1744. Ypres était pour eux une patrie glorieuse : ils s'y jetèrent pour la défendre. La ville fut prise, et tous les émigrés prisonniers condamnés à mort. Comme ils parlaient bien l'allemand, un officier républicain touché de leur infortune les engagea à changer de nom et à se déclarer Allemands : « Et que dirait notre père, répondirent-ils, s'il savait que par crainte de la mort nous renonçons au nom qu'il nous a transmis? » Ils marchèrent au lieu du supplice se tenant par la main, commandèrent eux-mêmes le feu et tombèrent l'un près de l'autre, dignes d'eux, de leur père et de la France.

Quant à mon régiment, composé de déserteurs et de vagabonds de toutes nations, le désordre de notre retraite lui avait rappelé son origine. Aussi, chaque jour, il reprenait ses anciens errements et disparaissait par pelotons, emportant ses armes et ce qu'il pouvait piller dans nos bagages. Les Belges *aux pieds légers*, se retrouvant dans leur pays, commencèrent naturellement la défection et

s'y éparpillèrent. Nos déserteurs de la Prusse allèrent s'engager aux Autrichiens, et ceux de l'Autriche aux Prussiens, afin d'éviter la peine de mort qui les attendait sous leur drapeau national. Partout où nous passions, nous voyions le lendemain, étalées, des piles de nos uniformes, entre les mains des Juifs ou des habitants, à qui nos intelligents déserteurs les avaient vendus avec leur armement, pour reprendre l'habit de paysan qui les abritait. Des soldats, la désertion gagna rationnellement les officiers, que la nécessité justifiait également. L'échelle remontait jusqu'à nos princes, contraints, comme nous, d'abandonner la partie qui les abandonnait. Jamais coup de vent d'une tempête équinoxiale ne fit, en aussi peu de temps, sombrer tant d'existences. Non seulement il fallait fuir, mais il fallait que la fuite eût des ailes. Dans cet ouragan qui frappait et dispersait toute l'émigration, qu'étaient devenus ces beaux et nobles vieillards de la marine royale et des compagnies nobles?... Il leur restait à peine assez de forces pour revenir au pas et à journées d'étape mourir dans leur patrie : ils n'en avaient, sans doute, plus assez pour se soustraire à la mort qui les poursuivait sur la terre étrangère, où chaque asile de la nuit était au jour envahi par les patriotes. Les plus heureux, les plus robustes gagnèrent la Hollande, où ils purent implorer les secours de l'Angleterre, en attendant la tombe de Quiberon. Quelques légions se formèrent insensiblement au service de cette puissance et ouvrirent leurs rangs à ce qui était valide de nos corps de toute nature. L'armée de Condé seule, commandée par trois générations de princes de ce grand nom, aujourd'hui rayé de notre histoire, se conserva intacte et passa militairement au service et à la solde de l'Autriche. Elle et l'armée de la Vendée, séparées par les contrées que bordent le Rhin et

la Loire, continuèrent sans interruption, jusqu'à l'avènement de Napoléon, la guerre de la monarchie contre la Révolution.

Je ne puis me rappeler le lieu où, à mon tour, je quittai ce qui restait du régiment de Wittgenstein. Mon cousin d'Erlach, notre colonel, me donna le signal en prenant sa route vers son canton de Berne, où je lui donnai prophétiquement rendez-vous. Je me souviens seulement que, demandant vainement à tous ceux que je rencontrais des nouvelles de M. de Calonne, pour aller le rejoindre, le régiment de Saxe-hussards vint à passer. « Dieu le veut », dis-je alors, en embrassant mon frère ; son colonel, le baron de Gottesheim, m'offrit de la manière la plus aimable l'hospitalité de simple volontaire dans sa compagnie, où je figurai d'emblée au premier rang, à côté du maréchal des logis chef, avec mes épaulettes de capitaine. Le soir même, je fus commandé de faction à la porte du colonel, et, après avoir été relevé, il me donna à souper. Mon frère prit ainsi sa revanche sur ma mission d'Étain, où il avait été sous mes ordres jusqu'au brouillard qui nous sépara.

Le régiment de Saxe était entré provisoirement au service d'Autriche, et, moi excepté, il recevait la solde de cette armée. J'avais eu le temps et la présence d'esprit de faire charger sur les chariots du régiment mon petit bagage, sauvé avec peine de la rapacité des Prussiens en France, et hors de France, de celle de mes propres soldats. Je n'avais plus pour le garder mon vieux et fidèle Lambert. L'excellent homme, dès que son intelligence lui avait fait prévoir, après la perte de la bataille de Valmy, la nécessité de se remettre encore en voyage pour l'Allemagne, où il n'avait jamais pu s'acclimater même par le langage pendant trente-deux ans, était entré de lui-

même en négociation avec les chaumières, où son instinct primitif de paysan trouvant et à parler et à se faire comprendre l'avait complètement accrédité. Son histoire de la guerre de Sept ans, sa désertion, son duel, sa rencontre avec moi, son engagement pour rentrer dans sa patrie, avaient puissamment intéressé ses auditeurs; il leur fut bien prouvé qu'il n'était pas émigré, mais un bon et loyal déserteur de l'armée du *despotisme*... Un soir, c'était dans un village en avant de Verdun, Lambert, venant de faire mon petit service, me demanda brusquement combien il y avait de lieues de ce village à Abbeville. Je le lui dis à peu près. « Merci, mon capitaine, me répondit-il, c'est bien ce qu'on m'a dit à la poste aux chevaux. » A ces derniers mots, je compris que cette question saugrenue était un adieu; il avait trop de savoir-faire pour prendre autrement congé de moi, et je lui sus gré de sa délicatesse. Peut-être même ai-je alors envié son sort, qui, sous un costume de paysan, allait lui faire traverser sans crainte toute cette armée qui tuait les émigrés. Je lui gardai donc le secret, ainsi qu'à moi, à qui, en ma qualité de capitaine, on eût pu justement reprocher la désertion devant l'ennemi de mon sergent-major. En effet, le lendemain, Lambert manqua à l'appel, et je n'en entendis plus parler..... J'étais, d'ailleurs, tranquille sur le voyage de ce vieillard, qui, à sa solde de sergent, joignait les gages que je lui donnais et ce que, chaque soir, depuis notre entrée en campagne, il me gagnait au piquet.

Cependant, ayant appris du colonel que plusieurs chefs de corps étaient réunis à Aix-la-Chapelle avec les caisses des régiments, il me donna la permission d'y aller pour réclamer l'arriéré de mes appointements. Mon frère me prêta un vieux cheval anglais pour faire la course plus

rapidement. Mais arrivé dans cette ville après quelques heures d'une marche forcée, je ne trouvai plus ni caisse, ni major, ni payeur : ils avaient disparu la veille. Il est vrai qu'au lieu d'eux je trouvai une foule d'émigrés, dont beaucoup de ma connaissance, qui, suivis d'étape en étape par les Juifs, comme le sont par les requins les navires où il y a des malades, leur vendaient à vil prix leurs dépouilles, leurs armes, leurs uniformes, leurs chevaux, afin d'avoir le pain de la fuite et d'éviter en Allemagne ou ailleurs la proscription qui dès la frontière française s'était acharnée après eux. Si ce n'étaient leurs personnes, ils abriteraient au moins des outrages l'habit et la cocarde royalistes en s'en dépouillant. Ah! sans doute alors, puisque le drapeau des fleurs de lis ne pouvait plus être montré par nos princes à la noblesse et aux Français qui s'étaient rendus à leur appel, il fallait qu'à la suite de ces princes l'émigration courût se rallier à celui qui flottait dans la Vendée! La guerre de la royauté et de la République y aurait recouvré son champ de bataille légitime, loin de l'étranger, sur le sol de la patrie commune, ainsi que Henri IV, dont le nom avait été tant de fois invoqué, en avait donné l'exemple à ses descendants... Mais ceux-ci étaient allés chercher un refuge à Hamm, village de Westphalie, au lieu d'aller demander des vaisseaux à la Hollande pour se rendre en Bretagne, où leur présence aurait donné à la généreuse opposition de cette province le caractère et l'influence qui lui ont toujours manqué.

Le lendemain, je sortis d'Aix-la-Chapelle pour rejoindre le régiment de Saxe. Mais pendant les vingt-quatre heures de mon absence, l'armée autrichienne, où je devais me rallier, avait été forcée dans toutes ses positions. Étant sorti de la ville par la route que j'avais prise pour y arriver, je fus averti par une foule de fuyards que les

patriotes l'occupaient; on s'était battu toute la nuit, et l'armée de Clerfayt (1) était en déroute. Un honnête habitant à qui je m'adressai pour prendre langue me dit que ce ne serait qu'à travers champs et en pointant toujours sur la droite que je pourrais rencontrer l'armée autrichienne, devenue, hélas! mon seul asile. N'ayant pas de temps à donner à plus ample délibération, pour éviter d'être pris et fusillé par les premiers éclaireurs qui chassaient devant eux les fuyards, je lançai vigoureusement mon cheval dans la direction si vague qui m'était indiquée. Pendant plusieurs heures j'errai dans les champs, sautant haies et fossés, et enfin dans la nécessité d'un repos commun à mon cheval et à moi, comme je montais au pas un tertre un peu élevé au milieu d'un champ entouré de haies, j'entendis un bruit lointain dont l'écho mal articulé rompait seul le silence qui régnait autour de moi. Ayant aperçu un paysan, je poussai brusquement mon cheval sur lui au triple galop, et lui mettant un pistolet sur la tête, je lui ordonnai de me guider vers l'armée autrichienne au prix d'un louis d'or ou d'une balle. D'abord son choix ne me parut pas douteux : il marcha devant moi, et nous causâmes. Comme il me disait qu'il ne concevait pas par où j'avais pris en venant d'Aix-la-Chapelle pour arriver où je l'avais rencontré : « Le voilà », lui dis-je en sautant un fossé plein d'eau qu'il venait de passer sur une petite planche. Son projet avait été évidemment de faire faux bond à ma compagnie, dont déjà il avait assez; mais quand il vit à quel point je tenais à la sienne, il se rapprocha de moi, et après qu'il eut réentendu ma

(1) François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix, comte de Clerfayt (1733-1798), s'était distingué pendant la guerre de Sept ans. Il prit une part importante aux campagnes de 1792 à 1795, fut fait feld-maréchal en 1795 et entra en 1796 au conseil aulique.

double proposition, signifiée d'une façon plus énergique, il prit le vrai chemin en rabattant brusquement sur la gauche. Au bout d'une demi-heure, ce bruit vague que j'avais entendu de la hauteur prenant tout à coup consistance, nous hâtâmes le pas, de ma part avec une certaine précaution, dans la crainte de me tromper d'armée. Enfin, ayant entendu bien distinctement des coups de fouet et un bruit comme celui de la marche d'un train d'artillerie, je ne fus toutefois entièrement éclairé que quand la sonore harmonie des jurons allemands, qui m'étaient bien connus, vint réjouir mes oreilles. Je fus bientôt au milieu des artilleurs autrichiens, et mon guide crut rêver quand il vit tomber mon louis d'or dans son chapeau. Il disparut comme s'il me l'avait volé, ce qui était un peu vrai, car j'avais bien deviné sa manœuvre au passage du fossé.

Je ne rejoignis mon frère que le soir; il m'avait cru perdu. Je devais certainement la vie à son cheval : aussi, bien qu'il fût très vieux, jamais depuis il ne voulut s'en défaire. Mon aventure avec le paysan fit fortune, et je fus traité par mes nouveaux camarades comme une excellente recrue. Le régiment était toutefois bien triste d'une affaire qu'il avait eue la veille au soir contre son propre dépôt resté en France et autour duquel un nouveau régiment s'était déjà formé. Ce fut le combat des frères ennemis. Les cadets attaquèrent leurs aînés avec toute la rage d'une haine de famille, et de part et d'autre une perte assez forte avait scellé cette rencontre. Comme l'uniforme était le même, celui du 7ᵉ hussards actuel, le colonel de Gottesheim avait ordonné à ses gens de nouer un mouchoir autour du bras qui devait les défendre. Ce fut une scène de véritable guerre civile!

Notre retraite fut heureusement si inoffensive que, grâce à Dieu, je ne fus pas dans le cas de tirer le sabre

contre mes compatriotes de la République. Nous occupâmes paisiblement le pays de Juliers; quelques marches de nuit y protégèrent nos différents séjours, épisodes plus ou moins intéressants d'une odyssée qui n'avait pas commencé par la gloire. L'un de ces séjours de vingt-quatre heures fut dans un village nommé, je crois, Weilmünster, entre Düren et Cologne. Ce village tirait-il son nom d'une abbaye ou d'un couvent? Tel était, à notre arrivée, le procès existant entre la supérieure et ses pensionnaires : l'esprit d'insurrection avait aussi gagné les filles du Seigneur. Cette confidence nous fut faite par les habitantes du moutier, où, après une négociation dont je fus appelé, moi troisième, à porter les paroles, le colonel obtint la faveur de faire une visite avec plusieurs de ses officiers. La supérieure ne s'en souciait guère, disant avec raison que jusqu'à présent sa communauté étant cloîtrée, elle n'avait le droit d'en ouvrir les portes qu'aux familles de ses recluses et à messieurs ses supérieurs de l'archevêché de Cologne. Mais à ces mots, les saintes filles avaient poussé un cri si aigu que la permission d'une simple visite nous fut accordée. Ce fut alors que nous sûmes quelle différence il y avait entre être cloîtrées ou non cloîtrées, être chanoinesses ou béguines. Nous fûmes reçus par ces opprimées comme des libérateurs, au moins comme des consolateurs, dont la visite, tout en égayant la monotonie de leur solitude, pouvait de plus servir la cause du privilège qu'elles réclamaient. Ce privilège était à la mode : c'était la liberté individuelle. Cette grande question nous fut présentée avec tant de bonnes raisons que notre visite se prolongea pendant plusieurs heures. Bientôt toute la communauté s'était dispersée en autant de tête-à-tête que nous étions d'officiers, dans toutes les parties de la maison, église, réfectoire, cours, jardins (malgré la rigueur de la

saison), enfin partout, hormis les caves et les dortoirs. L'insurrection était complète. Il était difficile de voir une plus charmante collection de jeunes baronnes ou comtesses : car toutes elles disaient appartenir à l'ordre de la noblesse, sauf à celle des grandes maisons, qui avaient la prérogative des abbayes princières, pour lesquelles il fallait des preuves à perte de vue. Cependant la supérieure, à qui le colonel était resté, parvint peu à peu avec son secours à rassembler son troupeau, aidée aussi de celles à qui leur timidité, ou leur laideur, ou leur âge, avaient conseillé une réception moins intime. Tout ce dont je me souviens pour ma part, c'est que je fus chargé, par la très jolie baronne qui avait bien voulu me faire les honneurs de la maison, de recommander à une de ses parentes, chanoinesse de Sainte-Marie à Cologne, l'affranchissement de leur communauté, sur lequel elles venaient de prendre un léger acompte. En effet, les séparations furent presque pénibles, tant la confiance réciproque de gens qui ne devaient plus se revoir avait fait de chemin en si peu de temps. Aussi me serait-il difficile de rendre l'expression de joie vraiment séraphique qui illumina soudain le visage morose et apathique de la supérieure, au refus du colonel d'accepter la collation qu'elle avait fait préparer à son insu. Quant aux autres visages, qui étaient de l'opposition, ils s'attristèrent visiblement... Nous quittâmes donc cette fortuite hospitalité de campagne avec des bénédictions, des regrets, et aussi quelques souvenirs (1).

Le lendemain, je crois, de cette visite tant soit peu profane et sentimentale, dont la sagesse conjurée des deux chefs de communauté avait si brusquement retranché les

(1) Cf. un récit analogue dans les *Souvenirs* du comte DE PUYMAIGRE, p. 35. La scène se passe, cette fois, dans un couvent de Bavière, et les visiteurs sont les gentilshommes de l'armée de Condé.

adieux, je me trouvai pouvoir être bientôt en état de remplir à Cologne la mission délicate dont la jolie recluse m'avait chargé pour sa cousine la chanoinesse. En effet, l'incorporation du régiment de Saxe-hussards ayant été accordée par l'Autriche à la demande de nos princes, il était question d'abord de prêter serment à l'Empereur, ensuite de signer son engagement, c'est-à-dire sa dénaturalisation. Ces dispositions s'étendant jusqu'aux volontaires, car je n'étais pas le seul, je déclarai net m'y refuser, mon frère m'ayant laissé l'entière liberté de ma décision. Mais je connus par la douleur de ses adieux toute la générosité de son silence. Lui, il allait continuer sa vie au sein de sa famille militaire, dont il crut de son honneur de partager le sort; moi, j'allais me trouver dans l'isolement de l'expatriation rigoureuse. Ce fut dans ce sentiment de ma position qu'il me pria de me charger de son vieux domestique allemand, incapable, disait-il, de supporter les fatigues d'une guerre dont la durée était incalculable. En d'autres termes, sa tendresse me confiait à un ancien et fidèle serviteur, qui nous avait vus et aimés enfants l'un et l'autre... Notre séparation fut cruelle. Je profitai d'un convoi des hommes et des chevaux malades du régiment, que j'accompagnai à Cologne. J'y fis mélancoliquement mon entrée au milieu de ces ruines de la guerre, mais intérieurement aussi bien heureux de n'avoir pas changé mon émigration en désertion, mon malheur en trafic, ma patrie en une autre. Mon honneur de proscrit me restait entier. J'entrai donc à Cologne la tête haute au milieu des dépôts autrichiens qui y étaient réunis, mais le cœur brisé de ma séparation avec le meilleur des frères.

CHAPITRE IX

COLOGNE

Heymann (c'est le nom de mon vieux serviteur) m'eut bientôt trouvé un logement convenable, c'est-à-dire bon marché, dans la petite maison d'un petit bourgeois, rue Eglenstein. Je m'y trouvai logé et nourri, ainsi que mon cheval, que j'eus le bonheur de vendre fort cher à un officier autrichien. Cologne allait devenir un quartier général, l'archiduc Charles (1) y était attendu. — Deux jours après mon installation, Heymann entra tout joyeux dans ma chambre. Il venait de reconnaître dans la rue le jeune Stany, fils du général comte de Karové, ancien colonel du régiment de Saxe, auquel avait succédé le baron de Gottesheim et que j'avais connu chez mes parents quand mon frère avait été reçu officier par lui à Strasbourg. Stany avait mené Heymann chez son père, qui m'attendait. En me revoyant, M. de Karové me dit : « A présent j'ai deux fils, et vous pouvez l'écrire à votre père. » Il me retint à dîner, et comme Stany avait trois ou quatre ans de moins que moi, il me constitua son mentor. Les Karové, d'une ancienne famille noble de la Bohême ou de

(1) Charles-Louis (1771-1847), frère de l'empereur François, fut le meilleur général de l'Autriche pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire; il fut opposé à Napoléon en personne en 1797 et 1809.

la Hongrie, avaient des alliances en Allemagne, de sorte que Stany m'eut bientôt fait faire connaissance avec des jeunes gens des plus grandes maisons, chanoines de la cathédrale de Cologne et tréfonciers de l'évêché de Liège. Dans ces chapitres, le blason était la première vocation et la pauvreté la seconde : apanages des cadets de la haute noblesse, ainsi que l'ordre de Malte en France, sinécures à la fois ecclésiastiques et séculières, ces canonicats à un costume qui n'était ni l'un ni l'autre donnaient de bons revenus et faisaient de leurs titulaires les principaux personnages des cours ecclésiastiques de l'Électeur de Cologne et du prince-évêque de Liège. Ce dernier pays étant devenu l'un des théâtres de la guerre, ses chanoines s'étaient repliés sur la ville de Cologne avec leurs maisons, leurs chevaux, même leurs meutes, car ils étaient grands chasseurs. Ils commençaient les émigrés par la guerre, qui bientôt devaient être plus nombreux que les émigrés par la Révolution.

Les dames de Sainte-Marie de Cologne étaient les amies naturelles de tous ces jeunes chanoines; il y avait naturellement entre elles et eux une sorte de camaraderie, que justifiait la similitude de leur condition : car elles étaient aussi des premières maisons d'Allemagne, portaient comme eux le vêtement noir, et elles n'avaient aussi d'autre obligation privée que celle du bréviaire, ni publique que d'assister, décorées de leur grand cordon, aux offices des fêtes solennelles dans le chœur de la cathédrale. Quant aux autres vœux, il était certain que celui de pauvreté n'était pas de leur institution. Ces dames, dont plusieurs étaient jeunes et jolies, avaient chacune leur petite maison, paradis mondain où elles recevaient alternativement leurs sœurs et leurs frères en chanoinerie, l'aristocratie de la ville et les nobles étrangers. Je fus de ce nombre, grâce

à un jeune comte de Salm, chanoine de Cologne, ami de Stany de Karové. Il me présenta chez sa sœur, à qui j'étais impatient de confier la mission dont m'avait chargé pour elle la recluse révoltée du monastère rural. Aux premiers mots, la jeune chanoinesse se mit à rire et me dit : « Ce sont de petites bourgeoises... Quant à la sœur Wilhelmine, elle me fait trop d'honneur de réclamer la parenté : je la crois fille d'un beau-frère d'un de nos cousins éloignés, qui avait fait un mauvais mariage. — Oui, répliqua le chanoine, ce fut un mariage de conscience, avec la fille d'un garde-chasse. Mais on la dit très jolie. — Et on a raison, répondis-je. — Eh bien, reprit la comtesse, elle fera comme les autres. Elle se fera enlever. Son couvent est fort romanesque. » Ce mot était malheureusement très heureux... Là finit ma mission sérieuse. Mais la visite des officiers de Saxe-hussards intéressait vivement la chanoinesse, et elle ne tarissait pas de questions sur les détails de cet *impromptu de campagne*. Bientôt son salon se remplit des membres des deux sexes de la famille sacerdotale, dont la destinée était de continuer non à se reproduire, mais à se renouveler, si l'armée républicaine n'eût pris à cœur de balayer la *rue des prêtres*, locution révolutionnaire pour désigner les trois électorats ecclésiastiques. On causa. On rit beaucoup de la prétention des nonnes de Weilmünster à se dire chanoinesse. On fit de la musique, et, au grand scandale comme au grand plaisir de mes oreilles, les voix sacrées du chœur de la cathédrale chantèrent merveilleusement les *Noces de Figaro* et le *Don Juan* de Mozart, alors dans toute la fraîcheur de leur création. Après le concert, une collation élégante fut servie, et je sortis enchanté de cette soirée ecclésiastique, où il n'y avait de vraiment laïques que Stany et moi. Jamais je ne vis plus agréablement représentée la cathé-

drale de Cologne, cette patrie de saint Bruno, qui pourtant n'eut pas l'idée d'y établir ses Chartreux.

Vis-à-vis de la petite maison que j'habitais, il y avait un bel hôtel, avec grandes fenêtres et porte cochère surmontée d'un écusson. A la dernière de ces fenêtres sur la gauche, je voyais toujours assise une vieille dame, et souvent debout à côté d'elle une jeune et belle personne. Quand elle n'était pas auprès de sa mère, elle était établie trois fenêtres plus bas, soit avec un livre qu'elle lisait peu, soit à un métier de tapisserie sur lequel elle devait d'autant moins travailler, qu'elle regardait toujours dans la rue vis-à-vis d'elle, c'est-à-dire ma maison. J'avais beau porter les yeux au-dessus de mon premier étage et au-dessous, pour tâcher de deviner le motif d'une attention aussi suivie, je ne voyais au-dessus de moi que mon vieux serviteur, et au-dessous que mon hôte et sa femme, qui faisaient des bas au métier. Cette curiosité me paraissant moins éclairée que celle qui me la faisait remarquer, je résolus de sortir d'un doute qui réellement m'assiégeait. En conséquence, m'étant informé auprès de mon propriétaire du nom de la noble famille, j'imaginai, un peu à la hussarde, d'y envoyer Heymann en ambassade extraordinaire, avec les pouvoirs nécessaires pour obtenir la faveur de m'y présenter. Fort de sa diplomatie d'antichambre germanique, Heymann remplit si bien sa mission que ma visite fut agréée pour le jour même, deux heures plus tard, temps voulu en Allemagne comme en France pour quitter une toilette négligée et se mettre sous les armes. J'eus donc l'honneur, précédé d'Heymann qui me nomma à un vieux valet de chambre, d'être introduit dans le salon qui séparait les appartements de Mme la baronne de Steinberg et de Mlle la baronne Clara de Steinberg, sa fille. Rien ne manqua à cette solennelle réception; je fus annoncé avec

le titre de comte. Je vivrais mille ans, que je n'oublierais jamais l'exquise cordialité avec laquelle je fus reçu, accueilli, encouragé, remercié en quelque sorte par ces deux excellentes personnes, qui tenaient à Cologne un rang distingué par leur naissance, par leur fortune, et la plus jeune aussi par sa beauté.

Comme il était de la position et de l'instinct pour ainsi dire des deux maisons que nous habitions de se regarder ou au moins de se voir, il était résulté encore de mes observations passablement assidues que ces dames ne recevaient de visites que celles de quatre hommes âgés, dont l'un en costume de chanoine, de prélat peut-être, arrivait toujours à la même heure dans une vieille berline largement armoriée, attelée de deux beaux chevaux noirs à tous crins, avec deux vieux domestiques en grande livrée. Ce prélat était le comte de Waldsheim, frère aîné de la baronne et grand dignitaire de la cathédrale, où sa naissance l'avait fait nommer chanoine dès l'enfance. Ainsi il avait fait son avancement par ancienneté. Il présidait le chapitre et gouvernait l'archevêché, en raison de l'absence de S. A. l'Électeur, qui résidait à Bonn. Les autres visiteurs étaient des parents, qui, également ponctuels, venaient faire la partie de whist de la baronne, et là il n'y avait personne pour faire la partie de Mlle de Steinberg. Mme de Steinberg, qui était la meilleure des femmes et des mères, vit avec plaisir que je pouvais offrir à sa fille une distraction convenable, au moins pendant son whist, et de là le contentement mutuel avec lequel j'avais été accueilli. Je fus donc engagé à devenir un habitué de l'hôtel de Steinberg, et le lendemain matin je reçus une invitation à dîner, par écrit. C'était la première fois que de ma fenêtre j'avais vu écrire Mlle Clara, qui servait à sa mère de secrétaire français.

Toutefois cette bienveillance miraculeuse avait été préparée par des voies qui m'étaient inconnues. Dès le lendemain de mon arrivée, Heymann avait fait connaissance avec les gens de l'hôtel de Steinberg, de sorte que leurs maîtresses avaient été exactement informées de ce qui pouvait regarder le jeune officier logé en face d'elles. Tout ce qu'un bon et dévoué serviteur pouvait savoir d'une famille, elles le savaient de la mienne, et son bavardage joint à la vanité de se dire valet de bonne maison avait, sans que je m'en fusse douté, motivé la bienveillante réception qui justifiait si bien à mes yeux la singularité de ma démarche.

Le matin du jour où je devais dîner pour la première fois chez Mme de Steinberg, je fus assez étrangement surpris de voir entrer dans l'hôtel un petit chariot de poste, d'où sauta précipitamment un jeune officier, dont je fis naturellement un prétendu. Mais Heymann vint encore à mon aide et m'apprit que c'était le jeune baron, officier aux gardes de l'Électeur de Saxe, qui venait passer huit jours dans sa famille. Rien assurément n'était plus gracieux, plus amical, que de m'inviter à dîner le jour où le fils de la maison était attendu.

Je n'avais rien eu de plus pressé que de raconter à mon autre voisin, le comte de Karové, la bonne fortune de ma réception chez Mme de Steinberg, et il avait été convenu que je demanderais la permission de le présenter, ainsi que son fils. En arrivant pour dîner chez la baronne, elle me présenta le sien, qui était aussi beau que sa sœur était belle; leur ressemblance était si parfaite qu'on eût pu les croire jumeaux; mais, comme moi, il avait quatre ans de plus qu'elle. La connaissance fut bientôt faite avec lui, ainsi qu'avec le vieux chanoine, qui me traita si bien que je fus tenté de l'appeler mon oncle. Les trois autres pa-

rents de la baronne, très anciens gentilshommes de sa parenté, complétaient cette réunion de famille, devenue tout à coup la mienne. Le dîner fut excellent; les terres de la baronne, voisines de Cologne, y avaient pourvu, et l'oncle le dignitaire avait les clefs des caves électorales, de sorte que le vin séculaire du Rhin fut prodigué. Une lourde vaisselle plate annonçait par l'ancienneté de ses formes celle de la fortune de la famille, ainsi qu'un vieux service de porcelaine du Japon qui parut au dessert. Mlle de Steinberg était si heureuse de revoir son frère, qu'elle fut d'une gaieté folle pendant le repas, et j'eus par contre-coup le bonheur de contribuer par la mienne à fêter aussi cette arrivée. Placé entre la mère et la fille, qui avait voulu avoir son frère de l'autre côté, un magnétisme de famille réagissait sur moi avec une puissance dont je cachais le véritable mystère : en sortant de table, nous étions tous de vieux amis. La cordialité allemande est sans contredit la plus généreuse expression de la civilisation : je dis généreuse, parce que alors, au mois de janvier 1793, à vingt-trois ans, hors de ma patrie, où la mort m'eût frappé, hors de ma famille, dont j'étais peut-être séparé pour jamais, j'en trouvais une dont l'hospitalité m'eût fait oublier mon exil, si l'exil pouvait s'oublier. Ce fut à la faveur de cette cordialité réciproque qu'ayant obtenu de la baronne la permission de lui présenter les comtes de Karové, elle les envoya sur-le-champ inviter à venir passer la soirée chez elle. Dès ce moment, nous ne fîmes plus qu'une famille, et l'habitude d'une vie commune nous lia tous d'une amitié véritable. Quant à moi, dans le bonheur de tous j'avais mon bonheur à part, et bientôt il ne me fut pas difficile de voir que les dispositions de la baronne avaient pour moi quelque chose de maternel. Sa charmante fille et moi, nous nous abandon-

nions comme à une providence à cet autre amour que sa mère nous portait.

Ainsi j'oubliais que la destinée avait ouvert un livre fatal en 1789, et j'ignorais que tout ce qu'il renfermait d'inconnu devait s'accomplir, quand tout à coup la nouvelle du supplice de Louis XVI vint avertir et condamner aussi le trop facile abandon où se livrait ma vie. Assez insouciante jusqu'alors, puisqu'il faut le dire encore, sur le sort du Roi, dont la condamnation et encore plus l'exécution lui semblaient impossibles à redouter, l'émigration dispersée, séparée peut-être à jamais des princes, demeurée isolée, devenue individuelle dans chacun de ses membres, sans force contre un événement qui, en souillant le peuple français et en la condamnant elle-même à l'éternité de l'expatriation, pouvait aussi aux yeux de l'univers faire peser sur son abandon la responsabilité de la mort de son souverain, l'émigration resta anéantie et frappée d'une horrible stupeur, dont elle ne sortait que pour appeler sur la France les vengeances de Dieu et de l'Europe. Ce qui avec raison l'irritait encore davantage, c'était l'impassibilité avec laquelle l'étranger, qui avait marché, qui s'était retiré avec elle, accueillit la nouvelle de ce crime monstrueux, dont la Convention se plaisait à menacer, en les défiant, tous les souverains de l'Europe. Ce fut alors, ce fut à Cologne que nous pénétrâmes le secret de la fastueuse coopération et de la pusillanime stratégie des cours de Vienne et de Berlin dans la campagne de France. Un archiduc était alors à Cologne, propre neveu de la Reine, et le deuil de Louis XVI ne fut même pas mis à l'ordre de son armée ! Un service solennel ne fut pas ordonné par ce prince catholique, par ce proche parent de la victime royale ! Et nous, arborant le crêpe sur nos vêtements, nous nous rencontrions dans les rues

sans nous parler, comme les proscrits de l'indifférence étrangère, et aussi comme des fidèles dont le dieu venait de disparaître... Car alors, et trop tard, hélas! nous vîmes que la personne et la couronne du roi de France une fois anéanties, la vérité et le point d'honneur même manquaient à tout jamais à notre condition. Dès ce jour on nous le fit bien sentir : l'émigration, dépouillée du principe de sa foi, se trouva torturée par la soif d'une vengeance impossible contre les bourreaux de Louis XVI et par une haine inassouvissable contre l'étranger, dont, après avoir été l'otage, elle devenait la captive. La mort naturelle d'un frère, d'une mère, d'un père nous eût moins profondément affectés, parce que notre douleur du moins eût été exempte de récriminations... Quelque temps après, l'émigration fut complètement éclairée à la face de l'Europe sur la nature de son infortune, quand l'Empereur, devenu maître de la ville de Condé, au lieu de prendre cette place en dépôt pour Louis XVII, y fit arborer son écusson impérial sur les portes et sur les monuments.

Le meurtre du Roi, et c'était infernalement juste, fut le drapeau, le manifeste et l'apologie de la Terreur. Après le Roi, elle pouvait tuer tout le monde. Aussi elle franchissait la frontière par la peine de mort que ses armées apportaient aux émigrés, et aussi par celle que leurs correspondances appelaient sur leurs familles. Combien de têtes précieuses tombèrent en France pour des lettres écrites par un père, un frère, un fils, un époux émigrés! Les séquestres sur leurs biens et ensuite les ventes causaient à l'intérieur la ruine de leurs parents, tandis qu'à l'extérieur toutes les affections de la nature étaient brisées par l'inexorable loi d'un silence réciproque. On ne pouvait correspondre qu'à de bien rares intervalles, et

par le moyen toujours si incomplet de communications verbales, transmises par des étrangers et des voyageurs : car qui eût osé confier ou recevoir une lettre, qui, surprise, égarée ou dénoncée, devenait un double arrêt de mort? Le commerce seul pouvait rendre de tels services, et, hommage lui soit rendu, il fut sous ce rapport le bienfaiteur de l'émigration. Dans les deux premiers mois de mon séjour à Cologne, j'avais pu assez facilement faire parvenir mes lettres à mes parents. Ceux qui s'en étaient chargés étaient de la sorte accrédités auprès d'eux, et quand il devint impossible d'oser écrire, quand, à la fin de la dernière lettre de ma mère, je lus ces mots : « *Ne réponds pas et n'écris plus* », la personne qui me la remit voulut continuer l'intermédiaire entre ma famille et moi. Ce fut par elle aussi que je reçus cent louis en or pour mon frère et pour moi; sur un coin du papier où ils étaient roulés était écrit de la main de ma mère : *Dernier envoi*... Mais une correspondance devait être ménagée par la Suisse, et de là je recevrais des instructions. Ces derniers avis me parvinrent au printemps de 1793 : jusqu'à cette époque ma vie, partagée entre la famille de Steinberg, celle de Karové et quelques visites chez les dames de Sainte-Marie, avait été encore passablement heureuse.

Malgré la nouvelle du déplorable état où se trouvait réduite la fortune naguère si considérable de ma famille, il ne me venait pas à l'esprit que je dusse songer à quitter Cologne, où je vivais avec une grande économie et où peut-être au besoin j'aurais pu me créer quelques ressources. Je croyais donc devoir y attendre patiemment des temps meilleurs sous les auspices des amitiés dont j'étais entouré. J'étais d'autant plus encouragé dans cette confiance que les avantages remportés par les Autrichiens éloignaient toute idée d'invasion de la part de l'armée de

Dumouriez. Cologne, en qualité de quartier général, recevait chaque jour une grande quantité de troupes de toutes armes. Ce fut ainsi que j'eus l'occasion de voir de près ces *corps francs* que je n'avais fait que voir passer dans la campagne de France. A la honte d'un gouvernement chrétien et catholique, les hommes qui composaient ces régiments étaient recrutés par la voie de la presse, comme les matelots anglais, parmi les bandits, les malfaiteurs et même les condamnés de la Croatie, de la Moldavie, etc. Aussi les faisait-on voyager sans armes en pays ami. Il n'y avait d'armés que les sous-officiers et les officiers, à qui un grade supérieur au leur était concédé en compensation du péril journalier que courait leur vie au milieu de ces brigands, dont une partie étaient mahométans ou renégats, quelques-uns idolâtres, et le reste sans aucune religion ni discipline. Il est vrai que ces officiers et sous-officiers avaient sur leurs soldats le droit de vie ou de mort, selon l'occurrence. Une fois arrivés sur le territoire ennemi, on distribuait des armes à ces misérables, et on leur retranchait la solde et les vivres : c'était à eux d'y pourvoir par tous les excès et tous les crimes; on les lâchait, on les lançait sur l'ennemi. Je reçus de plusieurs de leurs officiers cette terrible confidence. Autant que je puis me le rappeler, ces corps francs étaient placés sous le commandement supérieur du général comte Giulay (1), seigneur croate ou dalmate.

En regard de cette troupe infernale, j'admirais les magnifiques régiments d'infanterie et de cavalerie légère hongroise, qui semblaient pouvoir faire la conquête du monde, tant ils étaient beaux par leur aspect guerrier.

(1) Ignace, comte Giulay (1765-1831), prit une part importante à toutes les guerres contre la France et mourut au moment où il venait d'être mis à la tête du conseil aulique de la guerre.

leur admirable discipline, la perfection de leur tenue, et aussi par la probité et la valeur qui ennoblissaient les visages. Certainement, disait-on, et je le disais aussi, ceux-là sauront défendre la patrie allemande et les électorats contre les levées révolutionnaires qui, un moment, ont envahi la Belgique.

Je m'abandonnais avec mes amis à cette illusion, quand un jour je vis arriver, sous une forte escorte autrichienne, un très grand convoi de prisonniers et de blessés français, ceux-là à pied, ceux-ci confusément entassés sur des charrettes, trophées sanglants d'une victoire que les Autrichiens venaient de remporter le 1er mars à Aldenhoven, à dix lieues de Cologne. En voyant couler le sang français, malgré ma haine vengeresse, mon cœur se brisa. Mais il se releva bientôt quand je vis, quand j'entendis que ces hommes si horriblement mutilés, au lieu de céder aux souffrances dont chaque tour de roue ravivait pour eux le supplice, répondaient par des gestes et des provocations également énergiques aux insultes de ceux qui les escortaient. L'un d'eux, un grenadier, je le vois encore, assis sur la pile de ses camarades blessés, mourants et morts, la tête hideusement fracassée, et baignant de flots de sang coulant d'autres blessures le vieil uniforme blanc de notre infanterie, haranguait du haut de sa charrette comme de la tribune de la mort, et d'une voix que la douleur irritait à chaque instant, prophétisait ainsi : « Vive la République! Cette ville-là sera bientôt à nous... Nous serons les maîtres ici... Vive la Nation!... Gredins de Kaiserlicks, vous en verrez de cruelles! A vous aujourd'hui, à nous demain! » Comme, au milieu de cette improvisation, un de ses compagnons venait d'expirer, il mit le pied sur sa tête et s'écria avec un héroïsme sauvage : « En voilà encore un qui sera vengé! » Mon allocution aux officiers prussiens

en avant de Longwy me revint alors, mais modestement, en mémoire, en me donnant le droit de sympathiser avec la passion qui exaltait ce brave soldat. Le cortège des prisonniers marchait également avec une attitude menaçante et provoquait les vainqueurs, dont la brutalité et les rires outrageants ne cessaient de ranimer leur vengeance. La foule applaudissait à la victoire autrichienne et maudissait les républicains, qu'elle voyait tous tachés du sang de Louis XVI.

A ce spectacle de l'énergique attitude de nos compatriotes et de l'indignité des traitements dont ils étaient abreuvés, notre âme eut bientôt pris son parti : elle redevint toute française, et ainsi que j'avais été assez heureux pour recueillir à la fin de janvier de quoi faire célébrer une messe funèbre en l'honneur du Roi, j'eus le même bonheur pour une collecte que le soir même nous allâmes avec le général de Karové distribuer à nos blessés à l'hôpital. Ces deux collectes, je dois le dire, honorèrent également le caractère généreux de la société allemande, dont se chargea la belle Clara de Steinberg. A cette époque, un hôpital autrichien était la continuation du champ de bataille à huis clos. Les malades, les blessés des deux partis y mouraient faute de soins, tandis que les chirurgiens passaient à boire et à jouer dans les cafés le temps qu'ils devaient à leurs hôpitaux. Cet horrible scandale fut vainement dénoncé à l'état-major autrichien par la magistrature de la ville. Alors l'humanité publique s'efforça d'y pourvoir sous les auspices du clergé, pour la conduite duquel ma mémoire a conservé un profond respect.

Quelques jours après, Dumouriez perdit la grande bataille de Nerwinde, malgré les glorieux efforts du jeune duc de Chartres, qui dut céder à la supériorité numérique des forces de l'archiduc.

On était arrivé à la semaine sainte : de grands préparatifs religieux en annonçaient les solennités. En sa qualité d'antique métropole, la ville de Cologne devenait le centre de toutes les dévotions de l'électorat. La cathédrale, riche des reliques les plus précieuses, telles que celles des Trois Rois, des Onze mille Vierges et beaucoup d'autres encore, présentées aux jours de grandes fêtes dans des châsses éclatantes de pierreries à l'admiration et à la piété des fidèles, attirait déjà le concours des étrangers. Un mouvement inaccoutumé avait lieu dans les hôtelleries, dans les auberges, dans les maisons particulières, dans les couvents ; la population allait être doublée pendant les jours saints et les fêtes de Pâques. A compter des premières heures du jeudi saint, les habitants des villages, dont une grande partie était en route depuis la veille, se succédaient et se croisaient par toutes les portes de la ville en longues processions précédées de leurs bannières, conduits par leurs pasteurs portant le Saint Sacrement. Ils marchaient tous pieds nus, avec leurs pénates sacrés, les dieux domestiques du canton, les reliques de leurs patrons, les images de leurs dévotions locales, chantant alternativement leurs légendes et les litanies et les psaumes de David.

Jamais depuis mon enfance, où les cérémonies de la Fête-Dieu étaient si brillantes à Paris, je n'avais vu un pareil spectacle religieux. Le caractère national lui donnait une gravité toute particulière. Les chants avaient une sonorité à la fois stridente et austère, qui en s'élevant vers Dieu pour le prier semblait aussi menacer les impies. Les visages de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, de ces vieillards de la campagne exprimaient également l'empire d'un fanatisme profond et sauvage, que la moindre profanation eût rendu terrible. Au milieu

de ces foules rustiques s'avançait majestueusement la grande théorie, la procession mère de la cathédrale, avec tout le luxe chrétien de la cité du moyen âge. A côté des prêtres, couverts des plus riches ornements, passaient, comme des ombres malheureuses, des pénitents vêtus d'un sac, pieds nus, les uns traînant de lourdes chaînes, les autres se jetant en travers sur le pavé, afin d'être foulés par les pieds des fidèles. Ces sacs de vrais pénitents cachaient des hommes et des nobles des premières familles. De loin apparaissaient trois statues colossales, s'élevant de groupes nombreux qui semblaient leur appartenir. La première était celle de la Vierge, dont la parure échappait à toute description. Elle était portée sur un brancard couvert de velours bleu de ciel, brodé d'étoiles d'argent, par vingt-quatre femmes vêtues de noir, choisies parmi les plus belles, et dont la main restée libre tenait une orange; vingt-quatre autres suivaient pour les remplacer. Les deux autres statues, portées par le même nombre d'hommes, étaient celles de Jésus-Christ debout et de Dieu le Père assis. Après venait le dais, couvert de plumes, de broderies d'or, de pierreries; il était suivi et précédé des dames chanoinesses et des nobles chanoines en grand costume, et des Ordres religieux. Les chœurs de musique, les fleurs, les nuages d'encens, la magnificence des vêtements sacerdotaux, celle de l'ostensoir, le soleil étincelant de diamants, la mitre d'or de celui qui le portait, les voix argentines des enfants lévites, la variété des tentures qui flottaient aux fenêtres, la richesse des lourdes tapisseries qui fermaient et couvraient le seuil des maisons, pour avertir que, ce jour-là, la maison de Dieu restait la seule ouverte, et enfin la prosternation universelle et silencieuse de la multitude, toute cette pompe fascinait et exaltait à la fois l'âme et les sens, et suspendait la vie

entre le ciel et la terre... Mais la terre reprenait sa triste réalité à la vue de quelques prêtres émigrés, qui sous le surplis hospitalier suivaient modestement, convives d'un jour, chrétiens dans l'épreuve, ce magnifique triomphe de la foi catholique, que Cologne ne devait plus revoir. Car la prophétie du grenadier blessé à Aldenhoven s'accomplit l'année suivante.

Cependant le soir, quand ces populations épuisées par le jeûne, la prière, la fatigue, rentrèrent dans la vie matérielle, la scène changea par toute la ville. Au lieu de cantiques, l'air retentit de chants profanes ou de cris provenant de rixes sanglantes, dont les tavernes étaient le théâtre. L'ivresse, la débauche, le blasphème métamorphosèrent en sicaires, en apostats, en bacchantes les pèlerins et les saintes de la matinée... C'était le tour de Satan. Dans mon voisinage seul, il y eut six meurtres. La garde urbaine de la ville fut sur pied toute la nuit avec les magistrats de police, et je vis passer sur des civières les corps de ceux qui peut-être avaient porté dévotement le matin les images du Christ et de son Père. Chaque année, me dit-on, ramenait les mêmes scènes : le jour, le christianisme primitif; la nuit, l'orgie païenne et barbare. Le lendemain des fêtes, les pasteurs de la campagne ramenaient processionnellement au bercail leurs troupeaux incomplets et dépareillés : car les victimes avaient eu pour asile le cimetière, et les assassins la prison. Ce retour vraiment pénitentiaire expiait leurs égarements, et sur ces âmes grossières redevenues timorées la religion reprenait un empire que le repentir consacrait de nouveau.

Deux lettres vinrent tout à coup briser l'uniformité si douce de mon existence. L'une, qui m'avait été annoncée de la Suisse, était écrite par ma cousine germaine, la

vicomtesse d'Affry, et me prescrivait de la part de ma mère de quitter Cologne pour venir la rejoindre chez son père au château de Greng, où je devais attendre le moment de rentrer en France. Je fus atterré de ce bonheur que tant de mes camarades eussent envié, et en lisant la lettre au comte de Karové, je ne manquai pas de lui dire que j'espérais bien ne pas le quitter de sitôt. Mais lui, au contraire, me répondit que mon départ lui serait très agréable, et comme une repartie si imprévue avait produit sur mon visage une singulière altération : « Voici, me dit-il, l'explication de l'énigme. » Alors il me lut une dépêche de Turin que le même courrier lui avait apportée, et par laquelle le roi de Sardaigne lui donnait le commandement de l'avant-garde d'une armée de trente mille Sardes et Suisses, qui, suivie du reste de ses forces, était destinée à marcher de concert avec une armée autrichienne sur la ville de Lyon, où le brave M. de Précy (1) l'attendait avec impatience. « Vous voyez bien, ajouta-t-il, mon cher ami, que c'est la Providence qui vous fait partir pour la Suisse avant moi. Car vous pensez bien que j'embrasse dans ce moment mon premier aide de camp : Stany sera le second. » Je croyais rêver : car, en homme prudent, jamais M. de Karové n'avait parlé ni à son fils ni à moi de cette négociation. Je n'avais pas encore eu le temps de dire au général ce que je pensais de sa proposition, pas plus que lui n'avait eu l'idée de me le demander : il avait seulement disposé de moi, et il avait eu raison. Aussi, quand je repris mes esprits encore un peu troublés, mon premier mot fut un remerciement et le

(1) Louis-François Perrin, comte de Précy (1742-1820), lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791, commanda en 1793 l'insurrection fédéraliste de Lyon et devint lieutenant général sous la Restauration.

second une capitulation, seulement sur le jour du départ; car après l'ordre de ma mère et la mission du général ce départ même ne pouvait être douteux. « Eh bien, me dit-il, je vous donne huit jours pour écrire à votre frère, répondre à votre cousine et faire ici vos adieux, que je me charge, au reste, de continuer, ajouta-t-il en riant. Mais donnez-moi votre parole que dans l'abandon de ces adieux vous ne parlerez de la Suisse que comme d'un asile de famille, et rien autre chose. Une indiscrétion perdrait tout et trahirait un secret qui n'est pas le mien. »

Rentré chez moi, sans regarder cette fois les fenêtres qui regardaient les miennes, j'éprouvai le besoin de quelque solitude, et je me laissai entraîner à cette sorte de léthargie qui suit presque toujours une grande agitation morale. En effet, quitter Cologne où j'étais si heureux et presque dans le voisinage de mon frère, que ses dangers de chaque jour me rendaient encore plus cher, c'était émigrer de nouveau. Toutefois, comme à Paris, comme à Hambourg, le devoir me commandait ce sacrifice, et il me fallait trouver en moi la force nécessaire à l'accomplir. De plus, cet asile en Suisse, cet asile de famille me donnait l'espoir d'y embrasser peut-être bientôt mon père et ma mère; la lettre de ma cousine me le laissait entrevoir. D'un autre côté, il n'était pas douteux que par mes relations de parenté et d'amitié avec les principales familles de la Suisse, je ne pusse, aussitôt arrivé, en ma qualité de premier aide de camp du général qui devait commander les levées helvétiques, contribuer à en presser le recrutement et la formation. Quant à l'entreprise de Lyon, combinée avec l'Autriche, elle devenait par son succès, qui pour moi n'était pas douteux, un point de départ glorieux pour marcher sur la Convention par l'est, tandis que les armées prussienne et autrichienne l'attaqueraient par le

nord. La fortune, pensais-je alors, venait donc enfin justifier l'émigration! Une fois maîtres de Lyon, cette grande ville si dévouée deviendrait la place d'armes des royalistes, et l'étranger ne pourrait plus leur faire la loi! Le roi de Sardaigne, dont la cour avait été le premier asile du comte d'Artois, s'était depuis lors affirmé comme le champion de la monarchie par son attitude envers la République, dont il avait refusé l'ambassadeur. Aussi s'était-il offert à l'Autriche pour commander en personne les trente mille Sardes et Suisses levés à ses frais, et marcher à l'avant-garde de l'armée combinée. Là en était la négociation, dont le comte de Karové était bien loin de craindre le non-succès. Je devais être instruit par lui de l'adoption du plan du roi de Sardaigne, dont la direction active lui était confiée; en moins de quinze jours il en serait informé. Ainsi il me fallait partir sans retard. Le point d'honneur m'était inopinément revenu : je ne pouvais ni ne devais en laisser échapper la fortune.

Mais un tout autre point d'honneur m'attendait de pied ferme dans l'hôtel voisin, où, je dois le dire, l'ordre de ma mère fut accueilli avec peu de respect. Cependant, grâce à l'autorité du comte de Karové, qui se fit ma caution, qui présenta mon absence comme temporaire, et à qui l'espérance que j'avais de revoir bientôt mes parents fournit un heureux argument (car l'affaire était devenue sérieuse), le sacrifice de la séparation fut adouci autant que possible; d'ailleurs, une correspondance réciproque devait le rendre moins pénible. Mme de Steinberg fut naturellement plus difficile à persuader que sa fille : son amour maternel voyait et craignait plus loin. En cela, se croyant plus sage, elle était plus aveugle. Car elle était convaincue, d'après la jactance autrichienne, dont le chanoine son frère lui apportait les confidences, que trois mois

suffiraient aux Impériaux pour couronner Louis XVII à Paris. De plus, elle craignait qu'une fois dans ma famille suisse, je ne perdisse de vue la sienne et ce qui lui était le plus cher, ce qu'elle voulait bien appeler le bonheur de sa fille. Quant à l'indépendance de son électorat, elle n'en admettait même pas le doute. La Prusse et l'Autriche étaient là pour défendre l'Allemagne, et bien que les patriotes eussent une fois déjà pris la ville de Francfort, d'où le roi de Prusse les avait chassés, elle n'avait aucune inquiétude sur la possession de ses propriétés. Quand, à la réception de la dernière lettre de ma mère, j'avais cru devoir lui laisser entrevoir la perte de la fortune de ma famille, elle s'était contentée de me répondre : « Ici vous avez maison et famille. »

Enfin, après une journée passée avec les Karové chez l'excellente baronne, le général parvint à me mettre en voiture avec mon fidèle Heymann, en me donnant ses lettres pour la Suisse et les instructions qui m'y accréditaient comme son plénipotentiaire. Je partis le cœur gros des adieux et des vœux de tous ces amis, que je ne devais plus revoir et auxquels peut-être je survis seul aujourd'hui. Huit jours après, j'étais à Bâle.

A chaque étape de ma route, je retrouvais des compagnons incertains de la contrée dont ils deviendraient non les hôtes, mais les captifs ou plutôt les exilés. Car ceux, et c'était le plus grand nombre, qui se présentaient à pied, le sac sur le dos, aux portes des villes rhénanes, y étaient reçus par des soldats qui les conduisaient aux portes opposées, avec défense de les franchir de nouveau. Le moyen âge accordait aux lépreux au moins l'asile d'une nuit; aux émigrés, c'était le passage sous escorte. Je me souviens que le marquis de Galiffet, arrêté à la porte nord de Fribourg en Brisgau, ayant reçu l'ordre de traverser

la ville sans s'y arrêter, même pour dîner, dont il avait grand besoin, dit au capitaine de cette porte, avec le plaisant bégaiement dont il était affecté : « Ce n'est pas ma faute, monsieur l'officier, si votre ville se trouve sur mon chemin, et je m'attendais peu à l'honneur d'y faire votre connaissance. » Et sous la conduite d'un caporal, il traversa la ville inhospitalière avec son domestique, seul luxe que lui permît le million de revenu qu'il avait à Saint-Domingue et qu'il allait perdre bientôt avec la même tranquillité d'esprit.

Enfin, après avoir traversé pendant quinze jours les ruines nomades de l'émigration et échangé une foule d'adieux donnés et reçus comme éternels, j'arrivai chez mon oncle M. de Garville, beau-frère de ma mère, au château de Greng, entre Morat et Avenches, avec un écu de six livres dans la poche, pour mon vieux serviteur et pour moi. Depuis Bâle, en raison du prix exorbitant des voitures, nous nous étions réduits à un repas par jour; avant tout, il nous fallait arriver.

APPENDICES

I

ASCENDANTS ET COLLATÉRAUX (1)

Ma famille me paraît ne dater que du quinzième siècle. Je dois cette notion à l'*Armorial général de France*, par M. d'Hozier, registre cinq, seconde partie, où nous sommes intitulés : *Marquet, seigneurs de Bourgade, etc., etc., famille originaire d'Armagnac.* Or ceci est d'autant plus vrai que nous possédions encore en 1815 ce domaine de Bourgade, dont Jean Marquet, le second degré, était seigneur déjà en 1550... Notre généalogie, commencée à l'an 1500, s'arrête dans l'*Armorial* à l'an 1751, dix-huit ans avant ma naissance. Mon père y est porté sous le nom de Marquet de Sipion, qu'il quitta pour celui de Montbreton, terre voisine de Libourne, provenant du chef de sa mère.

...Je ne sais sur quels documents mon père s'appuyait pour établir notre *provenance* espagnole. Il le savait de son père, qui l'avait appris du sien. C'était une tradition de famille, comme celle qui nous fait sortir de la même souche avec la famille *de Marquet* du Dauphiné, dont cependant les armoiries sont différentes des nôtres...

Votre bisaïeul, Maurice Marquet, était né à Bordeaux en 1683. En 1715, au rapport de M. d'Hozier, il était aide-major de la capitainerie garde-côte. « Les officiers de ces capitaineries, dit l'*Encyclopédie*, étaient toujours choisis parmi les gens de condition, qui servaient ou qui avaient servi. » Mon grand-père

(1) En revisant le manuscrit de ses *Mémoires,* Norvins a supprimé un chapitre préliminaire adressé à ses enfants et contenant de longs détails sur sa généalogie. Nous en extrayons quelques passages susceptibles d'éclairer ou de compléter le texte définitivement conservé.

se maria à l'âge de trente-cinq ans avec la fille d'un propriétaire du Périgord, qui lui laissa les terres seigneuriales de Mareuil et de Montbreton. La tradition de la famille lui donnait quatorze enfants, dont sept lui survécurent, quatre fils et trois filles ; nous avons heureusement dérogé à cette coutume méridionale. Ce fut au milieu de ce luxe de paternité que le cardinal de Fleury, prenant en pitié le bonheur de mon grand-père, le détermina à laisser en Gascogne son épée de gentilhomme et à venir faire fortune à Paris dans la finance. Je n'ai jamais su comment le cardinal et votre bisaïeul s'étaient connus. Ce que je sais, c'est qu'il y avait entre eux une différence d'âge de trente ans : car l'abbé de Fleury était né en 1653 dans la petite ville marchande de Lodève, où l'historiographe Duclos dit que son père était receveur des tailles, fonction de la plus petite bourgeoisie. Quoi qu'il en soit, il fut abbé, évêque, cardinal, premier ministre pendant dix-sept ans, et son neveu, mon camarade au collège d'Harcourt, s'appelait Hercule, duc de Fleury (1). Mon frère aîné conserve le portrait du cardinal donné par lui à mon grand-père.

Maurice Marquet, séduit, malgré les délices de sa gentilhommerie casanière de Bordeaux et de l'Armagnac, par l'affection et les promesses du ministre tout-puissant, partit pour Paris avec toute sa famille, y fit une fortune considérable dans les fermes et les autres parties de la finance, vit ses quatre fils richement dotés dans la même carrière, et laissa en mourant, en 1750, en partage à ses sept enfants, la somme énorme à cette époque de 3,129,183 livres 10 sols 4 deniers, ainsi que le constate l'inventaire : ce qui par portions égales, en vertu de la coutume de Paris, fit pour chacun de ses hoirs mâles et femelles une somme de 447,260 livres 4 sols 4 deniers. Ses quatre fils cumulèrent ces avantages de la fortune paternelle avec les charges alors si productives de fermiers généraux, receveurs généraux des finances, d'administrateur général des postes, et tous les quatre de munitionnaires généraux des vivres. L'héritage maternel vint plus tard.

Il résulta aussi de ces belles portions héréditaires de grandes facilités à l'établissement de mes tantes, que la nature avait

(1) André-Hercule-Marie-Louis de Rosset, duc de Fleury (1770-1815), était l'arrière-petit-fils du neveu du cardinal ; il épousa Aimée de Coigny, la *Jeune Captive* d'André Chénier.

peut-être encore mieux partagées que la fortune. L'aînée épousa le comte du Dresneuc, d'une ancienne famille de Bretagne : il était alors colonel; il fut depuis capitaine aux gardes, maréchal de camp et cordon rouge. Ma seconde tante épousa le marquis de Montigny, officier aux gardes du corps et maréchal de camp, et en eut deux filles, la comtesse de Colbert de Seignelay, qui mourut jeune et sans enfants, et la baronne de Talleyrand, ambassadrice de Naples. La troisième tante épousa M. de Vatboy du Metz, marquis de Ferrières, maréchal de camp, dont elle n'eut qu'une fille, la marquise de Vaubecourt, morte belle et jeune sans postérité.

Des quatre fils de mon grand-père, trois furent mariés, deux seulement eurent des enfants. L'aîné, Louis Marquet, receveur général des finances de la généralité de Lyon, avait épousé Mlle Pâris-Duverney, fille d'un conseiller d'État célèbre dans l'administration des finances et des vivres de la guerre (1). Il en eut cinq enfants, dont deux fils, l'un conseiller au parlement de Paris et l'autre receveur général de la province de Guyenne, qui moururent sans avoir été mariés, ainsi que l'aînée de leurs sœurs. De celles-ci l'une épousa M. de Calonne, alors intendant de Flandre et depuis contrôleur général des finances, et la dernière M. de la Guillaumye, intendant de la Corse. — Un autre de mes oncles, M. de Bourgade, pour lequel fut créé l'office de directeur général des vivres, resta garçon, se fit un grand nom dans les affaires, refusa le contrôle général, l'administra pour M. Joly de Fleury (2) et mourut après avoir servi de père à ses frères et sœurs et à leurs enfants. Il vivait dans les plus hautes relations. — M. de Peyre, son frère puîné, marié avec la plus belle femme de Paris, dont je suis le filleul (3), obtint en récom-

(1) Pâris-Duverney (1683-1770) fut le plus célèbre de quatre frères qui, fils d'un aubergiste du Dauphiné, arrivèrent à une haute situation comme financiers et administrateurs.

(2) Jean-François Joly de Fleury (1718-1812), conseiller au Parlement, intendant de Bourgogne, contrôleur général de 1781 à 1783.

(3) En filleul bien appris, Norvins n'a pas tout dit sur le compte de sa marraine. Catherine-Étienne-Charlotte Gaulard avait été mariée à deux autres fermiers généraux avant de s'appeler Mme Marquet de Peyre. Le célèbre financier Michel Bouret, dont elle était la maîtresse attitrée, lui avait fait successivement épouser son neveu, Claude-Jean-Baptiste de Préaudeau, puis son frère, Bouret de Villaumont. Collé l'appelle « une des plus belles, mais

pense des immenses services qu'il rendit à l'armée d'Allemagne, en qualité de munitionnaire général des vivres, une charge de fermier général. Il mourut sans enfants, dans ce bel hôtel dit de Boulainvilliers, qu'il avait fait bâtir dans la rue Bergère et qui appartient à présent à M. de Rougemont de Lowemberg. Les portraits de ma mère et de ses trois belles-sœurs décorent le plafond du boudoir au rez-de-chaussée, témoins muets et irrécusables de la propriété première de cette magnifique maison, dont à la mort de mon oncle de Peyre le comte de Boulainvilliers fit l'acquisition.

Votre grand-père, marié en premières noces avec Mlle Dumas, fille unique d'un ancien gouverneur de Pondichéry, devenu receveur général des finances de l'Orléanais, en eut un fils qui mourut peu de mois après sa mère. Mais ce qui vous étonnera sans doute, c'est que M. Dumas continua après ce double malheur de vivre jusqu'à la fin de ses jours dans la plus étroite intimité avec son gendre, qu'il vit remarier, dont il vit naître les enfants et qu'il allait faire son légataire universel, quand une attaque d'apoplexie foudroyante le frappa chez lui en revenant de chez mon père. Nous perdîmes ainsi un immense héritage, que les descendants de collatéraux, tous inconnus de lui, disputent encore aujourd'hui soixante-dix ans après sa mort à l'État, qui à défaut d'héritiers légaux en est resté possesseur.

En 1763 mon père avait épousé en secondes noces Mlle de Soubeiran de Scopon, d'une famille noble et ancienne des Cévennes, établie à Toulouse.

(Norvins fait ici le portrait de son grand-père maternel, avocat au parlement de Toulouse par obéissance filiale, et par goût philosophe, littérateur, membre des Jeux Floraux; il raconte ses voyages à Paris, à Londres, à la Haye, et poursuit en ces termes :)

M. de Scopon épousa à Paris une demoiselle Perrinet, dont il eut deux filles. L'aînée fut mariée à M. de Garville, homme

des plus bêtes créatures que Dieu fit ». (*Journal historique*, t. II, p. 177.) Ses naïvetés étaient célèbres; on prétendait qu'elle s'était écriée, pendant l'écartèlement de Damiens : « Oh! les pauvres chevaux! » (Cf. DUFORT DE CHEVERNY, *Mémoires*, t. I, p. 368-369.)

d'esprit, philosophe, encyclopédiste, économiste, ami de Turgot, de Malesherbes et de Necker, fort riche, tenant bonne et grande maison, où il recevait très honorablement, possédant une belle bibliothèque et un beau cabinet de tableaux, qu'il savait apprécier l'un et l'autre. C'était un de ces sages du grand monde, que chacun consultait et dont l'élégance recherchée ne nuisait point à l'autorité de sa raison. Je le présenterai dans un pays voisin encore sous un autre point de vue, quand je parlerai de mon émigration. Réduit à évoquer et non à invoquer les témoignages de personnes aussi illustres que Mme de Staël, Mathieu de Montmorency, sa mère la vicomtesse de Laval, Louis de Narbonne, Benjamin Constant, etc., etc., réunis chez M. de Garville, je tâcherai de suppléer à leur défaut par la sincérité de mes souvenirs : triste condition des vieillards, qui n'ont plus que des morts à mettre en scène! — Mon oncle n'eut qu'une fille, la vicomtesse d'Affry, morte sans enfants, belle-fille du vieil ambassadeur de France à la Haye et colonel général des gardes suisses, dont je reparlerai bientôt.

La seconde fille de M. de Scopon fut ma mère.

II

M. MARDUEL, CURÉ DE SAINT-ROCH

(Page 26)

Il y avait dans le quartier une vraie légende sur cette famille. On disait que le vieux curé du même nom, son prédécesseur, s'était embarqué jeune avec sa femme et son fils enfant pour les Grandes Indes, où il avait été séparé par un naufrage de ces deux objets de son affection. Après avoir inutilement passé plusieurs années à leur recherche, la douleur de leur perte et sa résignation à la Providence lui avaient fait prendre les ordres, et enfin, de prêtre habitué de la paroisse Saint-Roch, il en était

devenu le curé. Mais voici le merveilleux. Dix ans après, comme il était au confessionnal, une vieille femme suivie d'un jeune homme se présente au sacrement : il résulta de l'aveu des douleurs de son veuvage qu'elles se réveillèrent en même temps dans le cœur du prêtre, qui reconnut sa femme et son fils. Le secret d'une telle reconnaissance, confié à l'archevêque, fut religieusement gardé, et ne paraît avoir été ébruité alors que par les démarches qui durent être faites par le curé en cour de Rome pour obtenir les dispenses nécessaires à la continuation de ses fonctions. Sa femme fut placée dans un couvent de la capitale, et son fils au séminaire Saint-Magloire (1).

Telle était la croyance des paroissiens. Quoi qu'il en soit, les deux Marduel furent des pasteurs de la plus haute distinction. Le vieux avait marié mon père et nous avait baptisés tous; le jeune m'administra les saintes huiles. Leur mémoire est restée chère et vénérable aux vieillards de la paroisse Saint-Roch et à celui qui lui rend hommage tant d'années après, à deux cents lieues de Paris (2).

III

MADAME D'ORMOND (3)

Une histoire assez plaisante courait alors. Malgré la gravité de ce chapitre, et de peur d'oublier cette anecdote, j'ose la placer ici.

Un homme d'une naissance et d'une position distinguées, que

(1) Le séminaire Saint-Magloire était dirigé par les Oratoriens; c'est aujourd'hui l'Institution nationale des Sourds-Muets.

(2) Il est positif que deux curés du nom de Marduel se succédèrent à Saint-Roch.

(3) L'état des manuscrits prouve que l'auteur avait hésité à conserver cette anecdote. A l'endroit où elle était placée, il était facile, sous le déguisement du nom, de deviner la personnalité de l'héroïne : aussi avons-nous cru devoir la reporter à l'Appendice.

j'appellerai M. d'Ormond, avait épousé une femme jeune, jolie, bien faite et vertueuse. C'en était assez pour être heureux, et surtout pour le faire croire aux autres, s'il ne le croyait pas lui-même. Or cette dernière chose était la véritable. Plusieurs années de mariage sans postérité avaient à la fin paru à M. d'Ormond, qui était un homme de sens, une assez longue épreuve publique de sa constance et de la vertu de sa femme; mais malheureusement il n'en était resté que plus jaloux de transmettre un nom honorablement placé dans notre histoire et qui, faute d'un héritier, finissait avec lui.

Un soir donc qu'il était seul avec sa femme dans le tête-à-tête silencieux d'un vieux ménage, au moment de gagner chacun sa chambre à coucher, il se leva, alluma son bougeoir, se posa gravement devant elle, et d'un ton et d'un air qui n'appelaient pas de réplique, lui dit : « *Si j'étais de madame d'Ormond, j'aurais un enfant.* » Et il alla se coucher.

Quant à elle, elle crut que son mari était devenu fou. Mais rentrée dans son appartement, elle se sentit tout à coup si effrayée de cette singulière ambition de paternité qui après un silence de plusieurs années venait de reprendre à M. d'Ormond et dont il ne paraissait pas disposé à partager la responsabilité, qu'à tout hasard elle se fit enfermer à double tour par sa femme de chambre. Informé de cette précaution qu'il crut prise contre lui, M. d'Ormond se laissa aller à un étrange accès de gaieté et s'endormit profondément.

A la fin de la semaine qui suivit cette confidence, et pendant laquelle il n'avait remarqué aucun changement dans les allures de sa femme, nuit pour nuit, à la même heure, après même tête-à-tête, et le bougeoir allumé, M. d'Ormond lui chanta le même refrain. Mais cette fois l'intonation de l'avis, qu'elle avait pu prendre pour un piège, fut si énergique qu'elle dut le prendre pour un ordre : et son intelligence d'honnête femme n'en fut que plus troublée. Mais comme depuis cette seconde instance M. d'Ormond s'était étudié à lui rendre son intérieur encore plus désagréable, elle se décida à triompher des scrupules de sa pudeur et à demander conseil à une de ses amies, femme du grand monde et bonne mère de famille, à qui elle raconta en rougissant ce qui s'était passé. Celle-ci se mit à rire et l'invita à dîner, où elle lui présenta son frère,

jeune capitaine de dragons, arrivé la veille de sa garnison.

Quelques mois après, M. d'Ormond était le plus heureux des maris : Mme d'Ormond allait devenir mère. Enfin un beau jour, l'hôtel d'Ormond était dans une agitation inaccoutumée. Une file de voitures stationnait à la porte. Les femmes de toute la famille, jusqu'aux collatérales, les amies et les connaissances du beau sexe, que cette nouveauté attirait, remplissaient les salons; une seule, c'était la sœur du capitaine, était dans la chambre à coucher. M. d'Ormond ne se possédait pas : il tenait tête avec un entrain inexprimable à toutes ces bonnes fées qui étaient venues pour doter l'enfant attendu. Enfin la porte de la chambre de Mme d'Ormond s'étant ouverte, son amie en sortit, et se jetant au cou du mari : « Félicitez-vous, lui dit-elle, vous avez une fille! » M. d'Ormond eût préféré cent fois que sa femme fût accouchée d'un serpent, et qu'il l'eût mordue au talon. Aussi il sortit brusquement de sa maison pour se soustraire au martyre des barbares compliments dont on l'accablait, et le lendemain il ne parut pas au baptême. Quant à Mme d'Ormond, son ambition à elle était satisfaite : elle était mère, et mère d'une fille; selon elle, c'était l'être deux fois. Mais son mari ne comptait pas ainsi.

Trois mois après, et toujours à la même heure, prenant aussi le bougeoir, et après un tête-à-tête qui n'avait été interrompu que par le coucher de la petite fille, M. d'Ormond, se replaçant debout devant sa femme, lui dit froidement : « *Si j'étais de madame d'Ormond, j'aurais* ENCORE *un enfant.* » Et il disparut.

Docile également cette fois, au bout de l'an révolu Mme d'Ormond vit sa maison se remplir de nouveau, et avec cet intérêt de plus qu'avait rendu général la manière dont son mari avait accueilli devant tout le monde la naissance de sa fille. Mais cette fois, l'amie de Mme d'Ormond ayant annoncé un gros garçon, la joie du mari fut si grande, si expansive, il se précipita avec tant d'empressement dans la chambre de sa femme, lui dit des choses si tendres, si gracieuses, qu'excepté lui, elle, son amie et le capitaine, qui s'était faufilé parmi les parents, personne ne put douter de la sincérité de son bonheur.

En effet, ce bonheur était si complet que dès le soir même, après qu'il eut allumé son bougeoir, s'approchant du lit de sa

femme, il lui dit sévèrement : « *Si j'étais de madame d'Ormond, je n'aurais plus d'enfants.* » Telle fut la variante de cette troisième édition du refrain si connu, qui disparaissant désormais du tête-à-tête conjugal, lui rendit ce silence que lui seul avait pu rompre.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME. — LES DÉBUTS DE LA RÉVOLUTION.

SECONDE PARTIE

A L'ARMÉE DES PRINCES.

APPENDICES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8

A LA MÊME LIBRAIRIE :

La domination française en Belgique. *Directoire — Consulat — Empire* (1795-1814), par L. DE LANZAC DE LABORIE. Deux vol. in-8°. 16 fr.
(*Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.*)

Un royaliste libéral en 1789. **Jean-Joseph Mounier,** sa vie politique et ses écrits, par L. DE LANZAC DE LABORIE, avocat à la Cour d'appel. Un vol. in-8°. Prix. , ... 8 fr.
(*Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.*)

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand CALMETTES.
Tome Ier : 1769-1795. 8e édition. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50
Tome II : 1795-1799. 7e édition. Un vol. in-8° avec portrait. 7 fr. 50
Tome III : 1799-1806. 6e édit. In-8° avec deux héliogravures. 7 fr. 50
Tome IV : 1806-1813. 5e éd. In-8° avec un portrait en héliogr. 7 fr. 50
Tome V et dernier : 1813-1820. 5e éd. In-8° avec une héliogr. 7 fr. 50

Mémoires de Madame de Chastenay (1771-1815), publiés par Alphonse ROSEROT.
Tome Ier : *L'Ancien régime — La Révolution.* Un vol. in-8° avec deux portraits. Prix. . . . . 7 fr. 50

Le Mariage de madame Roland. *Trois années de correspondance amoureuse (1777-1780).* Publié avec une introduction et des notes par A. JOIN-LAMBERT. In-8° avec deux portraits en héliogr. 7 fr. 50

Autour de la Révolution, par Louis BONNEVILLE DE MARSANGY. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Mémoires du Chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis (1752-1802), publiés par son petit-neveu le baron TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

Un paladin au XVIIIe siècle. **Le prince de Nassau-Siegen** d'après sa correspondance originale inédite de 1784 à 1789, par le marquis D'ARAGON. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 30
(*Mention honorable de l'Académie française.*)

Histoire de mon temps. **Mémoires du chancelier Pasquier,** publiés par M. le duc D'AUDIFFRET-PASQUIER, de l'Académie française.
PREMIÈRE PARTIE : Révolution — Consulat — Empire.
Tome Ier : 1789-1811. 6e édition. Un vol. in-8° avec portraits en héliogravure. Prix. . . . . 8 fr.
Tome II : 1812-1814. 5e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 8 fr.
Tome III : 1814-1815. 4e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . . . 8 fr.
DEUXIÈME PARTIE : Restauration.
Tome IV : 1815-1820. 4e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . . . 8 fr.
Tome V : 1820-1824 [illegible] édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 8 fr.
Tome VI : 1824-1830. 3e édition. Un vol. in-8°. Prix. . . . . . . 8 fr.

Mémoires inédits de B. P. de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, par la comtesse DE LA BOUËRE. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1360.

